

L'Espérance À Étoy, 1872-1997

Introduction

Alors qu'un certain nombre d'événements importants se déroulent en ce moment pour l'Espérance (les travaux des constructions préparées et désirées depuis 1987, l'approche de notre activité auprès des résidants selon le modèle systémique, la recherche des mesures d'économies demandées par le Canton, l'écoute et le respect de plus en plus grand de la « parole » des résidants, l'action basée sur leur projet de vie, la collaboration avec les familles), nous fêtons le 125^e anniversaire de sa fondation par Auguste Buchet, secondé par sa sœur Charlotte.

À l'occasion du 50^e anniversaire, Louis Buchet, directeur administratif à l'époque, évoque la vie de son frère et le développement de l'Espérance. Le pasteur Émile Bonnard fera peu après une monographie sur Auguste Buchet et l'esprit religieux qui le conduisit à fonder l'Espérance. Lors de la célébration du centenaire de l'institution, M^{me} Berthe Buchet-Ramuz fera à son tour un portrait du fondateur, ayant entre les mains le journal que celui-ci avait écrit. M^{me} Nicole Métral, à cette occasion également, ouvrit les rapports de l'Espérance, y jeta un œil de journaliste, et son écrit fut publié comme rapport du centenaire. À mon tour, désireux de jeter un regard sur ce passé de l'Espérance qui a fait l'institution d'aujourd'hui après 125 années, je me propose de refaire vivre cette histoire. Lors de mon premier projet, j'avais envie de me cantonner à l'évolution pédagogique de l'Espérance. Mais il m'est apparu que cette évolution n'était compréhensible que si le contexte était décrit. Le contexte, c'est-à-dire les événements de la vie de l'Espérance et les personnes qui ont façonné son histoire.

Pour comprendre aujourd'hui et mettre en valeur tout ce que l'Espérance a apporté ou permis aux personnes atteintes dans leur vie par une déficience intellectuelle plus ou moins grave, à leurs familles, à leurs amis et à la société, en cette année 1997, il peut être utile de remettre en lumière quelques aspects de l'histoire de cette maison. Habitué à la présence de l'Espérance depuis si longtemps, (j'allais écrire faisant partie du paysage), il nous est impossible de mesurer la quantité de joies données, de souffrances soulagées, de vies ensoleillées par cette œuvre fondée par Auguste Buchet il y a 125 ans. L'Espérance est tellement ancrée dans cette région de la côte, près des rives du Léman et dans ce village d'Étoy, qu'elle a mené une vie peu médiatique mais sérieuse, discrète, appliquée, faite de joies et de peines comme dans une famille. « Famille », ce

fut un maître mot qui accompagna toute la vie de l'Espérance jusqu'à ce jour, et ceci malgré les dimensions importantes de cette institution. Elle est grande mais discrète, elle a réalisé un immense travail mais peu connu. Elle a joué un rôle de précurseur pour l'accompagnement des personnes déficientes mentales, pour l'enseignement spécialisé et pour l'éducation (elle a reçu un grand nombre de visites). Avant elle, il n'y avait rien en Suisse romande, et presque rien en Suisse en général. Aussi nombre de personnes qui s'intéressaient à l'éducation des « anormaux » sont-elles venues la visiter ou y exercer avec leur méthode.

Je me propose d'aborder cette histoire de l'Espérance en onze chapitres :

1. L'Espérance, c'est un homme de foi et un enseignant
2. De 1888-1922 : la croissance
3. De 1923-1972 : la continuité
4. De 1973-1997 : la personne d'abord
5. Le regard porté sur les personnes mentalement handicapées
6. Les loisirs des résidents
7. La naissance des ateliers, leur sens
8. L'Espérance, un lieu pédagogique et éducatif
9. Les membres du personnel
10. L'Espérance, un lieu de convergences humaines
11. L'Espérance, militante des valeurs fondamentales de la vie humaine

Chapitre 1

« La charité a peut-être, à elle seule, plus inventé que la science, plus deviné que le génie. » Alexandre Vinet.

L'Espérance, c'est un homme de foi et un enseignant

Commençons par évoquer celui qui fut à l'origine de cette graine, tel le grain de sénévé qui devint un arbre florissant et généreux, encore éclatant de vie aujourd'hui, produisant des milliers de fruits de joies, de victoires gagnées sur le handicap, de rencontres enrichissantes, en bref produisant de la vie là où l'on ne voyait que souffrances, douleurs, handicaps, vies perdues.

a) Sa vie

Auguste Buchet est né à Étoy le 20 février 1845. Je ne peux pas trop m'attarder sur sa biographie (voir celle du pasteur Raccaud en 1921), mais il est décrit comme un enfant très vivant, aimant s'amuser et amuser les autres. En 1863, à 18 ans, il fut requis par le conseil municipal d'Étoy pour y instruire une des deux classes d'enfants de l'école communale. À 20 ans, il avait mûri et développé sa foi, son désir de faire du bien. Il fonda une école du dimanche et une société de chant (aujourd'hui la Concorde). « *Il n'y a rien chez lui d'un prêcheur ; il aime, c'est le secret de sa force, il est estimé de chacun¹.* »

En 1868, il partit à Genève pour seconder le directeur de l'institut des sourds-muets. Il y resta 4 ans. Il était animé par une foi profonde et se mit à l'écoute de Dieu : « *Ô Dieu, dirige-moi, dis-moi ce que tu attends de moi !...* », a-t-il dans son journal². Dans une lettre qu'il écrivit à sa sœur Charlotte, en 1870, il lui recommanda de travailler avec zèle à l'école pour devenir institutrice dans la maison qu'il espérait fonder. Il nota dans son journal : « *Ma tâche me plaît toujours, j'ai développé des sons chez plusieurs enfants et très bien réussi, ce qui m'a valu très grand honneur auprès de mon directeur. Il m'a félicité et encouragé à rester longtemps chez lui. Je ne peux rien promettre, n'étant plus jeune et ayant l'idée de fonder avec l'aide de Dieu une institution pour les idiots de Suisse française.* »

Avant d'aller plus loin, il me paraît utile d'aller faire un tour du côté de John Bost, du côté de la Force, en Dordogne (France), car ce Genevois devenu pasteur en France et les asiles de la Force ont eu une grande influence sur Auguste Buchet mais aussi sur Sœur Julie Hofmann, fondatrice d'Eben-Hézer (1899).

L'influence de John Bost

John Bost est né le 4 mars 1817 à Moutier-Grandval (Berne). Son père était pasteur et missionnaire, avec comme point d'attache Genève. John fit ses études à Korntal, près de Stuttgart, puis à Genève. Il y travaillait avec succès mais une fièvre cérébrale l'arrêta, et il fut placé comme apprenti chez un relieur. Il était doué pour la

¹ Pasteur Raccaud J. in *Cinquantenaire de l'Espérance*

² Buchet-Ramuz Berthe, cf. biographie d'Auguste Buchet (1971)

musique (piano et violoncelle). C'est ainsi qu'il rencontra Franz Liszt, qui lui donna des leçons. En 1839, il quitta Genève pour Paris afin de se perfectionner dans son art³. Mais il fit la rencontre de Louis Meyer, pasteur aux Billettes, rue des Archives (4^e arrondissement). Celui-ci venait de fonder une société d'Amis des Pauvres. Dans les jours qui suivirent, John Bost décida de se consacrer à cette cause et mit un terme à sa vie d'artiste. C'est le même Louis Meyer qui fut à l'origine de la vocation du pasteur allemand Friedrich von Bodelschwingh, qui prit la direction d'un établissement pour épileptiques, Bethel, fondé en 1867 près de Bielefeld en Westphalie. Ce pasteur prit des conseils auprès de John Bost, fondateur de l'asile Eben-Hézer à la Force pour épileptiques en 1862, et qui l'encouragea vivement⁴. Bethel existe encore en 1979 avec ses asiles, hôpitaux, écoles, missions... Il représente une véritable ville de 11 000 habitants (7 000 résidants et 4 000 employés), s'étendant sur 2 500 hectares : on y trouve notamment 1 500 handicapés mentaux, 1 000 clochards ou marginaux divers...⁵ En 1889, nous lisons dans le rapport annuel : « *Il [Auguste Buchet] avait eu connaissance des services immenses que rendent à cette catégorie de déshérités (enfants idiots ou faibles d'intelligence) les asiles spéciaux qui existent en France et en Allemagne.* »

En 1911, une conférence fut donnée à Étoy par le pasteur Amiet de Lucens sur Bodelschwingh. En 1938 sont furent dans le rapport annuel ces paroles qu'on lui attribue : « *Ces malades sont la richesse de l'Église !* » Le rapporteur poursuit : « *Le simple fait qu'ils existent sollicite sans cesse à nouveau les dévouements de l'amour.* »

Ceci montre les liens unissant l'œuvre d'Auguste Buchet, celle de John Bost et celle de Friedrich von Bodelschwingh.

John Bost, après un séjour d'une année en Angleterre comme précepteur, obtint un poste au collège de Sainte-Foy-la-Grande où il enseigna pendant deux ans. Puis, en 1843, il partit pour Montauban pour faire des études de théologie, précédées d'une année de philosophie. Il ne fit qu'une année sur les quatre prévues. Il écrivait déjà à cette époque : « *Ceux que tous repoussent, je les recevrai au nom de mon Maître.* » À ce moment, il était sans situation, sans expérience, et possédait pour toute fortune 18 francs. Mais il avait pour lui trois choses : sa compassion inépuisable, sa volonté opiniâtre et l'audace de la foi. Dieu devait lui fournir le reste sur le plateau de la Force⁶. Et, en effet, après un séjour à la Force en août 1844, John Bost accepta le poste de pasteur d'une communauté qui était en désaccord avec l'Église nationale : « *Avec M. Bost, écrivit un*

³ Westphal A. in *John Bost et sa cité prophétique* (1937), La Force, p.28

⁴ Bost Ch. M. in *Mémoires de mes fantômes* t. II John Bost (1980), La Force

⁵ Bost Ch. M. in *Mémoires de mes fantômes* t. II John Bost (1980), La Force, p. 34

⁶ Westphal A. in *John Bost et sa cité prophétique* (1937), La Force, p. 34

de ses paroissiens, *nous avons eu l'Évangile avec neuf Asiles qui sont la gloire du protestantisme français, le refuge des affligés. Dieu nous a donné plus que nous ne demandions, plus que nous ne voulions ; il a récompensé notre foi, notre fidélité.* » Le 26 septembre 1844, John se fit consacrer à Orléans⁷. Il tenta d'éviter la dissidence sans y parvenir, mais garda des liens avec les Églises réformées nationales ; plusieurs de ses frères y étaient ou y furent pasteurs. Il logea chez M. Ponterie au Meynard, qui possédait un immense domaine. Il commença par construire le temple avec ses fidèles et, aussitôt après, l'orphelinat. Le 15 décembre 1846, Ami Bost, le père, fit la dédicace du temple. John Bost accueillait chez lui sa première pensionnaire, Catherine, 9 mois avant l'ouverture de son premier asile. Il fonda sa « cité prophétique » en commençant par la Famille évangélique, dédicacée le 24 mai 1848. Cette première maison était destinée à des jeunes filles placées dans un mauvais entourage, filles de protestants disséminés ou encore orphelines. Suivit Bethesda, le 15 novembre 1855, pour des jeunes filles infirmes et incurables ou aveugles, ou menacées de cécité, ou encore idiotes et faibles d'esprit. Il avait reçu dans son presbytère deux fillettes idiotes à qui il essayait vainement de donner des leçons. Cela dura 18 mois avant qu'un jour, alors qu'il chantait à l'harmonium, les deux fillettes imitèrent les sons. Elles commencèrent à penser, à parler distinctement, à lire un peu... L'éducation des idiotes était donc possible. Et la création des asiles se poursuivit avec Silœ, le 1^{er} août 1858, pour des garçons infirmes, aveugles, idiots et incurables ; Eben-Hézer, le 21 avril 1862, pour des jeunes filles épileptiques ; Bethel, le 18 avril 1870, pour des garçons épileptiques ; le Repos, le 10 juin 1875, pour des institutrices infirmes ou des dames malades ou sans ressources ; la Retraite, le 25 mai 1876, pour des servantes âgées et ouvrières veuves ou célibataires ; la Miséricorde, le 16 mai 1878, pour des filles idiotes, gâteuses, ayant perdu toute leur intelligence et des filles épileptiques idiotes ou infirmes ; enfin la Compassion, le 7 février 1881, pour des garçons avec la même problématique que les filles citées juste avant. Au décès de John Bost en 1881, il y avait environ 400 pensionnaires dans les asiles de la Force, dont une cinquantaine venaient de Suisse⁸. Il y avait 60 membres du personnel. John Bost avait dû parcourir la France, la Suisse, l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, l'Allemagne et la Hollande pour réunir les fonds nécessaires à cette grande œuvre. Les pensions payées par les familles ou les paroisses ne suffisaient pas. Il s'épuisa à cette tâche et mourut à Paris, le 1^{er} novembre 1881, dans sa 65^e année. Sa fille avait 19 ans et son fils Henry 14 ans.

⁷ idem pp. 59 et 60

⁸ idem p. 112

Les parallèles entre John Bost et Auguste Buchet ne manquent pas : esprits indépendants, aimant la musique (piano, harmonium), handicapés par des maux de tête lors de leurs études, animés par une foi profonde et l'amour des plus défavorisés. Ils avaient bien des orientations communes sur le plan pédagogique. Ces deux hommes étaient faits pour se rencontrer.

La première rencontre se fit par l'intermédiaire du rapport annuel publié par John Bost sur les asiles de la Force. Auguste Buchet avait alors 16 ans. Cette lecture avait éveillé en lui l'ambition de doter son village d'une institution de ce genre. Il l'écrivit lui-même en 1878 lors de la mise en service de la maison qu'il venait de construire : *« Pour moi, c'était la réalisation d'un vœu que j'avais formé il y a dix-sept ans, après la lecture d'un rapport de M. John Bost⁹. »*

Le 7 avril 1870, il entendit une causerie de ce dernier : *« Il a dit beaucoup de choses intéressantes de ses cinq établissements de malheureux. En l'entendant, mon cœur brûlait du désir de partager ses travaux et de me consacrer à ces déshérités d'ici-bas que sont réellement devenus les amis de M. Bost. »* Il eut envie de partir là-bas pour suivre son exemple... Dans son journal, il nota encore : *« Ce que je demande avant tout à Dieu c'est qu'il daigne m'employer à soulager et à consoler les affligés. Cela seul peut me rendre heureux... Mon cœur me pousserait à Étoy si je peux trouver là à m'employer dans ma vocation. Il me semble que j'aurais deux œuvres : ma maison et le village¹⁰. »*

Le 4 janvier 1872, il écrivit : *« Aujourd'hui, j'ai pris mon congé, je quitterai l'institut le 1^{er} avril. Ma tâche est grande et s'annonce rude et belle. Que le Seigneur soit mon aide et mon soutien. Avec Lui je vais commencer une œuvre depuis longtemps couvée au profit d'enfants débiles et retardés à Étoy même. Notre maison s'y prête... En avant ! Bon courage ! Les chemins battus ne sont pas pour l'enfant de Dieu¹¹. »*

Il n'existait pas, alors, d'institution spécialisée pour accueillir ces personnes qui restaient à la charge de leur famille ou étaient abandonnées dans des institutions psychiatriques. Certains parents devaient envoyer leurs enfants à l'étranger, en France notamment. Dans le canton de Vaud, et même en Suisse, il n'y avait pas d'école ou de lieu d'hébergement spécifique pour les enfants retardés intellectuellement ou perturbés par des troubles psychiques.

La principale école connue en Suisse avant l'Espérance est celle du D^r Guggenbühl en 1841 et située à Abendberg près d'Interlaken. Elle fut fermée en 1858 par le gouvernement bernois, son fondateur ayant été accusé de charlatanisme par ses collègues parce

⁹ RA 1878, p. 1 (RA dans le texte renvoie aux Rapports Annuels de l'Espérance depuis 1877 à 1996)

¹⁰ Bonnard E. pasteur in *Monographie d'A. Buchet* (1927), Société des traités religieux de Lausanne, p. 18

¹¹ Bonnard E. pasteur in *Monographie d'A. Buchet* (1927), Société des traités religieux de Lausanne, p. 20

qu'il croyait en la guérison des idiots. Mais son œuvre fut connue dans toute l'Europe et suscita des réalisations. En Suisse, il faut signaler encore : l'asile pour jeunes filles faibles d'esprit fondé à Zürich par Barbara Keller en 1849, le Kinderasyl Bühl à Wädenswil de Julius Hauser et Samuel Zeller en 1870, et l'asile de Regensberg fondé en 1883 par deux enseignants, J. Amstein et W. Schächlin¹².

Le mouvement avait d'ailleurs été lancé au début du siècle par Itard, médecin qui tenta de rééduquer un jeune garçon anormal ayant vécu à l'état sauvage¹³. En 1840, Édouard Séguin commença à enseigner à des enfants idiots¹⁴ incurables à Paris et, deux ans plus tard, il publia *Théorie et pratique de l'éducation des enfants arriérés et idiots*. Il déclara notamment : « *L'opinion malheureusement accréditée que l'idiotie est incurable est une opinion fausse.* » Sa théorie de l'éducation repose sur l'activité sensorielle et motrice et l'exercice de la volonté. Pestalozzi (1776-1827) lui-même écrivait : « *Même le plus misérable est presque capable, dans toutes les conditions, d'arriver à une façon de vivre qui satisfasse tous les besoins de sa condition humaine. Aucune faiblesse physique, ni de l'idiotie à l'état isolé, ne justifie que ces êtres soient privés de leur liberté et soignés dans les hôpitaux ou des prisons. Leur place est dans des maisons d'éducation où l'on rend leur tâche suffisamment facile et adaptée à leur forme et degré d'idiotie*¹⁵. »

Auguste Buchet alla de l'avant et sortit des sentiers battus...

Le 1^{er} avril 1872, il quitta Genève et prépara, avec sa sœur Charlotte, tout ce qu'il fallait pour aménager un logement pouvant accueillir 10 à 12 personnes : mobilier, literie, provisions. Il ne possédait que 800 francs, mais il avait des amis et sa confiance en Dieu était absolue. Il réalisait son vœu, suivre l'exemple de John Bost, et évitait ainsi aux parents la douleur d'envoyer leurs enfants hors du pays pour y trouver un lieu d'accueil.

Le 1^{er} mai 1872, tout était prêt, et il fonda l'Espérance dans la maison du Sapin, en accueillant 5 enfants sourds-muets. Au mois de juillet suivant, il écrivait dans son journal : « *Mon modeste asile marche. Ces trois mois se sont passés par la grâce de Dieu de manière à m'encourager et me donner confiance. J'ai six élèves dont trois sourds-muets et trois enfants retardés. Quelle tâche pour l'accomplir fidèlement. Avec Toi, Seigneur, elle est possible. Sans ton secours, elle est rendue infructueuse. Je suis préoccupé de ce que je dois faire pour aider les enfants pauvres qui ne peuvent entrer ici.* »

La même année, il se maria avec Blanche Vaucher (filleule du général Dufour) dont il eut 2 fils : Victor, décédé en 1875, et Paul. Avec son épouse, il se rendit en voyage de noces à la Force, invité

¹² E. Bonderer, Conférence à l'assemblée des délégués ASA, le 11/06/1983

¹³ Descoevres A., *Education des anormaux* (1916), éd. Delachaux et Niestlé

¹⁴ le terme « idiot » a été utilisé par Esquirol en 1838 à partir du mot grec qui signifie « particulier, séparé, spécial », l'idiot se signalant par ses particularités

¹⁵ JL Korpès in *Handicap mental, notes d'histoire* (1986), éd. EESP

par John Bost. Ils en revenèrent pleins d'ardeur pour leur nouvelle tâche. Sa femme décéda en 1875. Il continua son œuvre avec sa sœur et, grâce aux ressources qui lui venaient de sa femme, il décida de construire une maison plus grande. De 1872 à 1878, « *les six années passées à la maison du Sapin sont consacrées à l'enseignement de deux groupes d'anormaux ; huit sourds-muets reçoivent l'enseignement par la méthode d'articulation et sept idiots ou retardés d'intelligence sont traités et enseignés suivant leur état ainsi que nous le faisons aujourd'hui [1922]* ». Il nota en 1878 : « *En six années, trente-trois enfants ont reçu nos soins.* »

Il était alors déterminé, en 1875, à se consacrer plus spécialement aux idiots, recevant de nombreuses demandes d'accueil pour ces enfants. On lui adressait même des demandes pour des enfants souffrant de toutes sortes de difficultés ou de maladies, ce qui le força à déclarer que l'Espérance n'était pas la Force. Il dut cependant céder devant certains des enfants qui lui étaient présentés, et admit, à côté des enfants idiots, des enfants sourds-muets, épileptiques, agités, et d'autres encore, mais en petit nombre et provisoirement. Il semble que le nombre des enfants varie même en cours d'année. Il nota dans son carnet, le 2 mai 1874 : « *Nous comptons actuellement seize élèves, la tâche est grande et difficile.* » Puis, le 20 juillet suivant : « *Nous avons dix élèves, maintenant.* » D'après le relevé du registre sur lequel étaient notés les départs et les entrées des enfants depuis la fondation, nous avons relevé le nombre d'élèves au 31 décembre de chaque année. Il y avait à la maison du Sapin entre 8 et 13 enfants.

Auguste Buchet décide de construire en haut du village d'Étoy.

En 1878 eut lieu l'inauguration de la maison de l'Espérance. Pourquoi le nom « Espérance » ? Nous ne le savons pas précisément. Le pasteur Bonnard, dans sa monographie de 1927, écrivit : « *Il y a là comme un défi lancé au monde qui dit très vite : "Il n'y a rien à faire !" Il y a surtout une profession de foi en la puissance de Dieu* ¹⁶. » Il appella cela une œuvre de patience et de foi. Est-ce là l'explication du nom qu'il a choisi pour l'Espérance ? « *En observant bien le nom que porte l'institution, on comprendra quelque chose du désir qui l'a fondée* ¹⁷. »

Elle devint un lieu de rencontre pour le village : l'école du dimanche, les fêtes de Noël ; l'Union chrétienne et la Croix bleue y tenaient leurs assises. L'Espérance était dès le départ très ancrée au sein du village d'Étoy. Les besoins étaient tels que, dès le début, des enfants atteints de toutes sortes d'infirmités étaient présentés à Auguste Buchet. Il fut obligé d'en refuser certains. Les possibilités d'accueil étaient restreintes : 5 ans après la fondation, la maison du

¹⁶ Bonnard E. pasteur in *Monographie d'A. Buchet* (1927), Société des traités religieux de Lausanne, p. 27

¹⁷ Gomez JF. in *Rééduquer*, éd. Èrès, p. 106

Sapin, prévue pour 12 à 15 enfants, était pleine, et l'Espérance, prévue pour 30 personnes, en accueille 33 en 1881, et il fallait même occuper les vestibules ! Deux annexes furent d'ailleurs ajoutées au bâtiment existant : la première, en 1883, servait de grande salle, elle reçut les classes peu de temps après ; la seconde, en 1884, accueillit des lits supplémentaires. Par la suite, cette maison, faite pour 30 à 35 enfants, accueillit jusqu'à 44 enfants, avant que ne fût construit le second bâtiment.

Le principal problème était celui de l'eau potable, il fallait s'alimenter à la fontaine communale, et la plus proche se trouvait à 150 mètres !

Devant l'affluence des demandes et leur variété, Auguste Buchet écrivit : « *On oublie dans ces demandes que l'Espérance n'est pas la Force avec ses neufs établissements pouvant fournir asile à diverses catégories d'affligés, mais une simple maison où l'on fait vivre en famille trente à trente-cinq enfants capables de se développer, ou, tout au moins, offrant certaines qualités pour vivre sans se nuire réciproquement. Faute de maison de ce genre, nous avons dû parfois garder certains cas qui demanderaient un établissement spécial. C'est un de mes chers désirs d'avoir un jour un abri pour nos pauvres incurables*¹⁸. »

Séguin eut connaissance de la fondation de l'Espérance. Il écrivit en 1880 dans son "Report on Education" : « *Depuis la fondation de l'Abendberg, il n'y a, à ma connaissance, qu'une institution de cette sorte dans les cantons : celle du Dr Zimmer, à Étoy, qui ne renferme que seize élèves susceptibles d'amélioration. Cependant, les crétins ne sont pas aussi facilement améliorables que les idiots et ils ne peuvent l'être par les mêmes moyens*¹⁹. » En fait, il donnait là le nom du médecin d'Aubonne qui venait visiter les enfants de l'Espérance, et non celui d'Auguste Buchet, le fondateur.

Auguste Buchet se remaria en 1883 avec Sophie Gøetz, qui lui donna deux enfants : Blanche et Gustave, le futur peintre.

Auguste Buchet accueillait de plus en plus d'enfants, il y en avait 35 en 1886. La maison était remplie. Les demandes continuaient d'affluer, elles étaient aussi très diverses. Son activité essentielle était bien de rechercher ce qui permettrait aux enfants qu'il hébergeait de développer leurs capacités. À l'époque, les moyens thérapeutiques étaient quasi inexistants. « *Tout est question d'affection. Tante Charlotte, tous les soirs, borde les enfants dans leur lit, les embrasse, prie pour eux, avec eux.* » Mais pas uniquement, car, avec sa sœur et trois sous-maîtresses, il enseignait à ces enfants, selon leurs capacités, la lecture, l'écriture, etc.

Mais, à 43 ans, la maladie l'emporta, le 9 décembre 1888. Il déclara peu avant de mourir : « *Quelle douleur, mais quelle joie !* » Et encore :

¹⁸ RA 1886-1887, p. 2

¹⁹ Guerdan V. in *L'école pour les enfants handicapés mentaux*, éd. SPC

« *J'ai vu ce que je désirais, mon plan est réalisé.* » Il confia encore à son frère Louis que son œuvre devait continuer avec un comité.

b) Son œuvre

Auguste Buchet avait donc créé une institution qu'il destinait à des enfants retardés, faibles d'intelligence²⁰ ou incapables d'apprendre des notions scolaires ; à des enfants idiots et négligés ; à quelques jeunes filles retardées d'esprit, pouvant s'occuper dans le ménage et auxquelles on s'efforça d'apprendre la tenue d'une maison, afin, si possible, de les placer comme employées de maison ; à quelques enfants ou jeunes sourds-muets ; à quelques enfants épileptiques.

Séguin, en 1846, faisait la distinction suivante : « *L'idiot, même superficiel, offre un arrêt du développement physiologique et psychologique, l'enfant retardé ne s'arrête pas dans le sien, seulement il se développe plus lentement que les enfants de son âge*²¹. »

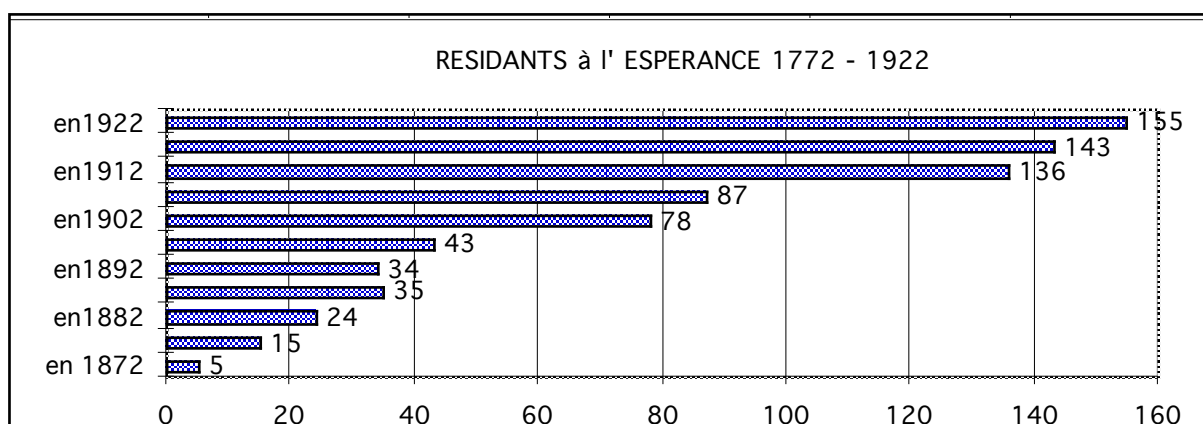
Auguste Buchet admit quelques enfants épileptiques, mais il souhaitait vivement que des lieux d'accueil se mettent en place pour ceux-ci, « *qui n'ont dans notre pays aucun établissement* ». Une maison pour épileptiques fut créée à Rolle par M. Bourrecoud, en 1884. Il existait une école pour enfants sourds à Yverdon depuis 1811, et, depuis 1843, l'asile des aveugles à Lausanne.

Pour les enfants sourds-muets, c'est à cette époque que se mettèrent en place les écoles qui leur furent destinées. Le fondateur fut d'ailleurs sollicité, en 1874, par le Département de l'instruction publique pour prendre la direction de l'Institut cantonal des sourds-muets. Il déclina cette offre pour se consacrer à l'Espérance, craignant d'exposer sa femme et lui-même à une tâche trop lourde. S'il accueillit dès le départ des enfants sourds-muets, rapidement ces accueils devinrent rares.

Bientôt, il apparut que le fondateur entendait consacrer son œuvre principalement aux enfants et aux jeunes retardés d'intelligence. Les jeunes gens ou jeunes filles, quand ils arrivaient, ne savent pour la plupart rien faire pour eux-mêmes et encore moins pour autrui.

²⁰ le rapport annuel de 1878 porte l'entête « Asile de l'Espérance Étoy en faveur d'enfants retardés, faibles d'intelligence ou idiots ». À cette époque, les enfants retardés étaient encore appelés « arriérés » ou « anormaux d'école », ou encore « débiles mentaux », débile signifiant « faible »

²¹ Netchine G. in *Débiles et savants au XIX^e siècle*, in Zazzo *Les débilités mentales* (1969, Paris), éd. A.Colin



Il faut constater que les besoins d'accueils spécialisés étaient très importants, car il n'existait pratiquement pas de lieux adaptés pour ces enfants ou jeunes cités ci-dessus. Auguste Buchet faisait vraiment œuvre de pionnier. À l'époque, c'était encore le désert dans nos régions, en ce qui concernait les lieux d'accueil pour ceux qui souffraient de déficience intellectuelle.

Nous trouvons en en-tête du rapport annuel :

« Asile de l'Espérance »

Le but de cette institution, d'un caractère privé, est de chercher à glorifier Dieu en venant en aide aux enfants idiots ou retardés d'intelligence, pour essayer le soulagement et le développement dont ils sont susceptibles. Ils sont reçus dès l'âge de sept ans.

3. Les conditions varient selon les positions. L'institution ne fait pas de collectes ni de demandes d'argent, mais elle reçoit avec gratitude les dons qui peuvent lui être remis pour l'entretien des pauvres enfants qui lui sont confiés. »

Son but : essayer de travailler au soulagement et au développement des enfants accueillis à l'Espérance. Il faut reconnaître la sagesse du but qui est assigné.

Les enfants étaient donc reçus dès l'âge de 7 ans. C'était une école privée et les familles ou bienfaiteurs payaient une pension ou un écolage en fonction de leur position. La pension payée par des familles riches permettait de recevoir des enfants pauvres. Mais le fondateur écrivit en 1877 : *« Il y aura quelques chambres disponibles pour les enfants dont la position sociale permet de meilleures pensions. De cette manière, les riches aideront les pauvres, comme cela a déjà eu lieu dans une certaine mesure²². »* Les enfants arrivent *« avec un certificat médical constatant l'état de santé à l'entrée, un certificat de vaccine et un extrait de naissance »*. En plus du trousseau, l'enfant devait apporter 4 draps, 6 essuie-mains et 1 duvet. Telles étaient les conditions d'entrée.

Le fondateur s'inspirait de quelques principes bibliques pour conduire l'institution :

²² RA 1877

« S'attendre au Seigneur et ne vouloir d'autre patronage que le sien, Ps. 98, 8, 9.

Ne pas demander de dons, de secours, mais les attendre de Celui qui "incline les cœurs comme des ruisseaux d'eau" pour le soutien et le développement de cette œuvre. Heb. 13, 5, 6.

Ne pas s'étendre au-delà des moyens reçus, afin d'éviter les dettes. Rom.8, 8. »

Ces principes ont été respectés intacts très longtemps dans la vie de l'Espérance, et certains influencent encore, en 1997, la conduite de l'institution. La fidélité à l'esprit du fondateur a de nombreuses fois été renouvelée au cours des 125 ans de l'histoire de cette maison.

c) Son action

« Dans une de nos villes était un jeune garçon pâle, maigre, que toutes les écoles avaient repoussé parce qu'il troublait les enfants par ses paroles comiques. Nous l'avons reçu²³. »

« Le dernier arrivé est un garçon de quatorze ans, petit, chétif, très nerveux : il inspire la pitié. À son arrivée, il a dû subir une toilette complète, étant dans un état de triste négligence. Il a presque toujours les mains sur ses yeux, la lumière l'offusque ; son plus grand plaisir est de froisser un morceau de papier entre ses doigts. La nuit, il se roule en boule dans son lit en imitant le cri de l'âne ou le chant du coq jusqu'à ce que, fatigué, il s'endorme²⁴. »

1. Les objectifs poursuivis à l'égard des enfants et jeunes à l'Espérance étaient les suivants :

- les entourer d'amour et de soins ;
- les occuper selon leurs capacités ;
- leur permettre d'être utiles auprès des petits et des faibles, de ce fait on adoucit leur existence en la développant ;
- les familiariser avec l'ordre et la propreté ;
- pour certains, apprendre à lire, à écrire, à compter ;
- leur apprendre à aimer le Sauveur. La foi active du fondateur, sa confiance absolue en Dieu l'ont soutenu et guidé dans son action. Pour lui, le plus grand et le plus généreux service qu'il pouvait rendre à ces déshérités était de leur enseigner la Parole divine²⁵.

Ces pauvres enfants arrivaient parfois dans un tel état d'abandon et de laisser-aller que le besoin le plus immédiat était de leur procurer un peu de chaleur humaine. Leurs incapacités au regard des autres enfants ou de leur entourage les conduisaient à avoir peu de confiance en eux-mêmes. Aussi apparaissait-il important que les

²³ RA 1878

²⁴ RA 1877

²⁵ RA 1877

activités auxquelles ils étaient conviés fussent en accord avec ce qu'ils étaient capables de réaliser pour eux-mêmes, par eux-mêmes et pour les autres. Les apprentissages scolaires n'étaient pas négligés, mais bien sûr adaptés.

2. Comment atteindre ces objectifs ?

Par la patience et la foi : « *C'est une œuvre de patience et de foi qu'une telle éducation* », déclare Auguste Buchet, en 1877 ; par l'affection, car la constatation fut faite que ces enfants y étaient sensibles et que cela était un moyen de gagner leur confiance et leur cœur (cf. Decroly, p.139) ; par le soutien et l'encouragement par le regard ; par la tendresse, mais aussi la fermeté ; par des soins physiques ; pour ceux qui sont les plus excités, les enseignantes s'efforçaient de les calmer par des caresses affectueuses et de leur procurer un bon sommeil par des marches qui les fatiguaient ou encore par des petits travaux de jardinage ; par une discipline bienfaisante, affectueuse et paisible ; par la musique, car elle était une excellente auxiliaire, soit par le chant, soit par le jeu d'un instrument.

Il y avait bien sûr, pour ceux qui le pouvaient, des exercices de français, dictée, du calcul et de la lecture avec les exercices d'épellation.

Il faut se souvenir que, à cette époque, les enfants arriérés étaient considérés comme une terre inculte, sur laquelle rien ne pouvait pousser. C'était l'opinion générale que l'on avait d'eux. Leur état restait comme quelque chose de très mystérieux pour la science. D'éducation, il n'en était pas question pour eux.

Il fallait tout inventer. Les moyens employés étaient empiriques et se réalisaient à partir de l'observation et de l'intuition, et non depuis un programme d'éducation ou de scolarisation. Cependant, les enseignants tentaient d'utiliser, en l'adaptant, ce qu'ils connaissaient déjà dans l'enseignement ordinaire : la discipline, l'ordre, la propreté et les programmes scolaires habituels.

Quelques rares pédagogues, comme Pestalozzi, essayaient de démontrer le contraire, mais leurs propos restaient très peu répandus dans le public. Auguste Buchet et ses successeurs ont sans cesse montré que les enfants arriérés avaient des ressources que le simple regard ne pouvait pas découvrir, mais qu'il fallait leur donner les moyens et le temps de les mettre en valeur.

En 1840, Édouard Séguin commença à enseigner à des enfants idiots²⁶ incurables à Paris et, deux ans plus tard, il publia *Théorie et pratique de l'éducation des enfants arriérés et idiots*. Il déclara notamment : « L'opinion, malheureusement accréditée, que l'idiotie est incurable, est une opinion fausse. » Sa théorie de l'éducation repose sur l'activité sensorielle et motrice, et l'exercice de la volonté. Auguste Buchet connaissait-il Séguin et ses écrits ? Rien ne permet de l'affirmer.

En tous cas, les références sont beaucoup moins nombreuses que pour les enfants avec un handicap sensoriel, comme par exemple *L'art d'enseigner à parler aux muets*, publié par J.-P. Bonet, en 1620, ou encore *La véritable manière d'instruire les sourds et muets*, par l'abbé de L'Épée, en 1784, avec son invention du langage des signes.

Nous savons qu'Auguste Buchet, dans son enseignement des sourds-muets, avait comme référence le manuel d'enseignement des sourds-muets de M^{me} Gentillet²⁷. Il y a tout lieu de croire qu'il s'est largement inspiré de ce livre et de son expérience auprès des enfants sourds-muets. Ainsi, M^{me} Gentillet déclare que la principale qualité requise est la patience. Nous ne sommes donc pas étonnés de trouver celle-ci comme premier moyen d'enseignement chez Auguste Buchet.

Il est intéressant de citer un passage de cet ouvrage : « *Quand on veut enseigner les sourds-muets, le premier soin que l'on doit avoir, c'est de leur faire observer l'effet du son différent du simple souffle non sonore. Pour cela, je mets la main de l'enfant sur mon gosier et je lui fais sentir la différence qui s'y trouve lorsque je ne fais que disposer l'organe pour prononcer une lettre et lorsque je la prononce en effet. Il perçoit facilement cette différence, le son étant toujours accompagné d'un certain frémissement dans le gosier et d'une sorte de retentissement dans la poitrine que le sourd-muet n'a pas de peine à sentir*²⁸. »

La patience, c'était pour M^{me} Gentillet la principale qualité requise pour l'enseignement des sourds-muets, et Auguste Buchet en avait fait l'expérience pendant 4 ans à Genève. Il avait écrit dans ses notes personnelles : « *La patience s'use en remplissant toujours des pipes par le tuyau.* » Amusante et combien parlante que cette image quand il est question d'enfants handicapés ! Par ailleurs, il déclara : « *L'enseignement demande la pratique et la connaissance et, en outre, les dispositions nécessaires pour attirer le cœur des enfants, car en ayant leur affection, on obtient facilement la clef de leur esprit.* » Ces quelques lignes écrites, alors qu'il était encore à Genève, avaient inspiré la pédagogie qu'il appliqua dans son institution.

Sans aucun doute, l'Espérance fonctionnait à sa création comme une école. Elle fut fondée par des enseignants qui cherchaient à

²⁶ le terme « idiot » a été utilisé par Esquirol en 1838 à partir du mot grec qui signifie « particulier, séparé, spécial ». Voir note n° 20

²⁷ Bonnard E. pasteur in *Monographie d'A. Buchet* (1927), Société des traités religieux de Lausanne

²⁸ op. cité ci dessus.

instruire des enfants retardés et idiots. L'Espérance devai faire face à une difficulté : les enfants accueillis n'avaient pas tous le même niveau ni les mêmes potentialités. Alors il mit en place des classes différentes selon que les enfants étaient scolarisables ou éducatibles sur le plan pratique. Il s'agissait d'adapter l'école aux besoins et aux capacités des enfants.

Auguste Buchet écrivit dans son rapport annuel de 1881 : « *À chacun, il faut un régime particulier pour le connaître et diriger ses faibles facultés vers un but éducatif et pratique... Si notre élève vit couché, asseyons-le, s'il est assis, mettons-le debout, s'il ne mange pas seul, tenons ses doigts pendant le repas, s'il ne regarde pas ni ne parle, encourageons-le par le regard et la parole ; de cette manière, nous réveillerons sa volonté, son esprit et son cœur*²⁹. ». Cette formulation est admirable et mériterait d'être inscrite sur les entrées de bien des écoles, qu'elles soient spécialisées ou non. C'est aussi un acte de foi et d'espérance en l'être humain, même en celui qui est d'aspect le plus démun.

Arrêtons-nous un instant pour savourer ces quelques lignes qui sont celles d'un pédagogue qui conçoit avec ces enfants un enseignement individualisé, « *à chacun un régime particulier pour le connaître* ». Nous pensions, 100 ans après, faire œuvre de pionnier en revendiquant pour les personnes handicapées une action individualisée ! D'abord connaître l'enfant, avec ses richesses et ses faiblesses, et agir auprès de lui selon son état, tenir compte de lui, partir de lui. « *S'il est couché, asseyons-le., [...] diriger ses faibles facultés vers un but éducatif et pratique.* » C'est à dire lui reconnaître des potentialités, et à partir de là lui proposer des attitudes et des apprentissages qui vont servir ses connaissances et sa vie de tous les jours. Auguste Buchet était un véritable éducateur dans le sens *educere*, c'est à dire « diriger vers », comme il l'écrivait. Et son action s'adressait à la globalité de la personne. « *Nous réveillerons sa volonté, son esprit et son cœur.* » Et il le pratiquait. « *Nous avons eu des progrès avec tous ; celle qui en a fait le moins est une jeune fille de seize ans, qui nous est arrivée ne sachant rien faire qu'amuser son monde par des causeries bizarres. On lui a donné chaque jour des leçons de couture en lui menant les doigts ; c'était à parfois à en perdre patience ; cependant elle est parvenue à coudre un peu ; les ourlets sont bien imparfaits, mais nous avons bon espoir. Les leçons d'épellation sont encore plus arides ; après un an, elle sait trois lettres ; aux leçons de tricotage, elle fait et défait toujours le même bas*³⁰. »

L'enseignement était donc individualisé. Par la suite, en raison du grand nombre des résidants, de son hésitation entre maison d'éducation et de soins, l'Espérance eut plus ou moins de peine, selon les années, à respecter ce principe redécouvert dans les années 1980 !

²⁹ RA 1881

³⁰ A. Buchet, RA 1877

Des programmes étaient réservés aux enfants ou jeunes qui pouvaient acquérir des connaissances scolaires parfois avec beaucoup d'aide, de patience et de répétitions.

Pour les « scolarisables », il y avait au programme : l'écriture, souvent avec guidance pour faire les « o » ou les « a », la lecture, le calcul, le dessin (tracer des lignes, des courbes) et les jeux d'observation (par exemple, regarder une gravure et ensuite nommer ce qui a été observé). Pour les travaux pratiques étaient mis à l'honneur, pour les filles, la couture, le tricot, le crochet ou les travaux à l'aiguille (tapisseries). *« Même une jeune fille sans parole a pu apprendre à tricoter, coudre, crocheter et broder. »*

D'autres bénéficiaient d'apprentissage pour la vie pratique de tous les jours.

Ceux qui étaient éducatibles sur le plan pratique apprenaient à devenir plus propres, plus calmes et obéissants. On essayait de *« les sortir de leur apathie en attirant leur attention sur la nature, en faisant traîner la brouette ou balayer la maison »*.

D'autres enfin étaient soignés, apaisés et entourés.

À ceux qui étaient agités, il était proposé des promenades, des exercices pour reposer les nerfs et pour les calmer, beaucoup de mouvements. Les promenades à l'extérieur de l'institution étaient réservées à ceux qui savaient rester en rang !

Pratiquement à tous étaient offerts des exercices de gymnastique et des jeux éducatifs. Le chant tenait une grande place et rassemblait cette petite communauté matin et soir pour un culte, mais aussi en cours de journée autour de l'harmonium ou du piano.

L'école se voulait avant tout une école de vie en même temps qu'un lieu d'apprentissage des connaissances. Alors il fallait donner à ces enfants l'amour, l'affection qui souvent leur avait manqué ou dont ils étaient sevrés du fait de leur placement dans ces lieux d'accueil. Il fallait avant tout les préparer à trouver une place dans cette société qui de plus en plus les marginalisait.

Chaque surveillante veillait à ce que les plus grands aidassent les plus petits ou plus faibles. L'entraide était très développée à l'Espérance. Mais aussi les élèves, petits et grands, aidaient dans la maison (ménage, couture, ramassage du bois, jardin...).

Avec chacun, il était travaillé (inculqué) des notions d'ordre, de propreté et de régularité bienfaisante.

Les grandes filles aidaient au ménage et les grands garçons étaient au jardin ou au bûcher.

« Il nous faut calmer, diriger, deviner avec bonté, sans se lasser, modifiant les méthodes suivant le caractère de chaque enfant », déclara Auguste Buchet

dans le rapport 86-87. Il fallait beaucoup de patience, de persévérance, de répétitions pour arriver à de petits progrès, et il y aurait eu de quoi se décourager. Mais pour Auguste Buchet, « *la prière est ce qui peut seul nous rendre plus capables, plus intelligents dans ce travail souvent ingrat et décourageant*³¹ ».

École de vie : en effet, les objectifs plus lointains étaient de permettre à ces fillettes et jeunes filles de pouvoir trouver un emploi comme aide dans une famille, voire dans leur propre famille. Il fut dès lors important qu'elles pussent se rendre utiles dans les travaux ménagers même simples. Pour les garçons et jeunes gens, il fallait les initier aux travaux d'extérieur et leur assurer ainsi une intégration possible dans le milieu rural environnant (parfois leur propre famille). Il était aussi utile et important qu'ils apprissent la propreté, l'ordre et l'obéissance.

École de vie tout au long de ses 125 ans d'histoire, l'Espérance le resta et en fit une priorité dans son action. Il faut prendre cette expression dans un sens global. Il ne s'agissait pas de limiter cette éducation à des aspects pratiques pour permettre aux personnes accueillies de se faire une place dans la vie mais de donner à ces pauvres vies un sens, notamment en reliant leur existence à la vie en Dieu. Le fondateur faisant partager sa foi et son espérance à ces enfants sur lesquels l'étranger se retourna et vit comme des êtres bizarres « *aux allures gauches et empruntées* ». En 1888, il écrivit : « *Ne méprisons aucun de ces chers "petits" que le Sauveur a tant aimés, entourons-les de notre sympathie, de nos prières, de soins affectueux, et ainsi ils deviendront pour ceux qui s'en occupent un objet d'enseignement, de instruction, de bénédiction même. Car Jésus n'a-t-il pas dit : "qu'un verre d'eau froide donné à l'un de ces petits ne perdrait pas sa récompense"*³² ? »

École de vie, mais école où l'on était confronté à la mort. Ainsi, il est noté que deux enfants sont décédés « *après avoir languì longtemps d'atrophie cérébrale, sans qu'on pût apporter d'autre soulagement à leur état que les soins de l'amitié et de l'affection bien vive que nous leur portions*³³. »

Le message est fort et puissant. Dans son apparence pitoyable et parfois difforme, la vie de ces enfants a un sens, et les richesses qu'ils enferment en eux sont bien plus importantes qu'il n'y paraît. Et finalement cela nous fait ressentir bien plus notre incapacité à les comprendre que leur incapacité à vivre parmi nous.

Que devenaient ces enfants après leur passage à l'Espérance ?

Auguste Buchet écrivit : « *Nous avons eu la joie de voir deux ou trois de nos enfants pouvoir rentrer dans leur famille, afin de suivre des écoles ordinaires*

³¹ RA 1878

³² RA 1888

³³ RA 1888

ou pour aider dans le ménage de leurs parents. C'était, il est vrai, des enfants retardés chez lesquels il y avait encore certaines ressources d'intelligence. »

« Nos leçons ont bien porté quelques petits fruits ; plusieurs de nos élèves sont arrivés à écrire, dessiner, coudre, crocheter, etc. Il est vrai que d'autres n'ont fait que devenir plus propres, un peu plus calmes et obéissants, mais c'est bien quelque chose déjà, si l'on songe à ce qu'ils étaient à leur entrée chez nous... Quant à nos jeunes filles, elles trouvent l'aiguille bien méchante et le fil bien gros pour le trou de l'aiguille... Dirai-je la patience de ma chère sœur avant que ses élèves puissent faire seules le premier point ! mais aussi quel bonheur lorsque ce phénomène se produit³⁴. »

Il fallait permettre à ces fillettes et jeunes filles, à leur sortie de l'école, de trouver un emploi comme aide dans une famille voire dans leur propre famille. Il fut dès lors important qu'elles pussent se rendre utile dans les travaux ménagers même simples. Pour les garçons et jeunes gens, il fallait les initier aux travaux d'extérieur (jardin, bûcher...) et leur assurer ainsi une intégration possible dans le milieu rural environnant (parfois leur propre famille). Il était aussi utile et important qu'ils apprissent la propreté, l'ordre et l'obéissance.

Mais il n'en fut de même pour tous et il évoqua le désir légitime des parents qui soupiraient après le moment où leur enfant parviendrait à s'aider, à se tirer d'affaire si possible. Mais vu le handicap (à l'époque, on disait « vu le mal ») dont ces enfants étaient affectés, les résultats n'arrivaient pas ou se faisaient attendre. Alors, à quoi bon ? À cela, Auguste Buchet répondit : *« En s'efforçant d'orner leur cœur et leur esprit de connaissances, tout en les rendant supportables, nous adoucirons leur existence. »*

Lorsque les garçons étaient grands et que leur développement corporel nécessitait une surveillance particulière, impossible à assurer à l'Espérance, ils étaient obligés de partir. Et, pour certains d'entre eux, les troubles de comportement étaient tels qu'il fallait les diriger vers d'autres institutions.

Cette école était alors connue. En 1881, il y avait 33 élèves qui fréquentent l'Espérance. La maison était tellement remplie que même les vestibules étaient utilisés, et les demandes étaient encore nombreuses. Ils vivaient ensemble, garçons et filles : *« Pour le moment, c'est une grande famille de frères et de sœurs se supportant, s'aimant, s'entraidant, et trouvant de cette manière un excellent moyen de développement³⁵. »* Le fondateur estimait alors que, si son œuvre s'agrandissait, il faudrait envisager de séparer les garçons et les filles, et, pour l'école, prendre d'un côté les enfants scolarisables et, de l'autre, ceux qui ne l'étaient pas.

³⁴ RA 1878

³⁵ RA 1881

d) Le sens de son action

Qu'est ce qui motivait son action, quel sens lui donnait-t-il ?

1. C'était une vocation à laquelle il se sentait appelé dans sa foi chrétienne

Il était chrétien, et un chrétien convaincu. « *Ce que je demande avant tout à Dieu c'est qu'il daigne m'employer à soulager et à consoler les affligés. Cela seul peut me rendre heureux... Ô Dieu, prépare-moi !, l'œuvre est grande à laquelle tu sembles m'appeler, et donne-moi une ardente charité et un vif désir de contribuer à Ta gloire*³⁶. » Soulager ces enfants pas comme les autres en leur enseignant et en les soignant, c'est ce qui pouvait le rendre heureux. Il se sentait appelé à ce service des enfants atteints dans leur santé et dans leur vie et souhaitait ainsi répondre à l'appel de Dieu demandant à chaque homme de « faire le bien ».

Le jour vint où il reçut d'une demoiselle Gaussen de vifs encouragements, ainsi que 100 francs pour l'assurance et le loyer en faveur d'un enfant qu'elle protégeait. Ce fut pour lui un signe manifeste de la volonté de Dieu, qui l'invitait à réaliser cette pensée qui l'habitait depuis l'âge de 17 ans. Il avait alors écrit : « *Les chemins battus ne sont pas pour l'enfant de Dieu.* » Et c'est alors qu'il se lança dans cette réalisation qu'est devenue l'Espérance. Le nom ne fut pas choisi au hasard, car il fallait avoir une foi et un cœur généreux pour partir sur ce chemin, pour faire la trace dans un domaine où presque personne ne s'était aventuré avant lui dans le monde. Il trouva, dans sa foi et la prière, la force de continuer, la force de ne pas se laisser distraire du but qu'il s'était fixé : « *Il faut s'armer de patience, de prières, répétant longtemps les mêmes choses, espérant toujours.* »

En 1878, lorsqu'Auguste Buchet entra dans cette belle maison qu'il avait fait construire pour y poursuivre son œuvre, et ayant quelques dons en peinture, il fit quelques tableaux à même les murs. Ayant peint une croix sur la paroi d'une des salles, il inscrivit, dans la croix même, ce verset : « *Dieu est amour.* »

Il n'est pas étonnant, dès lors, que l'on trouvât bientôt en tête des rapports puis des statuts de l'Espérance : « *Le but de cette institution est de chercher à glorifier Dieu.* »

2. C'était d'être enseignant au service des enfants « déshérités »

Il précisa sa manière à lui de rendre gloire à Dieu « *en venant en aide aux enfants idiots, faibles d'intelligence* » pour leur apporter soins et

³⁶ Bonnard E. pasteur in *Monographie d'A. Buchet* (1927), Société des traités religieux de Lausanne, p. 18

éducation. « *Entourons-les de notre sympathie, de nos prières, de soins affectueux, et ainsi ils deviendront pour ceux qui s'en occupent un objet d'enseignement, de véritable instruction même.* » Tous ceux qui ont eu la possibilité de partager des moments de vie avec des personnes handicapées peuvent comprendre ce qu'exprime là Auguste Buchet. Au contact de ces personnes, nous apprenons bien des choses sur la vie, nous ne faisons pas que donner, mais nous recevons aussi beaucoup.

À cet endroit, je trouve intéressant de citer Pestalozzi (1746-1827) : « *Même le plus misérable est presque capable, dans toutes les conditions, d'arriver à une façon de vivre qui satisfasse tous les besoins de sa condition humaine. Aucune faiblesse physique, ni de l'idiotie à l'état isolé, ne justifie que ces êtres soient privés de leur liberté et soignés dans les hôpitaux ou des prisons. Leur place est dans des maisons d'éducation où l'on rend leur tâche suffisamment facile et adaptée à leur forme et degré d'idiotie*³⁷. »

Juste avant de décéder, le matin du 9 décembre 1888, Auguste Buchet donna ce message à un ami : « *Dis-leur que je m'en vais joyeux.* » Et, vers 11h, il s'endormit avec confiance en son Sauveur³⁸. Comment ne pas rendre hommage, en ce 125^e anniversaire, à cet homme de foi, à cet homme dévoué aux enfants, à cet enseignant et éducateur qui a cru avant bien d'autres aux capacités de ces enfants retardés d'intelligence, qui a su voir en eux des enfants avant leur handicap, des enfants qui avaient besoin d'être soignés, éduqués et aimés et de qui il a reçu au moins autant qu'il a donné. Mais il fallait croire en eux comme lui l'a fait.

Comme il le souhaita, son œuvre se poursuivit avec sa sœur Charlotte, présente à ses côtés depuis le début, avec son épouse et aussi avec un comité organisé par ses amis.

³⁷ JL Korpés in *Handicap mental, notes d'histoire* (1986), éd. EESP

³⁸ Bonnard E. pasteur in *Monographie d'A. Buchet* (1927), Société des traités religieux de Lausanne, p. 31

Chapitre 2

De 1888 à 1922 : la croissance

Il est intéressant de noter que le décès du fondateur n'a pas entraîné, comme dans beaucoup d'œuvres de ce genre, de grands bouleversements. Souvent l'on trouve chez les fondateurs un charisme qui est intransmissible et, eux disparus, leurs œuvres soit disparaissent, soit se transforment profondément en perdant leur élan créateur. Les disciples ne sont pas le maître.

Il en va tout autrement à l'Espérance. Le Fondateur avait clairement fait connaître son désir, à savoir que son œuvre continuât et s'étendît. Craignant sans doute que des charges trop lourdes ne pesassent sur sa sœur et sur sa femme, il avait souhaité qu'un comité fût constitué pour poursuivre ce qu'il avait commencé. Par ailleurs, la famille étant très impliquée dans la vie de l'Espérance, la continuité était assurée dans le même esprit.

Alors, dans la vie quotidienne, l'Espérance recueillait des enfants, les soignait avec sollicitude et tentait de leur donner des habitudes de propreté et de bonne tenue. Elle s'efforçait à développer leur intelligence afin qu'ils fussent capables de se rendre utile dans l'avenir.

En 1888, le Grand Conseil vota la loi sur « L'assistance des pauvres et l'éducation des enfants malheureux et abandonnés ». La loi prévoyait que l'État puisse soutenir des institutions de bienfaisance. Il pouvait encourager au moyen de subsides les institutions privées qui poursuivaient le même but que l'assistance légale (art.14).³⁹

Le développement intellectuel s'appuyait essentiellement sur « *un enseignement intuitif et sur la puissance des impressions...* »⁴⁰. Certes, les références pédagogiques manquaient et il fallait faire appel à son bon sens et à son intuition, guidé par le désir de tout faire pour le développement de ces enfants. Les enseignantes semblaient aussi utiliser tout ce qui parlait aux sens (la puissance des impressions), ce qui n'était pas sans rappeler les méthodes utilisées pour les enfants ayant un déficit sensoriel.

a) Quelques histoires qui font l'histoire

Selon le vœu du fondateur, l'Espérance se constitua en société à partir de 1889 avec, à sa tête, un conseil présidé par H. de Lessert, jusqu'en 1907. Les statuts précisent à l'article 12 que « *l'asile continue à être dirigé d'après les principes du christianisme évangélique dans l'esprit et avec le but de son fondateur : venir en aide aux enfants idiots ou faibles d'intelligence ; pourvoir dans la mesure du possible à leur soulagement et à leur développement* ».

³⁹ Avanzino P. in *Histoires de l'éducation spécialisée*, p.78

⁴⁰ RA 1889

Charlotte Buchet et la veuve du fondateur, Sophie Buchet, poursuivirent l'œuvre entreprise et assurèrent la direction de la maison jusqu'en 1895. M^{me} veuve Buchet partit alors avec les enfants à Genève. Nous ne savons pas bien les raisons de ce départ, il est seulement indiqué qu'elle se rendit auprès de sa famille. Était-ce pour l'éducation des enfants ? Ou pour une autre raison ? Charlotte, sous l'autorité du Conseil d'administration, demeura seule à la direction pour 5 ans.

Ce n'était pas encore, malheureusement, l'école pour tous, car les admissions se faisaient dans la mesure où les familles pouvaient payer la pension demandée. De ce fait, les administrateurs étaient amenés à refuser certains enfants. Cependant, elle ne cessait de rechercher de l'argent pour pouvoir accueillir des enfants dont les familles ne pouvaient pas payer la pension, ou que partiellement.

En 1896, l'Espérance fut invitée par V. Debonneville, chef du département de l'Intérieur, à participer à l'exposition nationale en exposant ce qui se faisait (travaux d'écoliers, travaux manuels et rapports annuels). Ceci fut renouvelé en 1901, et l'Espérance remporta une médaille d'or dont le dessin orna la page de couverture du rapport annuel de 1901 à 1929.

En 1898, la société de l'Espérance acquit toute la propriété pour 83 000 francs, payés moyennant un emprunt.

C'est en 1899, le premier juillet, que, à trente-deux ans, sœur Julie Hofmann fonda Eben-Hézer en entrant dans l'appartement de la rue des Glaciers, en haut du Valentin à Lausanne, avec 2 enfants : Lucien, un petit bossu en traitement avec un corset de plâtre, et Renée, une fillette atteinte d'épilepsie. Sœur Julie arrivait de Paris et était soutenue par un comité formé là-bas. Elle avait déjà essayé de créer, en 1888, une institution pour des enfants incurables mais n'avait pas pu réunir suffisamment d'argent, y avait renoncé et remboursa ceux qui lui avaient fait un prêt.

L'appartement dans lequel elle s'installa avait quatre chambres, mais elle dut rapidement louer deux autres chambres dans le même immeuble car « *le foyer s'agrandit de deux adultes malades, puis d'un pauvre petit de dix-sept mois orphelin et un peu tuberculeux*⁴¹ ». Et puis ce fut un enfant ayant subi des mauvais traitements, et encore d'autres enfants. Les enfants travaillaient le matin, ceux qui le pouvaient assumaient une petite tâche et puis il y avait les leçons. Il y avait douze enfants lors du 1^{er} anniversaire. L'œuvre ne vivait que de la générosité publique. Elle reçut l'autorisation du Conseil d'État de faire des collectes dans le canton et mit fin à sa collaboration avec le comité de Paris pour mettre en place un comité suisse. Sœur Julie

⁴¹ Soeur Julie Hofmann in *Souvenirs*, éd. des Sentiers

dut bientôt chercher un autre lieu d'accueil. Celui-ci se présenta à Montilier, commune de Pully. C'était une villa jumelle dont une partie devait être vendue. Elle s'y installa en décembre 1900 et y accueillit des enfants aveugles et idiots, des hydrocéphales, scrofuleux et épileptiques.

Bethel, 1900, devenu de nos jours le Rocher

« La décision de construire fut prise le 18 janvier 1899. L'architecte était M. Rouge. Les 10 et 11 février suivants, par un soleil radieux, les habitants des trois villages de la paroisse et ceux de Lavigny transportèrent gratuitement les premiers matériaux depuis la gare de Saint-Prex. La pose de la première pierre eut lieu le 1^{er} mai. En novembre, la couverture était achevée. On en profita pour installer un nouveau système de chauffage pour les deux maisons, pour faire un grand séchoir dans l'ancienne chaufferie, pour transformer l'ancienne chambre à lessive en chaufferie, pour établir une nouvelle buanderie, une salle de bains, et installer une citerne de 32 000 litres. Avec le mobilier, l'ensemble de ces travaux coûta 135 000 francs.

Bethel a la forme d'un parallélogramme de 32,80 mètres de long sur 11 mètres de large. À cette surface, nous avons ajouté au nord un avant-corps pour l'escalier et pour le monte-charge, et des galeries contre la petite face à l'ouest. Un vaste préau très abrité s'étend en avant de la façade méridionale. À l'intérieur, les locaux nécessaires furent répartis entre un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages. Au sous-sol se trouvaient une chambre à lessive, une chambre de repassage, deux cabinets de bains et une cave. Le rez-de-chaussée renfermait une cuisine, un réfectoire pour 90 enfants, un plus petit pour le service et une dépense.

À chaque étage se trouvaient deux dortoirs, l'un de 10, l'autre de 14 lits, une chambre de surveillantes située entre deux dortoirs, et une petite chambre pour malades. Des lavabos furent installés dans le couloir desservant les dortoirs, lequel longeait la face nord. (Il faut noter au passage que les troisième et quatrième bâtiments auront la même structure quant aux dortoirs. L'auteur habita quelques mois dans cette chambre de surveillant à Bethesda. Par ailleurs, les lavabos consistaient en un long bac en zinc au-dessus duquel courait un tuyau percé laissant couler l'eau et commandé par la clé carrée du surveillant !). Aux combles, deux grands greniers pouvaient servir d'étendage et une chambre ouvrait ses fenêtres au pignon de la façade sud. Pour plus de sécurité, tous les planchers furent construits en fer et ciment d'après le système de Hennebique. À l'exception de ceux des couloirs, revêtus de dalles en ciment, ils furent recouverts de mosaïque, ce qui facilita l'entretien. Les fenêtres étaient pourvues d'impostes mobiles en vue d'une bonne ventilation.

Les parements des murs, à l'intérieur, ont été revêtus d'un crépissage au mortier, à peindre à l'huile, ce qui est plus avantageux du point de vue hygiénique que le plâtre et le papier. La cérémonie d'inauguration eut lieu, le 19 juillet 1900. Il me paraissait intéressant de donner la description de ce bâtiment car, par la suite, j'en ai vu plusieurs qui lui ressemblaient, tant à l'extérieur qu'à

l'intérieur, que ce soit à Lavigny, à Eben-Hézer à Lausanne, ou au Foyer des aveugles à la route d'Oron. Était-ce le même architecte ?⁴² »

L'Espérance, avec la mise en exploitation de cette extension, connut une courte période de crise qui fut résolue par la nomination de Louis Buchet, venant épauler sa sœur à la direction.

Il est signalé que les 11 et 12 mai 1903 s'est tenue à Lucerne une conférence réunissant des directeurs d'asiles similaires à l'Espérance, qui, elle, n'a pas pu être représentée. À cette occasion, on a constaté que, depuis le début de l'œuvre, l'Espérance a abrité 232 enfants.

C'est cette année-là qu'Amélie Buchet fit un stage pour s'initier à des travaux manuels pour les garçons. Ce fut un événement important pour l'Espérance, car dès ce moment-là, il devint envisageable de garder certains garçons au-delà de leur scolarité.

À signaler que le conseil d'administration décida d'instaurer, dès 1903, une fête annuelle afin de donner plus d'élan au mouvement en faveur des enfants accueillis à l'Espérance, en permettant aux amis de se rendre compte de ce qui s'y faisait. Les premières années, cette fête se déroulait en juillet, août ou septembre. Il est aussi noté que l'espérance a donné l'accueil à 232 enfants depuis sa fondation !

En 1904, on installa des appareils de douche à chaque étage avec eau chaude et eau froide.

Le 31 octobre 1905, le pasteur Charles Subilia déposa devant la Conférence cantonale des pasteurs un rapport préconisant, entre autres, la création d'un « *asile destiné aux malades ne pouvant être admis dans les établissements actuels de bienfaisance et spécialement aux épileptiques* ». Le 23 septembre 1906 fut constituée la Société en faveur des épileptiques par les pasteurs Monnet, Jomini et Subilia. On acheta la propriété des Dalphines à Lavigny, et l'inauguration du premier asile eut lieu le 30 septembre 1907. Il abritait seize pensionnaires mineurs et était dirigé par M^{lle} Dufey.

Par les soins de Paul Buchet, le téléphone fut installé en 1906. Cette même année, « *lors de l'établissement d'un nouveau réservoir communal au-dessus du village, nous avons décidé d'offrir à la commune d'Étoy un subside afin d'obtenir une installation qui assure à l'asile la possibilité de faire arriver l'eau aux combles de l'ancien bâtiment. Nous avons eu lieu de nous féliciter de cette décision : l'eau monte admirablement au réservoir depuis que la commune d'Étoy a fait ses nouvelles installations*⁴³ ».

La Compassion (aujourd'hui le Joran)

Les travaux commencèrent en 1907 sous la direction de M. Rouge, qui était déjà l'architecte de Bethel. Ayant des problèmes de santé, il

⁴² RA 1899, p. 6

⁴³ Procès-verbal du Conseil du 17 octobre 1906

désigna MM. Grenier et de Goumoëns pour lui succéder en 1908. Il fallut acheter des terrains à l'ouest et au nord (pour 9 664 francs). *« Si, contrairement à nos prévisions actuelles, l'asile pour adultes se développait, nous trouverions, sur le terrain que nous possédons aujourd'hui, l'emplacement nécessaire pour une quatrième maison, qui nous permettrait de répartir suivant les sexes les adultes dans deux bâtiments. Les renseignements obtenus nous permettent de dire que cette éventualité est, du reste, improbable⁴⁴. »* Il fallut attendre 28 ans avant que cela ne fût réalisé. Au nord, on y déposa la terre des fondations de la troisième maison. Cette butte de terre, sur laquelle l'État, les communes de Yens et de Saint-Livres avaient fait planter des sapins, est toujours présente en 1997. Le 1^{er} mai 1908 fut posée la première pierre. Parmi les entrepreneurs, on comptait M. Laeser d'Étoy, qui avait déjà été le constructeur de Bethel. Le 29 juin 1909, eut lieu l'inauguration du troisième bâtiment, appelé « Compassion » (aujourd'hui le Joran). Il était destiné aux adultes qui restaient à l'Espérance parce qu'on ne savait où les placer, et aux enfants absolument « indéveloppables ». À la fin de l'année 1909, 41 lits sur les 45 étaient déjà occupés, et l'Espérance comptait 119 résidents. Une nouvelle fois, c'est M^{lle} Amélie Buchet qui, avec 4 membres du personnel, prit les choses en main dans cette nouvelle maison. Il y avait un homme pour surveiller le dortoir des hommes.

En 1911 fut votée une loi sur l'enseignement des enfants arriérés dans le canton de Vaud. Cette loi *« ne donne pas d'indication sur les modalités d'enseignement, ou sur le programme scolaire envisagé... Cette loi est plus un instrument légal pour doter d'un statut une dizaine de classes que la manifestation d'une volonté d'instaurer une pédagogie spécialisée »*, dit Jean-Marie Veya⁴⁵. Dans cette loi, il est fait allusion aux classes pour « faibles d'esprit » dépendant des institutions privées dans lesquelles les enseignants des classes spéciales officielles devraient faire un « stage d'instruction ».

En 1913, l'Espérance fit l'acquisition de 1 350 m² de vignes pour employer les garçons à la culture de la terre. Mis à part la créance à l'égard de M. Paul Buchet, les dettes étaient amorties. Il fut dès lors envisagé la construction d'une quatrième maison pour les hommes, afin de séparer les sexes.

1915 fut une période de guerre. Le problème délicat de l'approvisionnement en charbon et la nécessité de trouver les provisions se présentèrent pour un aussi grand nombre de personnes.

⁴⁴ RA 1907, p. 6

⁴⁵ Veya, JM., thèse « Usages didactiques et enseignement spécialisé dans le canton de Vaud (1865-1950) »

En 1917, M. Payot, agent de la Croix Bleue, vint à l'Espérance avec un gramophone et des projections lumineuses, ce qui émerveilla petits et grands.

La même année eut lieu l'achat au D^r Truthart, pour 20 000 francs, de la maison de la Combe, située 100 mètres au-dessus de l'institution, avec 120 ares de terrain. Cela permit de loger treize des garçons les plus âgés et les plus développés. Ce sont M. et M^{me} Renevier qui s'occupèrent de ces derniers. Avec les pensionnaires, il fut possible de les occuper à la culture maraîchère et à l'élevage de quelques animaux. Il fut fait des travaux pour y adjoindre une porcherie et une basse-cour, mais aussi pour aménager l'atelier de travaux manuels.

C'est en 1918 que nous trouvons le premier exercice déficitaire de l'Espérance, dû au renchérissement et à la crise que traverse le pays.

En 1919, pour être en accord avec l'article 60 et suivants du code civil suisse, l'Espérance opéra un changement de statut et cessa ainsi d'être une société pour devenir une association des bienfaiteurs et amis de l'Espérance, avec une assemblée générale qui adopte et révisé les statuts, nomme le conseil d'administration et approuve les comptes.

En 1920, M. Julien Buchet fit don à l'Espérance d'un champ de 300 perches, contigu à la propriété. Le jardin produisait pour 8 754 francs de denrées grâce à M. Merminod, qui fêta ses 20 ans de service, mais aussi grâce aux pensionnaires adultes qui travaillaient la terre avec M. Renevier.

En 1922, pour le cinquantenaire, le pasteur Raccaud écrivit une petite biographie d'Auguste Buchet. Louis Buchet, quant à lui, écrivit un rapport général sur la fondation de 1872 à 1922. Témoin et acteur de cette fondation, il donna à son écrit une importance particulière, notamment en ce qui concerne le développement de l'asile des points de vue juridique et financier (il avait été caissier et était alors directeur, s'occupant de l'administration). Il y indiquait notamment que le prix de pension annuel était de 600 à 700 francs. Il rappelait que la propriété, qui était alors de 489 ares, s'était constituée au cours des années 1878, 1898, 1910, 1914, 1917, 1920 et 1921 (en 1970, il fut encore acheté une parcelle de 9 263 m²).

Il donna aussi de précieuses indications sur le résultat des 50 années précédentes : l'Espérance avait accueilli, à la date du rapport, 488 enfants et adultes : 360 vaudois, 102 confédérés et 26 étrangers, dont 15 français... *« La plupart, imbéciles ou idiots, restent toujours de pauvres êtres incapables. Seuls les débiles, les retardés d'intelligence peuvent suivre les leçons élémentaires qui leur sont données, seuls ceux-là sont susceptibles d'un rendement social, c'est à dire capables d'exercer une*

profession. » Les enfants capables de développement formaient 40 % de l'ensemble des pensionnaires.

Le cinquantenaire fut fêté le 2 mai 1922, en présence de nombreux membres de la famille Buchet, dont M^{me} Sophie Buchet, la veuve du fondateur, qui décéda l'année suivante... Paul Buchet, fils du fondateur, s'exprima au nom de la famille en constatant que l'esprit de foi qui animait Auguste Buchet, et que l'on pouvait appeler « la tradition de l'Espérance », avait été fidèlement conservé.

L'Espérance comptait alors 160 pensionnaires, soit 81 garçons et 79 filles. Le personnel se composait de 21 personnes, « *nombre peu élevé vu le travail à effectuer* ». La décision fut prise de grouper dans un même bâtiment les pensionnaires par sexe et non plus essentiellement par âge.

Cette même année, la Société de l'Espérance s'affilia au Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance, ainsi qu'à l'Union suisse pour les anormaux.

Le prix de revient de la journée était de 1,66 francs. Il devint 1,38 francs en 1915, puis 1,99 francs en 1917, et 2,33 francs en 1919.

b) Les sorties et les entrées

En 1889, 3 pensionnaires sont sortis et 5 nouveaux sont entrés. « *De ceux qui ont quitté notre maison, l'un est rentré dans sa famille ; les deux autres, rejoints récemment par un troisième, ont été transférés à l'asile de la Force. Arrivés à un certain âge, les garçons atteignent parfois un développement corporel qui exige une surveillance spéciale et des soins que notre institution n'est pas en mesure d'offrir, et qu'ils doivent aller chercher ailleurs. Ce n'est pas sans regret que notre asile doit renoncer à les garder. Le pourra-t-il jamais? Cela dépend de l'avenir et de nos ressources.* »

Que pouvaient-ils voir en 1890 ? Il y avait 34 pensionnaires (à noter que, chaque année, ceux qui s'étaient suffisamment développés quittaient l'asile et étaient remplacés par d'autres : ainsi, en 1890, 6 garçons et 2 filles partirent, 10 garçons et 2 filles arrivèrent). Il est signalé que, cette année-là, deux élèves purent reprendre leur place dans la société : un garçon entra dans un collège pour y suivre l'instruction publique, et une jeune fille fut engagée comme domestique de maison.

Les demandes étaient toujours importantes et, peu à peu, le Conseil d'administration économisa, car chacun pressentit qu'il faudrait bientôt agrandir. En effet, durant les années 1890, le nombre des élèves passa de 38 à 47, dans une maison construite pour 30 !

La convention avec l'État eut comme conséquence d'accélérer ce que l'on avait pressenti depuis un certain temps, à savoir la

nécessité de construire une nouvelle maison. Ce fut donc Bethel, inaugurée le 19 juillet 1900. De 47 personnes accueillies en 1899, la maison passa à 60 personnes en 1900.

À l'Espérance, il y avait ceux qui, après quelques mois ou quelques années, pouvaient retrouver une vie presque semblable à tout le monde, en ayant acquis quelques éléments de connaissance leur permettant de trouver une place dans la vie. Ils retournaient dans leur famille pour aider au travail ou en apprentissage, ou encore intégraient un collège pour y poursuivre leurs études. Ils furent chaque année plusieurs à suivre ce chemin. Jusqu'à la fin des années 1890, ces départs représentèrent entre un quart et un tiers de la population de l'Espérance.

Quelques témoignages : *« Je me fais un devoir, écrivit une mère, le 11 juin 1899, de vous donner des nouvelles de ma fille Th. que vous avez eue pendant quatre ans dans votre utile établissement. Sa santé continue à être bonne et nous sommes charmés des progrès acquis. Elle a beaucoup gagné et nous ne pouvons que vous remercier des bons soins maternels que vous lui avez prodigués pour son développement physique et intellectuel... »*. Et encore : *« Je vais vous donner des nouvelles d'A. ; sa santé s'est bien remise et il est devenu un bon petit garçon pieux. Ce qu'il sait est vraiment l'œuvre de votre patience. C'est donc à vous, chère mademoiselle, que le pauvre petit doit le peu de jouissances qu'il goûte en ce monde, celles de pouvoir exprimer ses besoins, de traduire un peu ses impressions et de vivre de notre vie de famille. Je vois bon nombre de déshérités sous le rapport de l'intelligence ne pas jouir de ces mêmes avantages. Merci encore de toute la peine que vous avez eue pour A. »*⁴⁶

C'était des enfants retardés, des enfants épileptiques et des enfants sourds-muets. Mais ces deux dernières catégories d'enfants devenaient tout à fait minoritaires.

L'Espérance accueillait toujours exclusivement des enfants ou adolescents, ceux placés par l'État de Vaud moyennant une pension de 2 francs par jour (depuis 1898), des jeunes placés par leur famille qui payaient elles-mêmes leur pension, mais aussi des enfants dont la pension était payée par des dons.

En 1897, il fut écrit dans le rapport annuel : *« Le besoin d'un asile spécial pour épileptiques, malades que nous ne pouvons pas recevoir, continue à se faire cruellement sentir »*⁴⁷. En ce qui concerne les épileptiques, certains trouvaient des places à Lancy, à Zurich ou à la Force et, en désespoir de cause, étaient dirigés vers l'asile du Bois de Cery, qui n'était pourtant pas non plus fait pour eux. Le même langage était encore tenu en 1902. L'institution de Lavigny n'ouvrit ses portes qu'en 1906.

⁴⁶ RA 1899

⁴⁷ séance du Grand Conseil du 16 mai 1902

Malgré l'ouverture d'asiles similaires à ceux d'Étoy ou de Lavigny dans certains cantons, les demandes continuaient d'affluer et les personnes devaient attendre parfois longtemps qu'une place se libère. À l'Espérance, la demande continua de dépasser l'offre⁴⁸.

En 1914, 11 pensionnaires sortirent au cours de l'année. « *Le canton de Genève nous en a repris plusieurs pour les internier à Bel Air, en attendant la création d'un asile analogue au nôtre et affecté spécialement aux ressortissants genevois.* » En fait, il fallut attendre 1980 et la création des EPSE à Collonge-Bellerive pour que cela se réalise, et qu'enfin les personnes handicapées mentales puissent sortir de l'hôpital psychiatrique de Bel Air !

Pour quel motif se produisent les sorties ? s'interrogeait le rédacteur du rapport annuel 1917 : « *Quelquefois, un état qui s'aggrave nécessite le transfert dans une maison spéciale, l'asile de Lavigny ou de Cery ; quelquefois les pensionnaires sont rendus à leur famille, le séjour dans nos maisons les ayant en quelque mesure calmés et disciplinés ; quelquefois le pensionnaire lui-même ou ses parents éprouvent le désir de faire un essai de vie au dehors. Ceux qui à Étoy accomplissent un travail utile ne pourraient-ils pas gagner tout ou partie de leur vie ? Bien souvent l'expérience prouve que l'atmosphère de l'asile est la seule qui convienne ; en dehors de la maison préparée pour eux, ces pauvres êtres souffrent et font souffrir.* »

c) Des classes à niveau

« *Ce qu'il faudrait avant tout, serait de séparer sinon les sexes, du moins les élèves incurables de ceux dont on peut espérer une amélioration ou une guérison*⁴⁹. » Il y avait 28 élèves en 1889, et 32 en 1890 (14 garçons et 18 filles ; 27 de nationalité suisse et 5 étrangers).

La nécessité de former deux groupes de classe en fonction du niveau intellectuel était réelle. Comme l'écrivait Louis Buchet, en 1921, l'Espérance était un hospice-école, « *un hospice où les idiots apprennent à marcher, à manger et à faire des petits travaux, où ils sont soignés, éduqués et aimés. Une école où les plus développables reçoivent l'enseignement susceptible d'améliorer leur état et de les rendre à la société* ».

d) Les rapports avec l'État

Le Conseil d'État du canton de Vaud reconnut l'Espérance comme personne morale par arrêté du 17 avril 1894. Elle était de plus en plus connue et on venait la visiter fréquemment pour connaître ce

⁴⁸ RA 1910

⁴⁹ RA 1889

qui s'y faisait. Les témoignages de reconnaissance étaient nombreux⁵⁰.

Comme le souhaitait son fondateur, l'Espérance, à cette période, ne voulait pas faire appel à l'État pour soutenir son action. Mais, le 1^{er} novembre 1898, l'État étant sollicité pour créer un asile cantonal pour enfants retardés et idiots, il conclut une première convention avec l'asile de l'Espérance. Celle-ci, tout en gardant ses statuts, s'engage à recevoir les enfants de parents indigents qui demandaient le secours de l'État, moyennant une pension journalière de 2 francs (c'était les élèves pour lesquels l'État aurait dû créer un asile, notamment les enfants pauvres⁵¹). L'Espérance n'était pas subventionnée par l'État, mais ce dernier assurait la pension de 12 enfants de 6 à 16 ans.

Cela ne résolvait pas toutes les situations des familles, car certaines n'étaient pas assez pauvres pour bénéficier de l'aide de l'État, et trop pauvres pour payer la pension liée au placement.

La deuxième convention avec l'État fut établie en 1903, suite à la motion déposée au Grand Conseil par John Landry, membre du conseil d'administration de l'Espérance et député, en 1902 : « *Le Conseil d'État est invité à pourvoir aux soins à donner aux épileptiques et aux idiots adultes.* » Le Conseil d'État demanda alors à l'Espérance d'étendre son œuvre et de l'ouvrir aux adultes.

« *L'État a cinquante-et-un pensionnaires à l'Espérance [en 1904]. Le chiffre de cinquante que nous nous étions engagés à recevoir et qui, pensait-on, ne serait atteint que dans quelques années, est déjà dépassé. Nos rapports avec le Département de l'intérieur du canton de Vaud, services de secours publics, aussi bien qu'avec l'Hospice général de Genève, ont toujours été empreints de la plus entière cordialité*⁵². »

L'État accorda libéralement un subside de 20 000 francs versés en 5 annuités à l'Espérance.

En 1913, la convention avec l'État de Vaud fut renouvelée pour 10 ans à compter du 1^{er} janvier 1914.

Pour la première fois, en 1914, l'Espérance avait remboursé l'entier de sa dette, en particulier la créance qu'elle avait à l'égard de Paul Buchet.

En 1915, le Conseil d'État accepta l'augmentation de la pension qu'il payait pour les indigents vaudois. Celle-ci passa de 2 francs (depuis 1898) à 2,25 francs. Mais, en 1922, la situation s'étant améliorée, la pension payée par l'État fut remise à 2 francs.

e) Les adultes retardés ou idiots restant à l'Espérance

⁵⁰ RA 1897 ou 1899

⁵¹ Feuille des avis officiels du 2 décembre 1898

⁵² RA 1904

Il faut dire qu'il y avait quelques adultes femmes qui, n'ayant pas pu être réinsérées dans la société, étaient restées à l'Espérance en rendant sans doute certains services à l'égard des plus jeunes. On signala par exemple le décès de Pauline à 50 ans, après 24 ans de séjour à l'Espérance où, pendant quelques années, elle « *vouait tous ses soins à l'entretien de quelques chambres avant de se rabattre sur les travaux d'aiguille en raison de son infirmité... Dans ces dernières années, elle avait été contrainte de renoncer à toute activité*⁵³ ».

Mais, pour ce qui était des adultes, il n'y avait toujours pas de solution : « *À partir de 16 ans, parfois 17 ans, nos élèves qui ont appris tout ce qu'on peut espérer les voir acquérir doivent faire place à d'autres...*⁵⁴ »

L'Espérance ne savait pas comment résoudre ce problème qui semblait devenir important pour elle, même après la construction de Bethel, réalisée en 1900 pour répondre principalement à la convention qu'elle avait signée avec l'État de Vaud. Pour l'heure, c'était un constat d'impuissance et de regrets que ceux qui étaient renvoyés dans leur famille « *oublient ce qu'ils ont appris, croupissent dans quelque coin et sont une cause de trouble, parfois de scandale pour leur entourage*⁵⁵ ».

Les jeunes qui, en raison de leur retard intellectuel trop important et /ou de leurs troubles de comportement, ou de leurs handicaps, restaient à l'Espérance au-delà de l'âge scolaire étaient de plus en plus nombreux. Le 16 mai 1902, le député Chenaux présenta un rapport dans lequel il déclara : « *Il y a une lacune à combler ; car il est absolument nécessaire de placer ces malades (épileptiques et idiots adultes) dans des établissements spéciaux, et notre commission estime que l'étude de cette question ne peut plus être différée. L'établissement à créer sera-t-il indépendant des institutions philanthropiques que nous possédons déjà ? Sera-t-il cantonal ou intercantonal ? L'État se reposera-t-il de ce soin sur l'initiative privée, quitte à ce qu'il accorde son appui matériel ? Nous ne savons ; le Conseil d'État est mieux que nous à même d'élucider ces différents points*⁵⁶. » Pour faire face à ce besoin de places, le canton de Vaud décida de s'appuyer sur l'Espérance.

En 1909, le bâtiment de la Compassion, nouvellement construit, servait à décharger les classes des adultes qui s'y trouvaient parce qu'on ne savait pas où les mettre, ainsi que des enfants indéveloppables. On accueillit aussi des adultes venus du dehors mais en nombre restreint. « *Il convient que la "compassion" soit avant tout l'asile des pensionnaires de l'Espérance ayant achevé leur développement, mais incapables cependant de reprendre une place dans la société. Les idiots adultes*

⁵³ RA 1896

⁵⁴ RA 1902

⁵⁵ RA 1902

⁵⁶ RA 1902, p. 4

venus du dehors, surtout lorsqu'il s'agit de ceux du sexe masculin, sont souvent extrêmement difficiles à discipliner et risquent d'amener avec eux des inconvénients de diverses natures. »

En 1914, le nombre des pensionnaires ayant dépassé l'âge de la scolarité dépassa le nombre des enfants. On comptait, en effet, 86 pensionnaires sur 139 qui avaient dépassé l'âge de 16 ans. Ce fut un tournant dans l'histoire de l'Espérance, qui avait toujours compté plus d'enfants que d'adultes.

En achetant la petite propriété à 100 mètres de l'institution, en 1917, l'institution entrevit la possibilité d'en occuper quelques uns aux travaux de la terre, mais aussi de *« faire sortir de nos autres asiles les éléments qui nous donnent parfois de la peine et du souci, au point de vue moralité, par exemple⁵⁷ »*.

6. Le nombre de résidants augmente... les adultes sont de plus en plus nombreux

En 1900, il y avait 60 résidants, soit 29 garçons et 31 filles ; seulement 30 d'entre eux étaient placés par l'État de Vaud et l'Hospice de Genève. Le personnel se composait alors de 12 employés avec Charlotte et Louis Buchet. En 1902, il y avait 78 résidants (32 garçons et 46 filles). Le nombre plus important de filles était sans doute lié au fait qu'il était plus facile de garder les grandes filles qui pouvaient aider au ménage, à la surveillance des plus petits et, comme il fut écrit dans un rapport annuel, elles *« posaient moins de problèmes que les garçons devenus adultes »*. Les résidants furent bientôt 86 en 1906, avec comme personnel un jardinier, 10 employés et la direction.

L'Espérance craignait de perdre son caractère familial en s'agrandissant. Elle aurait souhaité que d'autres œuvres prennent le relais. Mais, devant l'abondance des demandes et la surpopulation de ses deux maisons, elle envisagea de construire. Sa situation financière était saine. Depuis 2 ou 3 ans, le Conseil d'administration envisageait un troisième bâtiment. Ce serait la Compassion (aujourd'hui le Joran).

En 1910, la demande dépassa l'offre : il y avait 56 demandes ! 21 admissions furent réalisées et, au 31 décembre 1910, l'Espérance accueillait 128 résidants : 67 garçons, 61 filles (44 d'entre eux étaient adultes), répartis en 80 résidants à l'Espérance et à Bethel, et 48 à la Compassion. À la même époque, on comptait 600 résidants à la Force, en France. Au 31 décembre 1911, il y avait

⁵⁷ RA 1917, p. 5

131 pensionnaires, dont 93 étaient placés par l'État de Vaud, 10 par l'État de Genève et 28 par leurs parents, protecteurs ou communes. En 1913, sur 56 demandes d'admission, seules 9 personnes purent être accueillies !

Faut-il alors construire une quatrième maison pour répondre à la demande ?

Le Conseil d'administration se posa des questions importantes : *« Où trouver le personnel si spécial qui sera nécessaire ? N'y aura-t-il pas là, pour la direction, un surcroît de fatigue et de responsabilités qui dépasse ce que nous sommes en droit de réclamer ? Si les cantons voisins se mettent à créer des établissements analogues, sommes-nous assurés de pouvoir toujours occuper utilement la place disponible ? Notre asile, en s'accroissant dans une si forte proportion, ne risque-t-il pas de perdre le caractère familial qui a été jusqu'ici son signe distinctif ?... Tous nos efforts tendront à conserver à nos asiles leur organisation familiale, afin qu'ils soient réellement pour ceux qui y travaillent et pour ceux qui y reçoivent des soins un home, un foyer où l'on s'épanouit en paix⁵⁸. »*

Au 31 décembre 1914, on comptait 139 résidants : 117 sont vaudois, 6 genevois, 6 neuchâtelois, 3 bernois, 1 argovien, 1 tessinois. De plus, il y a 5 étrangers (4 Français et 1 Anglais). Cela faisait déjà fort longtemps que l'Espérance accueillait des enfants étrangers, il y en avait déjà 5 en 1889.

En 1922, pour ses 50 ans, l'Espérance comptait 160 pensionnaires, soit 81 garçons et 79 filles.

f) La pénurie pendant la guerre 14-18

Il fallait faire face au renchérissement du pain, du lait, de la viande et du combustible. On trouvait difficilement des pommes de terre, qu'il fallait faire venir d'Allemagne. On diminua la consommation de viande, de pain, on diminua le chauffage. *« Impossible de faire comprendre à beaucoup de nos garçons les avantages de la carte (de pain pour le rationnement), une seule préoccupation les agite : ils ont faim et ils ne comprennent pas pourquoi on s'obstine à leur donner moins de pain qu'autrefois. »*

Et puis, il y avait le domaine qui apportait sa contribution au ménage. Il fut comptabilisé une recette de 7 843 francs, soit 6 % des recettes globales ! Cependant, pour ces années-là, il fut impossible de maintenir les comptes équilibrés.

⁵⁸ RA 1913

Chapitre 3

De 1923 à 1972 : la continuité

a) Notes d'histoire

Le rapport de 1921 souligne la modification de la population de l'Espérance : « *L'expérience nous montre que, à part de rares exceptions, nos enfants ne s'adaptent que difficilement à la vie de la société. Leur milieu naturel, celui où ils ont le plus de chances de vivre heureux et préservés, c'est donc l'asile, où ils peuvent rester aussi longtemps que nécessaire.* » En 1926, il est noté : « *Suite à l'ouverture dans les villes de classes spéciales et d'autres maisons, on nous envoie, en général, les moins aptes à se développer intellectuellement.* » Alors l'institution devra mettre en place des prestations qui correspondent à cette nouvelle population adulte : davantage d'ateliers.

La population adulte augmente tout d'abord modérément puis de manière importante après la construction de la Compassion (troisième bâtiment), en 1909. Peu à peu, les mineurs, qui représentaient jusqu'à cette date la quasi-totalité des résidants de l'Espérance, vont devenir minoritaires tout en restant un nombre assez important. En 1961, il reste soixante-et-un jeunes sur deux cent dix pensionnaires, et ils ne sont plus que le 17 % de la population de l'Espérance en 1971.

1923, c'est l'année où a été promulguée la déclaration des droits de l'enfant. Nous y reviendrons dans le chapitre consacré au sens donné à l'action.

À la ferme, M. Anne a remplacé M. Renevier. Il a été procédé à des réparations à l'intérieur de La Combe, qui est vraiment petite pour y loger quinze pensionnaires, le responsable et sa famille. Par ailleurs, on a acquis le terrain qui séparait La Combe et la Sapinière : deux cent soixante-quinze perches, il y sera planté des pommes de terre.

Il y a toujours, dans une grande maison, quelques réparations à effectuer : ainsi, on a dû changer le réservoir d'eau du plus ancien bâtiment et réparer la machine à laver, et enfin poser une lampe électrique pour éclairer le sentier qui rejoint la grande route. En effet, le public vient volontiers à l'Espérance pour des réunions religieuses ou philanthropiques.

Le 23 avril, M. Savart, chef de service à l'instruction publique, vient en visite, accompagné des inspecteurs des écoles. Chaque année, la commission de gestion de l'instruction publique vient visiter l'Espérance.

1925 est l'année de l'électrification de la ligne Lausanne-Genève.

1926, c'est l'année où Louis Buchet, frère du fondateur, se retire de la direction administrative, après avoir dirigé et administré la Fondation aux côtés de sa sœur depuis 1900. Il entre au Conseil

d'administration une nouvelle fois. Charlotte, toujours vaillante et dévouée, reste, mais le Comité choisit M. Vuilleumier-Buchet pour la seconder, dès le 1^{er} janvier 1927. Celui-ci est marié avec Marthe Buchet, nièce de M^{lle} Buchet ; il était entré à l'Espérance en 1909.

C'est aussi la visite de M^{lle} Descœuvre, professeur à l'Institut Rousseau à Genève, qui vient expérimenter ses méthodes d'enseignement aux anormaux.

Depuis 1917, on élève des porcs et des volailles, mais, en 1927, on fait construire une porcherie et une basse-cour pour les regrouper.

D'autres œuvres en faveur des enfants simplement retardés se mettent en place : « *Peut-être n'aura-t-on plus, à l'asile d'Étoy, que des cas d'idiotie ; le travail en sera simplifié, il n'en sera pas allégé.* » Depuis 1928, l'asile rural vaudois d'Échichens (devenu depuis l'école Pestalozzi), accueille des enfants retardés mentaux, et les plus handicapés sont destinés à l'Espérance. « *Dans le canton de Vaud, les idiots et les imbéciles peuvent être hospitalisés à Étoy. Grâce au dévouement admirable de la famille Buchet, les asiles de l'Espérance rendent des services dont on n'exagérera jamais l'importance.* » Ainsi s'exprimait M. Savary, chef de service au Département de l'Instruction publique et des cultes, et nouveau président de l'association de l'asile rural vaudois à Échichens⁵⁹. Ainsi, on définit que les idiots iraient à Étoy, les épileptiques à Lavigny et les retardés à Échichens. On signale l'ouverture de l'asile de la Mothe près de Vugelles, en 1922, et l'on s'interroge alors sur le fait qu'il y a moins de demandes d'admission pour les filles que pour les garçons. Le désir d'équilibrer les secteurs filles-garçons se fait sentir.

En 1928, on refait l'une des terrasses, on peint fenêtres et contrevents, on remet en état la toiture du deuxième bâtiment. Mais, surtout, on achète un réfrigérateur pour mettre au frais la grande provision de lait. Et pour parer à la pénurie de fruits et diminuer les coûts, on plante pommiers et poiriers.

M. Secrétan signale le décès d'une des plus anciennes pensionnaires Jenny G. arrivée à l'Espérance à vingt-quatre ans, le 11 novembre 1885. Elle se rappelait et chantait les cantiques appris par M. Auguste.

Louis Buchet

Le 1^{er} mars 1929, Louis Buchet décède. Il était né en 1846. Il était dévoué à son village et avait été député au Grand Conseil pendant de nombreuses années. À ce titre, il avait pris une part active à la prise en charge par le canton des personnes retardées ou idiotes, enfants et adultes.

⁵⁹ Avanzino P. in *Histoires de l'éducation spécialisée*, éd. cahiers de l'EESP, p. 144

Il laisse à l'Espérance un héritage important comme administrateur, mais aussi comme celui qui a poursuivi avec sa sœur l'œuvre entreprise par leur frère. *« Il s'occupait de l'administration, des admissions, de la correspondance avec le département de l'Intérieur, avec les établissements financiers, les autorités cantonales ou communales, et avec les parents de nos pensionnaires⁶⁰. »* Il fut de l'équipe de base, avec le pasteur Vionnet d'Étoy et M. Fatio de Genève, pour mettre en place le comité qui prendrait la relève d'Auguste Buchet, décédé en 1888. Il entre au Conseil d'administration en 1895 et y restera jusqu'en 1900, année où il devient directeur-caissier, jusqu'en 1926. Il redevient alors membre du Conseil jusqu'à son décès. Le pasteur Secrétan lui rend hommage dans le rapport annuel de 1929 : *« Pour assurer une croissance qui se fit sans secousse, sans appel au public, par un développement en quelque sorte normal, il fallut la sagesse et la supériorité d'esprit de celui auquel nous rendons ici l'hommage le plus convaincu. Ses talents d'administrateur, ses relations comme membre du Grand Conseil avec les autorités de notre pays, la considération avec laquelle il était écouté lui permirent de faire passer notre asile du rang d'établissement relativement modeste à celui d'institution qui a gardé son autonomie, et qui est une des plus appréciées parmi nos "œuvres" nationales. »*

Il avait été actif dans la mise en place d'un fond de prévoyance pour les employés de l'Espérance et pour le relèvement de leur modeste traitement.

Il fut l'un des acteurs de la mise sur pied de la convention avec l'État de Vaud, qui valut à l'Espérance d'être reconnue d'utilité publique, tout en gardant son indépendance vis à vis de l'État et son caractère privé. *« La sagesse s'unissait chez lui à l'esprit d'initiative et à la charité. Le désir d'apaiser les souffrances des enfants déshérités, la volonté de mettre l'asile à la hauteur des besoins actuels, la conviction d'être fidèle aux intentions de son frère Auguste, bien plus, d'obéir à la volonté de Dieu, lui permettaient de repousser toute hésitation dans cette marche en avant »,* dit le pasteur G. Secrétan, rédacteur du rapport annuel 1929. Le témoignage d'Anna parlant de lui en dira bien plus que tout panégyrique : *« Chaque jour, le directeur [Louis Buchet] venait nous rendre visite et, lorsque je le voyais, j'accourais à lui, en lui disant "adieu papa Louis". Il me portait, quelquefois, il me promenait ainsi que sa sœur [Charlotte], on allait jusqu'à la Combarx ou au verger. C'était pour moi comme un père et une mère. Nous appelions la directrice "la maman Buchet", toute la maisonnée l'appelait ainsi⁶¹. »*

Le rapport de 1929 signale une intéressante conférence donnée par le pasteur Marion sur les asiles de la Force, et confirme les liens

⁶⁰ RA 1928-29

⁶¹ VINCENT Anna in *Journal de ma vie* (1997),manuscrit, p. 3

existants entre l'Espérance et ceux-ci, qui lui ont souvent servi de modèle.

Les peintures réalisées par Auguste Buchet ont disparu cette année-là, car les murs ont été revernés.

En 1930, Paul Buchet, fils du fondateur, devient président du conseil d'administration.

L'Espérance adopte la comptabilité américaine, achète une machine à écrire et prend un compte de chèques.

1931 sera une année d'expansion, il ne s'agit pas d'agrandir mais de décongestionner la maison. On aménage un appartement dans les combles de Bethel pour le directeur M. Vuilleumier, mais surtout on construit au nord-est de Bethel une annexe où l'on trouve, au rez-de-chaussée, une chambre mortuaire, une salle de pansements et une salle de provisions et, au premier étage, trois chambres destinées aux malades.

Louise D., entrée à l'Espérance en 1879 à l'âge de vingt ans, décède le 11 décembre à l'âge de soixante-douze ans, après plus de cinquante ans de vie à l'Espérance : *« Elle ne fut pas inactive, notre Louise, malgré son apparence pâlotte et sa démarche hésitante. Il serait intéressant de faire le compte de tous les draps qu'elle a raccommodés point à point pendant sa longue vie, et toujours sans lunettes. Cependant, fallait-il que le trou ne fût pas trop grand et qu'on n'employât pas trop de toile ! Dans la maison et dans le cœur de tous, elle laisse un vide réel⁶². »*

En cette année 1931, M. Imhof, chef des travaux manuels, épouse M^{lle} Blandenier : ce mariage sera célébré à l'Espérance, et certains résidents, aujourd'hui décédés, m'ont parlé de cet événement qui leur avait laissé un agréable souvenir.

On élabore déjà des plans pour la construction d'un quatrième bâtiment. Selon les propos de Roger de Lessert, membre du Conseil d'administration de l'Espérance, et syndic de Buchillon, il s'agit *« moins d'augmenter le nombre de pensionnaires que de les répartir d'une manière plus judicieuse, par sexes et par degré d'infirmité, de loger enfin les hommes qui habitent actuellement la Combaç... Le quatrième bâtiment comprendrait, outre des dortoirs de six à huit lits, une grande salle pouvant servir de salle de gymnastique ou de réunions, un ou deux appartements pour le personnel et éventuellement une infirmerie⁶³ »*. On envisage de construire également une buanderie et un séchoir.

En 1932 sera accueillie une fillette de trois ans et demi, la plus jeune des enfants ayant été admise à l'Espérance, l'âge réglementaire étant, semble-t-il, sept ans.

Cette même année, les terrasses ont été passées au colas (goudron) pour supprimer la poussière, et l'on a encore acheté un peu de

⁶² RA 1931, p. 6

⁶³ RA 1931

terrain. M. Gonin, architecte, établit les plans d'une buanderie et d'un séchoir.

Dans son rapport de 1933, le pasteur Gustave Colomb décrit l'Espérance comme le royaume des contrastes :

- à l'origine une simple maison rustique, aujourd'hui un complexe de trois et bientôt quatre édifices de vastes dimensions ;
- six pensionnaires et maintenant plus de cent cinquante ;
- au départ, un frère et une sœur, et à présent vingt-cinq employés ;
- entre la désolante accumulation de misères physiques et l'atmosphère réconfortante, *« on s'attend à un spectacle déprimant et l'on sort réconforté. Pour quelques visages fermés, comme emprisonnés dans un rêve hallucinant, combien en revanche j'ai surpris des visages épanouis dans un sourire... »* ;
- *« contraste enfin entre deux puissances à l'œuvre dans nos maisons, dressées l'une contre l'autre dans un conflit émouvant et acharné, puissance de destruction et puissance de restauration⁶⁴. »*

Cette même année, c'est l'entrée du mazout à l'Espérance et, pour lui ou grâce à lui, on installe le chauffage central, un service d'eau chaude, et on alimente la buanderie. Il y a aussi un adoucisseur d'eau.

Il est relevé, en 1933, le décès d'Auguste Magnollay, syndic d'Étoy et député pendant de nombreuses années. Entré au Conseil d'administration en 1900, il y resta pendant trente-et-un ans. Il fut membre du Comité exécutif pendant quatre ans. L'Espérance occupa une grande place dans ses pensées. Son fils Ernest entra à sa suite au Conseil en 1932, il y siégera jusqu'en 1968 malgré sa charge de syndic de 1938 à 1957. En 1997, cette famille d'Étoy est encore représentée par deux de ses membres, un au Conseil de fondation et l'autre au Comité de la Fondation, non par tradition, mais par un réel engagement au service des Personnes handicapées.

Il serait intéressant de faire la liste de toutes les personnes qui se sont dévouées ainsi pendant de nombreuses années à la fondation, que ce soit dans les organes de la fondation ou par leurs visites aux pensionnaires, ou encore par leurs dons indispensables à la survie de cette œuvre. Cette liste occuperait plusieurs pages et sans doute ne serait-elle pas exhaustive. Nous en étudierons cependant quelques aspects dans un chapitre de cette brochure.

Bethesda

En 1934 est constitué un fonds de réserve « Auguste Buchet », destiné à assurer l'avenir et le développement de l'œuvre. Commencé en 1934 (pose de la première pierre le 10 août 1934), le

⁶⁴ RA 1933

quatrième bâtiment construit par l'entreprise Gaggio sous la direction de M. Gonin, architecte à Lausanne, a été inauguré le 29 août 1935 en présence du D^r Warnery, président du Grand Conseil, dont le père avait été membre du Conseil de l'Espérance pendant quelques années, et de M. H. Giriens, syndic d'Étoy.

Ce bâtiment, projeté depuis 1913, a été construit afin de procurer quelques lits supplémentaires. Il répond ainsi aux demandes d'admissions toujours nombreuses, et fournit, à ceux des pensionnaires qui vivent à la ferme de la Combaz, un logement plus approprié à leurs besoins. Au rez-de-chaussée, il y aura la place pour un vaste atelier et pour le logement d'un employé. La cuisine pour les deux maisons se fera à la Compassion et elle se fera à l'électricité, fournie par la société d'Aubonne et moins onéreuse que les combustibles précédemment employés. On trouvera, également à la Compassion, les réfectoires (à cette époque, la cuisine des femmes était séparée de celle des hommes).

Cette quatrième maison s'appellera Bethesda. « *Les bâtiments 3 et 4 sont réservés aux hommes* », dit le pasteur Raccaud en 1935. La maison est prévue pour accueillir cinquante pensionnaires. C'est M. Imhof qui assume la responsabilité du quatrième bâtiment, aidé par un élève du diaconat masculin.

De nombreux pasteurs s'intéresseront à l'Espérance et se dévoueront pour la faire connaître et l'animer. C'est un acte de foi et d'amour des enfants handicapés d'Auguste Buchet qui est à l'origine de l'Espérance. C'est dans la foi que chacun puisait les ressources nécessaires pour faire face à la difficulté de la tâche. Les ressources : plein de confiance dans le secours de Dieu, le directeur les attend des nombreux amis et bienfaiteurs de son œuvre. C'est aussi l'action conjuguée de M. Fatio, de L. Buchet et du pasteur Paul Vionnet qui fait naître le comité qui assurera la poursuite des buts de la fondation. Les pasteurs Laufer, J. Raccaud, G. Secretan, Deytard, G. Colomb, F. Weber, Rœhrich, de Haller, F. Ferrier, Armand de Mestral, Th. Naville, E. Roland, H. Vermeil, L. Zimmer, A. Bonnard, P. Chappuis, G. Vittoz, V. Bridel, M. Schauenberg, E. Pache, O. Vuille, S. Amsler, E. de Tscharnier, M. Grandjean et, par la suite, tous les pasteurs d'Étoy furent sollicités pour être membres du Conseil.

1935, le 17 février : c'est la date de première réception dans la nouvelle grande salle d'Étoy, destinée à faciliter l'épanouissement de la vie sociale, artistique et littéraire du village.

L'Espérance met à la retraite M. Merminod, employé au jardin depuis trente-quatre ans au service de l'institution, en raison de ses

forces qui déclinent à près de soixante-dix ans. C'est M. Annen qui est désormais responsable des cultures.

Au 31 décembre 1936, il y avait cent soixante-six résidants et, sur vingt-deux demandes, il a été possible d'accueillir quinze nouvelles personnes. Le personnel est composé de vingt-deux femmes et de cinq hommes.

C'est aussi la première sortie en dehors de l'Espérance, une promenade à Morges pour les aînés et pour les plus développés, un voyage en autocar le long du pied du Jura, en passant par Burtigny, Sain-Cergue et Nyon : « *Ils étaient émerveillés de voir le bord du lac, la campagne, la circulation des autos, tant de choses qu'ils n'ont pas l'occasion de voir et dont ils n'ont même pas l'idée*⁶⁵. » Comme cela avait été fait pour les deux autres bâtiments, on goudronna la terrasse de Bethesda.

Charlotte Buchet

Charlotte Buchet décède le 19 février 1939 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après soixante-sept années de consécration à l'œuvre de l'Espérance. « *Ce qu'elle en a recueilli, des misères, cette pauvre maman* », dira un pensionnaire. Un autre demanda : « *Qui est-ce qui nous aimera, désormais ?* » Elle représentait la continuité, celle qui était là depuis le premier jour, l'inspiratrice de l'esprit de famille qui avait prévalu à l'Espérance depuis sa fondation et malgré l'agrandissement.

Appelée avec affection « maman Buchet » par bien des pensionnaires, M^{lle} Charlotte Buchet a été de la vie de l'Espérance dès les premiers jours aux côtés de son frère. Née en 1855, elle fait ses études d'institutrice, et c'est à ce titre qu'elle vient seconder son frère.

Lorsqu'on parlait de l'Espérance, pour beaucoup de personnes cela évoquait tout de suite Charlotte Buchet, coiffée de son large nœud noir, la silhouette grave et souriante, calme et ferme, modeste et tout « intérieure ».

En 1931, M. Roger de Lessert dit d'elle : « *Après soixante ans d'activité, M^{lle} Charlotte Buchet est toujours fidèlement à son poste, sa vie se confond avec celle des déshérités à qui elle consacre tout son cœur.* »

« *Triomphe de la foi persévérante, miracle de l'amour qui opère des prodiges, cette vie s'est écoulée sans bruit et sans éclat, dans la communion et comme à l'ombre du Tout-Puissant. Il nous reste en effet de M^{lle} Charlotte Buchet mieux qu'un nom, mieux qu'un souvenir, mieux qu'un exemple, il nous reste une inspiration, le dépôt sacré d'une tradition et, sur l'institution tout entière, l'empreinte de cet esprit qui a présidé à sa naissance et qui lui conférant le caractère d'une famille, l'a préservée des écueils d'une sèche et froide*

⁶⁵ RA 1936

administration. » C'est par ces mots que le pasteur G. Colomb a rendu hommage à Charlotte Buchet dans le rapport annuel de 1939.

Le décès de Charlotte Buchet marque un tournant important de l'histoire de l'Espérance. Cela est encore accentué par le fait que M^{lle} Amélie Buchet ait donné sa démission en 1938. Amélie, le bras droit de Charlotte, elle qui avait été la cheville ouvrière de l'institution : elle a été responsable de Bethel pour mettre en route la nouvelle maison, elle est devenue responsable de la Compassion quand ce bâtiment fut mis à disposition. Elle a ainsi rendu service pendant quarante-trois ans, et elle se retire en raison de problèmes de santé après ses bons et loyaux services.

Il faut relever que la succession des pionniers se fait sans cataclysme, ni bouleversement. Les changements se réalisent dans la continuité et l'on garde précieusement les valeurs qui ont guidé l'Espérance depuis sa fondation. Avec Paul Buchet à la présidence et M. et M^{me} Vuilleumier-Buchet à la direction, c'était la famille qui continuait l'œuvre entreprise. Mais comme cela est écrit dans le rapport de 1940 : *« Cette continuité n'a pas été l'équivalent de l'immobilisme, et elle n'a pas empêché nos asiles de se développer dans toutes les directions. »*

Puis survient, après une brève maladie, le décès de Marthe Vuilleumier-Buchet, âgée de quarante-sept ans, le 21 octobre 1939. Elle travaillait à l'Espérance depuis 1910. On avait vu en elle celle qui allait reprendre le rôle de M^{lle} Charlotte Buchet. Il n'est pas possible de laisser sur les seules épaules de M. Vuilleumier toute la charge. La question de l'organisation de l'Espérance se trouve alors posée.

En effet, avec les décès de Charlotte Buchet puis de Marthe Vuilleumier Buchet, le Conseil se demande s'il ne faut pas renoncer à la direction bicéphale en vigueur depuis la fondation de l'Espérance. *« Au double point de vue administratif et numérique, nos asiles ont pris une ampleur telle qu'il est permis de considérer s'il ne serait pas indiqué de substituer aux habitudes patriarcales du début une organisation plus ferme où les attributions et les responsabilités soient nettement délimitées, quelque chose comme une hiérarchie des services établie selon l'ancienneté, les capacités et la nature des fonctions. »*

Comme le souhaitait le médecin et pour pouvoir aménager différemment la maison de Bethel, on construit un petit bâtiment dans l'espace compris entre Bethel et Compassion (où se trouve la terrasse actuelle entre les deux bâtiments). C'est destiné à être l'infirmerie. Il y aura trois chambrettes d'isolement au nord et un lazaret de dix-sept lits. Au sous-sol, il y aura une salle de

gymnastique. Cela coûtera environ 100 000 francs, mais sera couvert par les réserves constituées. En effet il est rappelé que l'Espérance a un principe de saine gestion : celui de ne pas contracter de dettes.

En 1940, M. Vuilleumier épouse M^{lle} Tripet, une neuchâteloise. Institutrice, elle va pouvoir reprendre le flambeau de Charlotte Buchet.

De nouveaux locaux sont aménagés pour servir de salles de classe et il est possible de répartir les élèves par niveau.

Paul Buchet ayant demandé à être déchargé de cette responsabilité en 1940, c'est Louis Buchet, notaire, qui préside le Conseil d'administration, il le fera jusqu'en 1962. Il est le fils de Louis, l'ancien directeur-caissier, et il succède ainsi à son cousin. Il faisait partie du Conseil depuis 1908.

Pendant la guerre, tout le monde est invité à trouver ses propres sources alimentaires et le jardin est mis à contribution.

En 1941, M. J. Vittoz a été engagé au jardin en raison de l'augmentation des cultures maraîchères. Le problème le plus épineux fut celui du chauffage et l'on a dû remettre au charbon des chaudières qui fonctionnaient au mazout. Il a fallu installer une chaudière électrique qui s'est fait attendre six mois ! Et il fallait continuer de laver le linge ! On réduit aussi le chauffage. Cent quatre-vingt quatre résidants sont à l'Espérance, c'est un nombre record (quatre-vingt seize hommes et quatre-vingt-huit femmes), vingt-et-une entrées pour neuf sorties (famille ou autre institution), et sept décès, dont Sophie Rochat, entrée en 1888. Cela représente 20 % de pensionnaires de plus qu'en 1931, 16 % de journées de plus, et le personnel n'a augmenté que de trois unités par rapport à 1931. Mais l'année comptable se solde sur un déficit, alors les pensions vont être augmentées de 15 à 20 %. Il faut rappeler que le coût moyen de la journée est de 2,42 francs. Aussi rationne-t-on le pain et le lait en raison de l'approvisionnement difficile.

En 1942, on réaménage le rez-de-chaussée du bâtiment de l'Espérance pour y installer l'appartement du directeur, son bureau, une lingerie et une salle de réunion pour les employés, ainsi que deux locaux pour la réception des visites.

Gustave Buchet, en souvenir de son père, offre un tableau à l'Espérance qui a pour inspiration la parole du Christ : Laissez venir à moi, les petits enfants.

Mais aussi la maison s'interroge sur son activité pédagogique avec le rapport Patte.

Cent quatre-vingt treize pensionnaires en 1943 ! Tous les lits sont occupés.

Les rapports Patte-Barandum-Bovet-Rey

Maître André Martin, certainement celui qui a la meilleure connaissance actuelle de la vie de l'Espérance (il est lui-même un descendant de la famille Buchet), considère que le début des années 1940 constitue une période charnière de la vie de l'Espérance. « *Le rapport Patte, écrit-il dans une note qu'il m'adresse, constitue – à mon sens – un moment important de la vie de l'Espérance.* »

M. Patte, licencié en sciences éducatives et en théologie, est à l'Espérance à titre provisoire pendant quelques mois. Il fait alors une observation minutieuse des pensionnaires de Bethesda en s'inspirant d'une grille établie par un professeur belge du nom de d'Heuqueville. Il propose un travail plus systématique et scientifique en onze points : établir le niveau physique et moral des pensionnaires arrivants, par des tests ; dresser une fiche individuelle de leurs capacités et réactions ; prendre grand soin du programme éducatif sur le plan pratique mais aussi intellectuel et spirituel ; établir un programme régulier d'exercices physiques dans le sens d'éducation des mouvements ; développer le travail pour tous les pensionnaires ; soigner la vie récréative (sorties par petits groupes) ; donner des responsabilités aux résidents ; continuellement « penser » les problèmes d'ordre éducatif, spirituel et moral qui se présentent au cours des jours. M. Patte s'offrait pour mettre en œuvre ses propositions, mais son offre ne fut pas retenue.

Cependant, l'Espérance fait appel à un groupe d'experts pour faire examiner sa situation d'un point de vue éducatif et pédagogique sur la base du rapport Patte. Il s'agit du D^r Lucien Bovet, chef de l'Office médico-pédagogique vaudois, qui s'est adjoint deux spécialistes : M. Barandum, directeur à Uster d'un asile zurichois semblable à l'Espérance, et M. Rey, professeur de psychologie clinique à Genève. M. Rey conclut dans son rapport la nécessité que pour chaque pensionnaire soit constitué un dossier d'observations psychologiques, pédagogiques et médicales ; que l'on institue des réunions mensuelles de tout le personnel pour sa formation, mais aussi où l'on ferait le point de développement pour chaque pensionnaire ; de rajeunir le personnel par des personnes ayant une formation initiale ; de définir par un cahier des charges les prestations du personnel ; d'introduire de nouvelles formes d'occupation pour les pensionnaires ; de coordonner les divers établissements du Canton. M. Barandum propose lui aussi un rajeunissement du personnel : un personnel mieux sélectionné, plus nombreux, mieux formé. Il préconise aussi une permutation du personnel, une révision de l'organisation des heures de travail, la réunions des pensionnaires en petites familles de huit à quinze personnes avec des pensionnaires capables d'aider la surveillante

dans l'aide aux plus handicapés, une réflexion sur la décoration des locaux. Ces rapports et expertises animèrent bien des réflexions au Comité et à la direction.

Un mouvement s'amorçait et allait marquer bien des transformations par la suite, à savoir que l'éducation et l'accompagnement des personnes mentalement handicapées demandent une organisation et une formation professionnelle à côté des qualités de cœur et de dévouement. « *L'amour ne suffit pas* », dira bien plus tard Bruno Bettelheim. Le premier résultat concret fut la décision de faire appel au D^r Lucien Bovet de l'Office médico-pédagogique pour un soutien et des consultations. Ce programme fut réalisé en grande partie mais il a fallu presque trente ans. Cette idée des petites familles fera son chemin, car elle sera en partie réalisée dans les maisons par le directeur Monvert, et reprise dans la longue et pénible préparation des constructions nouvelles projetées déjà en 1964, mais dont la réalisation n'interviendra qu'à partir de 1975.

Au 1^{er} janvier 1944 entreront en vigueur de nouveaux statuts pour l'Espérance qui, désormais, sera dotée d'un Conseil général reprenant les pouvoirs jusqu'alors dévolus à l'Assemblée des amis et bienfaiteurs ; en effet, ceux-ci étaient amenés à voter parfois sur des objets sur lesquels ils n'étaient pas suffisamment documentés.

Le D^r Bovet, chef de l'Office médico-pédagogique, entre en 1944 au Conseil en même temps que Gustave Buchet, l'artiste peintre, fils du fondateur. Le domaine agricole est confié à M. Jacques Vittoz et il habite dans un appartement du bâtiment de La Combaz, de même que M. Annen. On projette de construire une cave à légumes et un fruitier. On achète un motoculteur.

Les difficultés de recrutement du personnel sont importantes, on notera sept départs au cours de 1945. On augmente les salaires et on accorde des indispensables congés, cependant des personnes dévouées totalement à la cause des personnes handicapées sont moins nombreuses qu'auparavant. « *La petite espérance, dit Dieu, est celle qui se lève tous les matins.* »

La population de l'Espérance se modifie : des enfants, des jeunes et des adultes sont accueillis avec des déficits de plus en plus grands. Ceux qui sont retardés quittent l'Espérance et les autres y restent. Cela alourdit bien évidemment le travail des accompagnants. C'est ce que signale le rapport médical de 1947. « *Ce qu'il faut signaler encore une fois, c'est le fait que, d'année en année, nous hospitalisons davantage d'agités qu'autrefois. A tout moment, on nous fait voir un enfant qui crie la nuit, réveillant ses compagnons de dortoir et même de maison, ou un autre qui déchire ses vêtements ou qui frappe ses camarades et même quelquefois les surveillantes. Il y en a qui se donnent de formidables coups volontairement sur*

la face ou sur la tête, jusqu'à se blesser. Nous sommes bien obligés alors, malgré notre répugnance à le faire, de leur administrer des calmants. Naturellement, c'est toujours par les plus petites doses que nous commençons. Mais hélas ! que de fois ne devons-nous pas les augmenter ! Suivant les cas, nous pouvons après un certain temps diminuer les doses et même les supprimer tout à fait, au moins pour une période plus ou moins longue⁶⁶. »

Il est difficile de trouver le personnel dont l'Espérance a besoin, est-il signalé en 1946. Y-a-t-il une relation de causes à effets : difficultés accrues des résidants, difficulté de recrutement du personnel ?

1948 : L'Espérance perd son nom d'asile qu'elle avait depuis la fondation en 1872. « *L'Espérance, institution pour arriérés et faibles d'esprit* », c'est ainsi qu'on appelle l'institution. En 1966, elle portera le nom d'« Espérance, institution médico-éducative », nom qu'elle porte encore aujourd'hui, alors même que l'aspect éducatif a pris le relais du médical.

Les fleurs sont davantage cultivées dans les jardins et ornent les maisons. Cela contribue à donner à l'institution un caractère plus accueillant et manifeste que la vie y est bien présente.

Sur trente-deux membres du personnel, quatorze ont plus de cinq ans de maison, dont Blanche Beguelin avec ses trente-et-un ans et M. Vuilleumier, trente-neuf ans.

De nombreuses sociétés viennent se produire à l'Espérance. Ce sera d'ailleurs souvent une découverte de ce monde « à part » pour les membres de ces sociétés. Certaines personnes arrivent avec beaucoup d'appréhension. Beaucoup repartiront surpris et parfois émerveillés de cette rencontre insolite. Mais d'autres garderont longtemps gravée dans leur mémoire la détresse exprimée par l'un ou l'autre des résidants.

Les courses annuelles ont pu reprendre : Sainte-Croix une année, Montreux une autre année. en 1953, la course se fait en train pour les plus grands, Lausanne-Payerne-Yverdon et, en 1955, vingt garçons sont allés en camp à Buchillon pendant une semaine.

On envisage, en 1951, la création d'un Foyer pour y loger le personnel. Vu le nombre de pensionnaires accueillis (deux cents en 1951), le comité décide de ne plus accepter que les débiles mentaux et retardés pour autant qu'ils soient calmes et ne demandent pas une surveillance et des soins spéciaux.

1952 : décès de M. Vuilleumier. Il était arrivé en 1909 à l'Espérance comme infirmier, puis il avait secondé à la direction M^{lle} Buchet depuis 1929, à qui il avait succédé en 1939 avec son épouse. C'était

⁶⁶ RA 1947

un homme très ouvert, agissant avec « *humilité, fidélité, amour, confiance... une vie toute de service*⁶⁷. »

Il sera remplacé à la direction, le 17 juin 1952, par M. Monvert secondé par sa femme qui fut assistante sociale dans plusieurs asiles. Il a amené avec lui un souffle nouveau, un goût d'entreprendre et, sous sa direction, l'Espérance prit un élan nouveau : vie en plus petits groupes, organisation, recherche de méthodes pédagogiques nouvelles, etc. Les responsables de maison se réunissent autour du directeur chaque lundi.

Anna témoigne de cette époque : « *Depuis lors [arrivée de M. Monvert] beaucoup de choses se sont améliorées et nous avons pu respirer. Nous avons pu former un groupe de "scouts malgré tout". Chaque mois, nous nous rencontrons soit à Prilly, soit à l'Espérance : quel plaisir surtout de pouvoir sortir, J'ai pu aussi faire partie de la ligue pour connaître la parole de Dieu et je suis allée faire trois camps bibliques à Vennes. Nous pouvons faire des promenades dans la campagne même les jours de semaine. Nous allons pique-niquer parfois le dimanche. C'est vraiment un très grand progrès... Il semblait que tout irait pour le mieux pour chacun. Pendant les années [de présence de M. et M^{me} Monvert], pas mal de choses ont changé, par exemple la nourriture était meilleure, les dîners n'étaient plus mélangés. Les cultes du matin n'ont pas été annulés*⁶⁸. »

1953 : naissance du Centre de formation d'éducateurs pour l'enfance et l'adolescence inadaptées, ouvert par Claude Pahud. Le centre s'intéressera d'abord à la formation des éducateurs travaillant auprès de jeunes en difficulté. Il s'intéressera plus tard à la formation de ceux qui travaillent auprès des enfants mentalement handicapés.

77 075 journées ont été réalisées à l'Espérance en 1954. Il y a, cette année-là, seize surveillantes, deux enseignantes, une infirmière, quatre personnes en couture, deux à la buanderie, deux au jardin, une en menuiserie, deux en cuisine, une stagiaire, une personne en rythmique et deux à la direction.

M. Monvert part en voyage d'étude en Hollande avec trois collaborateurs. Ils visitent des institutions semblables et en reviennent avec la conviction que l'Espérance est sur la bonne voie. Les résidants peuvent disposer d'un meuble personnel où ils pourront mettre les affaires auxquelles ils tiennent. Ils ont aussi chacun un panneau de pavatex au-dessus de leur lit qu'ils peuvent décorer selon leur choix : cartes, images, photographies...

Bethel est transformé en 1956 afin de faire quatre appartements de résidants. Pendant ces travaux, une vingtaine de petits garçons sont allés passer deux mois dans une maison à Saint-Cergue.

⁶⁷ RA 1952

⁶⁸ VINCENT Anna in *Histoire de ma vie* (1997), manuscrit, pp. 21 et 22

On envisage la construction d'un pavillon pour les enfants de moins de douze ans afin de les séparer des adolescents et des adultes.

Quatre jeunes filles ont fait un catéchisme adapté à leur niveau mental. Le pasteur du village reçut ces nouveaux membres de l'Église.

C'est la première fois, en 1957, que la fête annuelle se déroule un dimanche. Il est nécessaire que les éducatrices et éducateurs qui agissent avec dévouement acquièrent une technique et une méthode qui les aident dans leur activité. *« Les visites d'établissements pour arriérés, à l'étranger, nous ont convaincus que nous devons nous inspirer des conceptions actuelles de l'éducation des enfants arriérés... apprendre à comprendre l'arriéré. Un arriéré aimé et aidé est heureux... Nous avons le privilège de ne rencontrer aucun obstacle pour une application dans nos maisons de la pédagogie curative⁶⁹. »* Car *« l'éducation des enfants déficients réclame aussi des connaissances, des qualités pédagogiques très spéciales⁷⁰ »*.

Naissance de l'Areji (Association romande des éducateurs de jeunes inadaptés). Claude Pahud y joue un rôle actif et sera l'un des instigateurs de l'association internationale dont il sera, un temps, le président. Plus tard va apparaître l'Artes (Association romande des travailleurs en éducation spécialisée) avec différentes sections cantonales. En 1977, l'Avtes (Association vaudoise) prend son indépendance pour pouvoir négocier et signer la convention collective cantonale, et se met en place la Fertes qui remplace l'Artes en tant que fédération des associations cantonales.

« On peut croiser des pensionnaires au village », lit-on en 1958, ceci était rare auparavant. *« Ayant été à la tête de la commune d'Étoy de nombreuses années, je me fais un plaisir de signaler la bonne entente qui régna toujours entre cette belle institution et notre village »,* écrit E. Magnollay, syndic d'Étoy de 1938 à 1957. *« Alors que l'on ne voyait que rarement les pensionnaires en dehors des bâtiments et des préaux, on peut maintenant les croiser chaque jour dans le pays où tous les chemins leur sont devenus familiers »,* ajoute-t-il. C'est la promenade quotidienne au lieu de tourner dans les cours.

1958, c'est aussi l'année où apparaissent les premières associations de parents, à Genève et à Zurich, les autres cantons romands vont bientôt suivre et la Fédération suisse voit le jour en 1960. *« Se faisant porte-parole de leurs enfants, les parents contribueront à une large information du public, à la création de nombreuses institutions, écoles, foyers, services éducatifs itinérants dans les différents cantons romands (L'école de la Bruyère en*

⁶⁹ RA 1957

⁷⁰ RA 1958

*Valais, les Castors dans le Jura, Vernand dans le canton de Vaud en 1977, La Farandole à Fribourg*⁷¹. »

La direction fait appel à des spécialistes en éducation pour former le personnel. En 1958, le P^r J. Dubosson vient deux fois par mois de Genève pour donner des cours aux moniteurs. On peut suivre des cours à Lausanne, une spécialiste vient donner des leçons.

Parfois, pour les personnes très agitées, il est nécessaire de les faire changer de lieu de vie ou de genre de vie.

Il a été fait appel aux sœurs de Saint-Loup afin qu'elles délèguent une d'entre elles comme infirmière. Ce furent Sœur Alice, Sœur Anita, puis Sœur Louise.

Le 16 juin 1959, c'est la date de naissance du groupe « des marraines de Bâle ». Plusieurs personnes de la paroisse française de Bâle décidèrent de consacrer une partie de leur temps et parfois de leurs revenus pour apporter un signe d'amitié et de chaleur humaine aux personnes handicapées d'Étoy. En 1997, elles continuent fidèlement avec une équipe qui s'est renouvelée peu à peu à consacrer des journées pour des visites aux « filleuls d'Étoy » ou pour organiser des manifestations pour récolter un peu d'argent afin d'offrir des cadeaux à leurs filleuls. Le don de soi, la générosité ne sont heureusement pas encore mortes, et la joie des filleuls de passer un moment avec les « marraines de Bâle » est certainement la plus belle des récompenses que ces dernières peuvent recevoir⁷².

Depuis quelques années, on restaure ou on améliore les anciens bâtiments, et, en 1959, il fut consacré 42 584 francs à cela : remplacements de deux chaudières pour la production d'eau chaude, réfection de la cuisine et de la chambre de bain du quatrième bâtiment, création de monte-plats, abaissement du talus devant le deuxième bâtiment, etc. Il est envisagé de rénover entièrement le premier bâtiment selon le principe des appartements familiaux, de construire d'importants ateliers et une villa pour le directeur. Ces travaux seront réalisés en 1961 et 1962, sauf pour les ateliers.

Cela fait trente-six ans, en 1959, que le D^r Bergier donne ses soins aux résidants et au personnel ; il estime que si le personnel et les méthodes d'éducation ont changé, l'esprit de l'Espérance, lui, n'a pas changé. Le D^r Collet, dentiste, donne aussi des soins.

Quelques pensionnaires sont intégrés dans des travaux agricoles de la région : ramassage des pommes, vendanges.

⁷¹ Reichenbach S. in *La pédagogie spécialisée dans la mouvance du temps*, éd. SPC, pp. 49-50

⁷² M^{me} Nicolet, RA 1978

La radio arrive dans les appartements. Onze récepteurs ont été mis à disposition grâce à l'action romande pour la radio aux invalides.

La mise en place de l'Assurance invalidité

La loi sur l'Assurance invalidité (AI), votée en 1959, entre en vigueur en janvier 1960. Avec cette loi, toute une série de mesures apportent un soutien financier et matériel aux personnes handicapées. Mais il est également prévu des subventions destinées aux organismes qui accueillent et rééduquent ces personnes. En 1980, l'AI dépense 177 millions de francs pour les subventions pour frais d'exploitation (97 institutions sont subventionnées, soit 405 écoles spéciales, 59 établissements pour la réadaptation professionnelle, 34 établissements pour la réadaptation médicale, 208 ateliers protégés et 192 homes).⁷³

C'est le début des effets de l'assurance invalidité. Celle-ci donne des moyens nouveaux aux institutions et permet aux personnes handicapées de recevoir un peu d'argent de poche qu'ils peuvent utiliser pour des dépenses personnelles.

C'est aussi au niveau du personnel des groupes de vie, des ateliers et des classes que l'AI produit ses premiers effets. Le nombre de collaborateurs, qui était encore, en 1962, de 39 pour 213 pensionnaires, va passer, en 1972, à 105 pour 173 pensionnaires.

C'est l'accueil des premiers résidents externes qui habitent dans leur famille tout en venant à l'école de l'Espérance. Bientôt se dessine l'idée de moderniser l'Espérance en la concevant comme un village avec ses habitations contiguës, son école, ses ateliers, son restaurant et sa chapelle sans oublier la place, lieu de rencontre. Les problèmes de financement, la quantité de demandes liées aux besoins (hôpitaux, établissements médico-sociaux...) malgré la bonne marche de l'économie, il faut trier, définir des priorités... L'Espérance attendra encore dix ans pour voir le début de ces constructions, dont la moitié est financée par l'AI.

1961, l'Espérance suit avec un grand intérêt l'heureux développement du Centre de formation d'éducateurs pour jeunes inadaptés et de l'école de Champ Soleil formant des monitrices pour les établissements hospitaliers. L'AVOP⁷⁴ crée un fonds pour assurer une vie décente aux retraités des institutions membres.

« Nous avons, dès 1913, créé un fonds pour servir une rente à nos employés. Cette rente sera, par la nouvelle assurance collective, adaptée au coût actuel de la vie. »

⁷³ RCC 7-8 1981, p. 297

⁷⁴ Association vaudoise des organismes privées pour personnes en difficulté

1962, c'est une année record quant au nombre de journées réalisées à l'Espérance : 78 106 journées pour 213 pensionnaires, avec 32 collaborateurs. Ce chiffre ne sera plus jamais atteint sur le site d'Étoy.

C'est aussi une année de changement : M. et M^{me} Béguin succèdent à la direction à M. et M^{me} Monvert.

Le D^r Piguet prend la suite du D^r Bergier comme médecin généraliste, et le D^r Bettschart intervient en tant que médecin pédopsychiatre ; c'est le premier médecin spécialisé à l'Espérance. Trois anciennes collaboratrices de l'Espérance sont décédées au cours de cette année : M^{lle} Amélie Buchet, quarante-cinq ans à l'institution, Marthe Diacon, cinquante ans, et Frida Müller, trente ans à la Compassion.

Le pavillon destiné à la famille du directeur est achevé. Le bâtiment de l'Espérance est réaménagé pour accueillir l'administration, le bureau du directeur, le bureau du secrétariat, 30 jeunes filles et 7 chambres de monitrices. On envisage de créer une maison pour les ateliers, mais aussi une maison pour les éducateurs mariés.

M. Maurice Perrenoud, instituteur, maître d'une classe spéciale à Lausanne, entre au Comité exécutif.

En 1963, c'est M. Jean-Daniel Subilia qui assume la présidence du Conseil à la suite de Louis Buchet. On déplore cette année-là le décès de Gustave Buchet, le peintre.

Une étude de construction de nouveaux ateliers est confiée à M. Cruchet. Il est en effet souhaité que tous les résidants trouvent une place selon leurs possibilités et, pour cela, il faut des ateliers de fabrication et des ateliers d'expression. Un médecin est venu traiter un bon groupe de résidants avec un nouveau médicament.

« Le monde de l'enfant et de l'adulte arriérés est souvent un monde méconnu, un monde qui ne s'ouvre pas à l'observateur superficiel. Mais il est riche et passionnant pour tous ceux qui veulent bien y entrer, le découvrir et le comprendre⁷⁵. » L'Espérance a enrichi son équipe d'intervenants par une psychomotricienne, une rythmicienne et une psychologue, mais aussi d'institutrices et d'éducateurs qualifiés. À l'infirmerie, nous trouvons Sœur Louise et M. Michel Imhof, fils d'Alfred.

1964: l'Espérance, qui était une association, devient une fondation. C'est le troisième changement de statut, depuis la fondation, pour adapter l'institution aux dispositions juridiques du moment.

Réfection de la maison des jardiniers, aménagement de la vaste salle à manger, mais surtout davantage de collaborateurs, qui sont au nombre de 50, soit 11 de plus que l'année précédente : voilà quelques changements au cours de cette année. Pour faciliter

⁷⁵ Bettschart W., RA 1963

l'établissement à Étoy des collaborateurs et tenter de les stabiliser, il est envisagé une construction à l'intention du personnel.

Il faut aussi que l'Espérance puisse accueillir des externes, des enfants ou adolescents qui vivent dans leur famille. Il est défini quatre impératifs par Jean-Daniel Subilia, président du Conseil général : « *Faciliter l'établissement d'un personnel stable, organiser l'accueil d'externes, intensifier la recherche, maintenir l'autonomie de notre institution... Notre tâche est de pressentir cet être intérieur (qui existe pour chacun des débiles mentaux) et de le suivre sans faiblir jusqu'à son épanouissement total*⁷⁶. »

L'Office fédéral des assurances sociales reconnaît l'Espérance comme école spéciale pour handicapés. C'est une voie nouvelle. La volonté du Conseil est aussi d'intensifier la recherche et de maintenir l'autonomie de l'institution tout en ayant un vaste éventail de collaborations. Les médecins souhaitent intervenir le plus précocement possible, mais aussi en considérant chaque personne dans son individualité. Il s'agit également de poser le bon diagnostic en réalisant les examens qui permettront de cerner au plus près des connaissances ce qui fait la problématique des pensionnaires, puis d'adopter ou de rechercher les moyens d'intervention appropriés.

1966 : pour la première fois, nous trouvons des parents de personnes handicapées dans le Conseil de fondation de l'Espérance, en particulier M^{me} Posternak et M. Wahl, qui ont eu des responsabilités importantes dans les associations ou mouvements qui ont soutenu et développé des actions en faveur des personnes handicapées, sur le plan international ou national. Mais il faut relever aussi des noms de personnes engagées dans l'éducation comme Georges Mouthon, Maurice Perrenoud, ou dans l'action sociale comme M^{lle} Wayss ou M^{lle} de Rahm, dévouées à la cause des personnes handicapées comme M. de Buren (trente-cinq ans d'activité au Conseil), M. Poudret (vingt ans d'activité), M. Kupfer de Morges, M. Giriens, Maître Piaget, G. Cornuz, Jean-Daniel Subilia et tant d'autres sans lesquels l'Espérance ne serait pas ce qu'elle est devenue.

Il est mentionné le décès de Paul Buchet, fils du fondateur, qui présida le Conseil de 1929 à 1940, mais continua à s'intéresser activement à l'Espérance jusqu'en 1965 en étant membre du Conseil.

Les externes commencent à arriver. Ils viennent en minibus, il sont quatre (mais seront bientôt six) ; deux vont à l'école, un au jardin d'enfants et un à l'atelier. L'envoi des arriérés dans des asiles

⁷⁶ RA. 1964

n'apparaît plus comme obligatoire, désormais ils peuvent vivre en externat, intégrés dans la vie sociale. Cela rend plus complexe l'organisation de l'institution, mais cela évite que l'enfant soit trop tôt placé en internat et séparé de son foyer familial, c'est une aide aux familles qui ainsi peuvent poursuivre leurs tâches éducatives, si la présence de l'enfant handicapé peut être bénéfique pour lui et son entourage. La conséquence, c'est aussi que nous trouvons dans les internats les enfants ou les jeunes qui demandent un traitement thérapeutique et éducatif intensif.

Le jardin d'enfants a trouvé un lieu provisoire au rez-de-chaussée inférieur de Bethel. Il y a 201 pensionnaires cette année-là, répartis en 16 groupes de 10 à 19 résidents. Ils se rendent à l'école ou à l'atelier, chacun selon sa spécialité : buandières, menuisiers, vanniers, cartonniers, fabricants de tapis, tisserands (atelier nouvellement créé avec 15 pensionnaires).

Il y a toujours des courses annuelles : 1963 à Vaumarcus, une journée en bateau sur le Simplon en 1964, les Diablerets en 1965 (la plupart n'avait jamais vu la montagne d'aussi près !) et une nouvelle journée en bateau sur l'Italie en 1966.

« Ces dernières années, le sort des enfants, des adolescents et des adultes mentalement handicapés a subi des modifications fondamentales. Trois facteurs ont essentiellement contribué à ces changements : de nouvelles méthodes éducatives et pédagogiques, l'évolution de la médecine et la transformation de l'opinion publique⁷⁷. »

L'éducation est axée sur les méthodes actives pour la socialisation, le développement de la personne, l'introduction des médicaments depuis vingt ans et l'action psychothérapeutique, le travail sur l'opinion publique pour informer sur le handicap mental. On insiste alors sur le dépistage précoce de certaines anomalies qui autrefois entraînaient le handicap mental, sur l'ouverture des institutions, mais aussi sur l'importance d'avoir un personnel qualifié.

En effet, toute cette évolution a pu être réalisée en grande partie grâce aux nouveaux moyens mis à disposition des personnes handicapées, des familles et des institutions par l'Assurance invalidité. Et cela va se développer encore avec la deuxième révision de la loi AI, concernant notamment la mise en place de moyens pour la scolarité spéciale.

Cette évolution atteint même l'Église, puisque 16 pensionnaires (aucun ne savait lire) vont recevoir l'instruction religieuse en 1965 et 1966. Huit autres, en 1966 et 1967, vont bénéficier d'entretiens avec le pasteur en vue de préparer leur confirmation. Ce fut un événement pour tous : pasteur, catéchumènes, parents et personnel de la maison.

⁷⁷ Bettschart W., RA 1066

Ainsi, on améliore la comptabilité et l'Office fédéral des assurances sociales prend comme modèle le système des fiches de compte des débiteurs conçu à l'Espérance.

Le rapport annuel de 1967 met l'accent sur l'évolution de l'accompagnement des personnes handicapées mentales du fait des progrès de la médecine, la présence de spécialistes auprès des personnes mentalement handicapées et des prises en charge éducatives, en particulier la nécessité de posséder un bon bagage de connaissances.

Le D^r Piguet relève que l'arriération mentale moyenne représente 3,2 % à 6,6 % de la population et qu'il faut compter 0,3 % à 0,4 % pour l'arriération mentale profonde, soit 1 800 personnes pour Vaud. La baisse de la mortalité infantine et le vieillissement vont entraîner un accroissement du nombre des débiles mentaux. Par ailleurs, on ne sait pas encore beaucoup de choses sur les causes de la déficience mentale même si les perspectives laissent imaginer des avancées importantes dans la connaissance. On dispose aussi de possibilités médicamenteuses plus complètes et plus efficaces, en particulier pour les débiles agités. En raison des handicaps associés (troubles du langage, troubles sensoriels, neuro-moteurs, physiques, en plus de la déficience mentale), *« l'éducation du débile ne peut se faire que "sur mesure", presque individuellement par une répétition constante ; elle implique de ce fait, dans la vie institutionnelle, la création de petits groupes, homogènes, où l'éducateur pourra suivre chacun, et lui donner aussi le contact affectif nécessaire »*. Et le D^r Piguet estime que les handicapés mentaux profonds ont besoin d'éducateurs spécialisés et de thérapeutes spécialisés (ergothérapeutes, physiothérapeutes, logopédistes...).

Le D^r Bettschart s'est livré à une intéressante étude montrant l'évolution des âges de la population de l'Espérance, de 1930 à 1964. *« Dans l'ensemble, il nous paraît permis de dire que nous assistons à un accroissement de la longévité des handicapés mentaux graves dont la pyramide d'âge semble s'approcher de celle de la population normale⁷⁸. »* Il lui paraît important que ces personnes handicapées mentales puissent vieillir dans leur milieu habituel. Ce point de vue, nous l'avons défendu à l'Espérance et dans le canton, et nous le défendons encore aujourd'hui avec toutes les expériences de vie accumulées, mais aussi à une époque où l'on prône le maintien à domicile pour les personnes âgées.

C'est le début du SEI, le Service éducatif itinérant. Berthe de Rahm, dans son travail à Pro Infirmis, constate le dépistage trop tardif du handicap, des parents mal informés, et établit un rapport à

⁷⁸ RA 1967, p. 13

l'Organisation mondiale de la santé sur « l'enfance mentalement insuffisante », en 1953. Dès 1954, il y a un embryon de SEI. L'étude de ce rapport se fait entre 1955 et 1956. Puis, en 1958, c'est la création officielle du SEI vaudois.

Dès 1967, M^{me} Annie Grandchamp exerce cette activité. C'est une éducatrice qui se rend au domicile des familles qui ont un enfant handicapé ou avec des difficultés. Il me plaît de noter qu'elle poursuit encore cette même activité en 1997 avec compétence et avec la reconnaissance des familles. Dans les premières années, elle était assistée de M^{me} Imhof, assistante sociale. Le secteur d'intervention confié à l'Espérance sur le plan scolaire est défini.

1968 : développement encore avec un nouvel atelier industriel. Il y a toujours les classes : 4 classes pour enfants pratiquement éducatibles, soit 28 élèves de cinq à seize ans, dont 10 externes. Le nombre des collaborateurs a aussi augmenté et est maintenant de 75. Car le travail du personnel se réalise par une chaîne de collaboration. Il y a aussi 192 résidents dont 105 garçons ou hommes et 87 filles ou femmes. L'institution veut contribuer à l'épanouissement des personnes handicapées mentales et lutter contre la déficience mentale.

En octobre 1968, la ligue internationale des Associations d'aide aux handicapés mentaux a défini les droits de l'enfant et de l'adulte souffrant de retard mental : droit au respect, à la considération comme être humain, à la formation, etc. C'est un événement qui n'a pas fini, de nos jours, d'avoir des retentissements. Cette déclaration se transformera en 1971, puis, le 9 décembre 1975, en une résolution de l'ONU. Son application est toujours en cours, même après le relais que fut 1981, année internationale de la personne handicapée, car les législations des différents pays n'ont pas encore tenu compte en totalité de cette déclaration.

Parmi les événements de l'année 1969, il y a toujours la fête annuelle du premier dimanche de septembre au cours de laquelle sont vendus les objets fabriqués dans les ateliers. Cette année, il en a été vendu pour 11 833,90 francs, soit presque dix fois plus qu'en 1962.

Cette année-là, le D^r Piguet est nommé président du Conseil de fondation en remplacement de M. Subilia. Le Comité est renouvelé avec les départs de M. de Burent après trente-quatre ans d'activité, et de M. Poudret, vingt ans d'activité. L'association vaudoise des Parents est représentée au Conseil par M^{me} Jomini. M. Grøneweg est nommé responsable de la formation professionnelle, des ateliers et de Bethesda.

Internat ou externat ? *« Il n'y a pas une bonne solution en soi. Il existe uniquement la solution optimale pour un handicapé mental précis : externat, internat de la semaine, internat, unité de soins, hôpital. Cette gamme de possibilités ne devrait pas être un système rigide, mais utilisée selon l'état de l'handicapé mental, qui peut changer, se développer ou se détériorer au cours des diverses étapes de sa vie. »* Ces propos du D^r Bettschart interviennent à une époque où l'on se demande si il faut encore des internats pour les personnes handicapées, où se développent les externats, où l'on parle d'intégration, et où apparaît le concept de la « normalisation », chère à Wolfenberger.

Le 1^{er} juillet 1970, l'Espérance adhère à la Convention AVOP, ce qui entraîne pour les éducateurs une réduction de l'horaire de travail de 60 à 56 heures. Il y a toujours un manque d'effectif, mais aussi un manque de qualification pour fournir les prestations souhaitées et répondre aux exigences de l'OFAS⁷⁹. Une commission de structuration, présidée par M. Mouthon, a évalué qu'il serait nécessaire d'avoir un effectif s'élevant à 116 membres du personnel, alors qu'il n'y en a que 84. Elle a aussi préconisé de répartir les activités de l'Espérance en six secteurs, avec chacun une tâche spécifique. Les six secteurs sont les suivants :

- secteur pédagogique avec 4 classes (6 en 1971) et 3 ateliers de formation professionnelle ;
- secteur des ateliers : tissage, industriel, vannerie, bois, jardin, buanderie, cuisine ;
- secteur éducatif : 193 pensionnaires internes de quatre à quatre-vingt-quatre ans répartis en 15 groupes ;
- secteur des soins infirmiers, fonctionnant comme une polyclinique ;
- secteur médical et paramédical, qui réunit les médecins, divers spécialistes et le service social ;
- secteur hôtelier, qui comprend l'administration et tous les services d'intendance et transports.

Les 4 classes situées au sous-sol ont dû trouver un autre logis dans des pavillons préfabriqués mis en place rapidement, en septembre. Les locaux libérés vont servir durant la transformation du Joran. Ultérieurement, ils serviront à augmenter le nombre de classes. Acquisition d'une parcelle de 963 m².

C'est M. Jean Bettems qui conduit les travaux de rénovation de la Compassion, où il y a désormais un ascenseur et des sanitaires mieux adaptés.

⁷⁹ Office fédéral des Assurances sociales

Le 8 juin 1971 décédait Louis Buchet, le notaire, à l'âge de 88 ans. Neveu du fondateur, fils de Louis Buchet, et membre du Comité depuis 1908, il devint président de la fondation en 1940 et le resta jusqu'en 1963. Il était un des derniers témoins de la formidable évolution de l'institution, mais aussi un acteur important. *« Totalelement dévoué, sa quotidienne visite lui permettait d'être disponible et de rester en contact étroit et amical avec la direction, le personnel et les pensionnaires. À cette occasion, il fit preuve d'une grande bonté, d'une compréhension toujours bienveillante alliée à une grande fermeté⁸⁰. »* Sous sa présidence, l'institution fit une évolution considérable (aménagements en petites familles, développement des méthodes pédagogiques, formation du personnel, préparation de la modernisation de l'Espérance...). Son action mériterait sans aucun doute bien plus que ces quelques lignes.

Le Conseil procède à la création d'une fondation de prévoyance en faveur du personnel de l'Espérance, avec une affiliation progressive jusqu'en 1975. Il constitue une commission de construction qui reprend tout le dossier afin de le conduire à sa réalisation.

1972 : C'est le centenaire de cette institution qui, depuis quelques années, prépare sa mue pour mieux correspondre à l'idée que l'on se fait des prestations à fournir aux personnes handicapées. L'Espérance accueille 185 résidents et 14 externes, avec 120 employés pour les accompagner tous les jours de l'année. Nicole Métral retrace les 100 ans d'histoire de l'institution au travers de quelques faits marquants glanés çà et là au fil des ans. *« La maison vit, respire, palpète, bourdonne. La maison fait chaud au cœur. J'ai encore dans les yeux des images claires, familiales, dans les narines des odeurs douces qui n'ont rien à voir avec celles, fades, de pommes cuites et de maladie qui peuplent mes fantasmes et qui ont été une réalité. J'ai dans les mains le souvenir de poignées de main spontanées d'hommes et de femmes avides de communiquer, des frères, des sœurs qui ont beaucoup à m'apprendre, à nous apprendre. »* C'est par ces mots qu'elle terminait ce rapport de 1972. Que dirait-elle aujourd'hui, 25 ans plus tard, au moment où j'écris ces lignes ?

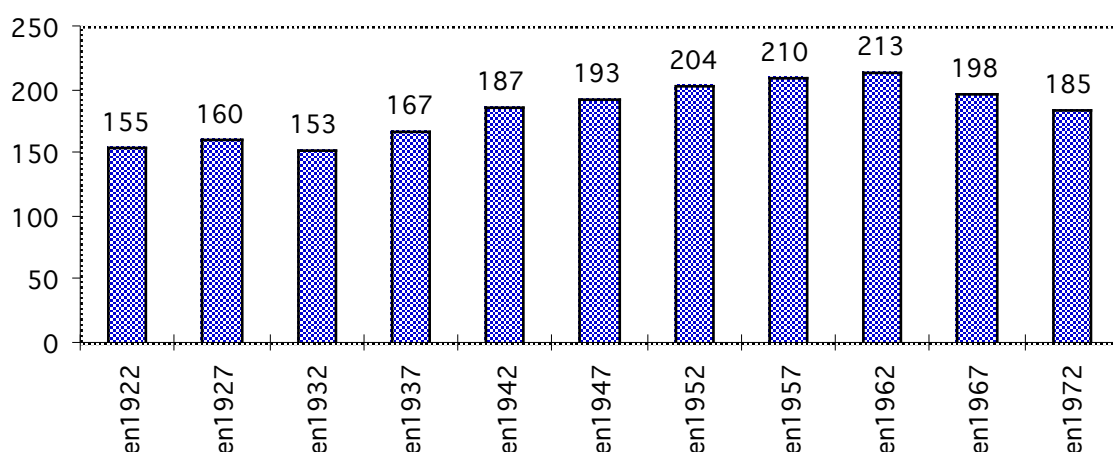
Le Conseil d'État décide la création du service de l'Enseignement spécialisé, un inspecteur est spécialement chargé de s'occuper des classes pour enfants ayant un handicap mental. La loi cantonale sur l'enseignement spécialisé sera votée, le 25 mai 1977, et le règlement, le 15 août 1979. L'enseignement est rendu obligatoire.

⁸⁰ RA 1970

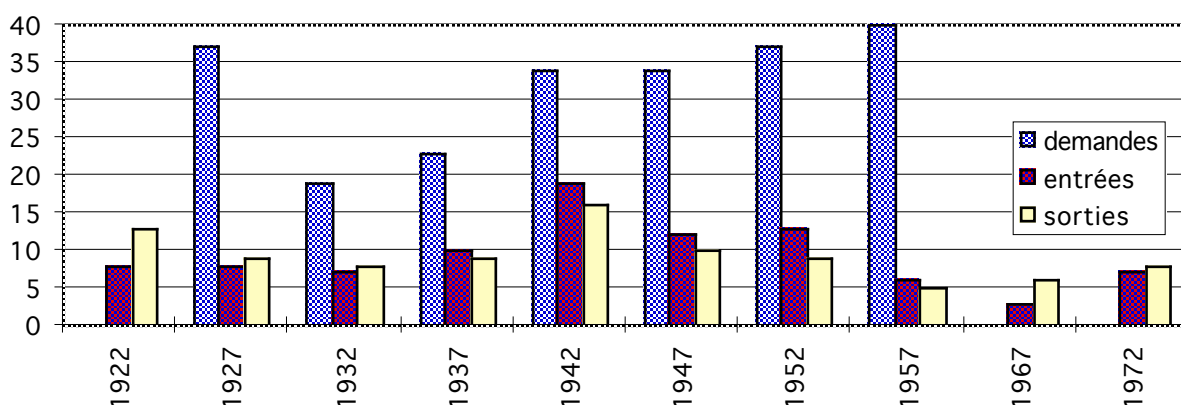
b) L'évolution du nombre de personnes accueillies:

Les demandes d'admission sont toujours nombreuses : 39 demandes en 1923 et, au 31 décembre, l'Espérance avait réalisé 56 258 journées pour 159 pensionnaires. Le nombre de résidents ne cesse d'augmenter, d'abord faiblement jusqu'à l'ouverture de la maison de Bethesda, mais ensuite assez fortement. Voici quelques graphiques qui parleront d'eux-mêmes.

Résidents à l'Espérance de 1922 à 1972



Demandes d'admission, entrées et sorties de 1922 à 1972



Il nous manque quelques renseignements concernant le nombre de demandes pour les années 1922, 1967 et 1972. Nous constatons un excédent d'entrées par rapport aux sorties entre 1937 et 1957. Les demandes sont toujours très fortes, y compris après 1957, car nous savons que celles-ci sont encore de 39 en 1963 et de 50 en 1964. Il semble bien que ce soit un choix délibéré de l'institution que de

réduire progressivement le nombre de pensionnaires, ce qui explique la diminution du nombre de résidants entre 1962 et 1972, car les demandes sont toujours nombreuses. Cette volonté est vraisemblablement liée au désir de renoncer aux grands groupes de résidants au profit de plus petits.

En 1949, il y a 193 pensionnaires accueillis qui se répartissent ainsi : 130 Vaudois, 20 Bernois, 16 neuchâtelois, 7 Valaisans, 5 Genevois, 5 Fribourgeois, 2 Argoviens, 1 Glaronnais, 1 Schaffhousois, 1 Tessinois, 1 Zurichois, 1 Zougois, 1 Américain et 2 Français. Il y a eu, au cours de l'année, 29 demandes et 14 personnes acceptées. Si les Vaudois sont naturellement les plus nombreux, il est intéressant de constater que les pensionnaires viennent d'un peu partout, y compris de l'étranger. Il faut dire que les cantons ne disposent pas tous de lieux d'accueil pour les personnes mentalement handicapées.

En ce qui concerne les mineurs, nous n'avons que des indications épisodiques sur leur nombre durant cette période. Nous savons qu'ils sont 61 de moins de 20 ans en 1959, sur un total de 205 résidants. Ils ne sont plus que 31 sur 201 en 1966, et 27 sur 186 en 1971, mais dans ce chiffre sont compris les 13 jeunes qui sont en externat.

En lisant le rapport de 1921, nous comprenons la raison d'une telle évolution : « L'expérience nous montre qu'à part de rares exceptions nos enfants ne s'adaptent que difficilement à la vie de la société. Leur milieu naturel, celui où ils ont le plus de chances de vivre heureux et préservés, c'est donc l'asile, où ils peuvent rester aussi longtemps que nécessaire. » Il est évident que, pour un grand nombre, cela signifie qu'ils pourront y rester leur vie durant. En 1926, il est noté : « *Suite à l'ouverture dans les villes de classes spéciales et d'autres maisons, on nous envoie, en général, les moins aptes à se développer intellectuellement.* » Cela signifie que l'institution va devoir accueillir les enfants ou adultes qui ont le moins de possibilités de développement. La conséquence est que ces personnes ne pourront pas facilement quitter l'Espérance. Alors l'institution devra mettre en place des prestations qui correspondent à cette nouvelle population adulte : davantage d'ateliers.

On vit à l'Espérance de plus en plus longtemps. Il est intéressant à cet égard, pour la situer par rapport à maintenant, de retenir les statistiques du D^r Bergier, en 1949 : « *17 hommes et 22 femmes ont de 50 à 60 ans, 2 hommes et 6 femmes dépassent 60 ans, et enfin 2 femmes ont plus de 70 ans.* »

c) État sanitaire des pensionnaires

Année après année, il est possible de suivre l'état sanitaire de l'établissement, car dans le rapport sont bien détaillés l'action bienfaisante et les soins prodigués par le médecin qui est chargé de suivre les pensionnaires. Mis à part le médecin en exercice actuellement, qui vient de Saint-Prex, ses prédécesseurs exerçaient tous d'Aubonne. Il n'y a jamais eu à l'Espérance de médecin qui soit à demeure, ce furent des médecins consultants. Ils jouaient un rôle important puisqu'ils étaient chargés de veiller à l'état sanitaire de la maison. Les résidants bénéficièrent ainsi d'une surveillance médicale très précieuse et souvent supérieure à la plupart de leurs concitoyens.

L'état sanitaire, c'est aussi la prévention, et il était recommandé par le médecin que chaque jour de l'année les pensionnaires fassent une promenade de santé qui souvent consistait à tourner sur les terrasses, exercice qui ne plaisait pas toujours aux pensionnaires ! Cela se fit jusqu'à une période relativement récente, aux alentours de 1960.

Le médecin est à cette époque le seul recours extérieur qui existe. Et lorsqu'il ne peut plus rien faire pour aider le personnel dans l'accompagnement des résidants, ceux-ci sont alors transférés dans des établissements spéciaux comme indiqué précédemment. Par exemple, en 1927, 5 résidants sont allés dans d'autres établissements pour cause d'épilepsie, d'aliénation ou de sénilité précoce.

Des médecins viennent en visite pour étudier certains cas d'anomalies, comme les docteurs de Saussure et Naville de Genève.

En 1932, épidémie d'oreillons.

En 1935, pour la première fois, on fait appel à une garde-malade de La Source, Louise Genton, pour donner les soins aux résidants et aux employés. Jusqu'alors, il n'y avait pas de personnel spécialisé pour donner les soins prescrits par le médecin. Ceux-ci étaient donnés soit par le médecin lors de sa venue, soit par le personnel qui s'occupait habituellement des résidants. M^{lle} Genton a contribué à améliorer les conditions d'hygiène dans les maisons. C'est Rose Perrin, également sourcienne, qui lui succédera, puis M^{lle} de la Harpe.

De 1936 à 1969, il y aura une rubrique particulière dans les rapports annuels qui sera rédigée par le ou les médecins. Ces rapports ne seront pas de simples rapports de santé, mais un regard externe porté sur la vie de l'Espérance et, avec le D^r Bettschart, une source de renseignements précieux sur les recherches faites en faveur des personnes handicapées. Le D^r Bergier tient, en 1938, une statistique du nombre de malades et des maladies soignées durant l'année.

Ainsi, on apprend que 85 pensionnaires et 22 membres du personnel ont bénéficié de ces soins.

Le bâtiment de l'infirmierie construit en 1939 sera utilisé depuis le mois d'avril 1940. Cela permet de soigner les pensionnaires malades dans de bien meilleures conditions. Le D^r Bergier déclare : « *Cela nous permettra dorénavant de garder à l'asile bien des malades que nous aurions autrefois envoyés dans les hôpitaux, où malheureusement on ne les comprend pas et où ils se sentent dépaysés et abandonnés*⁸¹. »

En novembre 1947, le D^r Bergier signale un cas de tuberculose bacillaire et il fallut désinfecter les locaux et surveiller de près les camarades de la malade. Mais un deuxième cas se présenta, en 1948, et deux cas de primo-infection, dont Anna. Cette fois tout le monde dut passer à l'examen radiophotographique, et les jeunes de moins de 16 ans « *furent soumis à la réaction de Pirquet* ». Presque chaque année par la suite, jusque dans les années 1980, les pensionnaires passaient à la radiophotographie.

Le P^r Rey, à la suite du rapport de M. Patte, recommandait au Comité, en 1942, la constitution de dossiers : « *Pour chaque pensionnaire, il devrait exister un dossier d'observations psychologiques, pédagogiques et médicales. Ce dossier devrait être constitué et tenu à jour par le directeur en se basant sur les renseignements fournis au cours de chaque semestre par les institutrices et le médecin. Les résultats des examens psychologiques jugés utiles y seraient consignés. Ce dossier serait fort utile et même indispensable pour suivre l'évolution de chaque cas ; lors du transfert, il fournirait aux nouveaux éducateurs de précieux renseignements.* » Ceci se mit petit à petit en place.

Depuis 1944, le D^r Bovet, chef de l'office médico-pédagogique vaudois, est membre du Conseil d'administration. En décembre 1943, le Conseil l'avait interpellé sur une possible collaboration de l'office à l'asile d'Étoy. Le 7 janvier 1944, il fait la proposition suivante : « *Pour ma part, j'envisagerais notre collaboration de la manière suivante: à intervalles réguliers, par exemple une fois par mois, un des collaborateurs de notre Office se rendrait à Étoy et y verrait: tous les cas nouveaux ; tous les cas au sujet desquels la direction désirerait, pour une raison ou pour une autre, avoir un conseil ou renseignement d'ordre psychologique ; par rotation, tous les pensionnaires de la maison, de façon à ce que chacun soit vu une fois par an... Il s'agirait d'un travail consistant à prendre des tests psychologiques, destinés à établir le niveau intellectuel, le degré d'éducabilité, l'importance des progrès réalisés. Ces renseignements permettraient, du même coup, de donner aux éducateurs de la maison certaines directives.* » Il se propose de venir lui-même, une fois par trimestre, et d'étudier avec le D^r Bergier certains cas et que son Office soit un lieu de consultation pour tout problème médico- pédagogique.

⁸¹ RA 1939, p. 13

Il est peu fait mention dans les rapports annuels de cette collaboration, sans doute n'a-t-elle pas pu s'établir pour des questions de financement. On trouve en 1953, le nom de M^{me} Monnier, psychologue, qui vient régulièrement examiner chaque cas plus difficile, en collaboration avec les surveillants, et conseiller ceux-ci sur la meilleure manière de les traiter. Est-ce en relation avec l'Office médico-pédagogique ?

En 1962, nous pouvons lire : « *Nous avons désiré depuis bien des années la collaboration d'un médecin spécialisé pour donner un préavis sur les demande d'admission, pour prendre des tests, pour le classement éducatif des enfants, pour conseiller le directeur et ses collaborateurs, pour établir un résumé de ses observations dans le dossier des pensionnaires. Nous remercions le Service de la santé publique, le Service de l'enfance et l'Office médico-pédagogique d'avoir bien voulu nous offrir la collaboration d'un médecin pédopsychiatre, le D^r Walter Bettschart, qui témoigne d'un grand intérêt à notre institution. Le directeur, les éducateurs sont heureux de recourir à ses conseils*⁸². » D'emblée, il conçoit son rôle comme une aide permettant à la personne handicapée de voir comment elle peut s'épanouir et s'adapter au monde. Son action s'inscrit dans une action pluridisciplinaire, éducateurs, médecins, spécialistes en psychomotricité, en rythmique, psychologue, infirmiers et direction. C'est un travail d'équipe. C'est aussi un travail de recherche du diagnostic, de la meilleure médication dans le but d'améliorer ses conditions de vie.

Les D^r Bettschart et Piguet écrivent en 1964 : « *Auparavant, la médecine s'occupait tout particulièrement du symptôme – l'arriération mentale – , très peu de la maladie et encore moins du malade... Nous devons chercher les raisons du retard... L'arriération mentale n'a pas seulement un autre aspect selon la maladie qui la provoque, mais aussi selon la personne qui en souffre (individuelle, spécifique, différente des autres).* »

On introduit, en 1966, des moyens de dépistage précoce chez les nourrissons qui pourraient souffrir de troubles du métabolisme pour ainsi prévenir la déficience mentale liée à certaines maladies. Mais aussi, on cherche à intervenir très tôt dans la vie quand on décèle la présence ou le risque d'anormalités du développement. On intervient par des méthodes éducatives et des exercices sensorimoteurs.

En 1969, le D^r Piguet note qu'il se distribue, chaque jour, 870 doses de médicaments de 98 sortes différentes !

Mais rapidement, dans la mesure où l'action éducative a pu se développer et prendre le relais de l'action médicamenteuse, les doses de médicaments diminuèrent fortement.

⁸² RA 1962

Les médecins

Ce fut, dès la fondation, le D^r Henri Zimmer, de 1877 à 1898, puis son fils Charles, de 1898 à 1924. Depuis 1924, jusqu'en 1961, le D^r Bergier d'Aubonne, comme ses prédécesseurs (avec un petit remplacement par le D^r Cuénet en 1932), exercera son art à l'Espérance. Il mit en place un grand nombre de moyens pour assurer le suivi médical des pensionnaires : sur le plan matériel, avec la construction d'une annexe puis d'un bâtiment regroupant les activités de soins médicaux. Mais c'est aussi lui qui s'entoura de la collaboration d'une infirmière pour le suivi quotidien. Par la suite, nous aurons le D^r Piguet (1961-1978), généraliste, et en même temps le D^r Bettschart, pédopsychiatre jusqu'en 1979. Ils seront suivis par le D^r Geiger comme généraliste, et le D^r Justafre comme pédopsychiatre, lesquels sont encore présents, à l'Espérance, en 1997.

L'apparition des groupes de vie

En 1938, on envisage d'abord à Bethel « *de compartimenter les pensionnaires en salles plus restreintes, appropriées au classement de nos malades* ». C'est-à-dire de rassembler ceux qui peuvent se développer sur le plan des connaissances scolaires, sur le plan manuel ou professionnel et ceux dont l'état de débilité mentale exclut tout espoir de progrès, et qui restent prostrés. Cette organisation sera mise en place l'année suivante, et le rapporteur du Conseil relèvera que la surveillance des pensionnaires est facilitée, et que les progrès des moins instables augmentent de façon appréciable.

En 1944, les experts mandatés par le Conseil d'administration, MM. Bovet, Barandum et Rey, recommanderont l'idée de répartir les résidants en petites familles. Cette idée fera son chemin, car elle sera en partie réalisée dans les maisons par le directeur, M. Monvert, et reprise dans la longue et pénible préparation des constructions nouvelles projetées déjà en 1964, mais dont la réalisation n'interviendra qu'à partir de 1975.

La tendance, en 1953, est de séparer les pensionnaires en groupes restreints selon leur sexe, leur âge et leur degré de développement, et cela dans toute leur vie journalière. Ceci exige une subdivision des locaux. Il faudrait augmenter le nombre de collaborateurs et améliorer les conditions de travail.

En 1954, afin de réunir les pensionnaires en petits groupes selon leurs aptitudes et affinités, avec l'aide de M. de Goumoëns, des travaux sont entrepris à la Compassion : « *Ainsi, une atmosphère familiale et heureuse* » peut être reconstituée. « *Plus près de leurs élèves, nos collaborateurs peuvent mieux étudier la capacité d'assimilation de chacun et rechercher avec plus d'attention ce qui peut servir à leur développement affectif,*

*moral et physique*⁸³. » Les habitants de la Compassion disposeront sur chaque demi-palier de tout ce dont ils ont besoin : deux dortoirs, dont un donne directement sur la salle de bain et dont un autre contient les armoires à linge, une chambre où ne se tiennent plus que 10 garçons à la fois, un corridor assez large et clair pour servir de réfectoire ou de déambulatoire. La surveillante a tout sous la main. Elle peut vaquer aux soins ménagers et s'occuper activement des garçons sans quitter son appartement... « *L'exemple fut contagieux et les responsables du quatrième bâtiment firent un bel effort pour créer chez leurs garçons une atmosphère moins grégaire, plus individuelle.* » Ainsi s'exprimait M. Monvert, en 1954.

Bethel bénéficiera des mêmes aménagements deux ans plus tard, en 1956.

En 1957, à Bethel, les groupes comprennent 8 à 12 pensionnaires, ayant un appartement avec les chambres, une chambre de jour et sanitaires. On tente de créer une atmosphère familiale plus paisible en groupant les pensionnaires par niveau mental.

En 1958, nous trouvons dans les bâtiments de l'Espérance et de Bethel :

- pour les 5-15 ans : 1 groupe d'écolières, 1 groupe de fillettes débiles ;
- pour les 15-30 ans : 1 groupe de jeunes filles socialisables et 1 groupe de jeunes filles débiles ;
- pour les plus de 30 ans : 1 groupe de dames pouvant s'occuper.

Dans les maisons de la Compassion et de Bethesda, nous trouvons :

- pour les 5-15 ans : 1 groupe d'écoliers et 1 groupe de garçons débiles ;
- pour les 15-30 ans : 1 groupe d'adolescents socialisables et 1 groupe d'adolescents débiles ;
- pour les plus de 30 ans : 1 groupe d'hommes pouvant s'occuper et 3 groupes d'hommes débiles.

Cela représente donc 5 groupes avec un moniteur ou un monitrice.

En 1966, les pensionnaires sont répartis en 16 groupes de 10 à 19 personnes. Chaque groupe étant de type familial avec un éducateur ou une éducatrice et leur aide. En 1973, un quart des résidants changent de groupe afin d'avoir des groupes plus homogènes.

Comment se déroule une journée ?

Lever vers 7h, toilette et habillage (ceux qui ont plus de difficultés sont aidés par les autres), puis il y a le culte matinal, le déjeuner et la

⁸³ RA 1954

mise en ordre des chambres (chacun a quelque chose à faire : balayer, épousseter, passer le bloc à reluire...). Chacun se rend soit à l'école, soit à son travail (mais certains n'en ont pas) : buanderie, cuisine, jardin mais aussi menuiserie, vannerie, tissage... Pour ceux qui n'ont pas de travail, apprentissages divers à l'autonomie. À 11h30 : dîner et repos jusqu'à 13h30, où l'on reprend les activités du matin jusqu'à 16h, puis promenade dans les environs du village, souper et veillée.

À la fin de l'année 1977, les nouveaux groupes de vie sont à disposition pour les deux tiers des résidants. En effet, certains ont dû rester dans les anciens bâtiments en raison des coupes faites dans le projet. Les enfants occupèrent quatre groupes de vie à Chantefleurs, regroupés par fourchettes d'âge. Nous avons profité des changements pour rassembler dans un même groupe d'adultes des personnes plus et moins handicapées. Nous avions des groupes d'hommes et des groupes de femmes, mais ils étaient voisins. D'ailleurs, avec les années, les groupes sont devenus mixtes et hétérogènes quant à l'âge et au handicap. Cela est complètement réalisé depuis 1995.

En 1981, les groupes de vie se composent de 7 à 9 résidants avec trois postes et demi ou quatre postes d'éducateurs. Les groupes sont ouverts toute l'année, mais les résidants, surtout chez les jeunes, rentrent dans leurs familles de temps en temps : cela peut aller de chaque semaine à un séjour durant les vacances. Mais certains n'ont plus de famille ou de liens avec celle-ci.

La vie des groupes est conçue sur le modèle familial. J'écrivais moi-même en 1983 : « *Vie de famille, cela veut dire que l'enfant apprend là tous les actes de la vie quotidienne : se laver, s'habiller, faire son lit, préparer la table et parfois le repas, manger convenablement et vivre une vie sociale qui le fasse accepter de son entourage. Il a aussi, comme dans une famille, une vie de loisirs : avec ses éducateurs il va visiter des musées, regarder des marionnettes, se distraire au cinéma ou au théâtre pour enfants. L'hiver, il va à la neige pour faire du ski ou de la luge ; l'été c'est la plage au bord du lac, les promenades en forêt, la visite d'un zoo etc. Avec ses éducateurs et ses camarades avec qui il partage l'appartement, l'enfant apprend à faire avec les autres, à rendre service, à donner, à partager et à recevoir aussi. Il trouve beaucoup d'affection auprès de ses éducateurs, affection si nécessaire à son développement, à sa sécurité pour se sentir considéré et avoir envie de faire plaisir à son tour*⁸⁴. »

Les architectes

Le bâtiment de l'Espérance avait été construit sous la direction d'un architecte ami d'Auguste Buchet. C'est M. Rouge qui a été

⁸⁴ Mellot Cl., RA 1983, p. 3

l'architecte pour Bethel et pour la Compassion, mais, atteint dans sa santé, il confia la fin des travaux à M. de Goumoëns. Ce dernier réalisa ou supervisa un grand nombre de travaux à l'Espérance et, avec son fils, il construira le bâtiment de l'infirmerie entre Bethel et la Compassion. M. Gonin apporta aussi son concours pour la buanderie et le séchoir, et MM. de Goumoëns, père et fils, travaillèrent au réaménagement des maisons pour en faire de plus petites familles. À leur suite, on trouvera M. Cruchet pour les projets d'ateliers et les premiers plans pour la réalisation de la modernisation de l'Espérance. M. Jean Bettems est aux côtés de M. Cruchet en 1966, et c'est lui qui établit les plans définitifs et conduit les travaux de cette modernisation qui commença en 1975 pour s'achever en 1981 ! Par la suite, M. Bettems entreprit la rénovation de la maison de la Sapinière à Saint-Livres et établit les plans de l'extension des ateliers et la construction d'une nouvelle bande d'habitation pour les résidants restés dans les anciens bâtiments. Mais ce sont ses successeurs, MM. Glauser et Egger, qui ont repris ses plans et conduisent les travaux qui ont débuté en octobre 1996 et s'achèveront certainement en 1999. Il est curieux, mais en même temps logique, de constater ces prises de relais successifs tout au long de l'histoire de l'Espérance : c'est l'architecte précédent qui désigne l'architecte qui va lui succéder, et dans la plupart des cas, ils ont déjà travaillé ensemble.

La grande mutation de l'Espérance

La pensée qui reviendra souvent au cours de ces années qui vont suivre a été exprimée par M. Subilia, en 1960 : « *Ainsi, l'Espérance apparaît de plus en plus non comme une maison où l'on demeure, mais comme une maison où l'on devient.* »

Celle-ci commence dans le début des années 1960 avec le projet de construire un bâtiment pour accueillir l'atelier. Puis il est envisagé de rassembler plusieurs types d'ateliers afin de permettre à tous les résidants de bénéficier d'une activité. Il faut alors voir plus grand car cela devra concerner tous les adultes accueillis à l'Espérance, et même des adultes habitant dans leur famille. On confie cette conception à M. Cruchet. Ensuite, avec les nouvelles possibilités de financement, la direction et le Conseil se demandent s'il ne faut pas revoir l'ensemble de l'Espérance, afin de moderniser l'ensemble.

Il faut concevoir l'Espérance comme un village avec ses lieux de travail distincts des lieux d'habitation. En 1965, on se dit qu'il faut que soit réexaminé l'ensemble des activités de l'Espérance. Les ateliers doivent faire partie d'un plan d'ensemble et il faut prendre le temps de la réflexion. « *Devenir et être dans une institution qui n'aura*

*plus rien d'un asile, d'un hôpital*⁸⁵. » Construire un village est l'idée qui est examinée : un village avec ses maisons familiales, son école, ses ateliers, son kiosque, son église et sa place des fêtes. Il est imaginé que les pensionnaires pourraient être actifs dans cette construction : fabrication des briques ou autre. Le conseiller d'État Schumacher et ses chefs de service semblent acquis à ce projet. « *Il s'agit d'offrir un cadre qui permettra à chaque résident de mieux développer sa personnalité et un instrument plus adéquat pour répondre aux exigences éducatives et médicales* », dit M. Béguin. Avec ces constructions, il sera possible de mieux organiser la vie quotidienne dans les appartements, la vie en atelier et la vie personnelle des résidents.

Les projets se précisent, le site d'Étoy devrait permettre d'accueillir 300 pensionnaires (250 internes et 50 externes). Il y aurait une suite de pavillons pour des groupes de 6 à 9 pensionnaires, le pavillon de gériatrie, le centre médical, le centre scolaire et de rééducation, les locaux pour les externes, les logements pour les collaborateurs mariés et célibataires et un ensemble complet d'ateliers. Tout le monde fait preuve d'un bel optimisme. Le terrain est acheté et passe de 45 000 m² à 100 000 m². Le devis est estimé à 25 millions de francs (1966).

Le projet tarde à se réaliser, car les autorisations nécessaires ne viennent pas. La première pierre des ateliers devait être posée en 1965. Cependant, les démarches continuent dans l'espoir de réaliser le projet concocté et mis au point, mais l'administration est lente à donner le résultat de son étude du projet. Elle demande des compléments d'informations, on se réunit en juin 1965, puis le 14 décembre 1966. Le projet est examiné par différentes instances dont le président de la Société vaudoise de médecine et des médecins s'occupant de la débilité mentale, car ce projet doit s'inscrire dans le plan général des moyens hospitaliers du canton et même dans ce qui est fait pour lutter contre la déficience mentale sur le plan romand et suisse. À l'Espérance nous sommes patients, car l'expérience du temps est là. Mais ce qui cause du souci, c'est le temps qui s'écoule entre le dépôt d'un dossier et le moment où les réponses arrivent. De plus, les besoins sont urgents, et cette pression des vies qui sont accompagnées à l'institution se fait chaque jour plus forte. L'OFAS confirme les lignes directrices en 1967, mais demande qu'un certain nombre de points soient réexaminés.

Il faut apporter des réponses meilleures pour la vie de ces 198 adultes et enfants qui vivent à l'Espérance. « *Nous sentons le poids des années qui passent sans donner à nos pensionnaires les outils, l'espace, les*

⁸⁵ Perrenoud M., RA 1965

chances d'épanouissement dont ils ont un absolu besoin. Pour certains d'entre eux, ces années ne seront pas récupérées », écrit Jean-Daniel Subilia Les ateliers sont surpeuplés, on ajoute des baraquements provisoires (l'Amandier) pour créer des ateliers de formation gestuelle. Dans l'attente, le Comité et la direction préparent tout ce qui peut l'être pour qu'aucun retard n'ait des causes internes. On espère bien pouvoir réaliser l'inauguration en 1972, date du centenaire !

1968 : on y croit, cette fois c'est la dernière ligne droite, c'est l'ultime étape avec l'établissement du plan financier et l'on pense très sérieusement qu'à la fin de l'été 1969 les plans définitifs avec la demande formelle de crédit pourront partir pour la dernière fois à Lausanne et à Berne.

1969 : aucun des projets de construction prévus ne voit le jour : *« Est-ce négligence ? Nous sommes-nous trompés dans nos besoins ? Nos projets étaient-ils faux de conception ? Non, absolument pas ! Un énorme travail a été fait et se poursuit encore. Notre seule faute est d'avoir été tous trop confiants, trop enthousiastes »,* écrit le D^r Piguet. Devant le désert de réponses des autorités, allons-nous nous décourager ? Non, le comité cherche des conseils et une autre voie : l'Espérance pourrait s'inscrire dans le plan hospitalier vaudois comme « établissement psychiatrique de type C à tendance spécialisée », et M. Burnet, chef de service de la santé publique entre au Conseil de l'Espérance comme délégué du Conseil d'État. Cet événement permet d'obtenir un premier crédit permettant l'amélioration des locaux de la Compassion, en 1970 : ascenseur, communications palières, un office dans chaque groupe, regroupement du secteur soin, mais aussi des locaux pour le repas et la sieste des externes en sous-sol.

L'institution inscrite dans les projets qui attendent déjà depuis de nombreuses années ressemble, selon MM. Perrenoud et Béguin, *« à un village avec ses maisons qui se touchent et qui se donnent la main agréablement en suivant la courbe des champs [...]. C'est dans ce village que vous irez à la découverte de la vie, votre vie. Une vie de travail, de loisirs, une vie à votre rythme, celle que nous voudrions la plus proche de la nôtre. »*

Pour l'heure, certains aménagements seront effectués à Bethesda pour séparer la grande maison en quatre appartements. Il n'y a pas d'ascenseur et les personnes les plus âgées sont au premier étage. Quelle difficulté pour Pierrot, Alfred ou d'autres ! Il y a jusqu'à 8 personnes par chambre, plus une petite chambre attenante. Il n'y a qu'un grand lavabo en zinc et pour robinets, un tuyau percé laissant couler un filet d'eau. Une douche pour 8 à 17 personnes et les WC sont sans siège, ouverts derrière une paroi. Ce fut un énorme changement lorsque les nouveaux locaux furent enfin mis à disposition : chambre à 3 lits, 2 salles de bain, des lavabos, 3 WC fermés avec lavabo pour 9 personnes ! Sans compter la terrasse, la cuisinette et un vestiaire.

La commission de construction est constituée en 1972 et se charge de la conduite de l'étude et de la réalisation du projet. Sous la conduite du divisionnaire Eugène Dénéréaz et de MM. Bodmer, Béguin, Piguet, Vuille et Matile, elle réalisa un travail remarquable.

La conception générale du projet est ainsi définie : référence, le village d'Étoy avec ses maisons basses, et un alignement relatif pour épouser le sol, maçonnerie traditionnelle et aspect extérieur s'accordant aux teintes du paysage. La répartition des immeubles est conçue pour donner l'impression de changer de quartier. « *Des maisons qui se touchent, qui se donnent la main et qui se dessinent agréablement en suivant la courbe des champs* », détaille M. Perrenoud. Les logements sont les lieux privilégiés où les pensionnaires ont leur chez soi et jouissent d'une certaine liberté. Ils ne conduisent pas à l'isolement, mais encouragent la vie sociale. L'école est le lieu où les élèves apprennent à faire des choix et à acquérir des connaissances élémentaires et à communiquer. On y travaille au double point de vue de l'esprit et du corps pour atteindre si possible une activité et une adaptation quasi normales. Les ateliers doivent permettre l'apprentissage d'une profession et l'exercice de cette profession. Ils peuvent être de type divers, mais conservent un caractère artisanal. Rationalité et unité sont les caractéristiques des secteurs hôtelier, technique, médical et administratif. Les surfaces de plein air doivent être suffisamment vastes et bien équipées pour servir de terrains de jeux contribuant à l'équilibre des personnes.

1975 : pose de la première pierre, le 7 septembre, et début de l'aménagement du site, avec les allées et venues des camions et des machines. Mais l'État impose à l'Espérance une économie de 10 millions de francs sur le budget initial (il en reste 35), diminution du nombre de pensionnaires à 160, collaboration avec l'institution de Lavigny dans les secteurs cuisine et buanderie. Ceci a entraîné de grosses modifications aux projets.

Fin 1977, c'est d'abord le déménagement dans les nouveaux ateliers, puis dans les groupes et les classes jusque début 1978. Pour certains des résidants restant dans les anciens bâtiments commence une période d'errance. Ils vont aller à Bethesda, puis à l'Espérance, en attendant que Bethel et la Compassion soient quelque peu réaménagés. Puis ils occuperont ces deux maisons rebaptisées le Rocher et le Joran afin que soit entreprise la rénovation de Bethesda, appelé la Source, et celle du bâtiment de l'Espérance, qui gardera son nom d'origine. Le tout prendra fin en 1980-1981. Une nouvelle vie prendra forme au sein de l'Espérance.

Les chantiers sont maintenant terminés. Les résidants du Joran et du Rocher sont dans leurs locaux définitifs, la piscine (grand bassin de 17 m avec une profondeur maximale de 1,20 m) rend de nombreux services et on boucle les comptes.

Chantefleurs comprend 6 groupes de vie avec 44 résidants, Chantefeilles, 6 groupes de vie avec 54 résidants, et Joran-le Rocher 60 résidants.

Les aménagements continuèrent cependant car, bientôt, on s'aperçut que la cuisine centrale à Lavigny était plus coûteuse que des cuisines décentralisées et, de plus, la qualité de la nourriture souffrait d'une mise en plat plus d'une heure avant que le repas soit servi sur la table. Il fallut faire un appendice au bâtiment du centre pour y aménager une cuisine. Il ne fut pas autorisé de lui donner les dimensions prévues lors du premier projet et les éconômats restèrent éparpillés dans l'institution, les dimensions de la cuisine se révélèrent trop petites pour y mettre au travail des résidants.

Les ateliers ne purent pas tous trouver une place dans le bâtiment du fait de la réduction du projet demandée par l'État. Il fut nécessaire d'aménager des locaux pour cela, en trouver d'autres pour les clubs.

Depuis 1982, chaque groupe dispose d'un petit budget annuel permettant de faire des aménagements et, peu à peu, les groupes de vie se personnalisent souvent avec bonheur.

Dès 1983, quelques uns des studios, prévus pour le personnel, furent réservés à huit résidants afin de les préparer à aller vivre à l'extérieur dans des appartements. La volonté de la nouvelle direction en place était d'offrir une alternative de vie aux personnes mentalement handicapées, notamment quant à l'habitat. Il s'agissait donc de diversifier cet habitat.

En 1985, 5 résidants déménagèrent à Morges pour y vivre une vie moins assistée, accompagnés cependant par une équipe éducative. Ils furent rejoints ensuite par 4 autres en 1987. Puis un deuxième groupe d'appartements fut créé à Rolle. Actuellement, nous trouvons 11 personnes qui habitent Morges dans des appartements seul ou à deux, 9 sont à Rolle et 1 habite à Étoy-sud.

En 1988 est mis en place le Frac (Foyer régional d'accueil communautaire) pour des personnes sortant de l'hôpital psychiatrique en vue d'un soutien pour la réinsertion sociale. L'année suivante se crée la Sapinière à Saint-Livres, petite maison qui accueille 8 résidants atteints de psychose déficitaire.

Dès 1986, un projet de logement pour les personnes restées dans les anciens bâtiments prend forme. Les conditions de vie sont loin d'être satisfaisantes (promiscuité) et sont très différentes de celles que connaissent les autres résidants. Pour aménager quelque peu la vie des résidants, nous mettrons à disposition quelques chambres supplémentaires à l'étage des combles et nous réduirons temporairement l'effectif. Il faut aussi souligner le vieillissement des personnes qui augmentent encore la difficulté de vivre dans ces anciennes structures même réaménagées.

En octobre 1988, un premier projet, plans à l'appui préparé par M. Bettems, architecte, est présenté et accepté par le Comité. Commence alors une longue marche qui durera jusqu'en 1996 pour que tous les feux soient au vert et que les travaux puissent commencer. Les obstacles furent idéologiques, l'adaptation à des normes qui évoluaient sans cesse et le financement de ces travaux, à une époque où les restrictions liées aux difficultés économiques sont sensibles. Sont prévus, en effet, un agrandissement des ateliers pour y accueillir jusqu'à 170 travailleurs, et une bande d'habitation pour y loger les 60 résidants du Joran-le Rocher. Il n'y aura plus de chambres à 3 lits et la majorité sera composée de chambres individuelles. Le nombre de résidants sera de 7 à 8 par appartement. Dans certains d'entre eux, il y aura deux espaces de rencontres ou de repos. Les ateliers doivent être à disposition au printemps 1998, et les habitations l'année suivante.

Chapitre 4

De 1973 à 1997 : la personne d'abord

L'effectif des résidents diminue d'année en année, lentement du fait des restructurations des groupes de vie. Désormais, le premier bâtiment est réservé aux enfants de 3 à 13 ans dans deux groupes mixtes. Un groupe d'adolescentes se trouve maintenant à Bethel, alors qu'un groupe d'adolescents est confié à un nouvel éducateur dans la maison de Bethesda. Des classes de plein air se déroulent à Arzier durant deux semaines, c'est une nouveauté.

Il faut noter la création d'un poste d'aumônier à mi-temps partagé avec Eben-Hézer à Lausanne. Il sera occupé par le pasteur Kropf. Plusieurs institutions se regroupent pour collaborer avec l'école d'études sociales de Lausanne afin de mettre sur pied une formation réservée au personnel de ces institutions avec diplôme d'éducateur. De plus en plus, on évoque le concept d'intégration des personnes handicapées mentales. L'idée est bonne, mais il n'est pas possible de l'appliquer indistinctement selon les personnes : il y a autant de cas qu'il y a d'individus. L'Espérance entrevoit plusieurs formes possibles d'intégration malgré la gravité du handicap des personnes qu'elle accueille : la famille, l'école, l'atelier, l'appartement pour les handicapés légers et moyens, le foyer. L'Espérance se consacre « *à des handicapés mentaux sévèrement atteints qui n'atteindront vraisemblablement pas le stade de l'autonomie et d'indépendance nécessaire à l'intégration*⁸⁶ ». Il pourrait paraître que l'Espérance va à contre-courant, mais il faut prendre conscience qu'elle accueille des personnes dont la problématique est grave et qui ont été rejetées, parfois, par d'autres institutions en raison de la complexité des cas. Et M. Béguin, directeur, conclut en disant : « *Intégration oui, mais pas à n'importe quel prix.* »

En 1974, l'Espérance s'interroge et interroge : comment définir la vie du handicapé en institution, vie à laquelle il a droit dans notre société, et comment l'organiser ? Les réponses sont variées, mais toutes parlent du respect et de la dignité de la personne humaine. Qu'ils aient une vie active et harmonieuse, non coupée du monde qui les entoure.

Depuis la fondation de l'Espérance, les rapports annuels montrent que tous ceux qui y ont œuvré se sont préoccupés, non pas seulement des aspects matériels, mais de l'épanouissement des personnes qu'elle a accueillies. C'est ainsi que, dans le même temps où l'on définit le style d'environnement destiné aux personnes handicapées, on se soucie de définir quelle vie est souhaitable pour elles.

⁸⁶ RA 1973

1975, enfin les travaux commencent ! Le projet initial a dû être amputé d'une bande d'habitation, de la cuisine et de la buanderie, ainsi que d'une aile d'ateliers pour diverses raisons : collaboration avec l'institution de Lavigny pour la buanderie et pour la cuisine (ce qui apparaîtra rapidement comme étant une idée peu économique et défavorable pour la qualité des repas), raisons politico-financières (plusieurs projets présentés en même temps devant le Grand Conseil), et il est demandé à l'Espérance de réduire le nombre de pensionnaires qu'elle accueille. Cependant, les projets ne prennent pas de retard cette fois, et un grand espoir apparaît après ces dix ans d'attente active.

Il est signalé le départ à la retraite de M^{lle} Geneviève Estoppey, après vingt-deux ans de maison, elle était responsable de la Compassion.

Le rapport annuel de 1976 met l'éclairage sur un aspect de la vie à l'Espérance, les loisirs et plus spécialement l'animation interne par le moyen des clubs auxquels les résidants peuvent s'inscrire selon leur choix.

Mais les clubs lancés en 1975 ont contribué à donner aux résidants un espace supplémentaire de liberté de vie. Ils n'étaient plus couchés tôt car, le soir, ces activités de loisirs leur permettaient de se distraire, de rencontrer d'autres résidants venant d'autres maisons et de passer des moments agréables choisis par eux. C'est ainsi que, animés principalement par les maîtres d'ateliers mais aussi par les éducateurs, apparurent les clubs : musique, chant, cartes, mime. Pour le club « timbres », plus parlant que « philatélie », on trouva même un philatéliste extérieur à l'Espérance, M. Zurcher, pour l'animation, et il arriva à insérer, le temps d'une exposition, les résidants dans le club philatéliste de la Côte. Ce fut un événement assez remarqué et qui valorisa grandement les résidants qui y participèrent.

1977 : la première étape, et la plus importante, de la modernisation est arrivée, puisque les nouvelles constructions mettent à disposition des locaux neufs pour les classes, les ateliers et les bandes d'habitations. Un nom a été donné à tous les locaux faisant appel aux insectes, aux oiseaux pour les classes, à des noms de fleurs ou de feuilles pour les habitations ou aux échoppes pour les ateliers. C'est fin 1977 et début 1978 que les déménagements se feront. En attendant, il faut préparer les résidants et le personnel au changement.

Pour la composition des groupes, nous avons opté pour l'introduction d'une certaine hétérogénéité quant au handicap, afin de trouver dans un même groupe des résidants plus dépendants et

d'autres moins. Il est nécessaire alors que les activités soient diversifiées pour que chacun, en fonction de ses besoins et de ses possibilités, y trouve son compte. Les enfants furent répartis en quatre groupes par tranche d'âge, afin de permettre aux plus grands de s'organiser pour leur vie de façon différente que les petits.

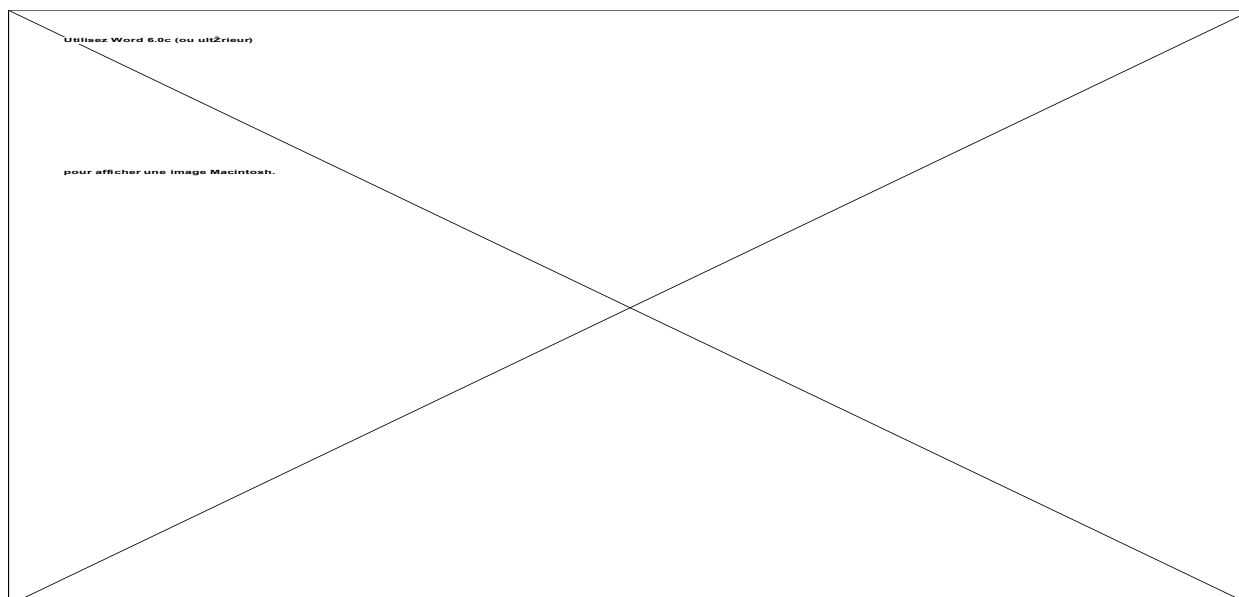
La maison s'anime d'un jour nouveau, et peu à peu les résidants prennent possession de la cafétéria, de la terrasse de la place Louis-Buchet, des espaces verts, des chemins. Et c'est pour Noël que les classes et certains groupes de vie ont pu déménager. Ce n'était pas Noël que sur le calendrier !

Avec la mise en place des structures nouvelles, c'est tout un mode de vie qui change. Les possibilités de rencontre entre résidants sont plus nombreuses : on se croise au self pour aller chercher les ingrédients pour le déjeuner, on se côtoie dans les ateliers, les classes. On se rend visite aussi d'un groupe à l'autre. Une vie relationnelle plus riche commence petit à petit à se développer. Maintenant il y a une chapelle au centre de la nouvelle institution.

Et c'est ce thème de la « rencontre » qui est le point commun de la plupart des dessins de ses vitraux. Ceux-ci ont été fabriqués par des résidants mais aussi par des jeunes de différentes paroisses. Cette chapelle aussi est un lieu de rencontre. Rencontre avec Celui qui anime nos vies, rencontre de ceux que nous côtoyons chaque jour. L'enseignement catéchistique se fait davantage dans l'utilisation de symboles (photos, dessins, gestes, objets) que par des paroles. Le chant, la lumière, la musique, toutes choses qui portent nos cœurs et nos pensées au-delà de la vie quotidienne et qui tend à donner un sens à nos vies.

En 1978, 30 enfants âgés de 3 à 16 ans suivent l'école. Quant aux ateliers, ils ont pris une dimension nouvelle avec les locaux spacieux et un équipement moderne qui faisait défaut jusqu'alors. Il sont aussi plus nombreux : tissage, poterie, vannerie, osiériculture, ateliers industriels, ferronnerie, menuiserie, l'atelier du troisième âge. Il est constaté que les résidants font usage d'une plus grande autonomie dans l'institution où ils se déplacent souvent sans accompagnement pour leurs loisirs ou pour le travail, ou pour rencontrer d'autres personnes. La vie n'est plus seulement liée au groupe, mais les activités facilitent beaucoup les rencontres de résidants de différents groupes de vie.

Les résidants à l'Espérance de 1872 à 1997



Les nouvelles constructions, c'est aussi des classes bien équipées en matériel pédagogique, avec à leur tête des enseignantes. C'était une autre vie, car jusqu'alors certaines se trouvaient à l'entresol dans les anciens bâtiments.

Et que dire des ateliers qui passaient des baraquements ou des locaux de construction légère dans des bâtiments en dur, éclairés et spacieux ! Tout cela avait de quoi changer le travail.

Les résidants bien préparés à ces changements les ont vécus assez facilement, trouvant rapidement leurs repères. En fait, c'est pour le personnel que ces changements furent le plus difficiles à vivre. D'une vie où tous les événements se vivaient en communauté, tout à coup chacun se retrouvait chez « soi », seul ou presque face aux élèves, aux résidants ou aux travailleurs.

De 1979 à 1981, l'Espérance vécut des années de crise. En effet, tous ces changements, bénéfiques pour les résidants et pour les conditions de travail du personnel pour les deux tiers de l'institution, ont été à l'origine d'une remise en question profonde. Il fallait modifier un certain nombre de fonctionnements et d'habitudes, et cela ne se fait pas sans ajustements. La nouvelle organisation avec des délégations de pouvoir plus étendues, une institution moins ramassée sur elle-même, la fatigue, la peur du changement et d'autres encore. Les causes d'une telle crise sont multiples et complexes. Avait-on suffisamment prévu la modernisation sur le plan humain ? Un certain nombre de collaborateurs quittèrent l'Espérance et on s'accrocha sur le fonctionnement, sur les douches des anciens bâtiments, sur l'organigramme, etc. Le Comité décida la création d'une commission de restructuration, sous la présidence de Maître André Martin, juriste et membre du Conseil de fondation, qui détermina un nouveau mode de fonctionnement de l'Espérance, notamment

avec la détermination de cinq secteurs d'activité relativement autonomes. Depuis ce moment, un processus se mit en route. Il faut noter que les résidants ont été généralement préservés de ces difficultés, et la plupart des membres du personnel, agissant de manière professionnelle, ont continué avec cœur leurs prestations aux résidants.

En 1980, l'objectif pour l'action éducative auprès des enfants s'exprime ainsi : « *Permettre à chaque enfant de devenir adulte avec et malgré son ou ses handicaps. Il faut lui procurer la sécurité affective qui lui permette de se développer le plus possible sur les plans affectif, moral, spirituel, intellectuel, et d'établir une relation sociale adéquate. Notre tâche est une tâche d'accompagnement de l'enfant.* » Et l'on insiste sur la qualité de présence des accompagnants et leur action responsable et autonome dans un cadre pluridisciplinaire et, pour les résidants, sur l'individuation de l'action, sur le travail perceptif et corporel, et sur le travail avec les familles

Les aînés de l'institution bénéficient d'un atelier dit « du troisième âge », mais on met aussi l'accent sur une gymnastique adaptée à leur âge, sur la natation et la psychomotricité. On établit des liens avec Pro Senectute, mais aussi avec l'AVDEMS⁸⁷, association faîtière des maisons pour personnes âgées.

1981 : après ces années de turbulences à tous les échelons de l'organigramme de l'institution, M. et M^{me} Béguin donnèrent leur démission de la direction. M. Georges Mouthon, qui avait pris la succession du D^r Piguet à la présidence du Conseil de fondation, leur témoigna la reconnaissance de l'institution en ces termes : « *Cette année 1981, M. et M^{me} Béguin quittent, après dix-neuf ans de direction, cette maison dont ils ont été l'âme... [Ils] ont su lui insuffler un sang nouveau et en faire l'instrument technique et éducatif remarquable que nous avons aujourd'hui.* »

L'accent est mis sur la formation du personnel, il y a une quinzaine d'éducateurs qui sont en formation. Celle-ci est normalement de trois ans. On commence à utiliser plus souvent la vidéo pour réaliser les observations mais celle-ci avait été introduite en 1976 avec la mise en place des séances de psychomotricité animées par les éducateurs.

Les familles

Voici quelques trop brefs passages de cette relation familles-Espérance. Il m'apparaît que l'essentiel a été vécu dans le silence des cœurs, mais n'a pas été écrit. Cependant je citerai quelques uns des textes que nous trouvons dans les rapports annuels.

⁸⁷ Association vaudoise des Etablissements médicaux sociaux.

« Je me fais un devoir, écrit une mère, le 11 juin 1899, de vous donner des nouvelles de ma fille Th. que vous avez eue pendant quatre ans dans votre établissement. Sa santé continue à être bonne et nous sommes charmés des progrès acquis. Elle a beaucoup gagné et nous ne pouvons que vous remercier des bons soins maternels que vous lui avez prodigués pour son développement physique et intellectuel. »

« Songeons au soulagement des familles, essayons de comprendre ce qu'est pour des parents éprouvés la pensée que leur enfant est aussi bien soigné, aussi heureux que possible⁸⁸. »

« La présence, dans les familles, de déficients mentaux pose de nombreux problèmes. Elle entraîne de graves conséquences pour les parents, pour les autres enfants, elle trouble souvent violemment la vie familiale. Les circonstances sont parfois telles qu'il est préférable de demander l'admission dans nos maisons d'un enfant en bas âge. Il est alors plus apte à recevoir une éducation spécialisée, avant qu'il ait acquis des habitudes et un comportement défectueux⁸⁹. »

Depuis, les moyens ont changé et les mentalités aussi. Aujourd'hui, quand cela est possible et souhaitable, nous préférons fournir du soutien à la famille et à l'enfant dans le cadre de l'externat. Mais il est des circonstances qui ne le permettent pas. « C'est, lit-on en 1964, engager l'Espérance dans une voie nouvelle, essentielle, c'est seconder les familles qui gardent auprès d'elles leur enfant malade, c'est en même temps ouvrir à nos pensionnaires la porte d'une réintégration dans une société dont ils sont coupés. » En effet, les jeunes et les adultes en externat croisent chaque jour des concitoyens et ne sont plus des étrangers pour leur environnement social.

« On a soutenu, par exemple, que des enfants idiots doivent demeurer dans leurs familles parce qu'il faut que chacun prenne soin des siens. Nous reconnaissons ce qu'il peut y avoir de juste dans cette manière de voir qui ne saurait toutefois pas être absolue. Ainsi, sans parler de bien d'autres raisons, on observe que l'isolement produit en général chez les retardés et les idiots une aggravation de leur état, du malaise, de la tristesse, qui, dans la vie en commun, font place à des impressions opposées⁹⁰. »

Les associations de parents ont beaucoup travaillé pour la mise en œuvre des moyens destinés à aider les personnes handicapées. Elles ont été actives dans la reconnaissance des droits des personnes mentalement handicapées. Elles ont cherché et mis en place des moyens afin que leurs enfants trouvent des conditions de vie susceptibles de satisfaire ses besoins.

« Si le handicapé mental doit bénéficier, le plus possible, des droits de tout être humain, il en est de même pour les familles : qu'elles puissent vivre, le plus possible, comme toutes les autres familles ; l'enfant handicapé, la fille ou le fils

⁸⁸ RA 1906

⁸⁹ RA 1957

⁹⁰ RA 1911

handicapé en sera aussi le bénéficiaire... Parents, frères et sœurs, vous êtes nos partenaires privilégiés. Votre expérience est irremplaçable », écrit Monique Breitmeyer dans le rapport annuel de 1986.

« Nous souhaitons que les parents et les familles (qui doivent élever un enfant handicapé) ne soient plus montrés du doigt mais qu'on leur reconnaisse le même rôle qu'aux autres parents ou familles. Le fait d'avoir un enfant différent, un enfant qui a des différences avec les autres enfants, leur donne les mêmes devoirs : élever, faire grandir un enfant malgré et avec ses difficultés ! Les parents et les familles doivent aussi accepter que leur enfant ait droit à sa propre vie, et doivent lui reconnaître le droit à une vie autonome⁹¹. » L'individuation naît des interrelations familiales, de la place proposée et acceptée dans la famille, de la culture, des valeurs, des mythes familiaux, de la structure organique de la personne (sexe, handicap...). L'individuation est un processus et il s'agit d'inscrire le résidant dans son histoire, de favoriser le cheminement de tous les aspects cités avant et de qualifier le sens des interrelations vécues dans la famille. Dès lors, la collaboration entre la famille, le résidant et l'institution est nécessaire, dit M. Bouche en 1996.

« Finalement, la plus mauvaise place pour aider les parents ou des familles à élaborer une attitude positive vis-à-vis de leur enfant, c'est celle précisément où on se met à les remplacer. D'ailleurs, aucune institution rééducative, aucun éducateur ne peut se mettre à leur place, quand bien même ceux-ci seraient incapables, indignes ou même morts⁹². »

Le partenariat peut être différent d'une famille à l'autre mais nous avons mis en place un certain nombre de moyens pour le réaliser au mieux : participation aux fêtes de l'institution, soirée de présentation avec les parents (présentation du travail scolaire, des projets et des réalisations en faveur de leur enfant ou adulte), mise au courant des réflexions faites lors des synthèses et parfois participation à ces rencontres, carnets de communication entre les parents et les professionnels (dont le contenu est connu du jeune), organisation de week-ends à thèmes, repas dans les groupes, rencontres avec des thèmes choisis par les professionnels ou parents, visites dans les groupes de vie ou dans les classes, entretiens de famille... La résolution concernant les droits des personnes handicapées, signée à l'ONU en 1972 sous l'impulsion des associations en faveur des personnes handicapées, étend peu à peu ses effets et devient une référence incontournable pour les institutions, pour les associations de parents, mais surtout pour les États (même si la Suisse n'y a pas adhéré), qui doivent adapter leur législation.

⁹¹ Mellot Cl., RA 1991, p. 12

⁹² Gomez Jean-François in *Rééduquer* (1992), éd. Érès, p. 33

1982 : nomination de M. Henri Vidoudez comme directeur administratif et de M. Claude Mellot comme directeur éducatif, le 7 mai. À noter que ceux-ci gardent leurs responsabilités précédentes, à savoir l'administration et le service hôtelier pour M. Vidoudez, et le secteur de Chantefleurs et des classes pour M. Mellot.

Avec leur arrivée à la direction, l'Espérance s'est efforcée d'offrir des alternatives de vie aux personnes qu'elle accueille. On ne pense plus pour eux mais on pense avec eux ou, mieux encore, on s'efforce de servir leur projet de vie. Désormais, une grande quantité de choix s'offrent à eux : le choix du mode d'habitation (seul ou à deux, dans un studio, dans un appartement à l'extérieur et cette offre doit encore s'étendre) ; le choix de l'activité mais aussi de la durée du travail (retraite ou travail à temps partiel) pour tenir compte de l'incapacité de travail liée à la maladie ; le choix de leurs loisirs (création des clubs internes, cours de formation continue à l'extérieur, participation à des clubs sportifs dans ou hors de l'Espérance ; le choix de leur vie sociale (type de loisirs, sorties, participation à des manifestations culturelles et religieuses, adhésion à des groupes de réflexion).

C'est l'Espérance tout entière qui se met au service du projet de vie des résidants, en les aidant si nécessaire à le préciser. Je reprends volontiers les mots écrits en 1960 par M. Jean-Daniel Subilia, alors président du Conseil de fondation : « *L'Espérance apparaît de plus en plus, non comme une maison où l'on demeure, mais une maison où l'on devient.* »

Avec cette nouvelle direction, c'est aussi un effort très important de formation du personnel qui est entrepris et une politique de relations publiques (avec le village, la région et les autorités). C'est, en collaboration avec Maître André Martin et le Comité présidé par M. Georges Mouthon, une clarification des rôles de chacun dans l'institution avec la mise en place des cahiers des charges, la révision des statuts, du règlement organique et du règlement intérieur. C'est une époque de mouvement, de création, de participation et c'est l'œuvre de tous : résidants, familles, collaborateurs, direction, Comité et Conseil, avec une information qui circule entre tous et un soutien réel des autorités cantonales.

Le président de la Fondation, M. Mouthon, écrit en cette année 1982 : « *Après une riche décennie de bouleversements et de transformations, l'Espérance est entrée dans une phase d'approfondissement et de réflexion. Il faut asseoir les acquis, réfléchir à nouveau aux "pourquoi" et aux "comment" de l'action quotidienne tout autant que mettre à jour les statuts ou suivre (et parfois promouvoir) l'évolution clinique, psychologique et pédagogique de la prise en charge des handicapés.* »

Le travail éducatif et pédagogique s'organise au sein de l'institution : chaque projet éducatif se base sur une observation et un essai de compréhension des situations. Puis les éducateurs s'efforcent de proposer aux résidants ce qui pourrait leur permettre de progresser, de vivre mieux, et de mieux se servir de ses propres ressources. On se pose des questions : comment guider les jeunes et les moins jeunes dans leur vie affective et sexuelle ? Comment développer leur vie sociale ? Comment mieux collaborer avec les familles ? Comment travailler de manière complémentaire dans nos différentes fonctions ? Entre l'intégration dans le monde et la mise à l'écart, l'Espérance pratique l'ouverture par de nombreuses sorties à l'extérieur (concerts, match de foot, cinéma, visites d'expositions, restaurants etc.), des camps, mais aussi des invitations à l'Espérance pour un spectacle, un repas... La piscine s'ouvre aux classes de la région, à d'autres institutions. Les échanges avec le village d'Étoy se font plus nombreux. Et puis l'on recherche des parrainages pour les résidants sans famille, afin qu'ils puissent bénéficier eux aussi d'une relation privilégiée et des possibilités de rencontres et d'échanges hors milieu institutionnel.

« Ainsi, à l'Espérance, nous voulons que les personnes qui sont accueillies soient considérées comme membre à part entière de notre société humaine, avec et malgré leurs handicaps. Elles doivent pouvoir bénéficier de la même vie, des mêmes services que les autres femmes ou hommes, bien sûr en tenant compte de leurs besoins spécifiques et de leurs désirs. C'est aussi pour cela que notre action est nécessairement une action globale autant qu'individualisée⁹³. »

La psychomotricité

Pour comprendre l'importance de la psychomotricité, il faut savoir que la déficience de l'un ou l'autre des éléments indiqués ci-dessous entraîne souvent un handicap mental.

Les sens doivent être en bon état pour percevoir correctement le monde ; le cerveau doit pouvoir analyser et synthétiser ce qui est perçu pour pouvoir donner une réponse juste à la perception ; la motricité doit être en ordre pour réagir adéquatement sur cet environnement.

En novembre 1973, l'Espérance fait appel au P^r Pierre Vayer pour former le personnel à l'approche psychomotrice et la superviser (j'étais alors éducateur auprès des jeunes qui ont été choisis pour bénéficier de cette prestation ; un groupe de pensionnaires servit de groupe témoin). Il fut procédé à un bilan initial psychomoteur des résidants et, sous la conduite de M. Vayer, s'organisèrent des

⁹³ C. Mellot, RA 1989

séances de psychomotricité et la formation des éducateurs. M. Vayer vint chaque mois pendant dix-huit mois pour évaluer l'action qui était conduite et, à la fin de cette période, de nouveau il fit passer aux résidants les tests psychomoteurs.

Les résultats furent probants en démontrant un meilleur contrôle du tonus, une progression dans la motricité fine et globale et une relation améliorée avec leurs éducateurs pour ceux qui avaient suivi les séances de psychomotricité. Rapidement, trois puis quatre groupes d'enfants et d'adultes furent mis au bénéfice de cette action. M. Vayer continua un temps cette supervision et laissa par la suite le suivi de cette prestation à deux de ses collaborateurs engagés dans l'institution comme psychologue et psychomotricien. Nous poursuivions notre formation en allant suivre les cours de psychocinétique du D^r Le Boulch, approche plus globale et orientée sur la manière d'être dans son corps et la manière d'agir avec son corps dans le monde en relation avec lui et avec autrui.

C'est aussi l'eau : se mouvoir dans l'eau, sentir la globalité de son corps par l'eau. À l'Espérance, depuis 1981, nous avons la chance d'avoir à disposition une piscine de 17 m sur 5 m. Rosa Marchand, éducatrice, décrit ainsi l'activité aquatique :

Les objectifs sont vivre des expériences au niveau corporel, solliciter des fonctions motrices (équilibre, schéma corporel, respiration), rechercher d'une certaine détente corporelle. La mise en place de cette activité est précédée d'entretiens avec la personne adulte : son histoire, son identité corporelle, son vœu par rapport à l'eau (désirs, réticences...), mais aussi avec le personnel : la personne adulte, l'eau, la vie quotidienne (bain, douche, toilette), et éventuellement échanges avec le psychologue sur les angoisses, la difficulté de contact. La première séance consiste en une reconnaissance du milieu, la familiarisation avec le milieu ambiant, puis la reconnaissance de son corps et de celui de l'autre. Les séances suivantes feront appel à des situations diverses et progressives mettant en jeu les fonctions motrices pour tenir l'équilibre, réguler le tonus et la respiration. Mais au travers de cette activité sont mis en œuvre les aspects relationnels entre les résidants et avec l'éducateur. « *La richesse de cette approche corporelle par l'eau peut être un moyen de prévention et de lutte contre l'appauvrissement de la motricité, la diminution des soins et aussi contre toutes atteintes narcissiques que peut apporter le vieillissement*⁹⁴. »

En ce qui concerne la psychomotricité, elle fait partie du programme des ateliers de développement personnel, des classes, des ateliers de formation professionnelle et de certains groupes éducatifs. Comment pourrait-il en être autrement quand nous nous

⁹⁴ Marchand R. in Ra 1986 p. 10

trouvons face à des personnes qui n'ont que le corps pour s'exprimer.

L'Espérance avait choisi de ne pas faire appel à des spécialistes pour conduire les séances de psychomotricité, mais de les confier à ceux et à celles qui ont une relation habituelle avec les résidants. Cependant, elle accorda d'abord les moyens aux éducateurs, enseignants et maîtres d'atelier de se former. Pour cela, on fit appel au P^r Jean Vayer et, depuis quelques années, au P^r Le Boulch. Nous avons également fait appel à des personnes pour superviser l'action entreprise. Cela fut un lien important entre les différentes professions de l'éducation travaillant à l'Espérance. Le but recherché dans cette prestation est d'aider les résidants à vivre à l'aise dans leur corps, à le sentir, à prendre conscience de ce qui est mis en jeu dans le mouvement et ainsi à se développer. « *Le résidant découvre son corps, ses membres, sa respiration. Il occupe l'espace et s'entraîne à le maîtriser. Il s'exerce à l'équilibre, à des rythmes nouveaux. Il se relaxe et se tonifie tout à la fois. Il fait peu à peu de son corps un outil de communication avec les autres. Exercices, musique, danse, jeu y contribuent*⁹⁵. »

Dans cette pratique de la psychomotricité ou de rééducation corporelle, il ne s'agit pas d'apprendre des mouvements ou des exercices de gymnastique, car ceci a pour conséquence, dit Charles Bouche, de rigidifier le geste, le comportement et de limiter le potentiel de l'être. C'est en effet tout le contraire que nous recherchons. Nous privilégions l'expérience vécue de la personne, la perception qu'elle a d'elle-même, sa propre connaissance de son corps dans son unité et sa globalité. Nous avons développé la formation en incitant le personnel à se former à la psychocinétique et à la pratiquer avec les résidants. Un bon tiers des résidants bénéficient de cette prestation aujourd'hui.

1983 : l'équipe de direction se renouvelle partiellement avec M. Ayer (de 1982 à 1989) et M^{me} Rappaz (de 1983 à 1990). Huit résidants occupent des studios initialement prévus pour le personnel. Ils se préparent à aller vivre en appartement et il y a bien des apprentissages à faire, mais surtout il faut mentalement se préparer à quitter un cadre de vie que l'on connaît depuis 20 ans, parfois plus.

En 1984, la commission de gestion de l'Espérance étudie la situation du secteur des mineurs en rapport avec celui des majeurs. En 1975, il avait été déterminé que les places à l'internat de l'Espérance se répartiraient ainsi : 1/5 de mineurs, 3/5 d'adultes et 1/5 de personnes âgées. Mais depuis cette époque les admissions de jeunes enfants ont sans cesse diminué. Et ceux qui sont présentés à

⁹⁵ Ayer N., RA 1988, p. 4

l'institution sont de plus en plus fortement handicapés. L'équilibre ne peut plus être respecté. Alors qu'il y avait 4 groupes de vie pour les mineurs, ceux-ci ne sont plus que 3. Il y a moins d'internes et plus d'externes dans les classes. Les adultes devenant plus nombreux, il faut se préoccuper de la place nécessaire aux ateliers. La rotation chez les adultes est lente du fait que seuls les décès créent des places en raison de la gravité du handicap qui ne permet plus des réinsertions sociales. Le Conseil renouvelle son orientation : que l'Espérance accueille des résidants de tous âges, les jeunes apportent la vie et les anciens la stabilité. En cas de concurrence dans les demandes, il faut accorder la priorité aux plus jeunes. Il est demandé de prendre les mesures nécessaires du fait du vieillissement des résidants.

Un groupe de réflexion se met en place avec le directeur éducatif pour réfléchir aux besoins des personnes âgées et vieillissantes et pour trouver les meilleurs moyens d'y répondre.

L'Espérance détermine alors sa politique à l'égard des personnes âgées ou vieillissantes. Les idées principales sont les suivantes : l'Espérance est la maison des résidants depuis longtemps et doit le rester jusqu'à la fin de leur vie si nécessaire et si ils le souhaitent (éviter les ruptures dans la vie de ces personnes sur le plan de la vie affective et du travail). En conséquence, elle doit s'organiser pour leur assurer les prestations liées à leur vieillissement : soins corporels, accompagnement en fin de vie. Il n'y aura pas de secteur gériatrique à l'Espérance, mais les secteurs d'adultes s'organisent pour faire face aux besoins des personnes vieillissantes ou âgées. Les personnes resteront dans leurs groupes de vie, sauf si des soins nécessitent une hospitalisation momentanée. Elles pourront prendre leur retraite à l'âge où elles le souhaitent ou continuer de travailler si elles le désirent. Le rythme de vie sera adapté pour tenir compte de leur âge.

« Ainsi, nos résidants (âgés ou vieillissants) conserveront un statut identique aux autres personnes de l'institution et garderont leur place reconnue dans la maison. Il nous paraît en effet important de maintenir leur instinct de vie au travers de leur vie spirituelle, sociale, occupationnelle et culturelle⁹⁶. » Soit les équipes éducatives se formeront à l'accompagnement des personnes âgées, soit des infirmières-assistantes feront partie des équipes pour apporter les soins physiques et former les collègues éducateurs. En 1989, il sera demandé au secteur de Chantefeuilles de s'organiser pour accompagner les résidants jusqu'à leur fin de vie sans pour autant diminuer les prestations offertes aux personnes plus jeunes.

⁹⁶ Rosa Marchand, RA 1990

Ceci a beaucoup apporté de soulagement aux résidants qui se posaient des questions sur leur avenir. Et des formations se sont mises en place pour donner plus de compétences aux membres du personnel. Un groupe de réflexions sur la souffrance, la mort, s'est mis en place quelque temps avec une éducatrice et le pasteur de l'Espérance.

1985 est une année importante dans les annales de l'Espérance. En janvier, après les vacances de Noël, cinq résidants quittent l'Espérance pour aller habiter deux appartements rue de la Burtinière, à Morges. Une équipe éducative de 3 personnes (pour 2,5 postes) les accompagne. C'est aussi le déménagement de l'atelier de ferronnerie pour Morges avec son MSP (maître socioprofessionnel) et 7 travailleurs. Enfin, cela coïncide avec l'ouverture de la cuisine à l'Espérance. Nous achetons aussi une maison de vacances dans le Jura français à Chaux-neuve pouvant accueillir jusqu'à deux groupes de vie.

Individualiser l'accompagnement des résidants, cela veut dire qu'il faut permettre à chacun de vivre sa vie selon ses désirs et lui fournir selon ses besoins : diversification des formes de logement, de loisirs. On organise de plus en plus des vacances à la carte : *« Finalement, grâce à des projets éducatifs personnalisés établis en fonction des besoins d'une personne, nous voyons les résidants progresser dans divers apprentissages⁹⁷. »* Leur vie s'enrichit des expériences qu'ils peuvent faire. Cela demande beaucoup aux éducateurs, qui doivent se dédoubler pour beaucoup d'activités.

1986 : décès de M^{lle} Blanche Béguelin, après 69 ans au service de l'Espérance. Elle allait avoir 95 ans. C'était la dernière représentante de ces personnes qui avaient voué leur vie au service des personnes mentalement handicapées. Elle avait fait la classe aux petits, travaillé à la buanderie, à l'infirmerie et les dernières années à la couture. Elle avait véritablement consacré sa vie à l'Espérance.

Trois nouveaux résidants rejoignent les appartements de Morges.

1987 : Changement souhaité par M. Mouthon dans le mode de relation entre l'État et les institutions. Changements dans le regard que nous portons sur les personnes atteintes de handicap, pour un mode de vie adapté aux besoins de chaque résidant, pour des responsabilités qu'il puisse prendre, pour que la communauté humaine adapte ses services communautaires afin de les rendre accessibles aux personnes mentalement handicapées, tels sont les souhaits que nous émettions nous-mêmes cette année-là. Toutes ces démarches sont en cours, mais tellement fragiles encore.

Certains résidants très handicapés n'ont pas encore trouvé de place dans les ateliers. Pour leur permettre d'avoir une activité malgré

⁹⁷ N. Ayer

cela, les éducateurs se sont organisés pour leur offrir des activités spécifiques en relation avec leurs besoins et leurs capacités. C'est ainsi qu'apparaissent des animations : marche, cuisine, peinture, piscine, psychomotricité, gymnastique, etc.

Mise en place de l'atelier cuisine, qui produit des pâtisseries, des préparations de repas et offre des apprentissages pour ceux qui sont en studio ou en appartement afin de former à se faire la cuisine.

La cuisine elle-même, c'est environ, en 1987, 300 000 repas par an, 150 tonnes de marchandises diverses. La nourriture est préparée à la cuisine centrale et ensuite distribuée dans les groupes de vie par chariots où sont glissés les plats préalablement préchauffés. 30 % des repas sont des régimes (pas seulement amaigrissants) qui supposent une préparation spécifique et un conditionnement individuel, ce qui demande beaucoup de temps et d'organisation à notre équipe de cuisine.

Entre 1982 et 1988, nous donnons à l'Espérance des instruments susceptibles de favoriser son fonctionnement : cahier des charges où la complémentarité est manifeste, une petite toilette aux statuts de la fondation, mise à jour du règlement intérieur et du règlement organique. Dans le même temps, sur le plan des orientations éducatives, nous établissons petit à petit ce qui deviendra en 1990 le « document de référence », dans lequel nous établissons nos références éthiques et philosophiques dans notre accompagnement de la personne mentalement handicapée, nous définissons nos orientations et nos objectifs de travail (ceci sera repris dans un des chapitres suivants), nos références méthodologiques et quelques uns des moyens humains et matériels que nous entendons mettre en œuvre pour réaliser les buts assignés à l'Espérance. Ce travail a été l'œuvre de tous, car tout le personnel a participé à cette élaboration réalisée dans le cadre du Conseil éducatif.

En 1988, l'organisation de l'institution se présente ainsi : l'organe central est le Conseil de fondation, présidé par M. Georges Mouthon et composé de 15 à 30 membres. Il se prononce sur les grandes orientations de l'institution, nomme le Comité et les directeurs, adopte le budget et approuve les comptes, nomme chaque année une commission de gestion comme celles dont nous avons parlé plus haut. Le Comité, composé de 7 à 9 membres, est choisi parmi les membres du Conseil de fondation et administre la fondation (tous les problèmes éducatifs et administratifs concernant la marche de l'institution y sont étudiés et débattus). Enfin, les directeurs, avec les chefs de secteur, forment l'équipe de direction et débattent des problèmes de la vie quotidienne concernant les résidents ou le personnel. Mais on y étudie aussi les questions concernant l'avenir, l'organisation, les relations avec le village, les divers organismes. Chaque secteur a à sa tête un chef qui, avec ses

équipes, s'efforce de fournir les meilleures prestations possibles aux résidants, mais aussi de la manière la plus adéquate.

L'informatique, présente à la comptabilité depuis une dizaine d'année, se répand maintenant dans les secteurs éducatifs, d'abord timidement et puis bientôt elle sera présente dans tous les groupes. Il s'agit dans un premier temps d'une période de développement de logiciels éducatifs ou d'expérimentation. Peu à peu, il va aussi s'introduire pour faciliter la gestion des groupes de vie : argent des résidants, horaires des éducateurs, préparation de rapports.

En octobre 1988, le Comité approuve les plans des construction qui lui sont proposés en vue d'améliorer l'habitat des résidants demeurés dans les anciens bâtiments et ajouter quelques places d'atelier dans les locaux laissés libres. Le Conseil de fondation admet ce projet en décembre de la même année. Vivre à trois personnes de manière permanente dans une chambre faisant 14 m², cela n'est plus digne. Il y a une promiscuité qui rend pénible la vie des résidants, mais aussi celle du personnel. Il n'y a aucune place pour y mettre quelque chose de personnel, les sanitaires ne sont pas adaptés à des personnes physiquement handicapées et il n'y a pas de cuisinette à l'intérieur même des groupes. Un décalage important existe avec les conditions de vie des résidants de Chantefleurs et de Chantefeilles. Ce qui n'a pas été fait il y a plus de 10 ans se révèle être une nécessité.

C'est aussi une année importante pour l'Espérance avec la création à Saint-Prex du Frac (Foyer régional d'accueil communautaire). Ce foyer est destiné à des personnes qui ont connu des décompensations psychiques et qui ont besoin d'une aide pour se réinsérer socialement après cette épreuve de la maladie. Une équipe de quatre éducateurs (certains ayant une formation d'infirmier en psychiatrie) assure la gestion de ce foyer. Les résultats sont globalement positifs, même si certains n'ont pas pu retrouver une vie sociale habituelle. Certains ont réussi à achever une formation interrompue du fait de la maladie, retrouvé un métier et une place dans la société.

Cette même année encore s'est mis en place le groupe d'appartements de Rolle appelé Sere (Service éducatif de Rolle, Espérance), cinq jeunes adultes y ont trouvé une place bien que leurs difficultés soient grandes (la plupart ne savent pas lire, écrire, ni compter, plusieurs ont des difficultés pour s'exprimer). Ils seront rejoints petit à petit par d'autres jeunes adultes et sont actuellement (en 1997) 9 résidants dans des appartements seuls, à 2 et à 3.

1989 : on vieillit bien à l'Espérance. Il y a, en effet, 2 personnes qui ont passé 90 ans et plusieurs sont octogénaires, 31 sur 223 ont plus de 65 ans. L'enquête du D^r Bettschart réalisée en 1970 sur le vieillissement mériterait d'être reprise avec les données actuelles.

Le président du Conseil annonce dans le rapport annuel le désir de l'Espérance d'offrir des conditions de vie meilleures aux résidents des anciens bâtiments. La réflexion commencée en 1986 se mue maintenant en projet qui sera soumis aux autorités cantonales et à l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales).

Sous l'impulsion des personnes qui accompagnent les adolescents et du chef de secteur de Chantefleurs, s'organisent des rencontres où, avec les jeunes, sont abordées les questions relatives à la transformation de leur corps, à la sexualité, à la violence, les amitiés...

C'est aussi la naissance de la Sapinière mise en place pour des adolescents et jeunes adultes ayant une grave psychose déficitaire. C'est l'aboutissement d'une réflexion commencée en 1982, mais aussi de visites et d'études. L'accompagnement de ces personnes s'est de tout temps révélé difficile : mêlés aux autres enfants, ils ne trouvent pas leur compte ou mobilisent toutes les énergies au détriment des autres résidents. Leur donner un accompagnement spécifique pendant un temps nous semble nécessaire pour leur donner plus de chances de s'intégrer à des groupes de vie. Nous n'avons pas la prétention de les guérir de leur maladie, mais de les aider à diminuer leurs angoisses et à dépasser un peu leurs difficultés : de vivre pour eux-mêmes et de vivre en société. Un environnement proche de la nature avec des accompagnants stables et bien formés nous paraît susceptible de les aider.

Nous avons trouvé une maison à Saint-Livres (5 km d'Étoy), mais celle-ci doit subir des transformations, et nous occupons provisoirement les petits pavillons préfabriqués ayant servi aux classes au début des années 1970. Ce n'est qu'en avril 1991 que sera inaugurée la maison et que le projet préparé avec soin pendant 2 ans pourra se mettre en place. Le programme personnel de chaque résident repose sur 4 axes : socio-éducatif, corporel, psychothérapeutique, de collaboration avec les familles.

Il y a 8 jeunes, 5 postes d'éducateurs et 1 poste d'enseignant. Après 6 ans, le bilan est variable : ceux qui ont le plus tiré profit de la Sapinière sont ceux qui ont quelques possibilités intellectuelles : l'un d'entre eux est sorti pour aller vivre en appartement, un autre vit en studio à l'Espérance. Actuellement, deux autres sortiront de la Sapinière pour aller vivre soit dans une famille, soit dans un foyer. Les autres résidents ont moins de crises d'angoisse que lors de leur arrivée, de plus ils ont fait des apprentissages et participent selon leurs moyens à la vie communautaire, et ont pu être intégrés partiellement dans des activités manuelles. La collaboration entre éducateurs, enseignant, psychologue, psychiatre et familles et la mise en valeur des ressources des résidents sont à l'origine de ces résultats.

Malgré tous les efforts réalisés dans notre société, il reste beaucoup à faire. « *Bien des améliorations sont intervenues dans les conditions de vie des personnes handicapées durant ces dernières années... Mais il reste un long chemin pour que notre société fasse une place aux personnes handicapées parmi les autres et non plus à l'écart... Que chacun ait un lieu de vie décent, que chacun ait une activité qui lui permette de se développer, de créer et être moins dépendant, que chacun puisse être accompagné par du personnel chaleureux et formé*⁹⁸. »

En 1990, 86 collaborateurs sur environ 220 ont plus de 10 ans de service. L'Espérance retrouve peu à peu une stabilité bénéfique pour les résidents et pour la continuité des actions entreprises. Mais il faut aussi se renouveler et s'enrichir d'expériences nouvelles, et continuer de se former pour être encore plus compétents.

Lors de la fête du mois de septembre, nous avons reçu officiellement des membres de l'Utaim, la plus grande des associations tunisiennes œuvrant en faveur des personnes mentalement handicapées. Il y avait deux personnes handicapées avec M. Jouini, directeur des ateliers de La Marsa, et M. Kamel Terzi, président de l'Utaim. Leur désir, et le nôtre, est de poursuivre nos échanges commencés en 1984, tant au point de vue du personnel que des personnes handicapées.

En 1991, on continue de travailler sur les projets de constructions, les maîtres d'atelier et les éducateurs sont consultés, mais plusieurs fois les normes changent. Le projet que l'on croyait définitif doit être alors corrigé et il s'ensuit une longue attente de plusieurs mois avant que des nouvelles arrivent pour demander telle ou telle modification. C'est donc une longue maturation ! Cependant des encouragements nous viennent des autorités vaudoises, chacun des conseillers d'État qui se succèdent au département de la prévoyance sociale reconnaît la nécessité de réaliser ce projet, convenant que des personnes handicapées vivent dans des conditions qui ne sont plus acceptables en cette fin de siècle. « *Le temps est à l'économie. Les finances publiques et même privées n'ont plus la santé de la décennie précédente. Il est indispensable de mieux calculer, de gérer "au plus près"* », déclare M. Mouthon.

Le secteur de Chantefleurs, depuis sa création, connaît une situation complexe puisqu'il s'agit de conduire ensemble trois parties différentes : les classes, les groupes de mineurs et les groupes de majeurs. Mais en même temps il résume en lui la situation de l'institution. Le sens de l'action de l'Espérance est de contribuer à ce que les personnes handicapées découvrent et réalisent leur projet de vie de l'enfance jusqu'à la réalisation plénière de la vie.

⁹⁸ Mellot Cl., RA 1991, p. 11

« Une des lignes de force principale sur quoi repose notre action avec la personne adulte handicapée est de "lui permettre d'exercer sa capacité d'autonomie, son pouvoir à disposer d'elle-même et conduire elle-même sa vie"⁹⁹. Par ce travail, une dame entrée à l'âge de 19 ans, par une démarche personnelle, vient de partir vivre en appartement à l'âge de 50 ans et se sent reconnue comme un être à part entière. Un homme handicapé mental profond se rend maintenant seul à l'atelier (ceci nous paraissait encore impossible, il y a peu de temps). Il n'est plus l'homme recroquevillé dans un coin d'une chambre à longueur de journée. » Charles Bouche, chef du secteur de Chantefeuilles, exprime ainsi ce que l'action éducative peut produire lorsqu'elle est conduite d'une manière professionnelle en se basant sur la confiance envers le résidant et ses ressources.

Les personnes handicapées ne sont pas encore véritablement reconnues comme des personnes à part entière. Pour qu'il en soit ainsi, elles doivent donner beaucoup plus de gages que les autres, par exemple pour être reconnues comme travailleuses. *« Chez eux, nous voyons souvent les déficits avant la personne et l'apparence est souvent prise pour l'essentiel¹⁰⁰. »*

1992 : *« Ils ont droit à la parole. »* C'est ainsi que nous intituliions notre article du rapport annuel. Depuis 20 ans, je me suis efforcé de donner la parole aux personnes handicapées, tant j'étais persuadé qu'elles avaient quelque chose à nous dire, même sans parler. Et aujourd'hui, l'expérience aidant, j'en suis absolument convaincu. Les personnes, malgré leur handicap, ont des idées sur beaucoup de choses ; elles voient, entendent et pensent.

Pendant longtemps à l'Espérance, on a voulu et pensé pour les personnes handicapées. Puis on a voulu et pensé avec elles, et maintenant nous les écoutons. Nous essayons de comprendre leur langage et ce qu'elles expriment pour en faire quelque chose qui réponde à leurs demandes. Récemment, des éducateurs proposèrent à un résidant adulte de l'aider dans trois domaines qui semblaient correspondre à ses besoins, et, lorsqu'il est interrogé, il répond : *« Je veux qu'on me fiche la paix ! »* Ce n'était pas une proposition des éducateurs. Ils prennent peu à peu possession de leur vie. *« Longtemps, les personnes handicapées ont été considérées comme des enfants, voire des petits enfants, et l'on ne prêtait guère attention à ce qu'elles disaient. Aujourd'hui, c'est de moins en moins le cas, et alors nous pouvons avoir accès à leur richesse de vie et elles nous sont reconnaissantes de l'écoute que nous leur accordons¹⁰¹. »*

La vie à l'Espérance en cette année 1992, c'est l'augmentation des courts séjours. Les familles demandent un accueil pour quelques

⁹⁹ doc. de référence 1990

¹⁰⁰ RA 1992

¹⁰¹ Mellot Cl., RA 1993, p. 1

jours ou pour une à deux nuits, ou pour quelques heures le matin ou le soir. Depuis quelques années, des demandes d'admission pour des petits enfants se présentent chaque année pour l'externat. À la rentrée de cette année, 4 petits enfants âgés de 3 ans et demi à 5 ans arrivent à l'école. C'est aussi le projet des constructions qui en est toujours au même point et cela nous désespère en pensant à ce que doivent vivre les personnes handicapées qui sont mal logées. Nous n'osons pas entreprendre quelques améliorations en pensant que demain tombera la décision positive pour la construction. Mais demain survient et toujours pas de réponse !

1993 : la période de récession est là et nous sommes confrontés depuis 1988 à ses effets, notamment par le blocage des postes du personnel.

Le rapport annuel met l'accent sur un moment important dans l'action éducative, je veux parler des synthèses. Ces rencontres avec toutes les personnes qui fournissent des prestations aux résidents sont l'occasion de faire le point par rapport aux objectifs fixés précédemment et de se réajuster en coordonnant l'action des différents intervenants. Les familles sont informées des résultats des synthèses, et, parfois, les résidents aussi (c'est le cas en particulier, depuis 1986, des résidents qui vivent en appartement). Ceci va d'ailleurs rapidement évoluer puisque, dans les secteurs, les résidents participent de plus en plus à leur synthèse. À Chantefeuilles, la synthèse se fait en deux parties : pour la première partie, le résident invite qui il veut à sa synthèse, y compris des camarades. Et, dans la deuxième partie, l'équipe pluridisciplinaire se coordonne pour déterminer qui fait quoi en rapport avec le projet de vie du résident.

1994 : les constructions ne sont toujours pas en route. La commission d'extension des bâtiments a encore travaillé sur les plans, mais l'avancée se fait lentement.

1995 : changement à la tête de l'Espérance. M. Georges Mouthon, président du Conseil de fondation depuis 16 ans, passe le relais à M. Jean-Pierre Audéoud. Il est le onzième président depuis que l'Espérance a un Conseil de fondation.

Ce n'est pas encore cette année que les constructions verront le jour.

Formation spécialisée

Le rapport annuel est l'occasion de rappeler que l'Espérance a fait le choix, depuis plus de 20 ans, d'engager des éducateurs spécialisés pour accompagner dans leur vie les personnes handicapées accueillies à l'institution. Et nous trouvons ces éducateurs aussi bien auprès des enfants que des adultes ou des personnes âgées. Pourquoi ce choix ? C'est que, en effet, l'éducateur a une formation

qui permet de répondre au mieux aux besoins des personnes mentalement handicapées. Il a les compétences pour aider les personnes dans leur développement ou éviter des régressions, ou aider les personnes à les compenser. Il aide les personnes à mettre en valeur leurs ressources, à développer leur autonomie le plus possible tout en apportant sécurité et confiance. Dans les années septante et le début des années huitante, cette conception a été parfois discutée. Mais, aujourd'hui, devant les résultats de l'action éducative, avec la mise en place des lois cantonales, des règlements des assurances sociales, il est admis par tous le bien-fondé d'un tel accompagnement. Celui-ci demande une solide formation et de sérieuses compétences pour faire face à la complexité de la problématique des personnes ayant une déficience intellectuelle.

De 2 éducateurs spécialisés en 1978, il y a maintenant en 1997, 80 éducateurs formés ou en formation. Nous avons aussi peu à peu multiplié les conférences internes sur différents sujets afin d'apporter des compléments de formation. Les équipes professionnelles sont régulièrement en supervision. Et enfin, depuis 1995, nous avons environ 60 personnes qui se forment à l'approche systémique. La psychomotricité a été enseignée dès 1977 par le P^r Vayer, puis par le D^r Le Boulch, et bien des personnes ont été formées à la psychocinétique et la pratiquent avec des résidants chaque semaine.

En 1997, la quasi-totalité des enseignants possèdent le brevet d'enseignant spécialisé et les maîtres d'ateliers ont suivi la formation de maître socioprofessionnel. Les personnes handicapées par une déficience intellectuelle ont des problématiques très complexes, avec des troubles du comportement, des troubles d'identité, des situations familiales ou sociales pas toujours très simples. Dès lors, il est nécessaire que le personnel des institutions possède un bon bagage de connaissances et d'expérience, et une palette d'« outils » très large. De même, il a fallu faire appel à des spécialistes : pédopsychiatre, psychiatre, médecin généraliste, psychologue, logopédiste, assistante sociale et physiothérapeute. Des résidants étaient pris en charge par le personnel hôtelier pour certaines activités (cuisine, buanderie, jardin...) dans une relation très chaleureuse.

Les groupes du secteur du Joran-le Rocher se recomposent afin d'introduire l'hétérogénéité au niveau de l'âge, du handicap et par la mixité. Cela a demandé une longue préparation des éducateurs, des résidants et de leur famille. Les groupes sont maintenant plus équilibrés et une nouvelle dynamique se fait jour.

1996 : dans le canton de Vaud fleurit un plan d'économie nommé « Orchidée ». Les institutions devront étudier le moyen

d'économiser 9 millions de francs de subventions cantonales ! Comment faire sans toucher aux prestations ? Tous les secteurs de l'économie du canton sont touchés par la crise de l'emploi, et le taux de chômage est d'environ 7 % ! Pour l'Espérance, qui fait partie des plus grandes institutions du canton, l'économie à réaliser est importante et va largement dépasser le demi-million. Le service de protection de la jeunesse nous supprime d'abord un poste et demi dans le secteur des mineurs. Ensuite, nous serons associés à la démarche et nous proposerons des économies dans des secteurs de gestion (assurances, etc.) et nous procéderons à des réorganisations permettant de réaliser l'économie demandée.

1996, c'est enfin le début des travaux avec le dévoilement du panneau de chantier par deux résidants (signe des temps, ce n'est plus une autorité qui est désignée pour le faire). Et ce sera depuis le mois d'octobre, tout d'abord la préparation du site et, depuis le printemps 1997, le début des constructions des ateliers et de la bande d'habitation.

Questions actuelles en 1997 ?

1. L'aggravation du handicap des personnes présentes à l'Espérance en 1997

Le départ vers l'extérieur, dans les appartements protégés, de certains résidants les plus habiles conduit à ce que ceux qui restent présentent un degré de handicap plus élevé. Ne risque-t-on pas de retourner vers une situation asilaire avec ce phénomène ? Nous sommes convaincus que chaque personne demande un traitement individualisé et qu'il nous faut répondre à sa demande sans la conditionner à la vie de la structure. Si les personnes les moins handicapées quittent l'Espérance, il nous faut trouver comment travailler avec les personnes plus handicapées sans retomber dans une situation asilaire où il ne resterait plus qu'à leur donner les soins élémentaires (nourrir, vêtir, dormir). Les personnes, quel que soit leur handicap, sont susceptibles d'éducation, à nous de trouver les moyens de les aider et de les soutenir dans leur projet de vie. Ce n'est pas juste de dire : « *Il n'y a plus rien à faire !* » Mais au contraire : « *Nous avons encore plus à faire !* » Heureusement, la plupart des personnes qui travaillent à l'Espérance en sont convaincues. Car toutes les personnes, y compris celles qui sont les plus atteintes dans leurs moyens intellectuels, physiques et psychiques, ont un projet de vie que nous devons faire apparaître ou reconnaître, et nous devons soutenir la personne pour qu'elle puisse le réaliser.

Nous pourrions nous rappeler une situation que l'Espérance a déjà connue, par exemple en 1917, où l'on aurait été tenté de retenir ceux qui pouvaient faire leur vie à l'extérieur : « Il ne faut du reste se faire aucune illusion ; nous ne pourrions développer beaucoup ni la culture, ni l'atelier ; d'abord parce que la proportion des élèves capables d'un travail suivi est toujours plus petite, puis parce que, bien souvent, ceux qui peuvent travailler éprouvent le désir d'affronter, en dehors de nos maisons, la bataille de la vie. Nous ne nous plaignons pas de ce désir, qui prouve que l'éducation donnée a porté de bons fruits, nous souhaitons au contraire que plusieurs de nos élèves deviennent capables de remplir au dehors quelque travail utile et rémunérateur. »

Cette situation s'est répétée au cours des années trente parce que les personnes plus handicapées étaient orientées vers l'Espérance, alors que les moins handicapées allaient vers d'autres institutions selon une planification faite par l'État de Vaud. Mais cela n'a pas empêché l'Espérance d'être ce qu'elle est aujourd'hui : une institution dynamique, vivante, heureuse et inventive au service des personnes qui lui sont confiées, pour que chacun bénéficie d'un projet individualisé adapté. Nous avons confiance, l'Espérance saura trouver les réponses adéquates. Elle montre en 1997, comme aux premiers temps de son existence, qu'elle a la volonté de servir par l'accueil dans les classes des enfants polyhandicapés, mais aussi sa capacité de sortir des sentiers battus par la création d'ateliers intermédiaires pour des adultes fortement handicapés et dans l'impossibilité de fournir un travail productif.

2. Le maintien des prestations aux personnes handicapées

La situation financière du canton de Vaud s'est détériorée ces dernières années et des efforts importants de réduction des dépenses sont demandés aux services de l'État, qui entend réduire ses subventions aux institutions. De son côté, l'AI (assurance invalidité), du fait de la fragilisation des personnes due la montée du chômage, voit ses finances mises à mal, et tente de réduire son déficit et donc ses subventions. Les institutions soumises à cette double pression vont-elles encore pouvoir servir demain les prestations qu'elles fournissaient hier aux personnes mentalement handicapées ? En 1995, nous plantons un érable en face du groupe Anémones, que nous avons appelé « Handicap-espoir » pour exprimer notre souhait que l'on continue de donner aux personnes mentalement handicapées les moyens de vivre dans la dignité. Voici un extrait de ce que, au nom de résidents et collaborateurs, je déclarais : « *Pendant très longtemps, peu de personnes se souciaient des*

conditions de vie faites aux personnes vivant à l'institution. Depuis quelques années, les choses avaient changé et les autorités politiques ont donné à l'Espérance les moyens de mieux accompagner les personnes qui y vivent. Mais nous ne sommes pas au bout de notre tâche, il y a encore des choses qui doivent voir le jour pour répondre aux besoins immédiats des personnes accueillies. Nous ne voulons pas réduire les prestations fournies aux résidants, et c'est pour cela que nous ne sommes pas d'accord avec le plan Orchidée si celui-ci nous empêche d'accomplir ce qui doit être encore fait, ou nous oblige à diminuer les prestations fournies. Handicap-espoir c'est l'Espérance, et notre espoir c'est que les moyens soient encore donnés pour satisfaire les besoins des résidants. Cet arbre que nous allons planter est un Erable "Crimson King" (le roi Crimson). Nous allons le soigner comme un roi et il sera le symbole de notre volonté de voir encore se développer l'action entreprise depuis quelques années en faveur des personnes accueillies à l'Espérance. Nous en prendrons soin et nous veillerons à ce qu'il se développe de plus en plus¹⁰². »

¹⁰² CM 30/11/1995

Chapitre 5

Le regard porte sur les personnes mentalement handicapées

Les mots employés pour désigner les pensionnaires nous disent quelque chose du regard qui était porté sur elles dans les premières années de l'Espérance.

Dans les premiers rapports de l'Espérance, on parle d'eux comme des enfants que l'on souhaite entourer de soins et d'amour, en raison de toutes les misères qu'ils portent avec eux ou sur eux. Ils inspirent la pitié. Ils sont considérés comme des petits, « ces petits que le Sauveur a tant aimés », ou « pauvres âmes », des affligés, des malades à soigner et parfois des méprisés. Mais, à l'Espérance, ils sont dénommés et considérés comme des élèves (la plupart du temps). À partir de 1893, on trouvera les dénominations « élèves » ou « pensionnaires ». Les uns ont un retard scolaire plus ou moins important, d'autres sont apathiques ou au contraire agités et nerveux à l'excès. Ils sont appelés « des enfants idiots ou arriérés » ou « pauvres enfants », mais aussi « nos enfants », des « filles » ou des « garçons », ou encore « nos jeunes filles », « nos grands garçons ». Voici à titre d'exemple une description faite par A. Buchet en 1877 : « *Le dernier arrivé est un garçon de 14 ans, petit, chétif, très nerveux. Il inspire la pitié. À son arrivée, il a dû subir une toilette complète, étant dans un état de triste négligence. Il a presque toujours les mains sur ses yeux, la lumière l'offusque ; son plus grand plaisir est de froisser un morceau de papier entre ses doigts. La nuit, il se roule en boule dans son lit en imitant le cri de l'âne ou le chant du coq, jusqu'à ce que fatigué il s'endorme*¹⁰³. ».

Comme il est possible de le constater dans cette brève énumération, le vocabulaire employé pour dénommer les personnes accueillies à l'Espérance fait référence soit au vocabulaire médical (idiots, retardés, malades), soit au vocabulaire religieux (affligés, petits, pauvres âmes...), soit encore aux noms employés pour tout le monde (enfants, garçons, filles, élèves...). Il est sympathique de constater que le vocabulaire employé à l'Espérance était très peu ségrégatif et même, au contraire, réhabilitait les êtres en tant qu'êtres humains et aimés de Dieu¹⁰⁴.

Voyons maintenant comment ils sont considérés

Ainsi, en 1926, pour ceux qui parviennent à un certain développement, on doute de leurs capacités à se gérer et il est dit d'eux : « *Ils paraissent, en comparaison de leurs camarades, plus avancés qu'ils ne sont réellement. Arrivés à l'âge adulte, quelques uns voudraient aussi pouvoir suffire à leurs besoins, sachant fabriquer des corbeilles ou rendre quelques*

¹⁰³ Buchet Auguste, RA 1877

¹⁰⁴ N. Metral in *Le rapport du centenaire*

services dans la maison, ils pensent que cela suffit pour gagner sa vie. Les rendre à la société est toujours dangereux, car s'ils apparaissent à l'asile comme supérieurs à beaucoup de leurs camarades, il n'en va pas de même au dehors. Moralement, ils demeurent faibles, crédules et sans volonté propre. C'est dire que l'influence bonne ou mauvaise de leur entourage peut s'exercer sur eux sans réaction personnelle. De là, surtout pour les jeunes filles, un risque trop grand... Ce sont des oiseaux tombés du nid, et dont les ailes ne pousseront pas. » Et l'on ira jusqu'à déclarer : *« Leur milieu naturel, celui où ils ont le plus de chances de vivre heureux et préservés, c'est donc l'asile, où ils peuvent rester aussi longtemps que cela est nécessaire. »* Autrement dit jusqu'à la fin de leur vie ! Sans doute, cette conception était basée sur l'expérience. Mais j'ai connu des résidants qui avaient 25 ou 30 ans à cette époque, et qui m'ont confié l'amertume qu'ils avaient eue de devoir rester à l'Espérance. Ils avaient le sentiment qu'on ne leur avait pas donné leur chance. Une résidente me disait récemment : il a fallu que j'arrive à 65 ans pour vivre enfin !

Nous ne pouvons pas reprocher simplement à nos prédécesseurs cette manière de faire, en effet, les moyens pédagogiques et humains dont nous disposons aujourd'hui ne correspondaient pas aux leurs, et de loin ! Pour ma part, j'avais longtemps pensé en rencontrant, en 1973, certaines de ces personnes âgées de 55 à 75 ans que la crise économique des années 20 était la raison pour laquelle ils avaient dû rester à l'Espérance, malgré leurs capacités supérieures aux autres résidants. Cela y est certainement pour quelque chose, mais le désir de protéger ces personnes y est pour l'essentiel.

En 1928, M. Savary, chef de service au département de l'Instruction publique, donne une classification des anormaux en se basant sur les études du développement mental de Binet et Simon. Il distingue *« l'idiot qui n'arrive pas à communiquer par écrit avec ses semblables et ne comprend pas la pensée verbalement exprimée, l'imbécile qui n'arrive pas à communiquer par écrit avec ses semblables, c'est à dire qui ne peut s'exprimer par l'écriture ni comprendre ce qu'il lit, le débile qui arrive à communiquer verbalement avec ses semblables, mais qui présente un retard scolaire de 2 ans s'il a moins de 9 ans et de 3 ans s'il a plus de 9 ans¹⁰⁵ »*.

Pour ceux qui sont dits « non-développables », il est écrit : *« Ils sont et resteront des bébés, auxquels il faut tout faire sans rien attendre en retour. Capables d'affection, ils s'attachent avec beaucoup de fidélité à la personne qui s'occupe d'eux et c'est une vie passive qu'il s'agit de maintenir le plus longtemps possible. »* Cette opinion durera des dizaines d'années et il n'est pas rare, encore en 1997, d'entendre des réflexions proches de celles-ci. Cela a eu des conséquences importantes dans le développement des pensionnaires considérés comme incapables de faire quoi que ce

¹⁰⁵ Binet et Simon, in *Les enfants anormaux*, pp.111-113

soit pour eux-mêmes, et les stratégies développées étaient alors plus hospitalières. Mais, par ailleurs, la présence de personnes moins handicapées en raison d'un niveau intellectuel plus élevé faisait que l'on maintenait pour elles des activités pédagogiques dont profitaient indirectement les plus handicapées.

« En s'occupant d'elles [les jeunes filles], on constate sous une apparence assez favorable, des déficiences pénibles ; leur esprit est lent, leur apathie incorrigible. Elles travaillent machinalement, comme on le leur enseigne tous les jours, mais, malgré toute leur bonne volonté, elles ne peuvent donner davantage. Grâce à Dieu, les facultés affectives se développent chez nos enfants malgré leur obscurité mentale. Ils aiment ceux qui s'occupent d'eux... Nous avons été édifiés par leur confiance et leur foi enfantine... [Les grands garçons] ont un caractère assez facile, mais un esprit lent et entêté, ils demandent beaucoup de surveillance¹⁰⁶. » C'est l'aspect de leur lenteur dans la compréhension, mais aussi dans l'accomplissement de l'activité, qui est ici relevé. Cependant, il est reconnu que les facultés affectives existent et se développent comme pour chaque être humain.

Le pasteur Colomb, rapporteur pour l'année 1933, déclare : *« Nos pensionnaires appartiennent, on le sait, à la catégorie des malheureux affligés d'une indigence intellectuelle qui ferme devant eux toute perspective d'un développement normal. On peut affirmer toutefois que tous, presque sans exception, offrent une possibilité de progrès, bien mince souvent, mais réelle. »* Dans un autre passage, nous pouvons lire : *« Il faut si peu de chose, une caresse, une marque d'intérêt, le verre d'eau de l'évangile pour qu'un rayon de joie vienne éclairer ces fronts plongés dans la pénombre. Et n'est-ce pas une grâce de Dieu qu'il ait rendu nos chers malades sensibles aux plus humbles motifs de joie et les ait doués, dans leur dénuement, d'une capacité de bonheur qu'ignorent trop de bien portants ? »* On retrouve dans ces propos la foi qui animait le fondateur, ou Pestalozzi, quant à la possibilité qui existe de voir les pensionnaires se développer. Mais il y a aussi cette reconnaissance qu'ils ont une capacité de bonheur fait de choses simples, ce qu'ignorent bien des personnes non handicapées.

Dans le rapport annuel de 1941, nous pouvons lire : *« C'est dans ce beau cadre [l'Espérance] que, après des centaines d'autres déjà, des malheureux, faibles d'esprit ou innocentes victimes d'autres tares, condamnés à vivre en quelque sorte en marge de la société, ont trouvé un refuge merveilleux, une atmosphère de sécurité, de compréhension et d'amour ; peut-être ignoreront-ils ici leur état d'infériorité, sa misère et ses servitudes ; peut-être même – et nous serions enclins à n'en pas douter – sauront-ils que toute part des joies et de bonheur sur cette terre ne leur est pas refusée... »* Ce texte me paraît susceptible d'éclairer ce qui motivait l'existence de ces asiles, les bien-nommés. En effet, dans un monde où le faible est méprisé, exploité, condamné à vivre dans la misère des miettes que veulent

¹⁰⁶ 1928

bien lui laisser les autres (quand ils ne les donnent pas aux animaux), les établissements comme l'Espérance apparaissent comme des lieux où ce malheureux pourra trouver sécurité, compréhension et amour. N'étant plus confronté chaque jour à ce monde qui le méprise et le rabaisse, il pourra même oublier sa misère et prendre dans un cadre, certes limité et parfois contraignant, sa part de joies simples et de bonheur. Aujourd'hui, nous ne pensons pas qu'ils soient condamnés à vivre en marge de la société, mais que la société doit leur faire la place qui leur revient. Cependant, il y a là quelques réflexions susceptibles de nous aider à évaluer le bien-fondé de cette ouverture au monde actuel.

Un peu plus tard, en 1942, le D^r Bergier écrit ceci : « *Au début de la magnifique œuvre de M. Auguste Buchet, on n'acceptait à Étoy que des enfants. Mais nombreux sont ceux qui sont restés des années, et parfois leur vie entière, dans ces maisons hospitalières, et qui ne sont plus des petits enfants, au moins par leur extrait de naissance. Aujourd'hui on nous demande fréquemment l'admission de personnes qui ont souvent bien passé l'âge de l'adolescence. Pourtant ce sont, pour nous tous qui avons affaire à eux, toujours de vrais enfants. Lorsqu'ils sont malades et qu'il faut les soigner, le médecin se trouve exactement vis-à-vis de bébés qui ne savent rien expliquer, qui pleurent ou rient pendant l'examen. Il est alors bien difficile d'arriver à un diagnostic précis en une séance et parfois même tout au long de la maladie. Il y a pourtant une chose qui les différencie des petits enfants, c'est leur reconnaissance et la façon dont ils s'expriment. Parmi les plus développés, nombreux sont ceux qui ne peuvent vous dire leur âge, et bon nombre ne savent pas parler. Comme chez les malades normaux, il y en a aussi qui parlent trop et qui vous orientent d'un tout autre côté que celui où l'on devrait chercher les symptômes morbides*¹⁰⁷. »

« L'asile de l'Espérance hospitalise des enfants, des hommes, des femmes, qui sont sans passé et sans avenir. Des humains, mais des humains diminués et pour la plupart incapables d'un travail utile », déclare Louis Buchet, en 1944. C'est bien le regard que la plupart des personnes portaient alors sur les pensionnaires mentalement handicapés. Encore que tous ne voyaient pas trop l'humain en eux. Il en sera ainsi encore longtemps jusqu'à ce que l'on se rende compte que leurs ressemblances avec les autres humains sont plus nombreuses que leurs différences, jusqu'à ce que les manifestations de leurs handicap ne viennent plus occulter leur réalité humaine, jusqu'à ce que nous franchissions ce seuil de l'enveloppe pour voir l'être qui vit, et que se manifeste l'enfant, la femme ou l'homme qu'ils sont. Louis Buchet ajoutera un peu plus loin dans son rapport : « *La grandeur n'est-elle pas dans ce don gratuit de soi à des humains qui, malgré les apparences immédiates, ont une vie intérieure souvent plus riche et plus profonde que d'autres plus évolués, plus "intelligents" ? Car en toutes ces vies si*

¹⁰⁷ RA 1942, p. 11

extraordinairement humbles apparaît toujours une flamme, une étincelle divine. »

« Nous-mêmes, devant les êtres cruellement émondés dans leur esprit et parfois dans leur chair que l'on désigne du nom de débiles mentaux, nous sommes sensibles à la blessure, soucieux d'en diminuer l'atteinte. Savons-nous voir la beauté de l'être blessé ? Qu'est-ce que le débile mental a à donner au monde de l'homme normal ? Constamment, cet hiver, mon enseignement à de jeunes gens normaux d'une école normale a été enrichi par les heures passées à Étoy¹⁰⁸. »

Le D^r Visier déclare : *« Le devenir du débile profond est celui d'un homme, d'un être humain qui doit pouvoir se réaliser pleinement au cours de son existence, non en fonction de ce que sont les autres, que l'on appelle normaux, mais en fonction de ce qu'il est lui¹⁰⁹. »* Il s'agit, dit-il, de restituer à l'enfant et à l'adulte débile profond sa vraie personnalité, lui donner les moyens d'être. Ces propos sont à compléter par ce qu'écrivent la même année les médecins. Aujourd'hui, nous reconnaissons à ces enfants un droit d'être aimés, de profiter d'une éducation et d'une formation appropriées, et des soins nécessaires... *« Ce n'est plus le retard intellectuel qui prime, ni même la maladie, mais la personnalité de chacun de ceux qui nous sont confiés¹¹⁰. »* Il nous faut réviser notre attitude en face de l'arriéré, écrit M. Béguin en 1965. *« Il s'agit dans le respect de la personne et dans la compréhension de son handicap, de lui permettre une vie de relation avec autrui et d'être, par conséquent, disponible avec lui et ouvert à ses problèmes. »* La personne handicapée mentale est de moins en moins considérée comme un être limité, mais comme un être complexe, différent par ses potentiels et disposant de moyens de compréhension, d'expression et d'action moins riches que la moyenne des gens.

En 1969, la personne handicapée est considérée comme une personne qui a des droits : droit au respect dû à tout être humain, droit à une vie aussi normale que possible, droit au travail, à l'éducation, etc. C'est un être qui se développe, qui change au cours de sa vie. L'idée qui se répand est celle de l'intégration sociale de la personne handicapée : *« Sans doute l'idée maîtresse est-elle l'intégration sociale de l'handicapé mental selon le principe de la normalisation. L'institut devient ainsi un lieu à porte ouverte¹¹¹. »* Quelle évolution en peu d'années ! De personnes « cloîtrées » dans les institutions, nous en sommes venus à imaginer qu'elles pourraient se passer de ces institutions dans une vie « normalisée », une vie comme M. et M^{me} tout le monde !

Que souhaite-t-on comme vie pour les personnes handicapées ? Telle était la question qui était posée en 1974 à un certain nombre

¹⁰⁸ JD Subilia, RA 1962

¹⁰⁹ notes de M. Béguin en 1964

¹¹⁰ RA 1964, p. 13

¹¹¹ RA 1969, p. 16

de personnes : pédagogues, aumôniers, médecins industriels, parents et professionnels ? Les réponses parlent de qualité de vie par des échanges plus riches, en favorisant les relations humaines, avec un métier adapté pour chacun. Que la personne handicapée participe à la vie active, dans un cadre de vie familial, communautaire, sécurisant mais avec une chambre personnelle qu'elle peut meubler et décorer selon ses goûts et vivre dans de bonnes conditions sanitaires. Qu'elle puisse participer aux décisions et que la vie spirituelle soit animée. Il faut lui permettre de participer à la vie sociale et culturelle de la région, être accueillie au village. Elle doit trouver un personnel qualifié et dévoué.

Il ne lui faut pas une institution qu'il faut faire vivre, mais une institution qui fait vivre, c'est-à-dire une maison qui a une âme, harmonieuse et ouverte sur l'extérieur. Que la personne handicapée ait une vraie vie d'adulte à la mesure de son handicap : travail, loisirs, responsabilités, formation permanente, mixité pour l'habitation, le travail et les loisirs. Les parents et professionnels doivent être partenaires dans l'accompagnement des personnes handicapées. Elle devrait pouvoir vivre une vie autonome dans des foyers décentralisés., avoir une vie qui ressemble à la vie de ses concitoyens dans laquelle elle trouve la joie de vivre, une vie faite d'idées, d'affection, d'espérances et d'intérêts communs. Il leur faut, comme à nous tous, de l'espace et de la lumière, de la beauté et de la sérénité.

« Actuellement, quatre positions s'affrontent [sur la définition du handicap mental] : l'approche multifactorielle lutte contre les réductionnismes biologiques (ou génétiques), sociologiques et psychologiques. Cette approche s'efforce de présenter des modèles ouverts qui accordent une place à la fois aux dysfonctionnements du système nerveux et aux conditions de l'environnement... Le retard mental est donc caractérisé par une réduction substantielle de l'intelligence conceptuelle, pratique et sociale. Les altérations intellectuelles sont accompagnées de déficits du fonctionnement adaptatif. Le seul fonctionnement intellectuel ne suffit pas à poser un diagnostic de retard mental¹¹². »

La mixité

L'Espérance, en ses débuts, accueille des enfants et des adolescents, surtout des adolescentes. Les pensionnaires vivent entre eux comme frères et sœurs. Mais les garçons, dès qu'ils prennent la force de l'âge, ne peuvent pas rester et sont renvoyés dans leurs communes ou dans d'autres établissements. Il faut dire que le personnel est, à une époque, exclusivement féminin. Mais, après 1909 et la mise en service de la Compassion pour l'accueil des

¹¹² Dubuis N. in *Parallèles, bulletin de la Fovahn*, « Image du retard mental », p. 6

adultes, il y aura de plus en plus d'hommes. On sépare bien sûr les résidants hommes et femmes. Mais l'on devine à la lecture des rapports annuels que parfois quelques amourettes se nouent, quand les choses ne vont pas plus loin. M^{lle} Blanche Beguelin rapporte, dans une conversation, qu'il y avait une époque où les femmes occupaient un étage et les hommes un autre. Comme tous devaient aller chercher l'eau au sous-sol, cela favorisait les rencontres interdites. Quand des hommes se montraient trop entreprenants, alors ils devaient partir de l'Espérance, car cela devenait vite ingérable pour un personnel peu nombreux et avec les mentalités de cette époque.

On créa donc des lieux de vie pour les femmes et d'autres pour les hommes. C'est en 1921 que les pensionnaires sont séparés par sexe et non plus par âge. Les hommes les plus solides travaillent au jardin et habitent à la Combaz depuis 1917. Seuls les plus handicapés sont accueillis à la Compassion. Et puis après la construction de Bethesda, nous aurons les hommes à la Compassion et à Bethesda, et les femmes à Bethel ou à l'Espérance. On aura même, semble-t-il, des cuisines séparées pour les hommes et pour les femmes.

Ce n'est que vers 1970 que la mixité est admise aux ateliers. Cela a posé quelques problèmes au début, mais a par la suite normalisé bien des relations. Les garçons n'avaient pas le droit de se rendre dans la maison des filles et inversement. Le règlement intérieur de la maison interdisait aussi au personnel masculin de recevoir des femmes dans leur chambre et réciproquement.

En 1978, M. Béguin note dans son rapport : il est maintenant possible « pour des garçons de rencontrer des filles et pour les filles, des garçons, ce qui était impensable il n'y a pas si longtemps. Oui, l'évolution est grande et rapide. Et des questions importantes nous seront posées, dans un avenir prochain : le choix d'un conjoint, le mariage, la vie de couple. Quelles réponses oserons-nous donner à de telles questions ? Il y a là matière à réflexion, non seulement pour les spécialistes, mais pour toute la société »¹¹³.

C'est en 1978 que sont organisées les premières rencontres avec Pro Familia, où l'on réfléchit entre professionnels à la prise en compte de la sexualité des résidants. Comment les aider à la vivre ?

Cette réflexion se poursuivra au cours des années qui suivront, d'abord avec les éducateurs, psychologues, médecins et la direction. Sur une proposition de ce groupe, le Comité et la direction étudient une prise de position officielle de l'Espérance sur cette question importante et délicate. Il en sortira le texte approuvé par le Comité de 1984. Ce fut une étape importante, car, outre le fait que le droit à

¹¹³ RA 1978

la vie affective et sexuelle des résidants est reconnu, la vie de couple est possible pour les résidants qui le souhaiteraient, pour autant qu'amour et fidélité existent entre les résidants. La décision finale est du ressort du directeur éducatif. Un couple sera officiellement reconnu quelques temps après. Des réunions plénières par secteur, avec les Parents des mineurs et jeunes adultes se mettent en place pour échanger sur les questions relatives à la sexualité.

Des séances d'information sont organisées pour les résidants avec l'aide de spécialistes de Pro Familia. Mais les questions sont aussi traitées avec les résidants, les parents et le planning familial sur un plan individuel. La situation est différente pour chacun et les choses sont traitées avec sérieux, dignité et respect des personnes. En 1989 sera créé un lieu de parole pour les adolescents et seront abordés des thèmes comme la sexualité, la mixité, les amitiés, etc.

Entre 1978 et 1995, les groupes de vie évolueront. Lors des déménagements, la mixité existe d'emblée chez les enfants et les adolescents, mais pas chez les adultes. Les adolescents devenant adultes, faut-il les séparer en groupes non mixtes ? La question de la mixité fut posée au groupe Anémones composé de femmes et à Bleuets, un groupe d'hommes. Les femmes du groupe Anémones acceptèrent et la mixité se réalisa dans ce groupe petit à petit. Les hommes de Bleuets refusèrent et on attendit plusieurs années pour que le groupe devînt mixte. Cependant, chez les personnes âgées, nous avions, dans un même lieu de vie, d'un côté les chambres des hommes et de l'autre celles des dames. Mais les repas et les loisirs étaient communs.

Peu à peu, soit naturellement, soit par décision de secteur (éducateurs, résidants et familles), cette mixité se réalisa et fut profitable aux résidants dans bien des domaines : comportement, vie sociale et relationnelle.

Il y a deux ans, l'association Solidarité-handicap mental a organisé la première journée d'étude, qui réunissait des personnes mentalement handicapées, des parents et des professionnels. Le thème de la journée était « être adulte ». Nous avons repris ce thème à l'Espérance, et des résidants ont pu s'exprimer sur ce que signifie « être adulte ». Le 17 mars 1997, une nouvelle rencontre a eu lieu pour étudier ce qu'être adulte implique au niveau de l'habitat, à l'Espérance et hors de l'Espérance. Je veux transcrire ici le témoignage qu'Anna a apporté :

« Pour moi, être adulte, c'était avoir 20 ans et être capable de choisir ce que je voulais faire, là où je voulais vivre, etc. Et à l'Espérance, voilà un mot qui ne m'a pas semblé vrai, pendant des années. Lorsque j'étais jeune, j'aurais voulu qu'on me propose de vivre en appartement, à l'extérieur de l'institution, mais ça n'était pas possible (comme maintenant). Dans un groupe, nous étions tous des

pensionnaires de même niveau sans avoir la sensation d'être adulte. Pour moi, être adulte, ça veut dire pouvoir choisir par moi-même. J'ai par exemple choisi le moment où j'ai pris ma retraite : actuellement, je ne travaille plus (depuis quelques mois) je fais et je vends des cartes postales, je fais des petits travaux de couture, et cela m'occupe bien. Aujourd'hui, je vis dans un studio à l'Espérance depuis 1982 et j'ai le sentiment d'être adulte. Je suis autonome, je fais mon ménage, la lessive, la cuisine... Je gère mon argent et fais mes commissions au village ou à Morges. Maintenant, je suis trop âgée pour aller vivre en appartement, donc je souhaite rester dans un studio, ici. Mais j'aimerais que lorsque les nouvelles habitations seront construites je puisse avoir mon studio au-dessus des nouveaux bâtiments pour être près de mes camarades de Rocher, et pour conserver mon autonomie.

En ce qui concerne mes loisirs, je vais à la piscine à Yverdon, je vais une semaine par année à Lavey-les-Bains... Je regarde des revues, je choisis mes loisirs, et c'est Gilles (mon éducateur référent) qui organise. »

Ou encore les témoignages d'Éliane, de Luc, de Yolande ou d'André qui ont été interviewés par Michel Moullet, leur maître d'atelier.

Éliane : *« Autrefois, je travaillais à la buanderie de l'institution. Ensuite j'ai été à la poterie et maintenant je suis à la sérigraphie. C'est bien de pouvoir changer d'atelier. J'aime bien le centre de loisirs de Chantefeuilles, les cours FCPA, et être payée pour mon travail. J'ai bien aimé la conférence sur le thème "être adulte", et que tout le monde participe et nous écoute. J'aimerais que ce soit plus facile pour avoir un studio, sans avoir à demander au chef de secteur et aux éducateurs. »*

Yolande : *« Tout va bien pour moi à l'Espérance. Il y a des nouvelles constructions et c'est bien car si je dois changer de groupe lorsque je serai vieille, ce sera super. Les ateliers sont bien et j'aime mon travail. Ce serait bien d'avoir des ateliers à Morges, car ça me plairait de sortir pour travailler. Mon souhait serait qu'il y ait des balançoires vers le terrain de foot, on rigolerait bien. Je n'aime pas qu'on me force à aller à la piscine le mercredi soir, je préfère la course à pied. »*

Luc : *« À l'Espérance, on est bien mais on nous regarde comme des malades : maintenant que je vis au village [dans un appartement], je ne suis plus malade. Je pourrais travailler aussi à l'extérieur mais j'ai peur de perdre mes vacances, alors je ne veux pas aussi pour des raisons de santé. Autrefois on ne travaillait pas, on tournait en rond dans la cour, on regardait par la fenêtre les parents des autres. Je ne voudrais plus jamais vivre comme ça.*

Je suis heureux de vivre à l'extérieur. Si j'avais su, je l'aurais fait avant. Je n'ai personne qui vient regarder mes marmites, j'ai ma petite vie. Parfois, j'aimerais avoir une femme, mais je suis trop vieux et puis je ne me sens pas à l'aise, c'est mieux que je sois tout seul. Parfois les éducateurs et les maîtres d'ateliers ont peur que je sème la zizanie mais je m'entends bien avec tout le monde. »

André : *« Dans le temps, c'était pas très beau à l'Espérance [avant la modernisation]. On ne pouvait pas aller dehors et habiter dans un appartement*

en ville. Maintenant on peut habiter dehors et payer soi-même son loyer. Dans la rue, à Morges, on me dit "bonjour monsieur".

Quand j'étais jeune, on se levait le dimanche matin en cachette pour aller dans les groupes de filles. Maintenant c'est mieux, c'est mixte. Mais je m'en fous, je n'habite plus ici. J'aimerais habiter avec quelqu'un que j'aime. C'est pas gai d'être seul, ça je sais, alors, j'aimerais être avec Jean-Michel.

Pour le travail, ce serait bien si on travaillait plus avec des machines. Les K-Lumets, ça va un moment. Je suis indépendant, je vends des objets à ma brocante. C'est grâce à M. Bezençon si j'ai pu un jour avoir un stand à la fête annuelle, et parce que mon maître d'atelier le connaissait bien, j'ai eu le feu vert. Autrefois ça n'aurait pas été facile. Mais c'est dommage, c'est toujours les mêmes qui viennent m'acheter des choses. »

Il me semble que toute l'évolution qui s'est réalisée à l'Espérance, durant ces 125 ans, se trouve inscrite dans ces témoignages, dont certains ont été sollicités pour ce document.

Chapitre 6

Les loisirs des résidants

Nous avons peu d'indications sur ce qui se passait avant le début des années 1920. La vie à l'Espérance était relativement cloîtrée, surtout pour les personnes les plus handicapées et elle le restera encore un certain temps.

Avant 1920, les sorties étaient réservées à ceux qui n'avaient pas trop de problèmes de comportements. Il y avait les visites des familles qui mettaient de la joie dans la vie quotidienne. Mais aussi un certain nombre de personnes venaient pour chanter ou offrir un concert de musique ou même parfois pour des conférences sur des voyages. Il y avait aussi des séances de cinéma instructif. Parfois, le rythme des journées se trouvait rompu par des visiteurs venant s'informer sur l'éducation pratiquée à l'Espérance, ou accomplir un contrôle des prestations. De plus, à l'institution, on chante beaucoup.

Les résidants bénéficient, en 1925, d'une séance de gramophone donnée par M. Rochat-Jeanneret de Buchillon et d'une séance de cinéma. En 1928, un gramophone sera acheté pour la plus grande joie des pensionnaires, grâce à une souscription ouverte par M. Golaz de Morges, complétée par la caisse de l'Espérance. Cela apportera un peu de distraction les dimanches et la semaine, les pensionnaires reprennent les airs entendus le dimanche. De nombreux dons et bienfaits de ce genre sont cités au fil du temps. L'action de l'Espérance ne laisse pas indifférents ceux qui la connaissent, que ce soit des particuliers, des communes ou des sociétés. Depuis longtemps, des chœurs viennent se produire à l'Espérance, soit celui d'Étoy (la Concorde), soit celui de l'Armée du salut, soit celui de la Croix bleue et d'autres encore comme « l'écho du Chêne », chorale d'Aubonne.

En 1929, on signale concerts de la fanfare d'Allaman, de la Croix bleue d'Étoy, des séances de projection et une séance de cinéma par M. Baur, agent du cinéma scolaire à Zürich. En 1934, la fanfare de l'Armée du salut, le quatuor Loeffler, la fanfare de l'armée...

Le soir, certains occupent les moments de loisir à dessiner, à lire, à jouer ou à s'ébattre sur les terrasses. Matin et soir, un culte réunit toute la maisonnée, comme cela était fait déjà lors des premières années de l'Espérance avec Auguste Buchet.

Le dimanche après-midi, c'est le plaisir de la promenade habituelle, sans parler du gramophone qu'on se réjouit d'entendre¹¹⁴.

¹¹⁴ RA 1936

La vie était, semble-t-il, assez rythmée avec quelques surprises de temps en temps, notamment par la venue de chanteurs ou de musiciens de l'extérieur. D'ailleurs, les personnes qui accompagnaient les résidants pensaient que cela leur était bénéfique. Ne lit-on pas dans le rapport annuel de 1941 : *« Si une vie régulière dans un établissement aussi important que le nôtre est une des conditions essentielles du maintien de l'ordre et de la discipline, elle tend naturellement à devenir monotone, sans envolée. Aussi la direction juge-t-elle bon de ménager des imprévus ou des "distractions" qui ont pour effet d'éveiller, sans danger, les esprits, même les plus simples, et de provoquer des réactions ou des joies collectives. »* ? L'impression que les visiteurs retiraient de leur passage à l'Espérance était que les pensionnaires y étaient joyeux et heureux.

Et puis il y a, depuis 1936, les sorties en autocar. Elles seront interrompues pendant la guerre, mais reprendront dès 1946. En 1947, par une belle journée d'été, ce voyage a conduit les pensionnaires à Lausanne, Oron, Gruyère, Bulle, avec un pique-nique à Vuadens.

Quatre événements viennent chaque année rythmer la vie de l'Espérance : Noël et son sapin garni de cadeaux, la fête des amis de l'Espérance, célébrée depuis quelques années le dernier jeudi du mois d'août, la fête nationale du 1^{er} août avec la venue de la fanfare municipale d'Étoy, et enfin la course en car. En 1953, la course se fera en train à Payerne pour les grands et en car à Gimel pour les petits.

« Au cours de l'été 1955, deux équipes de 20 garçons chacune ont pu jouer durant une semaine à Buchillon de la vie en plein air, aux baraques du camp des salutistes obligeamment mises à disposition... Les jeunes filles sont allées à Morges un après-midi assister à une représentation du cirque Bühlmann. »

Peu après, certains peuvent aller au cinéma à Aubonne.

C'est un aspect de la vie des résidants qui subira peu d'évolution jusqu'en 1973. Il y a toujours les courses annuelles, la sortie à l'Innovation pour les achats de Noël instituée depuis quelques années. Il y a toujours un certain nombre de manifestations internes à l'Espérance et puis, en 1969, grâce à une émission radio de Catherine Michel en faveur de l'Espérance, il a été offert des séjours de vacances aux Haudères, en Gruyère et dans les Cévennes qui ont été source de joie, d'émerveillement et d'enseignement. Cela eut des échos pendant des années. Cette nouvelle découverte incita la direction à organiser un séjour pour toute l'institution à Fiesch, en Valais, puis, en 1974, en Gruyère dans trois lieux différents. En 1975, les séjours de vacances s'organisent par maison et, en 1976, ils ne s'organisent plus que par groupe de vie.

« Avant, on faisait aussi des vacances, mais on partait tous ensemble en grand groupe, ce n'était pas vraiment des vacances. Maintenant, on peut partir en petits groupes, par exemple le voyage en péniche à trois, cela c'est vraiment formidable. J'espère qu'on pourra le refaire. C'est bien aussi de travailler à mi-temps, cela me permet d'aller faire des visites à ma famille, à mes amies », écrit Anna Vincent en 1990, elle qui depuis 1925 a vu tellement de changements à l'Espérance.

Mais, déjà en 1975, on constate que de plus en plus les personnes handicapées sortent de l'Espérance pour aller faire des achats de vêtements, pour leurs loisirs : cinéma, théâtre. Lorsque les résidents se rendaient à la piscine de Morges, les autres baigneurs, peu habitués à la présence des personnes handicapées, quittaient rapidement le bassin ou la pelouse où se trouvaient les résidents. Les enfants étaient les moins intimidés. Il n'en sera plus de même quelques années plus tard où comme chacun, il faudra trouver une place pour poser ses affaires.

Pour ne pas choquer et effrayer les gens, nous sortions en groupes restreints. L'expérience nous montrera que sortir en groupe de 8 à 10 était encore trop, et que l'intégration se faisait mieux lorsque les sorties se faisaient par 2 ou, et encore mieux en individuel. Peu à peu, il sera même possible, après apprentissage (conduites sociales, orientation, repères, savoir demander son chemin, etc.), de faire que les personnes handicapées puissent faire seules leurs achats ou le lèche-vitrines avec seulement un point de rendez-vous avec l'éducateur. Certains arriveront même seuls ou à deux à partir à Lausanne pour encourager l'équipe du Lausanne-sports ou pour aller suivre la formation pour adultes. 15 à 20 ans seront nécessaires pour en arriver là au début des années 1990.

Il a fallu habituer les habitants de la région à la présence des personnes handicapées. Cela s'est fait peu à peu, et ce n'est jamais fait une fois pour toutes. Il faut aussi trouver des personnes qui relayent l'action des professionnels, il faut soutenir les parents à vivre avec leurs enfants au milieu de tout le monde. Peu à peu, la population s'habitue à voir les personnes mentalement handicapées à participer à la vie courante de la région.

Afin d'augmenter les relations interindividuelles au sein de l'institution et d'enrichir la vie de loisirs des résidents, ont été mis sur pied un certain nombre de clubs auxquels ils peuvent s'inscrire selon leurs intérêts. C'est ainsi que naquirent les clubs : chant, musique, mime, philatélie et cartes. Par la suite, il y aura sport, piscine, train... Les clubs en fonction des intérêts des résidents et animateurs apparaissent et disparaissent après quelques années.

Désormais les loisirs et les temps libres ressemblent à ceux de M. tout le monde. Des vacances variées sont offertes aux résidents. En 1992, nous avons vu les personnes du troisième âge partir en

camping-car vers le sud de la France et retour par l'Italie, ou huit jours en péniche sur la Saône, en 1994. Ce sont aussi les voyages à l'étranger comme l'Irlande, la Tunisie, etc. Certains partent avec des organismes de vacances et se retrouvent pour un temps avec d'autres personnes que leur entourage habituel.

Il est un loisir qui a un succès fou depuis 1991 : il s'agit des concerts organisés par Ochsner system. C'est un groupe d'éducateurs, MSP et de deux résidants qui organise environ 7 concerts chaque année. Toutes les tendances musicales sont représentées : musique folklorique, jazz, rock, etc. Ces concerts sont payants et les résidants d'autres institutions sont aussi invités. De plus est organisé chaque année un mini-festival avec plusieurs groupes musicaux et repas en commun. On y danse beaucoup dans ces concerts et l'on rencontre ses amis ou amies préférés.

À trois reprises, une émission radio s'est mise en place : en 1979-1981, avec Jean-Bernard Castelli et moi-même, ensuite en 1986-87 avec deux maîtresses d'atelier, et enfin depuis 1996 avec un groupe de personnes venant des différents secteurs. En effet, nous disposons à l'Espérance d'une installation permettant de diffuser de la musique, mais aussi des messages dans tous les lieux de vie. Nous avons utilisé le canal 7 pour diffuser une fois par semaine une émission radio maison. C'est l'occasion de diffuser des interviews réalisés par les résidants ou les éducateurs, d'écouter une musique que l'on a choisie, de faire des échanges au micro. C'est étonnant d'entendre des résidants s'exprimer ainsi, alors que dans la vie courante, ils le font peu.

Depuis quelques temps se développent des activités sportives ou récréatives en dehors des institutions. C'est le cas de l'association Fair-Play, qui organise des entraînements à la natation, au ping-pong, à la gymnastique, au tennis, au ski, etc., ce qui permet d'élargir le champ de relations des résidants de l'Espérance qui y participent. Il y aussi la Passerelle à Lausanne qui est très appréciée par bon nombre de résidants. Cela donne lieu à des compétitions ou des soirées avec des personnes handicapées et non-handicapées.

« Développer, à travers des loisirs communs, des rencontres entre handicapés et non handicapés est aussi un moyen de permettre à toutes les catégories de la population de se sentir concernées par ce que deviennent les personnes handicapées, un moyen de combattre des mentalités ségrégatives¹¹⁵. »

La fête de Noël : une fête pas comme les autres

Elle revêt à l'Espérance depuis sa fondation un caractère tout à fait particulier. C'est La fête pour les pensionnaires. Des chants, des récitations sont préparées, et il y a une distribution de cadeaux pour

¹¹⁵ Dupont Alain, Journée d'étude ASA, Réflexion sur les loisirs, 7 mai 1983, p. 10

la plus grande joie des grands et des petits : par ce moment de Noël
« entre en contact un rayon de cet amour divin, dont l'arbre étincelant de lumière est le parlant emblème. » De l'argent et des dons sont envoyés chaque année pour cette fête. Les pensionnaires, grands ou petits, sont très actifs. Autour du sapin, il y a des chants et des récitations, et à la fin, la distribution de cadeaux appropriés aux désirs de chacun. Ce sont surtout des objets utiles ou des vêtements, cravates, mouchoirs... Il y a aussi la présence de bien des parents ou amis. Louis Buchet fils, écrit en 1943 : *« Et il y a eu Noël. Noël à l'Espérance ! Noël, que nos plus grands déficients attendent jour après jour, met dans leurs yeux une lueur de bonheur. Ces chants, ces récitations, ces mystères de Noël, étudiés, répétés pendant des semaines, ces vers d'une résonance pathétique dits par un infirme mental. Une femme au grand cœur, en sortant, exprimait cette émotion quand elle répétait : "C'est beau, c'est beau, sera-ce plus beau au Paradis ?" ¹¹⁶. »* Il est certain que cette fête devait dégager quelque chose de surnaturel.

De nos jours encore, préparées avec soin par Marie Mouret et quelques personnes, mais aussi avec les résidants, ces fêtes de Noël continuent de distiller quelque chose d'impalpable et de très beau. Une sorte de courant mystique passe dans cette fête qu'on ne retrouve pas ou rarement dans les autres événements de l'année. C'est aussi l'occasion d'une collaboration presque spontanée de personnes travaillant dans divers services et même certaines personnes extérieures à l'institution viennent bénévolement.

Il y a aussi des moments très émouvants comme : *« Merci, ... ce mot sorti au dernier moment [de vie] de la bouche de ce petit malade jusque là privé de l'usage de la parole, ce mot n'a-t-il pas une valeur symbolique, une touchante et réconfortante signification attestant que, même au travers des brumes qui enveloppent l'esprit de la plupart de ces pauvres déshérités, le cœur répond au cœur et que ce n'est pas en vain que l'on se dépense auprès d'eux ? ¹¹⁷ »*

Voici comment Anna parle de cette fête quand elle était encore enfant : *« Notre plus beau jour de l'année était la fête de Noël, chacun s'en réjouissait. Quelle joie lorsque l'on préparait cette fête. Nous apprenions des chants, des rondes et des récitations pour ce jour en le fêtant le soir du 24 décembre. Nous réunissions toute l'institution autour de l'arbre. Quel beau et grand sapin avec ses cadeaux dessous. M^{lle} Blanche m'avait appris une poésie. Alors que je la savais à peine, debout sur un tabouret, je n'ai pu dire que "Jésus" ! J'ai eu peur et j'ai pleuré de voir tant de monde me regarder ¹¹⁸. »*

¹¹⁶ RA 1943, p. 5

¹¹⁷ RA 1925

¹¹⁸ Vincent Anna in *Histoire de ma vie* (1997), manuscrit

Chapitre 7

La naissance des ateliers, leur sens

a) la création d'ateliers

La mise en place des travaux manuels pour les garçons est considérée, en 1903, comme un événement ! En effet, de tous temps, depuis la fondation, les jeunes filles ont bénéficié du privilège du travail manuel (tricotage, crochetage, couture, etc.) Mais au commencement de 1903, Amélie Buchet part en stage pendant deux semaines chez M^{lle} Maillefer, au foyer de Vernand : *« M^{lle} Buchet apprend de ces élèves aveugles-idiots à fabriquer des babouches, des nattes de coco, des tapis de lisière, des filets, etc. M^{lle} Maillefer avait appris tout cela elle-même à l'asile des aveugles de Lausanne [...] et dès la fin d'avril, sept 7 sont installés dans leur petit atelier... une nouvelle rubrique apparaissait dans les comptes [présentés le 15 juillet] : vente d'objets confectionnés par les élèves : 36,40 francs ! Nous essayerons d'ouvrir des dépôts, si la chose est nécessaire, dans tel ou tel magasin des localités environnantes¹¹⁹. »*

Avec le nombre d'adultes qui augmente, il faut mettre sur pied des activités qui leur conviennent. Bientôt, il va y avoir la vannerie et on fait l'acquisition de deux vignes qui touchent l'institution pour employer une partie des garçons au travail de la terre. En 1904, M. Jaquerod, intendant de la poudrerie de Lavaux (moulin) à Aubonne, a l'heureuse idée d'offrir comme travail l'écorçage du bois de verne dont on se sert dans la fabrication de la poudre.

On installe, en 1909, les ateliers dans l'ancienne buanderie au sous-sol de Bethel, et une quinzaine de grands garçons s'exercent aux travaux manuels. Ils fabriquent des descentes de lits, des tapis de table, des cordes à lessive et, depuis peu, exécutent des travaux de vannerie, des essais de cordonnerie.

En 1911, deux employés se chargent de la direction des ateliers. Le travail agricole n'a pas encore pu être organisé.

« Sous la direction d'un artisan qui vient de Lausanne de temps en temps, nos garçons apprennent maintenant la grosse vannerie (corbeilles pour maraîchers, hottes, corbeillons, etc.) et dans le même atelier 3 élèves travaillent à la réparation des chaussures et à la confection des pantoufles¹²⁰. »

En 1919, l'atelier est maintenant aménagé à la ferme. C'est un local assez vaste, salubre et bien éclairé.

Depuis longtemps, les filles apportent leur contribution à la vie de la maison : elles tricotent, cousent, raccommodent le linge, reprisent les bas ; quelques unes brodent, crochètent et savent faire la

¹¹⁹ RA 1903, p. 3

¹²⁰ RA 1914

dentelle à l'aiguille. Les unes aident au ménage, d'autres à la cuisine, et d'autres encore à la lessive et au repassage. Les garçons les plus avancés apprennent à raccommorder les souliers de la maison et travaillent à l'atelier de vannerie pour faire quelques articles en osier brut, plus facile à travailler que l'osier blanc¹²¹.

b) les ateliers se développent

En 1929, M. Alfred Imhof, chef des travaux manuels, fait un rapport un peu plus détaillé des activités de l'atelier : « *Le travail de 1929, dit-il, a été assez satisfaisant. Il a donné à nos enfants l'occasion de progresser dans chacune des branches de notre activité. La plus importante fut la petite vannerie. Avec l'habitude, certains garçons arrivent à confectionner de jolis paniers à commissions et de non moins jolies corbeilles à ouvrage. Ce petit métier est apprécié de tous, surtout depuis que nous utilisons le rotin de couleur.* »

Reste la question de l'écoulement. La production dépasse la consommation. Un essai tenté dans un magasin de Lausanne n'a pas donné de résultats. Nos lecteurs nous aideront certainement pour la vente.

La grosse vannerie en osier brut nous donne toujours passablement de travail. Les petits ouvriers y trouvent des difficultés, mais les plus âgés un réel intérêt. Les corbeillons, les paniers et les grattes sont en général ce que nous confectionnons le plus.

Pour la cordonnerie, nous nous en tenons aux réparations de toutes les chaussures de nos pensionnaires. Les deux premiers jours de la semaine y sont consacrés. Les plus avancés s'en chargent.

Les nattes de coco ou paillassons méritent une mention. Ils se vendent facilement.

Deux innovations : les cornets de tous genres pour l'épicerie et les sous-plats. Les garçons ont mis tout leur zèle aux cornets et c'est un plaisir de battre les records de vitesse. Les sous-plats sont en perles de bois teinté ; c'est un travail minutieux qui oblige à compter et à reconnaître les couleurs. La composition des modèles leur demande aussi beaucoup de patience. Ainsi, dit M. Imhof en terminant, la variété dans le travail ne manque pas, et c'est une condition du succès, car il faut du changement et de la nouveauté.

À la ferme, nos grands garçons prennent un vif intérêt à soigner porcs, poules et lapins, et à faire valoir le grand jardin potager qui doit fournir les nombreuses corbeilles de légumes nécessaires au ménage. Être occupé, c'est être heureux¹²² ! »

Avec la construction de Bethesda, les pensionnaires ont à disposition, en 1936, un vaste atelier au rez-de-chaussée : on y fabrique les cornets, des pochettes, enveloppes, billets de tombola, petite et grosse vannerie. On travaille aussi à l'égrenage des haricots pour les paysans ou les marchands de graines. Et puis il y a aussi le

¹²¹ RA 1927

¹²² RA 1929, p. 7

travail au jardin pour les plus robustes des pensionnaires. Cette année-là, on récolta « 9 800 kg de pommes de terre, 3 200 kg de choux, 1 150 kg de haricots, 60 grandes corbeilles d'épinards, on ramassa 520 douzaines d'œufs, et on fit 785 kg de viande ». Les jeunes filles ayant dépassé l'âge de la scolarité sont initiées aux divers travaux de maison : cuisine, épluchage, nettoyage, lessive, repassage, etc. Mais il n'y a pas du travail pour tous ou du moins un travail adapté pour tous.

En 1942, l'atelier a fabriqué 1,5 million de cornets ! On souligne le bel effort d'ingéniosité et de patience de M. Imhoff, chef d'atelier.

Le travail à la ferme (potager, poules, lapins, porcs) prend de l'extension, comme la propriété. Il y a en outre les travaux ménagers et d'entretien de la maison : des pensionnaires travaillent à la buanderie, à la couture, à la cuisine, au ménage.

Les ateliers ont avant tout un but éducatif, et non de rendement. Ils veulent répondre aux besoins des résidents selon leur degré de déficience. *« Il va sans dire que ce qui dirige le choix de toutes les occupations de nos pensionnaires n'a pas un aspect économique. Il s'agit avant tout de donner une tâche correspondant aux besoins et degré de déficience et d'instabilité. Leurs petits travaux ont un but éducatif¹²³. »*

En 1958, quelques grands garçons vont faire les vendanges ou ramasser les pommes.

« Depuis des années, les ateliers de Bethesda groupent un nombre toujours plus grand de nos pensionnaires, les exercent au travail régulier, au travail fini, au travail en équipe. Les résultats de cette expérience déjà longue sont importants sur le plan de la fabrication, de l'entraînement technique (nous avons acquis cette année et mis en service en plein atelier des machines délicates que nos pensionnaires utilisent avec prudence et efficacité), et sur le plan, enfin, de la joie au travail et de la dignité. Même efficacité, même calme, même rayonnement chez ceux qui reviennent du jardin (la production du jardin s'est magnifiquement développée cette année) et chez les aides de maison qui font que partout les escaliers sont impeccables, les chambres fleuries, les vitres brillantes, le linge net : le même respect des choses et de soi, la même dignité¹²⁴. »

c) Le travail en atelier : mise en valeur des qualités humaines des personnes handicapées

Nous voyons se profiler l'importance que l'institution va donner aux ateliers : ce n'est plus seulement le désir de lutter contre l'oisiveté, ce n'est plus seulement un but éducatif qui est recherché, mais cela devient un moyen de valoriser les travailleurs handicapés

¹²³ RA 1948

¹²⁴ JD.Subilia, RA 1963

et de manifester la dignité personnelle de chacun : ils sont ouvriers, jardiniers ou employés de maison.

C'est un nouvel élan qui est donné aux ateliers qui va être à l'origine de ce grand projet de modernisation de l'ensemble de l'Espérance. M. Cruche, architecte, est mandaté pour l'étude de constructions pour les ateliers : ateliers de fabrication dont le but n'est pas d'abord la production, même si elle est importante, mais le développement des qualités de responsabilités et de la dignité personnelle que le travail peut donner. Il y aura aussi des ateliers d'expression ou de création permettant aux pensionnaires de s'exprimer tels qu'ils sont.

Il faut relever les deux nouveautés très importantes : pour la première fois, il est envisagé que les ateliers soient ouverts à tous les pensionnaires quels que soient leurs handicaps. Jusqu'alors, l'atelier était réservé à ceux qui avaient le plus d'habileté manuelle ou intellectuelle. « *Est-ce une vue de l'esprit ? Où aurons-nous là les moyens qui permettront de répondre un jour à cette certitude qu'il y a un sens à la vie de chacun de nos malades sans exception*¹²⁵ ? » Aujourd'hui encore, nous cherchons à réaliser cet objectif, car il y a une dizaine de résidents qui ne bénéficient pas encore d'une activité en atelier.

Un autre projet est envisagé aussi pour la première fois : l'ouverture des ateliers à des personnes handicapées ne résidant pas à l'Espérance mais dans leur famille¹²⁶.

M. Beguin écrit en 1963, après un exercice d'enfilage de perles, en relatant l'aide mutuelle que peuvent se donner les pensionnaires : « *La victoire est une victoire commune, l'enseignant comme l'enseigné quêtent une approbation auprès de la monitrice. Le visage se détend, l'angoisse diminue, et on recommence. Quelle leçon de patience, mais aussi quelle récompense quand, après de longs mois, les gestes ayant acquis une certaine souplesse, on peut passer à un autre exercice. Récompense pour l'enfant, mais aussi pour l'éducatrice qui a su inspirer confiance et qui voit ses efforts couronnés... Mais de gestes nouveaux en gestes nouveaux, de commencements en recommencements, un progrès s'effectue, une marche lente vers une plus grande autonomie, une meilleure participation à la vie, une joie plus authentique*¹²⁷. »

En automne, une vingtaine de garçons vont aider les agriculteurs du village pour les récoltes : pommes de terre, betteraves, maïs, vendanges¹²⁸.

En 1967 sont créés les ateliers de préapprentissage dans des baraquements, afin d'offrir une formation gestuelle progressive aux pensionnaires non encore formés à exercer une activité. Par ailleurs, il y a deux ateliers de tissage, puis l'atelier bois, l'atelier industriel.

¹²⁵ JD.Subilia, RA 1963

¹²⁶ RA 1963

¹²⁷ RA 1963

¹²⁸ RA 1966

Ainsi, en 1971, nous avons 3 ateliers de formation initiale et professionnelle, 6 ateliers de production : ferronnerie, vannerie, tissage (2), menuiserie et industriel.

En 1970 sont décrits les ateliers de formation à l'activité manuelle. Les pensionnaires y sont au nombre de 20, entre 15 et 30 ans, et ils ont un quotient intellectuel (QI) de 25 à 65. Ils reçoivent un entraînement sur 2 ou 3 ans. Les résidants peuvent y venir depuis l'âge de 15 ans. Les 3 éducateurs cherchent à les aider à résoudre principalement : les problèmes moteurs, les troubles de l'attention et du comportement. À la sortie des ateliers de préformation, les pensionnaires peuvent soit s'intégrer dans la société, soit s'intégrer dans les ateliers de l'institution.

En 1970, 40 pensionnaires, encadrés par 4 moniteurs, travaillent dans les ateliers de tissage, vannerie et 2 ateliers de type industriel, une vingtaine de garçons et de filles travaillent dans les services généraux, cuisine, jardin et buanderie, mais ils ne peuvent pas être bien suivis, le personnel étant absorbé par ses tâches. *« Trop nombreux sont encore ceux qui restent toute la journée dans leur groupe... Il faut penser "large" en ce qui concerne l'encadrement de nos pensionnaires ; trop souvent, il faut encore fermer un atelier pour cause de vacances, cours, maladie et service militaire du personnel »*, écrit Isaac Grøneweg, responsable des ateliers.

En juin 1972, on ajoute des bâtiments provisoires qui abritent 4 locaux, ce qui permet d'augmenter les ateliers d'une menuiserie et d'une ferronnerie d'art. Il y a maintenant 70 travailleurs aux ateliers. Il n'y a aucun problème d'écoulement pour les diverses fabrications. Le salaire : en 1976 sous l'impulsion de M. Isaac Grøneweg et de M. Destrooper, psychologue, les travailleurs handicapés perçoivent un salaire. Certes, ils reçoivent peu, le tiers de ce qu'ils gagnent leur revient comme argent de poche et les deux tiers sont destinés à une participation à leur pension. Ils auront donc un chèque comme le personnel. Sur ce chèque est inscrit « 13 francs », qu'ils peuvent venir toucher auprès des responsables de maison. Ce fut un moment important de pouvoir avoir de l'argent à disposition et je me souviens encore quelle joie ils avaient de me présenter ce chèque. Ce salaire avait pour but de valoriser l'effort fait au travail, et non la quantité de travail réalisé. Depuis, les règles ont évolué et, en 1997, ils perçoivent la totalité de leur salaire, qui reste modeste. On a introduit le salaire social (un minimum), et à partir de là les résidants peuvent gagner un peu plus selon le travail fourni, l'assiduité, le comportement, etc. Cette façon de procéder est aujourd'hui encore en discussion. C'est désormais le maître d'atelier qui donne le salaire, 30 % sont versés en espèces, le solde est mis sur un compte personnel, et chacun reçoit une feuille de salaire.

Ce sont 105 résidants qui trouvent de la place dans les ateliers après la mise en service des nouveaux ateliers. Ces ateliers sont un lieu où l'on apprend un travail, un métier et où l'on exerce une activité intéressante. À l'Espérance, nous avons choisi de former les résidants à un métier auquel ils puissent s'identifier, du moins en ce qui concerne les ateliers artisanaux. Il y a des femmes et des hommes qui tissent, font de la vannerie, de la poterie, de la ferronnerie, de la menuiserie...

L'atelier est un lieu où l'on développe ses moyens d'action, où l'on apprend la vie avec les autres, un lieu où l'on ne se sent pas rejeté, mais actif et utile, capable d'être une femme ou un homme comme les autres. Par le travail fait, il faut rechercher à ce que ce soit une rencontre entre celui qui fait et celui qui achète. Combien de résidants sont heureux de savoir pour qui ils œuvrent. Le travail est une possibilité de trouver une dignité, une sorte de légitimité devant la société ; il est une ouverture à la participation à la société. *« La joie, la vie, parfois la souffrance aussi, s'exprime au travers de la création, de la fabrication d'un panier, du tissage d'une pièce de tissu... Le travail qui nous paraît parfois être un esclavage, un avilissement, peut être une possibilité de développement, de relation à l'autre, avec la matière, de maîtrise de soi, d'équilibre... Il est l'art de transformer la matière pour créer une chose belle, utile pour soi ou pour les autres »*, déclare Charles Bezençon, responsable des ateliers¹²⁹. Il écrira l'année suivante : *« Nous voulons que les handicapés mentaux puissent se valoriser dans leur activité, s'épanouir dans leur vie d'homme et de femme à part entière. »* Et encore, en 1981 : *« Parce qu'il est différent, inconnu, le handicapé est rejeté, on ne le connaît pas, il fait peur. Son travail va lui permettre de se faire connaître, va établir un contact avec son entourage, va peut-être susciter des amitiés, en tout cas un intérêt pour ce que fait l'autre »*¹³⁰.

En tous cas, il est aussi source de joie pour les résidants, un moyen de développer leur habileté et leurs connaissances, mais aussi une qualité d'être. En 1989, un journaliste de la télévision interroge Louis, 86 ans, qui continue de travailler aux ateliers à faire des tapisseries. Pourquoi travaillez-vous encore à votre âge, alors que bien des personnes ont pris leur retraite depuis longtemps? Et Louis répond : *« Parce que cela me plaît !*

—Allez-vous encore travailler longtemps encore ?

—Oh oui, dit Louis avec un très large sourire et les yeux pétillants, jusqu'à ce que le bon Dieu me prendra ! »

Et il travailla jusqu'au bout de sa vie.

En 1983, on ouvre un atelier de formation pour les jeunes sévèrement handicapés avec un programme adapté à leurs possibilités. Grâce au travail de la commission de gestion de

¹²⁹ RA 1979.

¹³⁰ RA 1981

l'institution, nous disposons d'un inventaire des ateliers et du nombre de travailleurs handicapés en 1982. Ainsi, 6 jeunes fréquentent l'atelier de formation initial, 11 pensionnaires l'atelier de vannerie avec 2 maîtres socioprofessionnels. Le tissage bénéficie de 2 tisserandes avec 17 pensionnaires, l'atelier bois 13 pensionnaires et 2 MSP, la ferronnerie 7 pensionnaires et 1 MSP, la poterie 2 céramistes à mi-temps et 9 pensionnaires, les ateliers industriels 37 pensionnaires et 4 MSP, 1 atelier pour des personnes gravement handicapées avec 1 MSP, l'atelier jardin 1 MSP et 6 pensionnaires, et enfin l'atelier du troisième âge 16 pensionnaires avec M^{me} Grøneweg et 1 stagiaire. Les maîtres socioprofessionnels ont de solides formation et expérience professionnelle, ainsi qu'une formation de 3 ans en cours d'emploi à l'école d'études sociales à Lausanne.

En 1985 a lieu le transfert de l'atelier de ferronnerie à Morges. La vie de l'atelier est plus proche de ce qui se fait habituellement : il faut prendre le bus pour aller au travail, les clients viennent à l'atelier, qui est inséré dans un quartier.

d) Les ateliers de développement personnel

En 1986 une réponse importante a été donnée aux résidents les plus handicapés : ils ont le droit d'avoir une activité. Mais ce « travail » porte avant tout sur eux-mêmes. Les objectifs fixés à ces ateliers de développement personnel (ADP) sont les suivants :

- maintenir ou établir la relation avec les personnes de leur entourage (résidents et accompagnants) ;
- l'accompagnement doit être complémentaire de celui des groupes éducatifs ;
- les activités se dérouleront sur trois domaines :
 - domaine corporel (piscine, psychomotricité, gymnastique...) ;
 - domaine sensoriel (manipulation, écoute, regard, toucher, sentir...) ;
 - domaine de la vie sociale (sorties, rencontres, musique, camp...).

C'est une création qui a au moins autant d'importance que la mise en place des premiers ateliers.

En 1986, l'atelier de formation professionnelle et l'atelier de tissage se rendent à la maison de Chaux-neuve pour un camp-travail, afin de retrouver les gestes fondamentaux de l'artisan, créateur de son matériau et de son œuvre.

En 1990, les jeunes de l'atelier de formation initiale avec son MSP, François Christen, travaillent tous les lundis au Signal de Bougy, de mars à novembre, à l'entretien du parc. C'est le début d'une

collaboration sur plusieurs années. C'est un élément pédagogique et normalisant pour les jeunes de cet atelier. L'atelier « jardin » se rend à la belle saison chez des particuliers afin d'y effectuer des travaux d'entretien de propriété.

Voici les ateliers en activité en 1993 : vannerie, osiériculture, tissage, atelier du troisième âge qui deviendra l'atelier des « mains agiles », basse-cour, cuisine, buanderie, 3 ateliers de sous-traitance, offset, sérigraphie. Nous pourrions y ajouter les 2 ateliers de formation initiale et les 2 ateliers de développement personnel. Il faut souligner depuis quelques temps la participation de nos ateliers à divers marchés artisanaux, en particulier la vannerie avec M. Yvan Garnier.

Il y a toujours et encore de nouveaux projets, en particulier le projet d'un atelier-boutique, lieu de travail hors les murs ouvrant une fenêtre sur l'extérieur. Cet atelier, dont le projet a été déposé depuis plusieurs années, tarde à voir le jour du fait des discussions autour de la construction d'une aile d'atelier supplémentaire. Verra-t-il le jour ?

Un autre projet se réalise, c'est la mise en place d'un premier atelier intermédiaire pour des résidants ayant de grosses difficultés, mais capables cependant de mener des tâches simples avec toute une part d'activités sensori-motrices contribuant à leur développement personnel.

En 1995, M. Marcel Graf reprend le flambeau de M. Bezençon partant à la retraite. C'est aussi quelques changements avec l'atelier de sérigraphie qui se jumelle avec l'atelier jouets. L'atelier intermédiaire a trouvé un nom exprimant son activité : le CEP « couleur et poulailler ». En effet, il s'occupera du poulailler et fabrique des cornets de couleur en plus des activités destinées au mieux-être des résidants.

Chapitre 8

« *Les hommes construisent trop de murs mais pas assez de ponts.* »

Saint-Exupéry

L'Espérance est un lieu pédagogique et éducatif

J'invite le lecteur à se reporter au premier chapitre, concernant l'action d'Auguste Buchet, pour y retrouver ses sources et ses principes pédagogiques, et ainsi situer dans le temps ce qui est décrit ci-dessous. Cela a en effet inspiré, pendant très longtemps, la conduite de l'action pédagogique et éducative à l'Espérance.

Par ailleurs, il me paraît important de lier ces principes pédagogiques au regard porté sur l'enfant, et plus particulièrement sur l'enfant mentalement handicapé. C'est pourquoi, il est nécessaire de lier ce chapitre avec le dernier de cette brochure, à savoir le sens qui était donné à l'action éducative et pédagogique qui était entreprise.

Quelles sont les orientations pédagogiques qui ont accompagné l'Espérance durant ces 125 ans ? Même si les rapports annuels font peu allusion aux pédagogues qui ont accompagné son histoire, il est certain que la pédagogie appliquée à l'Espérance a été influencée par ces grands courants. J'aimerais les présenter brièvement.

a) Les pédagogues

Le D^r Itard a eu des précurseurs, mais c'est celui que l'on considère comme le pionnier dans le domaine de l'éducation des enfants ayant une déficience intellectuelle. Il tenta d'éduquer l'enfant sauvage de l'Aveyron : « *Cette identité [aux enfants idiots] menait nécessairement à conclure que, atteint d'une maladie jusqu'alors regardée comme incurable, il n'était susceptible d'aucune espèce de sociabilité et d'instruction... Je ne partageai point cette opinion défavorable¹³¹.* »

Pestalozzi (1746-1827) enseignait que « *tout apprentissage passe par les sens et doit rester ancré dans le vécu le plus immédiat des enfants* ». En bon pédagogue, il recommandait de revenir souvent aux éléments simples, d'harmoniser développement et consolidation, de placer l'enfant en position de création, de faire en sorte que l'enfant s'approprie les méthodes pédagogiques et qu'il partage son savoir avec les autres enfants.

¹³¹ Itard, cité par M. Lemay in *De l'éducation spécialisée*, p. 33

Mais là encore Pestalozzi fonde ses principes sur cette conception de l'être humain : « Reconnaître, maintenir et promouvoir en chaque être la dignité de la personne, c'est là toute l'éducation à l'humanité¹³². »

Parmi les précurseurs d'Auguste Buchet, il faut citer Édouard Séguin (1812-1880), qui évoque sa méthode médico-pédagogique en écrivant : « Une méthode qui tienne compte des anomalies physiologiques et psychologiques, une méthode qui, pour chaque enfant, parte du connu et du possible, si bas qu'il soit dans l'échelle des fonctions, pour l'amener graduellement et sans lacune au connu et au possible de tout le monde¹³³. »

Parmi ceux qui ont pu marquer la pédagogie pratiquée à l'Espérance, il faut citer Fröbel (1782-1852), l'« inventeur » des jeux pour les petits : la balle, la boule, le dé, le bâtonnet et la tablette. Il proposait aux enfants des jeux d'assemblage et de construction.

Alfred Binet (1857-1911) et Théodore Simon définirent dans les premiers mois de 1905 « l'échelle métrique de l'intelligence » concernant les idiots, et plus tard celle destinée aux enfants scolarisés¹³⁴. Eux qui inspirèrent beaucoup Alice Descœuvre, voici comment ils définissaient le travail auprès des enfants mentalement handicapés¹³⁵ : « À l'idiot végétatif qui ne possède pour ainsi dire aucune fonction de relation, qui ne peut parler, ni marcher, ni même se nourrir seul, il suffira de donner des leçons pour lui apprendre à manger, à se vêtir, à marcher, à faire de petits travaux simples comme du balayage et du nettoyage [...]. À ceux qui sont moins atteints, il faudra une instruction dominée par la question de leur utilisation professionnelle, une pédagogie essentiellement pratique, une pédagogie de résultats. La domesticité de province pourrait être un excellent refuge pour les filles débiles ayant de bons instincts [il ne faut pas trop se choquer de ces propos, car une jeune fille entrant au service d'une bonne famille était souvent à l'abri du besoin pour le reste de ses jours]. Les travaux agricoles sont aussi un excellent débouché pour les garçons¹³⁶. »

Plus près encore, il y a Ovide Decroly (1871-1932), qui préconise ceci : « Éviter de bouleverser le cours naturel de l'évolution de l'enfant et placer l'enfant dans un milieu riche en stimulations pour éveiller ses potentialités¹³⁷. »

Il déclare par ailleurs « qu'il faut éveiller, favoriser chez l'être qu'on veut éduquer, toutes les manifestations actives qu'il présente, et multiplier les occasions qui provoquent ces manifestations¹³⁸. »

¹³² Pestalozzi in *Comment Gertrude instruit ses enfants* (1801), Albeuve, Castella 1985, p.46

¹³³ Séguin in Y Pélacier et G.Thuillier, *Édouard Séguin, l'instituteur des idiots* (1980) Paris, Economica, p. 55

¹³⁴ Coignard Cl. in *L'acte graphique*, ed. des Sentiers, p. 40

¹³⁵ Binet et Simon in *Les enfants anormaux*, Privat réédition 1978

¹³⁶ Bost Charles-Marc citation in John Bost, p. 142

¹³⁷ J. Houssaye in *Quinze pédagogues* 1996), Paris

¹³⁸ Decroly in *Traitement des enfants irréguliers* (1908), Gand

« *Partir des intérêts des enfants : c'est le point de départ que préconisent tout aussi bien Claparède que Decroly, que Dewey. Mais attention, intérêt n'est pas caprice*¹³⁹. »

Il est proprement étonnant, surprenant et même stupéfiant de voir énoncer par A. Buchet des principes pédagogiques que l'on retrouvera 40 ou 50 ans plus tard chez Decroly par exemple (individualisation de l'enseignement, éducation globale (physique, intellectuelle et morale), le lien entre l'affectivité et l'intelligence chez l'enfant, le rôle de la nature mettant l'enfant en situation de découverte, le sens du beau, du bon, du bien, etc.)

Il faut encore citer John Dewey (1859-1952) qui demande de coordonner les apprentissages de l'enfant avec le contexte social où il vit. Maria Montessori (1870-1952) défend le principe que l'enfant porte en lui son propre développement qui doit être favorisé par la manipulation d'objets, de matériels appropriés et de jeux.

Durant cette période féconde, en Suisse romande vont apparaître des noms comme Pierre Bovet et l'institut JJ. Rousseau à Genève, Édouard Claparède (1873-1940) selon qui une activité n'est éducatrice que si elle répond à un besoin (c'est aussi lui qui réclamait un enseignement sur mesure) : « Nous ne donnons pas autant d'attention à l'esprit de nos enfants qu'à leurs pieds. Les souliers sont de tailles et de formes diverses, à la mesure des pieds. Quand aurons-nous des écoles sur mesure ? ». Alice Descœuvre (1877-1963) et son livre *L'éducation des enfants anormaux* en 1916, nous l'abordons un peu plus loin. André Rey fut parmi les conseillers de l'Espérance et publia *Arriération mentale et premiers exercices éducatifs*. Nous aurons aussi la chance de bénéficier des conseils de son épouse au début des années 1990 pour notre atelier de développement personnel destiné aux personnes atteintes d'une déficience très sévère. Renée Delafontaine crée, en 1955, le premier externat pour enfants déficients mentaux, mais aussi en compagnie d'Anne-Marie Matter les premiers cours pour les enseignants. Pour elle, il s'agit d'amener l'enfant à s'épanouir à travers la pédagogie conciliant la didactique, la relation et les soins (attention portée à l'autre). À tous ces chercheurs et pédagogues, il faudrait ajouter Célestin Freinet (1896-1966) et ses méthodes de pédagogie active et naturelle, ou encore Carl Rogers (1902-1987), qui situe l'éducateur comme un facilitateur d'apprentissage plutôt que comme un maître. Ils inspirèrent bien des méthodes et des façons d'être éducateur ou enseignant.

Le D^r Claparède et M^{lle} Descœudres viennent, en 1921, en visite à l'Espérance avec quelques étudiants et étudiantes de l'Institut

¹³⁹ Perregaux Ch. In *Une école où les enfants veulent ce qu'ils font*, éd. des sentiers, p. 44

JJ. Rousseau. Alice Descœuvre viendra pour y expérimenter ses recherches.

Arrêtons-nous quelques instants sur ce qu'écrit Alice Descœuvre dans son manuel. Tout d'abord, elle signale qu'en 1913 la Suisse comptait un total de 3 850 enfants arriérés et anormaux, dans 106 classes spéciales et 34 internats. En Suisse romande, elle cite comme internat l'Espérance et Chailly, créé en 1900 pour les anormaux aveugles¹⁴⁰. Ensuite, elle justifie l'internat par le fait que les enfants ont parfois plus besoin de soins physiques que d'instruction, et aussi parce que l'amour des parents se basant plus sur une tendresse mal comprise que sur la clairvoyance retarde le développement physique et intellectuel de leur enfant, par exemple en faisant à leur place ce qu'ils pourraient faire eux-mêmes et en leur évitant ainsi de faire des efforts. Le rapport de 1931 lui fait écho : *« Se représente-t-on les difficultés que l'on rencontre avec ces nouveaux venus, pour la plupart enfants laissés à eux-mêmes ou gâtés déraisonnablement ; ce n'est pas d'un jour qu'on leur apprendra à être propre à table et sur leur personne, à fixer leur attention, puis à occuper utilement leurs doigts. »*

Ses principes directeurs sont les suivants :

- l'activité : il faut que l'enfant agisse corporellement, manuellement, intellectuellement ;
- l'intuition et l'éducation sensorielle, la concentration : choisir des séries de sujets formant une suite naturelle et fortifier l'association d'idées ;
- l'individualisation : consacrer quelques minutes de temps à chaque élève ;
- l'utilité : viser à l'utilisation immédiate dans la vie pratique des notions apprises.

Sur le modèle de Decroly, elle établit même un programme directeur basé sur l'enfant, son organisme et ses besoins, et sur le milieu dans lequel vit l'enfant. On retrouve là l'idée de la globalisation chère à Decroly (voir le global, le détail viendra presque de lui-même).

Jacques Dubosson, docteur ès sciences pédagogiques, bien connu à Genève, vint en 1958 deux jeudis par mois pour faire de la formation au personnel et mettre en place un matériel destiné à développer et exercer l'attention, l'observation et la mémoire des petits et grands enfants. M^{lle} Hassler lui succéda en axant son action à partir des travaux manuels et, depuis 1953, M^{me} Monier, psychologue à l'OMPV (office médico-pédagogique), intervient régulièrement, et l'Espérance a encore recours à M. Vuilleumier, psychopédagogue, qui apprécie et contrôle régulièrement

¹⁴⁰ Descoeuvre A. in *L'éducation des enfants anormaux*, p.35

l'intelligence et les aptitudes des nouveaux arrivés. Ainsi se met en place petit à petit le programme proposé par les experts entre 1940 et 1944.

Il est possible de faire un parallèle entre l'enseignement traditionnel et l'enseignement spécialisé, mais ce dernier se caractérise par :

- des classes à effectif réduit ;
- des élèves n'ayant pas tous le même âge ;
- des élèves n'ayant pas forcément un parcours antérieur commun ;
- des élèves ayant des rythmes et des modalités d'apprentissage fort différents ;
- des processus d'évaluation individuelle (et des plans d'éducation individualisés) ;
- des changements de classe décidés de cas en cas¹⁴¹.

L'enseignement est lié, tout au long de ces années, non seulement aux outils dont disposaient les éducateurs et pédagogues mais aussi et peut-être surtout par ce que l'on savait du handicap mental. Ces définitions du handicap mental ont évolué dans le temps et aussi selon les contextes. Au XIX^e et au début du XX^e siècle, les chercheurs et praticiens se centrent plutôt sur les causes du handicap afin de trouver des solutions curatives : « *Tout se passe comme si la connaissance et l'éducation des handicapés mentaux n'était liée qu'à l'étiologie*¹⁴². »

Lui succède une autre conception : en constatant qu'à partir des mêmes causes les conséquences ne sont pas identiques, on se centre alors sur les conséquences. Et puis, il y a un va et vient entre ces deux courants. Mais apparaît bientôt un courant définissant le handicap mental comme étant la résultante de trois causes : « *Organique, génétique et socio-culturelle*¹⁴³. » « *Tout individu est le résultat d'une interaction entre un héritage biologique spécifique et l'environnement dans lequel il évolue*¹⁴⁴. » Plus proches de nous sont les définitions se basant sur les tests psychométriques complétés par des échelles d'inadaptation ou d'inadéquation sociale (Grossman 1983), et, « *depuis le début des années 90, on adopte une perspective de plus en plus structuro-fonctionnaliste, définissant le retard mental en termes de déficit fonctionnel dans le cadre de l'interaction entre un individu et son environnement*¹⁴⁵. »

Marie-Andrée Sadot, directrice de l'école du service sociale d'Île-de-France, écrit : « *Un handicap n'est pas défini uniquement par une ou des déficiences. Il l'est davantage par une situation, par une interaction avec l'environnement. La personne que j'ai devant moi est différente de moi, différente*

¹⁴¹ Matter AM. in *L'école réparatrice*, éd. des sentiers, p. 32

¹⁴² Lambert JL. in *Enseignement spécial et handicap mental*, éd. Mardaga, p. 16

¹⁴³ Chapelle Marc J. in *Handicap et lecture des mots*, éd. SZH, p. 21

¹⁴⁴ Lambert JL. in *Enseignement spécial et handicap mental*, éd. Mardaga, p. 14

¹⁴⁵ Chapelle Marc J. in *Handicap et lecture des mots*, éd. SZH, p. 20

de toutes les autres, et j'ai mission de la protéger et de l'accompagner. Chaque personne est le produit de son patrimoine personnel génétique, de son histoire, de son milieu et de son réseau de relations... [Le travail auprès d'elle] s'inscrit dans un système complexe¹⁴⁶. »

Dans le quotidien vécu auprès des personnes handicapées, les professionnels sont-ils complètement sortis de cette approche réductionniste du handicap soit en termes de « déficit », soit en termes de « retard » ? Personnellement, je n'en suis pas certain.

b) Les élèves

Cette action pédagogique s'applique à des enfants, mais aussi à des jeunes et, plus tard, à des adultes ayant une déficience intellectuelle engendrant des retards scolaires plus ou moins importants. Mais, souvent, ces personnes souffrent de troubles de la personnalité, du comportement ou encore de handicaps physiques, sensoriels en plus de leur déficience intellectuelle. D'autre part, leur place dans la famille et dans la société est particulière ou pas reconnue. Les relations avec leur entourage sont souvent difficiles. À cela, il faut ajouter que les possibilités de réinsertions sociales ont progressivement diminué avec le temps. Le nombre des enfants admis à l'Espérance avec des capacités d'apprentissage scolaire s'est aussi progressivement réduit jusque vers 1920.

« Les moyens de nos élèves sont très limités... Avec eux, il faut s'armer de patience, de prières, répétant longtemps les mêmes choses, espérant toujours », écrit, en 1885, Auguste Buchet. Itard écrira, en parlant de l'éducation de l'enfant sauvage, malgré la justesse des observations faites sur les capacités de cet enfant : « J'osai concevoir quelques espérances. »

On distingue les idiots qui n'ont pas ou peu de capacité d'apprentissages scolaires et les débiles ou retardés d'intelligence (faibles d'intelligence) qui peuvent suivre les leçons élémentaires et qui sont susceptibles d'exercer une profession : ils représentent, en 1921, 40 % des pensionnaires.

Le degré de « développabilité » des personnes accueillies à l'Espérance est très varié. Certains peuvent acquérir des notions élémentaires, une adresse manuelle, une aptitude professionnelle, ce sont les arriérés. *« Pour ceux-là, le terme d'école n'est point trop prétentieux ; il y a des classes dirigées par de véritables institutrices, avec un matériel pareil à celui qu'on rencontre dans les jardins d'enfants, Fräbel ou Decroly. Il y a des cahiers reflétant un programme varié¹⁴⁷. »*

¹⁴⁶ Sadot Marie-Andrée, actes du colloque Unesco 4 et 5 oct. 96, « Former les acteurs de l'accompagnement », p. 74

¹⁴⁷ RA 1938

Il y en a d'autres, dont la proportion augmentera petit à petit, dont l'état de débilité mentale exclut tout espoir de progrès, en tout cas sur le plan scolaire.

L'Espérance, à sa fondation, se définit comme une école et, malgré les difficultés, elle le restera tout au long des années, jusqu'à aujourd'hui. À plusieurs reprises, les rédacteurs du rapport annuel (ex.1896) insistent sur l'importance qu'il y a de placer un enfant le plus tôt possible dans un établissement spécial, car souvent une entrée trop tardive empêche la réalisation de progrès. De même, il se plaint que *« ceux que l'on retire trop tôt sont privés d'une grande partie des avantages qu'ils auraient pu obtenir »*. En effet, chez ces enfants dont le développement ne se réalise pas normalement, les progrès sont lents. Les journées s'écoulent paisibles et heureuses pour la plupart des pensionnaires : les promenades, les travaux domestiques et les leçons remplissent les journées.

En 1923 est promulguée la déclaration des droits de l'enfant : *« L'enfant physiquement, mentalement ou socialement désavantagé doit recevoir le traitement, l'éducation et les soins spéciaux que nécessite son état ou sa situation. L'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, a besoin d'amour et de compréhension. »*

En 1923, on signale la visite de M. Savary, chef de service au département de l'instruction publique. La vie de l'école de l'Espérance va bientôt connaître un tournant. En 1926, on constate à l'institution que suite à l'ouverture de classes spéciales en ville et dans d'autres maisons, les enfants qui arrivent sont les moins aptes à se développer intellectuellement. Et, en 1928, M. Savary confiera à l'asile rural d'Echichens la mission d'éduquer les enfants retardés et à l'Espérance, les idiots. *« M. Savary voudrait garder le même titre à l'asile [rural d'Echichens] qu'actuellement en y ajoutant un sous-titre à trouver, indiquant que c'est pour éduquer des enfants retardés, asile qui ne fera donc pas concurrence à Étoy pour idiots et à Lavigny pour épileptiques¹⁴⁸. »*

Je lisais une étude récente qui déclarait que l'enseignement spécialisé avait disparu entre 1890 et 1930, et pourtant à l'Espérance, en 1911, nous pouvons lire ceci : *« Les leçons dans les classes, le chant, les travaux manuels et les exercices de gymnastique occupent avec une parfaite régularité les pensionnaires susceptibles de développement, tandis que ceux qui sont malades reçoivent les soins que réclame leur état. »*

C'est avec plaisir que je cite les propos d'Anna Vincent arrivée petite fille à l'Espérance au mois de juillet 1925, voici ce qu'elle écrit à propos de l'école : *« Les années passent et le moment arrive d'aller à l'école. C'était M^{lle} Blanche, ma maîtresse. Elle m'a tout appris. Je lui dois beaucoup, car elle était tout pour moi, c'est grâce à elle si aujourd'hui je sais*

¹⁴⁸ Avanzino P. in *Histoires de l'éducation spécialisée*, p.119

travailler. Malgré le fait qu'elle avait un groupe difficile, j'aimais bien aller à l'école et j'aimais beaucoup chanter. Chaque jour, M^{lle} Buchet jouait de l'harmonium, elle jouait des cantiques, je les retenais vite et je chantais avec elle. Depuis l'âge de 9 ans, on m'a changé de classe pour aller avec les plus grandes, parce que j'avais bien à l'école¹⁴⁹. »

Rappelons-nous ce qu'écrivait Auguste Buchet en 1881 : « À chacun, il faut un régime particulier pour le connaître et diriger ses faibles facultés vers un but éducatif et pratique. Si notre élève vit couché, asseyons-le, s'il est assis mettons-le debout, s'il ne mange pas seul, tenons ses doigts pendant son repas, s'il ne regarde ni ne parle, encourageons-le par le regard et la parole ; de cette manière, nous réveillerons sa volonté, son esprit et son cœur RA. 1881. »

Il est indispensable d'adapter l'enseignement à chaque enfant : « *La plupart (des enfants) avant de devenir nos élèves, sont des malades avec d'indiscibles prédominances nerveuses, soumis aux différences de température, aux impulsions qui les dominent et en font des êtres incapables d'attention, riant, pleurant sans motif apparent ; et qu'il faut calmer, diriger, deviner avec bonté, sans se lasser, modifiant les méthodes suivant le caractère particulier de chaque enfant¹⁵⁰. »* Ce texte d'Auguste Buchet est remarquable : « *Diriger, deviner avec bonté [...] modifiant les méthodes suivant le caractère particulier.* » Pourquoi avons-nous oublié tout cela pendant des années, pour y revenir aujourd'hui ?

Ces principes traverseront le temps à l'Espérance pour nous atteindre encore aujourd'hui, non sans certaines « actualisations ».

c) Les locaux de classe

Il y a cependant un plus, c'est le soin apporté au cadre, à l'ambiance : aimante, chaleureuse, rythmée et dans une perspective de prise en compte de la globalité de l'enfant. « *Nos enfants ont besoin d'une vie calme, régulière, appropriée à leur état ; ils sont sensibles à l'affection et une influence salutaire¹⁵¹. »*

Ils se situent dans le bâtiment de l'Espérance et vont occuper bientôt, après sa construction, l'aile est du bâtiment. Au début, les enfants étaient mélangés quel que soit leur niveau, avec des activités différenciées. Mais, peu à peu, 2 niveaux se créent. Enfin, en 1902, on sépare les enfants dans deux salles, une avec 3 groupes et l'autre avec 2 groupes. C'est dans cette dernière que l'on trouve les enfants qui demandent une surveillance et des soins continuels.

En 1950, il y a 3 classes spécialisées : 1 pour les grands, 1 pour les petits et 1 pour les filles. Dans le rapport annuel de 1950, il y a une

¹⁴⁹ Vincent Anne in *Journal de ma vie*

¹⁵⁰ RA 1887

¹⁵¹ RA 1898

photo de la classe des petits garçons où l'on peut reconnaître l'un ou l'autre des résidents vivant encore aujourd'hui.

1964 : reconnaissance des classes de l'Espérance par l'Assurance invalidité. L'Espérance devient donc chargée par l'AI de l'éducation et de la formation des enfants et jeunes mentalement handicapés. Elle reçoit des subventions pour exécuter cette mission.

Bientôt l'éducation et la formation seront reconnues comme un droit pour les personnes handicapées, et l'Assurance invalidité reconnaîtra les écoles existantes et leur apportera des moyens financiers. Les cantons proclameront obligatoire la scolarité des enfants handicapés – loi de 1972 pour le Canton de Vaud. Et sur le plan préscolaire, en 1973 sera créé le Service éducatif itinérant (SEI), rattaché à l'Espérance, mais aussi est défini le secteur d'action de l'Espérance sur le plan scolaire (Morges, Bière, Aubonne, Rolle).

En 1967, il y a 4 classes avec 28 élèves de 5 à 16 ans. Il y a un jardin d'enfants, une classe préscolaire, une classe d'école et une classe pratique pour développer le gestuel. Deux pavillons préfabriqués sont mis en place en septembre 1970 pour y mettre les classes et quitteront ainsi les sous-sols du Joran actuel où elles se trouvaient. Cependant, depuis le printemps 1971, seront créées 2 classes qui réintégreront les anciens locaux ainsi que le local de sieste des enfants externes. Enfin, les classes occuperont, en 1977, les locaux actuels (classes, salles de rythmique, gymnastique...). Il y aura 6 classes, puis 7 et, en 1997, 11 classes pour 40 élèves dont 3 pour enfants polyhandicapés ou atteints de psychose déficitaire.

L'Espérance reconnaît qu'il serait bien que les enfants handicapés puissent aller à l'école publique comme tout le monde, mais s'interroge : est-ce la meilleure solution pour des enfants handicapés par une sévère déficience intellectuelle ? Certains enfants ayant quelques possibilités sont allés à l'école ordinaire, à l'école enfantine, et cela s'est bien passé. Mais, dès l'école primaire ou dans les classes de développement, les choses se passaient moins bien et, après peu de temps, il a fallu réintégrer ces enfants dans les classes spéciales. Peut-être n'avons-nous pas su faire ?

d) Les buts fixés à cette pédagogie

Il s'agit avant tout de fournir à l'enfant retardé des moyens pour qu'il puisse se développer au mieux avec ses capacités, et pour qu'il trouve sa place dans la vie sociale. Pour réaliser cela, les enseignants et accompagnateurs de vie vont offrir des prestations à deux niveaux :

- apprentissage scolaire dans la mesure du possible ;

- apprentissage à la vie et à la vie d'adulte.

Il y a bien sûr un troisième but indirectement lié à la pédagogie, qui est celui de soigner et de soulager les souffrances liées au handicap. Aider l'enfant à développer au maximum ses capacités, le préparer à la vie d'adulte et lui donner les moyens de devenir une personne, un être construit, de réaliser son projet de vie et de trouver par là la joie de vivre resteront toujours les missions de l'école.

Il y a dans l'enseignement spécialisé des apprentissages cognitifs, mais aussi éducation au monde, et des soins portant sur les blessures psychologiques¹⁵². L'enseignant doit être auteur de sens, c'est-à-dire avoir un projet pédaéo-éducatif, agir en accord avec les finalités définies et admettre les contraintes liées à ces finalités. Par ailleurs, il doit avoir le courage d'inventer des chemins non courus.

Ce travail doit s'intégrer dans une intervention multidisciplinaire et, pour chacun des intervenants (éducateurs, psychologue, logopédiste, parents...), comme l'a écrit Danièle Wolf, *« ce sont, une fois de plus, non pas les buts, mais les moyens qui feront la spécificité des interventions de chacun »*¹⁵³. *« Cette multidisciplinarité permet alors de situer la personne mentalement handicapée dans un système complexe, où les causes ne sont pas réduites à des facteurs organiques (ou psychologiques), mais au contraire interagissent avec des facteurs sociaux, affectifs et cognitifs, pouvant conduire à des différences interindividuelles importantes pour des causes biologiques (ou psycho-affectives) identiques »*¹⁵⁴. Nous demandons qu'une approche systémique conduise le regard porté sur chacun des enfants et que le programme établi s'y réfère. Ceci exige une grande concertation et coordination de la part des professionnels.

Après 1982, nous déterminerons pour l'ensemble de l'institution les grandes orientations à savoir : permettre aux résidants d'exercer leurs capacités d'autonomie ; que tous les résidants aient une activité ; favoriser la vie sociale des résidants ; poursuivre ces orientations avec les familles ou les répondants, en partant des ressources des résidants. Ainsi, les classes en relation avec les groupes de vie, les ateliers, les spécialistes et les services vont mettre en œuvre ces orientations avec leur spécificité.

1. Apprentissage scolaire

Pour l'enseignement scolaire, la lecture, l'écriture, les mathématiques, le dessin, le chant, la musique et parfois la géographie sont l'essentiel du programme.

¹⁵² Baeriswyl D. in *L'école pour les enfants handicapés mentaux*, pp. 54-55

¹⁵³ Wolf Danièle in *L'école pour les enfants handicapés mentaux*, éd. SPC, p. 37

¹⁵⁴ Chapelle Marc J. in *Handicap et lecture des mots*, éd. SPC, p. 24

Comme il est possible de le constater, l'enseignement reste classique, c'est une copie de l'enseignement ordinaire, adaptée aux difficultés des enfants et à leur rythme de progression, afin de permettre à ces enfants de trouver, si possible, leur place dans la vie sociale.

Comment se passe une journée pour un enfant à l'Espérance vers 1890 ?

Le matin, après le premier repas, commence par un culte. Puis suivent leçons de lecture, d'écriture, d'arithmétique, données aux enfants répartis en plusieurs groupes suivant leurs aptitudes. On passe ensuite à l'application par des exercices pratiques « *les plus propres à développer un peu leur intelligence, à éveiller en eux de bons sentiments ou simplement à occuper les plus réfractaires*¹⁵⁵ ». On utilise aussi le chant ou la musique pour ramener un peu de tranquillité et d'apaisement dans « *un milieu aussi nerveux* ».

Pour les élèves de la première classe, le temps est rythmé entre les études scolaires, les travaux manuels et les promenades.

Une des difficultés auxquelles les enseignants se trouvent confrontés vient de ce que les enfants ont du mal à intégrer les connaissances mais aussi à les conserver. Alors il faut beaucoup de patience et de persévérance. Chaque progrès représente des heures d'activité : il a fallu guider les doigts lentement, la touche sur l'ardoise ou encore l'aiguille sur l'étoffe. C'est à force de répétitions, croit-on, que l'enfant va retenir les choses qui lui sont enseignées. L'affection qui leur est donnée est perçue comme propice à favoriser les acquis.

Ainsi, les principales difficultés rencontrées sont liées à l'attention, à la concentration, au maintien des acquis, à l'intégration souvent lente des connaissances. Les notions abstraites sont plus difficilement assimilables. Mais les élèves font preuve de persévérance, sont plus à l'aise dans les travaux manuels ; le chant et la musique sont vécus avec joie.

Alors, inlassablement, les enfants épellent, lisent, écrivent, dessinent, calculent. En 1897, il est aussi question de géographie et de dessin. Il y a aussi les travaux manuels : tricot, couture, tapisserie, crochet. Ils sont évidemment plus à l'aise dans ce type d'activités que dans les abstractions.

Louis Buchet, dans son rapport pour le cinquantième, écrit : « *Le programme de l'enseignement primaire inférieur n'est d'ailleurs pas fait pour nos enfants. Nous devons diminuer ou même supprimer tout ce qu'il contient de verbalisme et d'abstraction pour porter notre effort sur un enseignement concret*

¹⁵⁵ RA 1890

et intuitif. » Une médaille d'or à l'exposition de Vevey a récompensé le travail au crochet réalisé par une jeune fille idiote.

Il y a aussi au programme les leçons de choses « qui, certainement, leur sont profitables ; c'est un travail plus laborieux pour la maîtresse, mais pour l'élève il y a un intérêt particulier¹⁵⁶ ».

Nous pouvons nous faire une idée du programme suivi durant toutes ces années en nous reportant en 1937 : « *Sans pouvoir suivre un programme établi, mais nous basant sur celui de l'école primaire – degré intermédiaire –, nous faisons à peu près le même travail que dans celle-ci. Nous faisons des leçons de lecture et d'écriture ; pour cette dernière, nous avons adopté le scripte, très en honneur maintenant dans plusieurs écoles et tout à fait à la portée des enfants arriérés parce que simple. Dans le calcul, nous avons étudié les différentes mesures, avec difficulté... L'orthographe laisse à désirer et le mécanisme de la grammaire leur paraît bien compliqué avec toutes ces règles. Le dessin et la géographie les intéressent beaucoup. La gymnastique et le chant... c'est là que les résultats sont les meilleurs. Chaque après-midi, nous faisons des ouvrages manuels.* »

Par ailleurs, pour les enfants ou les jeunes les plus démunis, les enseignantes utilisent des moyens pour faciliter les apprentissages ou ont recours à du matériel susceptible d'éveiller l'enfant aux apprentissages scolaires. « Les plus infirmes parfilent, jouent avec des cubes ou bien essaient de tenir un crayon¹⁵⁷. » En 1916, Alice Descœuvre recommandera ces actions pour le développement des enfants débiles.

En raison du niveau de déficience intellectuelle souvent très grand, les apprentissages scolaires se sont peu à peu, dans les années 1980-1990, réalisés au travers d'activités pratiques servant de support. Ainsi, la cuisine est utilisée par un bon nombre d'enseignants : lecture, calcul, apprentissage des relations sociales, travail partagé, maîtrise de ses comportements (peurs, angoisses, etc.) trouvent leur application. D'autres activités comme le tri du linge, l'atelier traiteur vont voir le jour. Mais aussi, l'enseignement devient assisté par l'ordinateur (cf. ci-après).

Les résultats

En 1890 nous pouvons lire que, sur 18 jeunes filles qui sont entrées ne sachant rien ou presque, « *13 se sont un peu développées : 2 savent lire, écrire sous dictée et font un peu d'arithmétique, elles savent coudre, tricoter et broder, et 11 apprennent l'alphabet et à tenir une plume (5 en sont incapables, mais il faut d'autant plus s'occuper d'elles). Sur 13 garçons, 1 seulement peut écrire sous dictée, lit, résout les quatre règles simples et apprend des poésies ;*

¹⁵⁶ RA 1904

¹⁵⁷ RA 1902

10 commencent à connaître les lettres et à écrire ; avec les 5 autres on en est aux soins les plus élémentaires¹⁵⁸. »

Les progrès sont souvent très lents. Certains font des progrès en arrivant, puis ils semblent atteindre un certain plafond. *« Il est réjouissant pour ceux qui s'occupent de ces enfants de voir les progrès réalisés par eux après des efforts patients des deux côtés¹⁵⁹. »*

Parfois l'on retire l'enfant trop vite, ainsi en 1896 : *« Un garçon a été retiré par sa commune en mars, sans motif sérieux. Il lisait joliment, faisait de petites dictées et se mettait à l'arithmétique. Aujourd'hui l'enfant ne suit plus aucune école, oublie ce qu'il a appris et commence une existence malheureuse ; tous les efforts et les résultats obtenus sont perdus¹⁶⁰. »*

« En général, écrit une collaboratrice de l'Espérance, en 1925, nos enfants aiment beaucoup les leçons, quelles qu'elles soient ; et celles de dessin, de chant et de choses, ainsi que les travaux manuels répondent particulièrement à leurs goûts. La lecture joue aussi un grand rôle, chez les jeunes filles surtout (je parle des plus avancées)... Et rien ne nous réjouit autant que de voir le développement du cœur s'associer à celui de l'intelligence¹⁶¹. »

« Des institutrices, dont l'entrain et le savoir-faire méritent d'être relevés, arrivent à pousser l'instruction de quelques unes de leurs jeunes élèves, arriérées, jusqu'au programme des classes inférieures primaires¹⁶². »

Le pasteur Georges Colomb écrit en 1932 : *« Je me suis attardé à feuilleter les cahiers de ceux de nos malades qui sont capables de tenir une plume, de fournir un effort de mémoire, de réflexion, de compréhension. J'ai prêté attention à de nombreux exercices d'écriture, de dictée, de composition, d'arithmétique, de dessin ; j'ai vu à l'œuvre une classe de couture et de tricot. Devant les résultats obtenus, et simplement en constatant la bonne tenue de ces cahiers et la propreté de ces ouvrages, j'ai essayé de faire le compte des difficultés vaincues, des petits progrès accumulés, arrachés à l'inertie cérébrale, au prix de perpétuels recommencements¹⁶³. »* Sans aucun doute, l'école est donnée à l'Espérance, à la fois des apprentissages scolaires et des travaux manuels. Nous retrouvons ceci presque chaque année dans les rapports annuels sous une forme certes différente selon les rédacteurs.

Voici ce qui est écrit en 1938 par le pasteur Victor Bridel : *« À quoi s'occupe tout ce monde ? Une visite dans nos salles est à cet égard pour beaucoup une révélation. En effet, à côté de la morne inaction qui est le lot d'un trop grand nombre de nos faibles d'esprit, nous trouvons chez les autres, les simples "arriérés", la joie qui accompagne toute activité digne de ce nom, quand elle est proportionnée aux capacités. Pour ceux-là, le terme d'école n'est point trop prétentieux ; il y a là des classes, dirigées par de véritables institutrices, avec un*

¹⁵⁸ RA 1890

¹⁵⁹ RA 1928

¹⁶⁰ RA 1896, p. 2

¹⁶¹ RA 1925, p. 8

¹⁶² RA 1942

¹⁶³ RA 1932

matériel pareil à celui qu'on rencontre dans les jardins d'enfants, Fräbel ou Decroly. Il y a des cahiers reflétant un programme varié. Le chant est cultivé avec prédilection. Le dessin a ses amateurs, de même que la couture et d'autres travaux à l'aiguille, le tissage. »

« Dans les deux classes, certains élèves sont capables d'un petit compte rendu de lecture. Les dessins sont propres, exécutés avec goût... Au sortir des classes, il est permis d'affirmer ceci : visiter l'école de l'Espérance est un réconfort et une révélation¹⁶⁴. »

2. Le jeu

Le jeu a été employé dès le début de la fondation comme soutien pédagogique pour les plus démunis, mais aussi pour les autres. « Les jeux doivent servir à leur éducation¹⁶⁵. »

Decroly reconnaît aux jeux trois utilités : celle de cultiver l'attention spontanée de l'enfant et de l'amener à un travail personnel, celle de contrôler les connaissances acquises par l'enfant, celle de représenter des tests pour mesurer les limites mais aussi les progrès de l'enfant¹⁶⁶.

« Un grand garçon instable et craintif s'intéresse petit à petit aux jeux et se calme. Disons en passant l'utilité des jeux éducatifs. Grâce à eux, l'intérêt s'éveille et la leçon est grandement facilitée¹⁶⁷. » « Il n'est pas jusqu'aux jeux puérils des plus dénués, jusqu'à ces petits cartons qu'assemblent des mains maladroites, qui ne trahissent une revanche de l'esprit sur la matière. » Parmi les jeux qui sont utilisés, il y a les jeux de plein air, les jeux de puzzles, les jeux de cubes, les jeux avec des cartes à assembler...

Avec le temps, les techniques changent et l'on voit fleurir dans les classes ou les groupes de vie ces machines nouvelles que l'on appelle « ordinateurs ». Des logiciels spéciaux ne tardent pas à sortir pour développer l'attention, la motricité fine, l'orthographe, les connaissances intellectuelles, faciliter la communication, etc., mais sur un mode ludique et dans un contexte affectif relativement neutre. Alors on utilise l'ordinateur pour le développement des notions de la latéralité, d'orientation dans l'espace, par les stimulations auditive et visuelle on tend à développer les sens, etc.¹⁶⁸

3. Le développement sensoriel et psychomoteur

¹⁶⁴ RA 1951

¹⁶⁵ RA 1904

¹⁶⁶ Descoeuve A. in *L'éducation des enfants anormaux*, p.82

¹⁶⁷ RA 1928

¹⁶⁸ *La pédagogie spécialisée dans la mouvance du temps*, éd. SPC, pp. 106 à 128

La connaissance de son corps, la maîtrise du geste, la perception des sensations et leur interprétation, la détente corporelle sont des activités essentielles pour des personnes dont le premier moyen de communication est corporel, dont la maladie psychique les met en désaccord avec leur corps, dont l'unité psychomotrice est inconnue ou menacée. Aussi, depuis que les pédagogues s'intéressent à leur développement, n'est-il pas étonnant que les activités mettant en action le corps aient été prescrites sous diverses formes.

Pour autant que leur état les rende accessibles à une activité, il leur est proposé de parfiler, de jouer avec des cubes ou bien d'essayer de tenir un crayon. Ceux et celles qui ne peuvent s'intéresser à aucune activité, on essaie par divers moyens d'éveiller leur attention et il leur est donné beaucoup d'amour et d'encouragements.

L'exercice physique n'est pas oublié : on pratique la gymnastique, les promenades aussi¹⁶⁹. Il faut en effet « *fortifier le corps par des soins de propreté, par des exercices de gymnastique, des jeux au grand air, des promenades au jardin. L'éducation consiste pour eux à faire pénétrer par les sens, par le corps, à force de patience, ce dont l'intelligence ne voit pas l'importance* », lit-on dans le rapport annuel de 1912.

J'ai trouvé chez Alice Descœuvre beaucoup d'idées intéressantes, mais j'ai particulièrement aimé son chapitre sur « *l'éducation des sens et l'attention* » dans son livre *L'éducation des enfants anormaux*. Elle s'interrogeait sur la manière d'éveiller et de fixer l'attention de ces enfants, car soit ils manifestent une certaine apathie, soit ils sont dispersés, agités. Elle a observé qu'en fait il n'y a pas qu'une attention mais des attentions liées aux sens. Elle remarque également que les enfants anormaux plus que les autres manifestent des problèmes au niveau sensoriel ; soit l'organe est malade, soit la perception est insuffisante. C'est donc au niveau de la perception qu'il faut améliorer les choses par l'éducation (l'entraînement) des sens au moyen de jeux, à l'instar de Séguin, Itard et Bourneville. Puis Alice Descœuvre donne un certain nombre d'exercices capables de mettre en œuvre les différents sens au travers des perceptions propres à chacun.

À notre époque, nous évoquons un côté plus dynamique de cette éducation et nous parlons plus volontiers d'une éducation sensorimotrice, c'est à dire d'une stimulation ou éducation des sens dans une action motrice, ou encore d'une action visant l'intégration perceptive. Il se fait comme un aller-retour du sens en action (la perception) au cerveau qui discrimine cette perception et lui donne un sens au travers d'une réponse motrice. La méthode développée par Félicie Affolter, utilisée avec des enfants ayant des troubles

¹⁶⁹ cf. 1896, cf. 1896

perceptifs simples ou coordonnés, vise à une meilleure intégration perceptive, notamment à partir du toucher. Nous avons une visée plus intégrative de ces actions. Voici un témoignage de ce qui se passe à l'Espérance en 1927 : « *Un de nos jeunes garçons sourds-muets, après avoir fait sans résultat un séjour dans un institut, s'est peu à peu calmé et, arrivant à fixer son attention, a appris à écrire puis à fabriquer des petits objets en raphia.* »

Alice Descœuvre étudie ensuite la gymnastique et plus spécialement la gymnastique rythmique selon Jaques Dalcroze, le travail manuel, le dessin et la leçon de chose, le langage, la lecture, l'orthographe, le calcul et l'éducation morale. Suite au rapport des spécialistes consultés en 1942 fut mis en place la gymnastique rythmique : « *C'est cette préoccupation éducative qui nous a amenés à faire l'essai d'heures de gymnastique rythmique pour nos pensionnaires susceptibles d'en bénéficier. Ces exercices développent l'observation, l'attention, la mémoire, l'obéissance. Et ils donnent la joie aux enfants* », lit-on dans le rapport de 1942. Et l'auteur d'ajouter : « *Nous poursuivons d'ailleurs les moyens éducatifs qui ont fait leurs preuves : le chant, le dessin, l'écriture, le travail de maison, la cuisine, le jardinage, le façonnage du bois, la vannerie, la fabrication de cornets en papier, l'égrenage et le triage de haricots.* »

Pour la gymnastique rythmique, l'Espérance a fait appel à M^{me} Felchlin, qui applique la méthode de Jaques Dalcroze et vient chaque semaine une journée. Les élèves apprécieront beaucoup ce moment et, accompagnés du piano, feront des scènes mimées et chantées. Elle le fera pendant 12 années. Nous trouvons deux photos dans le rapport annuel de 1948 montrant deux scènes de rythmique avec le sous-titre suivant : « *La rythmique, à l'Espérance, crée de la joie, tout en assouplissant les raideurs corporels, en éveillant l'esprit de sociabilité, en développant la concentration et l'imagination.* » C'est bien ce que préconisait Alice Descœuvre, déjà en 1916. Anna témoigne de ces séances : « *En 1942, nous avons commencé à faire de la rythmique, c'est une dame de Buchillon qui venait chaque jeudi. C'était passionnant, elle nous a appris des jolies danses que nous avons bien appréciées.* » Malgré le départ de M^{me} Felchlin, la rythmique continuera. Il y aura même deux rythmiciennes, en 1968.

En 1963, on engage une psychomotricienne.

Au cours des années qui suivirent, la psychomotricité se développera encore davantage et des formations se mirent en place ainsi qu'une supervision des activités psychomotrices par des spécialistes. Cela est indiqué au chapitre précédent, sous le sous-titre « psychomotricité ».

Les activités motrices se diversifient encore dans les années 1980 : rééducation par le cheval, exercices en piscine (depuis 1981, l'Espérance en est dotée), l'expression corporelle (mime, danse, etc.). À propos du travail en piscine, Rosa Marchand écrit en 1986 :

« La richesse de cette approche corporelle par l'eau, pour les personnes âgées, peut être un moyen de prévention et de lutte contre l'appauvrissement de la motricité, la diminution des soins et aussi contre toutes les atteintes narcissiques que peut apporter le vieillissement. » Dans les classes, les jeunes vont une fois par semaine à la piscine.

Il faudrait encore ajouter la pratique du sport à l'Espérance : une équipe de football existe depuis plus de 10 ans et des tournois sont régulièrement organisés avec d'autres équipes de suisse romande ou de France voisines. Il y a la pratique de la marche à pied, la course, la piste Vita, etc. Certains pratiquent le judo dans un club à Morges.

4. Le chant, la musique et les arts

« Un chant, un morceau de musique joué à l'harmonium intervient de temps en temps, pour ramener la tranquillité et rétablir l'équilibre aisément troublé dans un milieu aussi nerveux¹⁷⁰. »

On reconnaissait à l'Espérance la valeur de cet adage : *« La musique adoucit les mœurs ! »*

« La musique exerce une action puissante ; on ne sait pas ce qu'on ferait à l'Espérance sans le chant et l'harmonium. En outre, les enfants retiennent plus facilement les paroles accompagnées de musique¹⁷¹. » C'est Auguste Buchet lui-même qui avait réuni les enfants autour de l'harmonium. *« Le matin, ils aiment à faire entendre un chant appris... C'est peu, bien peu de leur apprendre un chant, un air... Ce travail, si petit soit-il, apporte avec lui de la joie et exerce une heureuse influence sur ceux qui ordinairement sont surexcités¹⁷². »*

Les institutrices ont constaté que leurs élèves ne sont point insensibles aux choses artistiques ; avec un grand plaisir, garçons et filles ont travaillé à la confection de frises pour orner les classes ou ont préparé des saynètes pour Noël ou la fête de l'institution. Nous avons pu constater en lisant les rapports combien le dessin, le chant et la musique ont un écho favorable chez eux.

Et puis avec l'avènement de la modernité, on introduisit le gramophone et c'était un moment attendu. Ensuite vint la radio et aujourd'hui beaucoup de résidants ont radio, électrophone, compact-disc, magnétophone ou encore un instrument de musique. Lorsque je travaillais comme éducateur chez les enfants à l'Espérance, il m'arrivait souvent de prendre ma guitare et de chanter quelques chants à la veillée ou encore au lever. Certains, 20 ans après, me rappellent avec joie les chants que nous chantions alors.

¹⁷⁰ RA 1890

¹⁷¹ RA 1897

¹⁷² RA 1898

C'est pour moi toujours un plaisir de me rendre dans la classe des petits et d'entendre ces enfants chanter, accompagnés ou non par une cassette enregistrée. Même ceux qui n'ont pas la parole participent : on mime un peu le chant, on tape des mains et certains disent dans ces moments-là des mots qu'ils ne disent pas ailleurs.

Dans ces quelques lignes il est question du chant et de la musique, mais il serait intéressant de dire quelques mots de l'art graphique qui s'est bien développé à l'Espérance ces 10 dernières années, surtout chez les adultes. C'est Pierre Kocher, sans parole et avec peu d'expression gestuelle en raison de l'autisme dont il est atteint qui, après avoir dessiné toute sa vie des hommes-têtards nous découvre ses talents. Son maître d'atelier, Kurt Kirsch, par une géniale intuition, lui présente des photos des tableaux de grands peintres (Manet et autres), et voilà Pierre qui, recopiant à sa façon ces tableaux, produit des œuvres avec des formes et des couleurs bien à lui. Depuis, il a progressé dans son art avec des œuvres figuratives ou non plus personnelles, soutenu par ses éducateurs, en particulier Rosa Marchand. Ce sont aussi les œuvres produites au centre de loisirs de Chantefeuilles qui font l'objet d'une exposition et dont la photo de couverture de cette brochure est issue (œuvre de Marcel Meyer). C'est aussi le club d'expression de Chantefleurs, avec Olivier Schwartz et Catherine Duperrier, qui produit peintures et sculptures et expose à Aubonne et autres lieux. C'est aussi l'atelier de poterie qui expose des œuvres à la chapelle de l'Espérance ou encore les réalisations de l'atelier jouets avec André Hiernaux, lui-même dessinateur humoriste de talent.

Et puis, c'est aussi la magie de la danse qui réunit régulièrement les résidents depuis une dizaine d'années, d'abord dans le cadre du cabaret à Chantefleurs, puis pour l'ensemble de l'institution par Ochsner System et 8 fois par année plus de 100 personnes pour des concerts. « *Il s'agit de faire entrer la culture au sein de l'institution* », écrit R. Agthe, un des animateurs.

5. Apprentissage à la vie pratique

Pour les travaux manuels : les filles cousent et travaillent à leur tapisserie et en fonction de leur âge, elles s'occupent également dans le ménage ; les garçons participent à certains travaux d'extérieur. L'objectif étant de préparer ces jeunes à ne plus se sentir inutiles sur terre et si possible être capable d'apprendre un métier. « *Ces résultats ne sont obtenus qu'à force de peines de la part du personnel. Que d'heures pendant lesquelles il a fallu guider les doigts et la touche*

*sur les ardoises ou l'aiguille sur l'étoffe !Chaque progrès représente une somme d'efforts et de patience que la piété peut seule donner aux institutrices*¹⁷³. »

Mais aussi à côté de ces connaissances scolaires, ils reçoivent des apprentissages susceptibles de les aider à se rendre utiles : les filles crochètent, cousent, tricotent, font des tapisseries etc. Les garçons sont instruits par Amélie Buchet : nattes de coco, tapis de lisière, filets.

Il s'agit de former chez eux des habitudes d'ordre, de propreté et de travail, et développer le goût de l'instruction. « Leur donner des habitudes de propreté et de tenue¹⁷⁴. »

Dans les autres maisons d'éducation

En lisant *L'oiseau et le cachot* de Martine Ruchat, relatant l'histoire de l'éducation correctionnelle en Suisse romande de 1800 à 1913, j'ai pu constater certains parallèles avec les principes éducatifs développés pour les enfants retardés ou faibles d'esprit. Ainsi, ces notions d'ordre et de propreté se retrouvent aussi dans les pédagogies qui sont appliquées aux enfants abandonnés ou avec des troubles du comportement. Leur éducation a d'abord été l'œuvre de philanthropes comme pour les enfants déficients mentaux. Certains enfants étaient envoyés en France à Sainte-Foy dans la région de Bordeaux, les enfants idiots étaient envoyés à la Force ou en Allemagne. Comme pour les enfants retardés, on estime que le travail de régénération est moins difficile sur les enfants en bas âge. Il s'agit de les rendre les uns et les autres utiles à la société. La vie quotidienne est rythmée par le culte de famille matin et soir sous la direction des directions, le culte dominical revenant au pasteur. Les comités, directeurs et personnels, en œuvrant pour l'enfance malheureuse ou handicapée, veulent plaire à Dieu par leur action salvatrice ou réparatrice. Le travail fait partie de cette éducation et il se fait « naturellement par les êtres que les enfants côtoient journellement : les directeurs, le jardinier, les agriculteurs, les artisans, la cuisinière, c'est l'enseignement perpétuel. La journée se déroule ainsi au rythme du travail, de l'étude, de la prière avec intervalles de récréations et de promenades¹⁷⁵. » Les garçons seront employés au jardin et les filles à la couture, au raccommodage, aux travaux d'aiguille, à la cuisine et d'aide dans les chambres. N'est-ce pas ainsi que les choses se passaient à l'Espérance ? Nous pourrions citer aussi le système familial qui prévalait dans ces maisons d'éducation ou encore le développement de l'entraide, ou enfin le fait que les maisons étaient dirigées par un couple directeur. L'Espérance n'était pas hors du temps mais vivait avec son temps, comme aujourd'hui d'ailleurs. Pour situer les

¹⁷³ RA 1897

¹⁷⁴ 1889

¹⁷⁵ Ruchat M. in *L'oiseau et le cachot*, éd. Zoé, pp. 59 à 64

choses, il faut savoir que l'institut romand d'éducation a été fondé en 1863.

Il faut noter que l'on trouvait le même esprit à la Force : un des objectifs de l'éducation donnée était « *de préparer nos jeunes filles aux devoirs pratiques de la vie. C'est au point que certains parents nous ont retiré leur enfant parce que nous exigeons que nos élèves fissent le service complet de la maison* ».

En 1896, il est noté que les pensionnaires participent aux petits travaux domestiques (préparation des légumes, soin de quelques chambres, etc.). Les garçons de la première classe pourront se rendre utiles et apprendre même un petit métier à leur sortie.

Il s'agit aussi d'apprendre pour sa vie personnelle comme ce garçon qui, après 3 ans d'efforts, réussit à s'habiller seul et à rendre des petits services à des compagnons plus infirmes que lui.

Il ne faut jamais perdre le but fixé : développer et soulager. « Quelle douceur n'y a-t-il pas pour nos élèves à acquérir des connaissances pratiques qui peuvent remplir leurs journées, adoucir leurs existences et les rendre capables de contribuer en quelque mesure à la prospérité matérielle de la maison qui les reçoit¹⁷⁶ ? ». Sans compter que, pour la plupart d'entre eux, c'est une préparation à la vie d'adulte, et qu'ils iront à ce moment-là travailler dans les ateliers ou dans les services de l'institution.

« Arriver à lire est pour eux très difficile... Les travaux manuels sont une ressource inestimable. Quelques uns de nos pensionnaires arrivent à des résultats surprenants... On sera surpris de l'habileté manuelle que certains d'entre eux possèdent », lit-on en 1926.

À côté du travail d'apprentissage pratique ou scolaire, il y a parallèlement un travail éducatif qui se réalise afin de rendre les enfants ou les jeunes aussi indépendants que possible. « *De gestes nouveaux en gestes nouveaux, de commencements en recommencements*, dira M. Beguin, *un progrès s'effectue, une marche lente vers une plus grande autonomie, une meilleure participation à la vie.* »

Pour permettre à un maximum de personnes de bénéficier d'une place en atelier, l'Espérance met en place, en avril 1968, 3 ateliers de formation professionnelle. Pour cela, on construit un programme d'enseignement : reprise des notions acquises dans les classes en les dirigeant vers des actions professionnelles – différenciation des couleurs, des formes, des grandeurs et des nombres, amélioration des connaissances spatiales, prise de contact avec les différents matériaux : bois, terre, métal, tissu, papier et les outils, développement de la précision du geste, exercices de rapidité, de fatigabilité, précision du geste, apprentissage à la vie sociale (commissions, achats, poste, maniement de l'argent, salutations,

¹⁷⁶ RA 1906

etc.). Il s'agit aussi de mettre en valeur toutes les possibilités de chaque pensionnaire : enrichir les moyens de perception, d'expression (langage, geste, dessin, musique, goût du travail bien fait). En 1970, ayant achevé leur temps de formation, 3 pensionnaires sont intégrés dans des ateliers à l'extérieur, et 7 autres font des apprentissages dans les ateliers de l'Espérance.

En poste à l'atelier de formation professionnelle initiale depuis 1975, M. François Christen avait situé l'atelier en définissant ses buts : tout d'abord, élargir les horizons des jeunes de son atelier (professionnels, relationnels, culturels, sportifs) afin que les actions de chacun prennent un sens. Ensuite, travailler le développement des jeunes : être avec soi par la découverte de son corps et la maîtrise de son action, être avec les autres par la vie en société dans et hors de l'Espérance, être avec les choses par la découverte de la matière, de sa transformation et le contact avec la nature. Il écrivait : « *Le but de l'atelier de formation initiale est de permettre aux jeunes de l'Espérance d'accéder au statut d'adulte et de leur permettre d'entrer dans le monde du travail*¹⁷⁷. »

6. Les soins

« *Recueillir les enfants idiots et les soigner avec sollicitude*¹⁷⁸. »

« *Il faut de l'amour pour ne pas se laisser détourner de ces malheureux qui bavent, qui ne savent pas manger et auxquels il faut rendre tous les soins... Quand un sourire de confiance vient illuminer ces physionomies ordinairement atones, on se sent récompensé de ses peines*¹⁷⁹. »

Depuis le milieu des années 1950, un psychopédagogue ainsi qu'une psychologue interviennent dans les classes auprès des enfants. C'est tout d'abord un rôle d'évaluation des capacités des enfants et de leur niveau, puis de conseil et de soutien aux enseignants. Puis, peu à peu ce sera des prises en charge individuelles pour travailler sur les problèmes affectifs perturbant tel ou tel enfant, mais aussi un rôle de soutien aux équipes éducatives et enseignantes pour les aider à se distancer des situations vécues, et favoriser la réflexion.

Faut-il ranger ces activités dans les soins ?

7. La vie morale et religieuse

¹⁷⁷ Christen Fr. in Document interne du 10 mars 1982

¹⁷⁸ 1889

¹⁷⁹ RA 1902

Pour Auguste Buchet comme pour John Bost, « *l'éducation religieuse donne la force pour la vie et la sérénité face à la mort* ». Cela a été vrai pour l'un comme pour l'autre. De plus, le fait d'accueillir et de soigner des enfants handicapés fera prendre conscience des devoirs que l'on a envers eux, de leurs possibilités, et modifiera le regard que l'on porte sur eux. « *La société, transformée par l'Évangile, trouvera alors sa justification et saura intégrer tous les handicapés, tous les malheureux*¹⁸⁰. »

« *On peut constater chez eux certains besoins religieux bien intéressants ; quelques uns prient avec zèle, d'autres lisent la Bible avec sérieux. Il semble que leur esprit, fermé aux choses terrestres, ait une porte ouverte sur les choses d'En-Haut ; il semble que ces cœurs, simples entre les simples, peuvent en sentir la saveur*¹⁸¹. » La foi qui anime le personnel est une ressource importante pour les soutenir dans ce travail difficile, mais aussi pour porter un regard valorisant sur les pensionnaires.

Comme l'éducation se veut globale, ils lisent la *Bible*, participent au culte du matin et du soir. D'ailleurs les récits bibliques, la prière, les moments de piété semblent avoir un effet apaisant. Ils aiment se regrouper pour entendre la *Bible* et les explications, et pour chanter des cantiques. Leur foi est simple et candide. « Il faut s'efforcer de faire entrer dans leurs âmes un peu de la lumière divine¹⁸². »

« *Songeons aussi que le cœur de nos élèves se développe autant et plus que leur esprit. Ils apprennent à aimer*¹⁸³. » Les récits bibliques rencontrent aussi un intérêt chez beaucoup. En 1907, une maman d'un ancien pensionnaire qui venait de décéder, écrivait ceci : « *Il était resté ce que vous en aviez fait dans votre bonne maison, un gentil garçon, ayant bon cœur ; il pensait toujours à son Dieu... Ce qui est une consolation pour nous, c'est de penser qu'il doit être auprès du Dieu qu'il priait chaque jour.* »

Le pasteur Vittoz d'Étoy a préparé 6 catéchumènes en état de suivre une instruction religieuse, et la communion eut lieu dans le temple du village, le 20 avril 1939. C'était, semble-t-il, une première ! Voici le souvenir qu'en a gardé Anna : « *En 1937, j'ai commencé mon instruction religieuse avec 5 de mes camarades. Le pasteur était M. Georges Vittoz, vu qu'il était de la paroisse d'Étoy. Il venait chaque mardi et quelquefois nous sommes descendues à la cure. J'aimais bien ce moment. Le 20 avril 1939, j'ai confirmé l'engagement de mon baptême. Quelle belle soirée que nous avons passée, avec les pensionnaires, quelques paroissiens et les Unions chrétiennes d'Étoy, et sans oublier notre famille à chacune. Le 28 mai, jour de Pentecôte, nous sommes descendues à l'église du village pour la 1^{re} fois y prendre la sainte Cène. J'en étais fière, car ce fut pour moi un beau jour.* »

Il faudra attendre 1973 pour qu'un demi-poste d'aumônier soit attribué à l'Espérance.

¹⁸⁰ Charles-Marc Bost in *John*, p. 133

¹⁸¹ RA 1896

¹⁸² RA 1905

¹⁸³ RA 1906

8. Ecole de vie

Depuis sa fondation, le personnel de l'Espérance et la direction s'efforcent de favoriser la vie de famille où l'on s'entraide mutuellement : « *Cela développe chez les plus intelligents un sentiment de devoir et de responsabilité qui les grandit et les relève*¹⁸⁴. »

Plus remarquable encore que le développement intellectuel est le développement du cœur : « *Un de nos garçons, atteint d'un léger mal au visage, a été bordé chaque soir par un plus petit que lui, qui lui apportait sa cruche toute chaude, afin qu'il guérît plus vite ; du moins c'est ce que disait les yeux de l'infirmier amateur qui est muet*¹⁸⁵. »

« *Grâce à Dieu, les facultés affectives se développent chez nos enfants malgré leur obscurité mentale. Ils aiment ceux qui s'occupent d'eux ; ils leur témoignent parfois une reconnaissance touchante*¹⁸⁶. »

Mais l'Espérance est une école où la transmission du message chrétien de l'amour mutuel et de Dieu est aussi présent quotidiennement : un jeune homme, devenu jardinier, écrit à M^{lle} Buchet, en 1924 : « *C'est parmi le personnel de l'Espérance que j'ai appris à aimer Dieu et à le connaître, et c'est ce qui m'a toujours retenu sur la mauvaise route... Que Dieu vous garde, chère mademoiselle, dans votre tâche si pénible. Pendant les 5 années passées à Étoy, je n'ai pas été toujours la fleur des gamins et je me rends compte maintenant de ce qu'est votre tâche dans un travail souvent ingrat.* » L'éducation n'est pas seulement faite de transmission de connaissances ou d'attitudes. À quoi cela servirait-il si elle ne permettait pas à l'enfant ou à l'adulte de donner un sens à sa vie, de se forger un idéal de vie ?

« *La préoccupation pédagogique, l'éveil des intelligences endormies, voilà certes un champ magnifique. Mais quelque chose l'emporte en excellence et c'est l'éveil des cœurs, l'éclosion des sentiments qui prêtent une beauté à la créature la plus dépouillée, une saveur à la vie la plus terne.* » Ce texte du pasteur Colomb est magnifique et situe l'action dans ce qu'elle a d'essentielle. J'ai fait le rapprochement avec un écrit de M. Veya, directeur des écoles de la Fondation de Verdeil (autrefois écoles ASA). Celui-ci préconise de situer l'enseignement spécialisé en faisant la carte des savoirs. Il y a les savoirs scolaires : lire, calculer, écrire... qui sont reconnus et ont une légitimité sociale, et d'autres savoirs comme marcher, entrer en contact avec autrui, manger avec ses doigts puis avec une fourchette... qui sont des savoirs illégitimes dont on n'est pas sûr qu'ils soient à enseigner. Mais « *depuis Renée Delafontaine... l'on commence à comprendre que ces savoirs illégitimes, du point de vue scolaire, sont*

¹⁸⁴ RA 1901

¹⁸⁵ RA 1927

¹⁸⁶ RA 1928

*à la base de tout processus d'humanisation. Autrement dit, ce que nous apprennent les enfants qui, par nature, semblent les plus démunis face à la vie, c'est l'importance et la fragilité de ces découvertes, de ces expériences qui permettent de devenir un homme ou une femme. Ces savoirs-là sont à la fois humbles et nobles, car ils sont à l'origine de toute connaissance*¹⁸⁷ ».

À la fin des années 1960 apparaît un langage nouveau à l'égard des personnes handicapées : on parle de droits la concernant, de respect de sa personne, de compréhension de son handicap, de lui permettre une vie en relation avec autrui... Et, en octobre 1968, à Jérusalem, sont définis les droits de l'enfant et de l'adulte ayant un retard mental : droits d'être considéré comme un être humain, au respect, de participer aux biens de ce monde, aux soins, à la formation scolaire et professionnelle, à un travail rémunéré, à la sécurité sociale, économique et matérielle, à une autodétermination aussi large que possible.

Enseigner à des enfants mentalement handicapés et les éduquer, c'est sortir des cadres habituels, c'est enseigner autrement avec d'autres moyens qu'il faut sans cesse adapter. Il n'y a pas de leçon-type ! Comment faire comprendre cela ? Josiane Duvoisin, maîtresse principale, écrivait en 1978 qu'enseigner à des enfants éducatibles sur le plan pratique demande de l'amour, dans le sens d'une relation vraie avec l'autre. Il faut les accepter tels qu'ils sont, les écouter et s'efforcer de les comprendre au travers de leur langage corporel, leur permettre de s'exprimer par la peinture, le jeu, le mime, la musique... Il faut leur donner les moyens d'acquérir un langage verbal s'ils le peuvent et de le perfectionner. C'est leur faire découvrir leur corps, le monde des objets (couleurs, formes, grandeurs), des notions de temps et d'espace, leur faire découvrir et aimer le monde dans lequel nous vivons, développer l'autonomie pratique, les aider à s'épanouir en leur faisant apprécier la nature, les arts, le sport, les relations humaines.

À tout cela je veux ajouter que c'est les aider à découvrir ce qui peut donner un sens à la vie, à leur vie, qu'ils puissent imprimer leur marque sur leur environnement, les aider à développer en eux les valeurs humaines et chrétiennes : le respect de la vie, le respect de l'autre, la solidarité, le partage... Leur permettre de trouver leur qualité d'être au monde pour qu'ils y soient heureux avec et malgré ce qui les handicape, mettre en valeur leurs ressources. J'indiquais d'ailleurs en 1980 quelques lignes directrices à cette action : que l'action éducative, pédagogique soit adaptée à chaque enfant, travailler à partir des moyens perceptifs, permettre à l'enfant d'exercer son autonomie, éduquer le comportement social,

¹⁸⁷ Veya JM. in *L'école pour les enfants handicapés mentaux* (1996), éd. SPC, p. 24

respecter le système de valeurs de l'enfant... L'école de l'Espérance se veut une école de vie.

e) Le devenir après l'école à l'Espérance

« Avec plusieurs élèves nous obtenons quelque résultat heureux ; nous avons même eu la joie de voir 2 ou 3 de nos enfants pouvoir rentrer dans leur famille, afin de suivre des écoles ordinaires ou pour aider au ménage de leurs parents¹⁸⁸. »

Les enfants, à la sortie de l'école ou parfois pendant leur scolarité, peuvent :

- rejoindre l'école ordinaire : pour un petit nombre, et cela s'est produit surtout les premières années de l'Espérance ;
- rentrer dans leur famille pour y être une aide ;
- trouver un emploi : à titre d'exemple, nous pouvons lire qu'en 1916 un jeune homme de 18 ans a quitté l'Espérance pour aller faire un apprentissage de jardinier, une jeune fille a pu être placée dans une famille. Mais l'on signale que ces situations sont de moins en moins nombreuses et aussi qu'en raison de la surveillance que ces personnes demandent il est bien difficile de trouver, pour ceux qui quittent ainsi l'asile, un milieu approprié à leur état d'esprit. Cependant, encore en 1957, il est signalé que 3 garçons ont trouvé une place dans une famille d'agriculteur. Avec l'aggravation du handicap des personnes accueillies et les qualifications toujours plus grandes, la prise d'emploi au sortir de l'Espérance devint de plus en plus rare. Cette voie de sortie s'est complètement arrêtée depuis 1978 ;
- aller dans une autre institution : surtout pour les enfants agités ou épileptiques et ce sont principalement l'asile de Cery ou encore, depuis 1906, celui de Lavigny pour les épileptiques ;
- rentrer dans leur commune : c'était vrai en particulier pour les garçons jusqu'à ce que soit prévue la construction d'une maison pour adultes, mais cela l'était aussi pour les filles, bien qu'à un degré moindre. Cela est notamment indiqué dans le rapport annuel de 1889 : *« Arrivés à un certain âge, les garçons atteignent parfois un développement corporel qui exige une surveillance spéciale et des soins que notre institution n'est pas en mesure de leur offrir et qu'ils doivent chercher ailleurs. »* Certains d'entre eux reviendront lorsque l'Espérance accueillera aussi des adultes. Quant aux filles, certaines d'entre elles pouvaient trouver une activité à l'Espérance à la cuisine, à la couture ou encore pour aider au ménage.

¹⁸⁸ RA 1884

f) Les méthodes

Dans les débuts de l'école de l'Espérance, le fondateur s'inspire des méthodes qu'il avait apprises et expérimentées avec les enfants sourds-muets. Il est question de la méthode d'articulation et des conseils donnés par M^{me} Gentillet dans son manuel d'enseignement des sourds-muets. Mais sa sœur apporte aussi les fruits de son apprentissage à l'école normale. Il devait bien y avoir un mélange des deux suivant les enfants, un peu plus de l'un et un peu moins de l'autre. Mais comme il est dit au premier chapitre, la patience et les répétitions, la foi, l'affection, le soutien et l'encouragement, les soins physiques, la discipline sont la base des méthodes employées. Il y a aussi une forte dose d'intuition, et l'observation des enfants permet d'évaluer ses capacités, mais aussi ses intérêts qui seront d'un grand secours aux institutrices. On compte aussi sur l'intuition et la puissance des impressions (1889).

« Nous sommes étonnés de trouver, chez des enfants souvent très dépourvus, une certaine dose d'amour-propre ; c'est surtout en les flattant et en leur donnant confiance en eux-mêmes que nous arrivons à secouer leur apathie, à obtenir quelques efforts et, finalement, quelques résultats¹⁸⁹. »

En 1916, M. Louis Zimmer, qui est un témoin plus qu'un spécialiste de la question, fait un exposé dont nous n'avons pas pu trouver la trace, sur quelques expériences pédagogiques faites à l'Espérance. Il nous reste dans le rapport annuel de cette année-là un compte-rendu : la méthode d'éducation employée à l'Espérance est *« une méthode toute simple, faite avant tout de patience et d'affection, de douceur et d'optimisme, par laquelle on arrive à développer, parfois même chez les plus incapables, quelque chose de l'âme qui est en eux. Le chant joue un rôle important dans l'éducation donnée à nos enfants... Remarquables aussi les résultats obtenus dans les leçons d'écriture, de dessin, de calcul, que reçoivent les élèves les moins retardés ; leurs cahiers n'auraient certes pas à souffrir de la comparaison avec ceux de bien des élèves de nos écoles¹⁹⁰. »*

1941 : *« Nous obtenons donc une grande stabilité dans notre organisation de maisons. Ce qui ne signifie pas que nous ayons atteint la perfection ; les méthodes ne sauraient être rigides et demandent plutôt à être constamment améliorées ; notre direction s'attache à travailler dans ce sens et à tirer parti des expériences qui se font ailleurs. »*

En 1957, Louis Buchet écrit dans le rapport annuel : *« Nous sommes très convaincus que l'enfant arriéré, vivant essentiellement par le cœur, a besoin avant tout d'aimer et d'être aimé. Et pourtant, l'éducateur qui l'aime doit avoir*

¹⁸⁹ RA 1904.

¹⁹⁰ RA 1916, p. 2

une technique, une méthode qui lui évite des erreurs, des efforts stériles et une fatigue excessive. Il ne faut pas oublier que l'éducation des enfants déficients est pleine de difficultés, qu'elle réclame des connaissances et des qualités pédagogiques très spéciales... Il n'y a pas d'enfants inéducables, c'est-à-dire qui, étant compris, aidés, aimés, ne bénéficient pas physiquement et mentalement d'une éducation à leur mesure. » En 1912, le discours était déjà proche de celui-là : *« Tout ce travail demande des ressources sans cesse jaillissantes du fond du cœur. Mais on se rend compte que l'affection ne joue pas son rôle seulement dans les soins matériels, et dans l'adoucissement des souffrances physiques ; il faut aimer pour pouvoir donner quelque satisfaction aux besoins intérieurs de nos pensionnaires, et pour faire épanouir sur le sol aride de leur déchéance les fleurs de la joie, de la pitié et de la reconnaissance¹⁹¹. »*

Il est par ailleurs signalé que depuis dix ans est appliquée une méthode que la pédagogie curative a inauguré depuis 30 ans. En rendant hommage aux fondateurs, Louis Buchet déclare : *« L'Espérance a été dans notre pays à l'avant-garde du traitement des enfants arriérés, une des premières qui a accueilli, pour les éduquer, les graves arriérés. [Il nous faut unir] les expériences et les recherches [de tous ceux qui nous ont précédés] aux données de la science de ce temps¹⁹². »* L'Espérance n'entend pas se draper dans son expérience, mais au contraire s'ouvrir et s'enrichir de l'expérience des autres et des connaissances nouvelles. C'est pourquoi M. Monvert ira avec une équipe visiter des établissements à l'étranger. Nous-mêmes, en 1983, 1984 et 1985, nous ferons de tels voyages avec une quinzaine de collaborateurs. Avec la mise en place d'un certain nombre de programmes de développement, l'Espérance se donne un nouvel élan dans l'accomplissement de sa tâche à l'égard des personnes mentalement handicapées. Nous lisons sous la plume de M. Émile Bujard en 1959 : *« Les pensionnaires qui sont confiés à l'Espérance ne sont plus seulement logés, mouchés, lavés et nourris ; ils seront éduqués, intéressés, développés ; à leur vie végétative peuvent se substituer un intérêt, un éveil, des progrès. Cet effort éducatif doit se poursuivre et démontrer que l'Espérance n'est pas frappée d'immobilisme... Grâce aux méthodes nouvelles promues par la psychopédagogie, l'Espérance va, au contraire, chercher à donner à ses pensionnaires des possibilités de mieux se développer, de s'améliorer, de trouver une lueur d'intérêt à l'existence, voire de se rendre utiles à la mesure de leurs moyens. »* Le D^r Bergier, qui fête ses 36 ans de maison cette année-là, pourra écrire qu'il a vu bien des changements à l'Espérance, bâtiments nouveaux, transformations des maisons en petites familles, méthodes nouvelles d'éducation, personnel totalement changé. Et pourtant, l'Esprit de l'Espérance n'a pas changé ! En même temps, Jean-Daniel Subilia écrira l'année suivante :

¹⁹¹ RA 1912, p. 2

¹⁹² RA 1957

« L'Espérance apparaît de plus en plus non comme une maison où l'on demeure, mais une maison où l'on devient. »

Le renouvellement des méthodes éducatives basées sur le développement de la personnalité contribue au changement de situation de la personne mentalement handicapée avec l'évolution de la médecine et la modification de l'opinion publique. C'est l'analyse du D^r Bettschart, en 1969.

De plus en plus, le développement des recherches, notamment celles qui portent sur le fonctionnement du cerveau, permet d'éclaircir cet épais mystère qui entoure le handicap mental. Il reste cependant bien des inconnues. Peu à peu, les parents, les professionnels et la société comprennent que ces enfants handicapés, s'ils sont différents des autres, sont d'abord et avant tout des enfants. Il faut donc leur donner ce dont ils ont besoin pour vivre et adapter l'enseignement et la vie à leurs capacités et aspirations. *« Le programme est tourné vers la démarche du jeune qui s'ouvre à lui-même, et les choix à poser quant aux contenus, quant aux méthodes didactiques, doivent précisément susciter la participation, selon son rythme à lui qui en définitive aboutit à une alimentation qui vient de lui au lieu d'être uniquement proposée par le milieu¹⁹³. »*

Toute une floraison d'instruments d'observation, de mise en place de plans d'éducation va apparaître, parfois l'un chassant l'autre. C'est le développement de l'approche cognitive, de l'approche comportementale, de l'approche Teach et ses moyens facilitant la communication, c'est le PSI (plan de service individualisé), le PEI (plan d'éducation individualisé), le développement du principe de la normalisation avec la VRS (valorisation des rôles sociaux), etc.

Désormais, l'éducation et l'enseignement vont faire porter leur action sur la qualité de la vie des personnes handicapées afin qu'elles soient traitées avec le respect et la dignité qui sont dus à tout être humain. Les professionnels de l'Espérance vont donc individuer leur action, travailler à partir des moyens perceptifs de l'enfant, l'encourager à développer son autonomie, favoriser sa vie sociale et relationnelle, l'aider à établir son propre système de valeur. Et tout ceci sera fait en complémentarité avec la famille. Avec elle, nous chercherons comment restaurer l'équilibre familial souvent rompu par la venue d'un enfant handicapé. À partir de là, le programme scolaire et celui des ateliers vont s'étoffer. Le personnel devra se former aussi en conséquence et se doter d'instruments pouvant l'aider à remplir son mandat comme l'approche selon le modèle de pensée systémique ou la psychocinétique. L'Espérance s'est dotée d'un conseil éducatif pour analyser et développer son activité pédagogique et éducative, ainsi

¹⁹³ Capul M. Lemay M. in *De l'éducation spécialisée*, citation de G. Gendreau, p. 196

que d'un document de référence permettant à chacun de prendre connaissance de la philosophie et des orientations de travail de l'institution.

Ce qui aura été le plus important changement au cours de ces 125 ans, c'est sans doute le changement de regard. Avant 1960, celui-ci était davantage porté sur les déficits, les manques de la personne handicapée. Depuis, d'abord timidement puis avec force depuis les années 1980, le regard est porté sur les potentialités de la personne handicapée et sur son humanité. Elle n'est plus ce « déchet d'humanité » que l'on nommait comme tel, mais Louis, Stéphanie, Sophie et Christian. Chaque individu doit être regardé en lui-même avec ses ressources et ses difficultés : qu'elle soit handicapée ou non, toute personne en possède ! Une autre prise de conscience, c'est que le handicap se manifeste dans certaines conditions, aussi si nous aménageons l'environnement ou les instruments de la personne pour vivre au milieu de tout le monde, alors les manifestations du handicap sont moindres, voire nulles pour certaines personnes.

« L'enfant ou l'adulte est pour moi d'abord un allié, pour qui je suis un allié, dans un effort commun. J'ai quelque chose à lui donner et il a quelque chose à me donner¹⁹⁴. » Il importe de ne pas oublier que cet enseignement et cette éducation sont le fruit d'un échange multidimensionnel. C'est d'abord un échange entre l'enfant ou l'adulte et ses éducateurs, enseignants, maîtres d'atelier ou autres intervenants. Mais c'est aussi un échange avec ses parents, sa famille et tous ceux qui interviennent dans sa vie. Pour mener à bien notre activité auprès de l'enfant ou de l'adulte, il est indispensable de le mettre en relation avec d'autres personnes (personnel de maison, jardinier, épicière, postier, etc.). Auprès de chacun, il aura la possibilité d'enrichir ses expériences de vie.

La recherche éducative, pédagogique, ainsi que toutes initiatives tendent à une meilleure intégration sociale des personnes handicapées mentales.

¹⁹⁴ AM. Matter in *L'école réparatrice*, éd. des Sentiers ,p. 144

Chapitre 9

Les membres du personnel

Pensez qu'il y a plus de 2 500 personnes qui sont venues travailler à l'Espérance ou qui y travaillent encore. Quelques noms : M^{lle} Fanny Zehnder, qui resta 44 ans, M^{lle} Berthe Forrer (44 ans également), M. Merminod, M. Renevier, M^{lle} Janche Beguelin (69 ans), M. Imhof (58 ans), M. Jaques Vittoz (49 ans). Que de dévouements, que de dons de soi, que d'énergie et de patience distillées ! Mais aussi parfois que de désillusions, de découragements et de désespoirs ! Dans les années 60-70, on est venu du monde entier pour travailler à l'Espérance. Tout au long des rapports annuels, la reconnaissance de l'institution est manifestée au personnel qui a apporté de mille façons un réel soulagement aux résidants, et contribué à leur développement accomplissant en cela les buts que s'était fixé Auguste Buchet.

En effet, pour le personnel qui a travaillé et qui travaille à l'Espérance, cette tâche est difficile. Il faut se rappeler la solitude dans laquelle ces pionniers de l'enseignement ou éducation spécialisée œuvraient : pas de référence, pas d'établissement semblable, l'opinion l'opinion très répandues qu'il n'y avait rien à faire avec ces enfants, pas de reconnaissance officielle (les services de l'instruction publique commençaient seulement à se préoccuper des enfants d'intelligence normale souffrant de handicaps sensoriels). Il faut ajouter à ce tableau que la vie n'était pas toujours rose à l'intérieur de l'Espérance avec certains des enfants qui étaient terriblement agités, « avec leurs mouvements irraisonnés, leurs cris discordants¹⁹⁵ ». Seuls la musique, le chant, les récits bibliques, la prière et l'affection pouvaient leur apporter un peu de calme et d'apaisement. Il n'y avait pas de médicaments pour les aider. Je pense que, certains jours, il fallait avoir la foi et l'amour de ces enfants solidement chevillés au corps pour continuer malgré tout. Mais aussi le constat du soulagement apporté et l'affection que donnaient en retour ces enfants étaient un encouragement à poursuivre sur ce chemin.

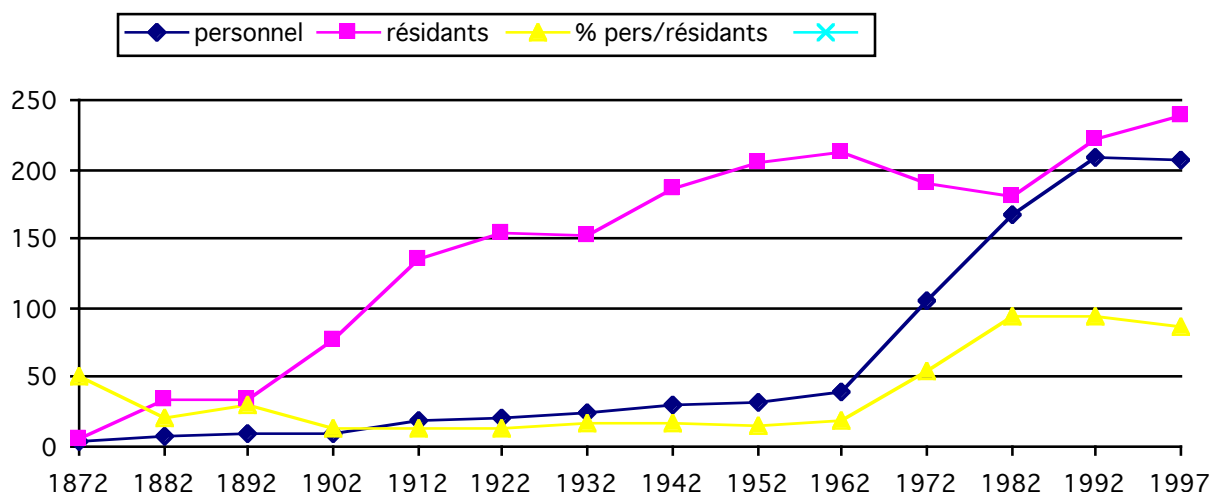
Dans une brève étude (en raison des contraintes temporelles fixées à cet ouvrage), il me plaît de m'attarder un peu sur ces personnes qui ont consacré quelques mois ou toute leur vie au service des personnes mentalement handicapées.

La mission du personnel et de soulager, de développer, d'éduquer.
« Recueillir des enfants idiots et les soigner avec sollicitude, leur donner des habitudes de propreté et de tenue ; développer l'intelligence des enfants retardés,

¹⁹⁵ RA 1897

de manière à les rendre capables d'être utiles, sinon de prendre rang dans la société ; user pour cela de moyens éprouvés : soins matériels souvent rebutants et toujours longs, soins intellectuels qui ne peuvent se donner d'une manière efficace que par l'enseignement intuitif ou par la puissance des impressions¹⁹⁶. »

a) Combien sont-ils ?



Ce tableau nous montre la progression du nombre de résidants, l'évolution du nombre des membres du personnel (en postes de travail) et enfin le rapport nombre de membres du personnel avec le nombre de résidants exprimé en %. On peut constater que, à la fondation de l'Espérance, il y avait 1 employé pour 2 pensionnaires, en 1922 il y avait 1 employé pour 7,4 pensionnaires, en 1972 le rapport était d'un employé pour 1,8 résidant. Il a fallu attendre 1975 pour retrouver la même proportion de personnel que lors de la fondation. Le meilleur rapport résidants/employés a été atteint en 1882 avec 1 employé pour 1,05 résidant. Depuis, la courbe redescend peu à peu et en 1997, nous avons 1 employé pour 1,15 pensionnaire.

Cette dotation se justifie pleinement par la gravité des handicaps des résidants, mais aussi par l'augmentation importante des prestations que nous pouvons fournir aux résidants en raison de leurs demandes, de celles des parents et des autorités qui assurent la surveillance des institutions. Un effort d'économies a été entrepris depuis quelques temps déjà dans le but de faire que l'essentiel des moyens profite pleinement aux personnes handicapées accueillies à l'Espérance. Tous ces efforts contribuent à ce que les personnes mentalement handicapées aient tout simplement une vie plus

¹⁹⁶ RA 188

humaine qu'il y a encore 20 ou 30 ans. Cela est dû essentiellement aux moyens en personnel dont peut disposer l'institution.

Il fut pendant longtemps peu nombreux pour faire face à la tâche, mais augmenta rapidement, à partir de 1962, avec les moyens accordés par la loi sur l'Assurance invalidité.

Quand Auguste Buchet commence son œuvre à la maison du sapin, il y entre avec sa sœur Charlotte et une jeune personne pour faire la cuisine. Ensuite seront engagées des sous-maîtresses et, en 1880, ils sont 7 : le directeur, la directrice, 3 sous-maîtresses, 1 cuisinière et 1 femme de chambre. Ils seront 12 en 1909, 21 en 1922, 39 en 1962.

À plusieurs reprises depuis 1914, il sera évoqué les mutations au sein du personnel et la difficulté à trouver du personnel qualifié. Cette situation est nouvelle et durera bien des années. C'est que la tâche est difficile et exigeante. On note en 1945 que sur 33 collaborateurs, il y eut 7 départs, *« beaucoup de changements; nous avons quelques anciennes et fidèles aides (ceux-ci au temps déjà lointain où ils sont entrés à l'asile, n'ont pas demandé d'emblée combien ils gagneraient et quels congés ils auraient !) [1946], mais il semblerait que le nombre diminue de ceux et celles qui consacrent leur carrière entière à l'asile »*. Ce n'est plus la même époque...

b) Qui sont-ils ?

Des femmes plutôt jeunes. À part le fondateur, le premier homme qui apparaît sur la liste du personnel est M. Merminod, en 1903 ! Depuis 1912, il y a 2 hommes pour 19 femmes ; en 1932, il y a 4 hommes pour 21 femmes ; de 1942 à 1962, il y a 8 hommes pour 23 ou 24 femmes. Ce n'est que dans les années 1960-1970 que le nombre d'hommes augmente au point que la parité est maintenant atteinte. Il est vrai que l'éducation a été longtemps un domaine réservé aux femmes, ainsi que le domaine des soins.

Des pensionnaires sont associés au travail de la maison comme nous l'avons vu dans le chapitre sur les ateliers : ce sont d'abord les plus grands qui aident les plus petits ou encore les moins handicapés qui aident ceux qui le sont davantage. Et dans les 30 premières années de l'Espérance, des jeunes filles restent après leur scolarité et sont employées au ménage, à la cuisine, dans les chambres, comme Pauline, sourde et muette, qui décède en 1896, après 24 ans de séjour.

Avec un certain étonnement, le rédacteur du rapport de 1902 écrit : *« Nous faisons l'expérience assurément encourageante qu'en dehors des diaconesses il est possible de trouver des personnes dévouées, fidèles, douces, patientes et aptes à poursuivre une œuvre difficile entre toutes. »*

« À une époque où, un peu partout, prédomine la préoccupation du gain, rendant de plus en plus difficile, dans des œuvres analogues à la nôtre, le recrutement du personnel vraiment consacré à sa tâche, puissent cependant les renforts nécessaires nous être accordés pour combler les vides qui se produisent ! Ayant confiance que le temps des vocations n'a pas pris fin et que l'appel de la charité peut encore trouver le chemin des cœurs¹⁹⁷. »

Pour les travaux en atelier, il est fait appel à des professionnels (vannerie, cordonnerie, jardin) à qui l'on demande d'initier les résidants au travail de ces spécialités. Certains viennent seulement donner des leçons ou superviser l'action, d'autres sont engagés par l'institution.

Pour les soins, en 1935, on engage une infirmière de la Source et, après elle, il y en aura d'autres, dont certaines viendront des petites sœurs de Saint-Loup.

Depuis 1934, on reçoit des stagiaires de l'école de M^{lle} Fornerod, suite à une causerie qu'elle vient faire à l'Espérance, ou encore des élèves du diaconat masculin de Vaumarcus, dont la direction *« apprécie l'esprit humble et désintéressé avec lequel ces jeunes diacres accomplissent leur travail »*. On espère ainsi attirer des jeunes qualifiés. Et, de fait, certains viendront par la suite travailler comme aides à l'Espérance¹⁹⁸...

Engagement de spécialistes : en 1944, c'est M^{me} Felchlin qui commence ses cours de rythmique ; en 1954, c'est M^{me} Monnier, psychologue, qui suit régulièrement tous les caractériels de la maison et apporte son concours au personnel ; M. Vuilleumier, psychopédagogue, le D^r Bettschart, pédopsychiatre, et il y aura encore des psychomotriciennes, un physiothérapeute M. Michel Imhof, des infirmières, des veilleurs, une pédicure, une hygiéniste dentaire, des assistants sociaux et une logopédiste. Par ailleurs, depuis quelques années (1980), nous avons des médecins consultants : dentiste, ophtalmologue et, depuis 1973, un aumônier protestant à mi-temps qui intervient avec le curé de la paroisse, puis un aumônier catholique à temps partiel. Le travail d'éducation est devenu un travail de réseau dont le centre et la principale ressource restent la personne handicapée elle-même.

« Les examens médicaux, pédagogiques, affectifs, moteurs, l'intervention de tous les spécialistes sont nécessaires, mais ils n'ont leur justification que dans la mesure où l'éducateur, qui reste au centre de l'action, peut mettre en œuvre la formation et l'éducation appropriées, c'est-à-dire qu'il peut profiter du résultat de ces examens et en tenir compte pour la vie quotidienne et l'instruction de ces enfants¹⁹⁹. »

¹⁹⁷ RA 1925

¹⁹⁸ cf. 1937-1938

¹⁹⁹ D^r Bettschart, 1964

En 1962, les résidants sont dirigés par des éducateurs et moniteurs pour les garçons, et des éducatrices et monitrices pour les filles mais aussi des institutrices en classe. Les éducateurs accompagnent les résidants dans la vie quotidienne, et les moniteurs dans les ateliers. Les moniteurs deviendront MSP (maîtres socioprofessionnels). Les institutrices deviendront des enseignantes spécialisées. Le personnel hôtelier (cuisine, ménage, transport, jardin, buanderie, lingerie, convoyage des repas et du linge, maintenance et personnel administratif) constitue un personnel important, non seulement par la tâche qu'il remplit, mais aussi par le nombre.

Un accompagnant, vis à vis des résidants, c'est une personne avec son histoire qui chemine auprès d'une autre personne qui a aussi son histoire, et que l'on ne peut accompagner si nous ne la situons pas dans ses relations interpersonnelles.

c) Comment sont-ils appréciés ?

« Ce personnel, qui est relativement très peu nombreux, suffit à tout avec une remarquable exactitude²⁰⁰. »

« Ces résultats ne sont obtenus qu'à force de peines de la part du personnel²⁰¹. »
Entourés d'affection, *« à leur tour, ils [les pensionnaires] témoignent de l'affection aux personnes qui s'occupent d'eux²⁰². »*

« Les employés qui se sont consacrés à une tâche souvent rebutante, héroïque même, méritent d'être sans inquiétude pour leur vieillesse ; leur travail doit être non seulement rémunéré mais récompensé ; et, d'autre part, l'asile a tout intérêt à les garder le plus longtemps possible²⁰³. »

« Il serait injuste, en parlant de la direction, de ne pas rendre également hommage au personnel. Son travail, certes, n'est pas facile ; c'est plus qu'une profession, c'est une vocation qu'il faut avoir pour remplir complètement sa tâche dans nos maisons...²⁰⁴ »

« Nous aimons à exprimer ici la satisfaction et la joie que nous causent les excellentes dispositions de nos employés », lit-on en 1936.

« Nous sommes heureux de posséder un fond de personnel stable et qualifié dont, dans les temps actuels, la fidélité et l'attachement sont précieux ; et ainsi se maintient une continuité dans l'esprit de la maison et dans les méthodes de travail, dont nous ne saurions méconnaître tous les avantages²⁰⁵. » Il est intéressant de citer ce texte qui a été écrit juste à la période où M. Patte a remis ses propositions au Comité, auquel les experts mandatés recommandaient de rajeunir le personnel. On

²⁰⁰ RA 1896

²⁰¹ RA 1897

²⁰² RA 1898

²⁰³ RA 1912

²⁰⁴ RA 1926

²⁰⁵ RA 1941

reconnaissait les qualités de dévouement de ces employés, mais on invitait à plus de professionnalisme.

Dans la plupart des rapports annuels, il y a toujours quelques lignes par lesquelles le Conseil de l'Espérance entend remercier le personnel pour son action et son dévouement. « *Merci à tous ceux qui, par leur travail à tous les niveaux dans l'institution, permettent aux pensionnaires qui nous sont confiés de vivre heureux à l'Espérance*²⁰⁶. »

d) Comment vivent-ils leur activité ?

En 1878, Auguste Buchet écrit : « *À chacun d'eux il faut un traitement particulier qui exige non seulement une étude patiente, mais tout un long et persévérant travail, dont les fruits sont peu appréciables en général. Grâce à Dieu, il nous offre le secours nécessaire, la prière ! Voilà l'arme pour vaincre ces natures rebelles, voilà ce qui seul peut nous rendre plus capables, plus intelligents dans ce travail souvent si ingrat et décourageant.* »

« *Dirai-je la patience de ma chère sœur, qui mène leurs mains inhabiles pendant plus d'une année, souvent deux, avant que ses élèves puissent faire seules le premier point ! Mais aussi quel bonheur lorsque ce phénomène se produit*²⁰⁷. »

Ces propos, nous les retrouvons tout au long de la vie de l'Espérance, « *œuvre de patience et de foi* », écrit Auguste Buchet.

« *Quand nous songeons aux élèves qui ont trouvé dans la lecture, dans l'écriture et surtout dans le chant une source abondante d'apaisement et de joie, nous nous disons que l'énergie dépensée produit des fruits réels*²⁰⁸. »

« *C'est une vie d'abandon de soi-même, mais un grand privilège et une joie intense de travailler dans cette maison, l'œuvre de l'Espérance est belle, nous y trouvons de grandes bénédictions* », écrit l'une des employées, en 1927.

Ou encore, en 1928 : « *C'est une œuvre souvent fatigante, d'une patience de tous les instants, mais que l'on est payé de ses peines lorsque, grâce à ses efforts, l'on voit un peu de vrai bonheur s'épanouir sur ces visages, sans parler de la paix infinie que l'on éprouve ! Quelle satisfaction que d'aider à l'éclosion du bonheur là où n'existerait que de la souffrance si l'on demeurait insensible à ces infortunes.* »

« *Eux seuls [les pensionnaires] constituent la cause et le motif de l'Espérance, la condition et la justification de notre travail et de notre action à l'institution*²⁰⁹. »

e) Qualités requises

²⁰⁶ M. Mouthon, RA 1982

²⁰⁷ RA 1878

²⁰⁸ RA 1906

²⁰⁹ RA 1967

Patience, affection, douceur et fermeté, ordre et propreté, aptitudes didactiques, foi et espérance inébranlables, sollicitude, respect de la personne, disponibilité, esprit d'ouverture, imagination, confiance dans les résidants et confiance mutuelle entre intervenants, présence de qualité auprès des pensionnaires, écoute active, chaleur humaine, capacité à donner un sens à son action.

Chacun paie joyeusement de sa personne et fait sans compter tout ce qu'il est capable de faire.

Mais on se rend compte que l'affection ne joue pas seulement son rôle dans les soins matériels et dans l'adoucissement des souffrances physiques. *« Il faut vraiment aimer pour pouvoir donner quelque satisfaction aux besoins intérieurs de nos pensionnaires²¹⁰. »*

« Aimer et servir », c'est la devise. « Animés constamment d'un esprit de paix, de douceur et de sérénité, vous irez dans les salles [de l'institution] porter la joie et l'espérance, avec un rayon de soleil dans leurs existences décolorées et assombries²¹¹. »

« Qu'on se souvienne qu'il ne faut pas venir à nous seulement par souci du gagne-pain, si honorable que soit cette obligation : le travail requis suppose et prévoit une consécration sans réserve à un service chrétien... À Étoy on peut être heureux au service du Maître, dans le service des plus déshérités²¹². »

Le nombre de retardés diminuant et le nombre de faibles d'esprit augmentant, cela demandera de la part du personnel toujours plus « d'abnégation, de dévouement et de patience²¹³ ». Ce que l'on attend des éducateurs, en 1934, c'est qu'ils s'efforcent de découvrir la petite lumière qui existe dans la plupart de ces obscurs cerveaux, à voir quel parti il est possible d'en tirer.

« L'asile, lit-on en 1940, a ses exigences au point de vue administratif, technique et pédagogique. Il lui faut des personnalités ayant des qualités morales solides et des capacités intellectuelles... Enfin, le personnel féminin et masculin a besoin d'être non seulement dirigé, mais inspiré par un exemple lumineux et soutenu par une force surnaturelle, car la tâche est surhumaine. »

Personnellement, j'apprécie beaucoup le texte qui va suivre pour sa façon délicate de dire les choses et, par la mesure, la justesse des propos qu'il contient tant par rapport au passé que par rapport à la technicité. Il date de 1957 : *« Nous sommes très convaincus que l'enfant arriéré, vivant essentiellement par le cœur, a besoin avant tout d'aimer et d'être aimé. Et pourtant l'éducateur qui l'aime doit avoir une technique, une méthode qui lui évite des erreurs, des efforts stériles et une fatigue excessive. Il ne faut pas oublier que l'éducation des enfants déficients est pleine de difficultés, qu'elle réclame des connaissances et des qualités pédagogiques très spéciales. Disons*

²¹⁰ RA 1912

²¹¹ RA 1924

²¹² RA 1926

²¹³ 1931

aussi que les éducateurs qui possèdent la science pédagogique, mais qui n'ont pas le don, l'intuition, la vocation, ne peuvent pas réussir dans notre institution... Nous bénéficions aujourd'hui des expériences acquises, de la sagesse, de l'abnégation des fondateurs, des directrices, des directeurs, de tous les collaborateurs, de tous ceux qui ont gardé la flamme divine, qui ont donné à cette œuvre d'amour les trésors de leur cœur et de leur belle âme. Nous croyons leur rendre hommage en unissant à leurs expériences et à leurs recherches les données de la science de ce temps. »

En 1962, il est encore indiqué : *« Il faut rappeler qu'une préparation technique, pédagogique de nos éducateurs et moniteurs ne suffit pas. Nos pensionnaires sont heureux parce qu'ils sont aimés. Il faut de grandes qualités morales, beaucoup d'amour et de foi à ceux et à celles qui consacrent leur vie à l'éducation de nos pensionnaires. »*

Que tous les membres du personnel travaillent en équipe, qu'ils s'estiment et collaborent pour les progrès des résidants. Il faut un esprit d'équipe en se sentant complémentaires les uns des autres mais aussi solidaires.

« Que le personnel puisse mener son action de manière responsable et autonome au niveau de chaque équipe scolaire ou éducative ou [d'atelier] par la réflexion et l'initiative, dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire, que nous ayons la volonté de partager avec les parents²¹⁴. »

« L'éducateur c'est aussi celui en qui l'enfant met sa confiance. Toute action [en faveur des résidants] demande des éducateurs (enseignants, maîtres socioprofessionnels et de tous les intervenants) de la compétence et du savoir-faire, ainsi qu'un bon bagage de connaissances. C'est pourquoi la quasi-totalité des éducateurs auprès des enfants ont une formation d'éducateur spécialisé acquise dans une école d'études sociales, ou encore une formation reconnue équivalente (licence en sciences sociales). Mais il faut en outre aux éducateurs beaucoup de patience et d'amour pour l'exercice de ces mille apprentissages de la vie de tous les jours (mettre un lacet, enfiler une culotte, tenir sa fourchette, porter la nourriture à la bouche, etc.). Que d'efforts admirables chez l'enfant qui tente de faire malgré les innombrables échecs ! Éducateurs, enseignants exercent leur activité en ayant le souci de collaborer le plus possible entre eux mais aussi avec les parents²¹⁵. »

« Le personnel d'une maison comme la nôtre doit savoir où il va, à quelles règles il doit obéir, comment diriger son action en toutes circonstances. C'est dans la mesure où chacun se sent lié à une définition justifiée de ce qu'est l'Espérance, que la vie y est intéressante et utile ; c'est alors aussi que ses hôtes sont le mieux servis », déclare M. Monvert. C'est ce que nous avons tenté de faire avec le « document de référence 1990 » que nous avons élaboré avec l'ensemble des collaborateurs entre 1985 et 1990. Nous le révisons actuellement et ainsi tout le personnel présent aujourd'hui

²¹⁴ RA 1981

²¹⁵ Mellot Cl., RA 1983-1984

peut s'approprier les orientations de l'Espérance. Les principes philosophiques, la finalité et les buts de l'action de l'Espérance sont indiqués dans ce document.

Individualiser l'accompagnement des résidants et porter l'attention à la personne plutôt qu'à ses déficiences : voilà ce qu'attend l'Espérance de tous ceux qui interviennent auprès des résidants. Nous attendons que l'intervenant ait le souci constant de mettre en valeur les ressources des résidants pour lui permettre de se réaliser.

Les éducateurs sont avant tout une présence chaleureuse, empathique auprès des personnes handicapées. Ils sont aussi des inventeurs : car il faut adapter les outils de l'éducation à chaque personne. Ils sont aussi des compagnons de vie, fournissant à chacun ce qui lui faut pour bâtir sa vie, ils sont des révélateurs de la personne à elle-même, de la personne handicapée au monde qui l'entoure. Il doit aider la personne à trouver le sens de sa vie.

Parmi les qualités requises, l'Espérance demande que le personnel soit formé à l'approche systémique et en psychocinétique.

f) Ressourcement

« Chaque progrès représente une somme d'efforts et de patience que la piété seule donne aux institutrices²¹⁶. »

« L'argent serait impuissant à développer ces qualités (dévouement, fidélité, patience, douceur) pourtant indispensables ; l'amour de Dieu, la piété chrétienne et l'esprit du Christ peuvent seuls les éveiller. Aussi nous sentons-nous pressés de rendre gloire à Dieu, qui a donné à toutes les aides de l'espérance de continuer leur tâche avec entrain et d'un seul cœur²¹⁷. » Et ce résultat est dû en bonne partie à l'influence de M^{lle} Buchet, qui donne l'exemple.

« La charité est la force motrice de l'Espérance », lit-on dans le rapport annuel de 1925.

Au début des années 1930, le pasteur Vittoz anime des réunions dites « d'encouragement » pour le personnel des asiles de Lavigny et d'Étoy. Ce sont les premières supervisions. Le message est réconfortant et stimulant et permet de prendre de la distance par rapport à la vie quotidienne.

g) La formation du personnel

« Pour agir sur les caractères et les modifier, il est nécessaire de soumettre les élèves à une surveillance de tous les instants, qui exige, pour le personnel dirigeant, une préparation spéciale et que ne pourront jamais obtenir les familles

²¹⁶ RA 1897

²¹⁷ RA 1902

*même les plus dévouées*²¹⁸. » Il s'agit vraisemblablement d'une formation « maison ».

En 1903, M^{lle} Amélie Buchet va prendre des cours pendant 15 jours auprès d'une collègue du foyer de Vernand, M^{lle} Maillefer, qui elle-même avait appris les travaux manuels à l'asile des aveugles. Ainsi, la formation se faisait de proche en proche, soit à l'intérieur de l'institution, soit à l'extérieur auprès de collègues.

En 1933, l'Espérance participera au financement de l'école de service pratique pour le personnel féminin des asiles, à raison de 50 centimes par pensionnaire. La décision n'est pas prise d'accueillir des stagiaires de cette école. Mais, en 1934 et 1935, l'Espérance accueillera ses premiers stagiaires venant de cette école, dirigée par M^{lle} Fornerod. Cependant, il est déclaré : « *Ce qu'il faut avant tout à notre personnel, c'est moins une formation professionnelle qu'une vocation de foi et de dévouement.* » Encore quelques années et cette opinion changera. Déjà en 1941, nous pouvons lire : « *Les vides qui se sont produits n'ont pas toujours été aisés à combler ; c'est que nous devons demander des nouveaux éléments que nous destinons au personnel affecté à la surveillance et l'éducation des pensionnaires, en même temps qu'à des soins corporels et d'hygiène, à leur donner non seulement des qualités professionnelles, mais encore, devant ces tâches souvent ardues, des qualités de cœur et de sérieux, jointes à un dévouement entier.* »

En 1956, le directeur, M. Monvert, réunit chaque semaine ses collaborateurs pour traiter avec eux des questions qui peuvent les intéresser et pour les discuter en commun. Le personnel, le soir, a pu recevoir quelques cours : chimie en 5 séances, alimentation en 6 soirs, soins de base en 10 soirs. Ces cours étaient donnés par des spécialistes. Par ailleurs, plusieurs sont allés avec le directeur faire un voyage d'étude en Hollande et visiter des établissements similaires à l'Espérance.

Pour les aider dans leur travail, il y a aussi des intervenants comme Alice Descœuvres, qui vient plusieurs fois pour expérimenter ses méthodes. Jacques Dubosson viendra pendant plus d'une année, 2 fois par mois, pour donner des cours aux moniteurs en 1958 afin de développer l'attention, la concentration, l'observation. Par ailleurs, le Comité est bien décidé à continuer de favoriser le perfectionnement par des cours, séminaires donnés dans les écoles spéciales de Lausanne ou Genève. Il est possible de prendre des cours à Lausanne.

M^{lle} Hassler prendra la suite, en 1959, pour travailler sur le développement des travaux manuels.

L'Espérance suit avec un grand intérêt le développement du centre de formation d'éducateurs pour jeunes inadaptés mis en place par

²¹⁸ RA 1897

Claude Pahud et de l'école Champ Soleil formant des monitrices pour établissements hospitaliers. « *Nous avons besoin d'éducateurs préparés à leur enseignement et aussi du concours d'un médecin spécialiste*²¹⁹. »

Il faut se rappeler que « l'école sociale » fut créée en 1918 déjà à Genève, et collabore avec l'Institut J.-J. Rousseau, centre de recherche pédagogique. L'école de Lausanne en ses débuts était sous son autorité. Elle devint indépendante en 1964, au moment où le centre de formation d'éducateurs pour l'enfance et l'adolescence inadaptées, ouvert en 1953, fusionna avec l'école d'assistantes sociales et d'éducation créée par M^{lle} Alice Curchod. À Sion, le premier cours en emploi du centre de formation pédagogique et sociale date de 1975, et fut organisé par Pierre Mermoud et l'école d'éducateurs de Fribourg, fondée en 1972 et dirigée par Georges Rochat jusqu'en 1987. Ce dernier, infatigable militant en faveur des personnes handicapées ou défavorisées, mettra en place avec l'ASA, dans les années 80, un cycle d'études pour la formation au travail auprès des adultes mentalement handicapés.

Il est nécessaire pour ce travail de suivre des recyclages : lecture de livres spécialisés, cours professionnels, rencontres d'information, participation à des colloques ou congrès.

Depuis 1975, l'Espérance a fait venir un certain nombre de spécialistes, soit pour donner des cours, soit pour donner des conférences : le P^r Vayer pour la psychomotricité, Denis Lemieux, le P^r Le Boulch pour la psychocinétique, M^{me} Affolter pour le développement sensori-moteur, M^{me} Rey pour l'accompagnement de résidents ayant de graves handicaps, le P^r Bettschart ou M. Favre pour l'autisme, pour l'accompagnement des personnes âgées et l'accompagnement en fin de vie, pour comprendre et gérer les problèmes de violence, pour connaître et lutter contre les abus sexuels, pour éviter l'usure professionnel, pour la sensibilisation à l'approche systémique : D^r A Ciola, D^r Ausloos, D^r Perrone, M^{me} Panchieri... et j'en oublie certainement.

Moderniser l'Espérance, c'est aussi avoir du personnel bien formé, peut-on lire en 1981. Et, profitant de la possibilité de former les personnes en emploi, l'Espérance a entre 10 et 15 personnes en formation pendant plusieurs années. Et, contrairement à ce qui s'était produit dans les années 1970, une fois formées, la plupart des personnes souhaitent rester à l'institution pour y poursuivre leur activité.

L'Espérance a ainsi développé une politique de formation et de qualification du personnel. Il y avait moins de 5 % d'éducateurs formés en 1977 ; ils sont aujourd'hui 80 %. Les enseignants sont tous formés ou en formation, les maîtres socioprofessionnels le

²¹⁹ RA 1961

sont presque tous. Cela demande de grandes qualifications pour travailler auprès de personnes mentalement déficientes, tant leur problématique est complexe. Des séances de supervision sont régulièrement programmées, soit par les équipes, soit sur le plan individuel.

h) Les conditions de travail

Les membres du personnel sont peu nombreux, souvent trop peu. *« Pendant l'année écoulée, le personnel de l'Espérance a servi avec un dévouement digne de tous les éloges, sans qu'il soit retenu par de gros salaires ; la plupart des aides auraient moins de peine ailleurs ; leur travail est pénible, parfois même énervant et rebutant ; non seulement la surveillance d'enfants agités demande un grand effort physique, mais aussi une attention toujours en éveil, le jour et la nuit ; un élève réussit-il à s'échapper à travers les salles en poussant des cris désordonnés, l'agitation se communique à toute la bande. La surveillante doit ajouter à cette vigueur physique et à cet effort d'attention toutes les ressources que donnent un cœur aimant et la prière ; il faut de l'amour pour ne pas se laisser détourner de ces malheureux qui bavent, qui ne savent pas manger et auxquels il faut rendre tous les soins, souvent sans rien recevoir d'eux en retour²²⁰. »*

« Pour faire correctement marcher cette nombreuse famille, point n'est besoin d'un nombreux personnel : à côté de M. et M^{lle} Buchet, 1 jardinier et 10 employées suffisent à tout le travail... Il montre tout d'abord le résultat d'une direction sage et ferme : chacun sait exactement ce qu'il doit faire²²¹. » Il y a cette année-là 86 pensionnaires.

Avec plusieurs décennies d'avance sur bien des entreprises, l'Espérance, dont le personnel était d'une grande stabilité en 1911, innove en étudiant la création d'une caisse de retraite ou de maladie pour le personnel. Le Comité entend par là exprimer sa reconnaissance vis-à-vis du personnel ancien, afin qu'il ne soit pas sans ressources lorsque viendra l'heure de la retraite, mais il espère aussi fidéliser le personnel de l'institution. En effet, depuis cette date, les rédacteurs des rapports indiquent régulièrement combien le recrutement d'un personnel bien qualifié est de plus en plus difficile²²². Le Comité constitue un fonds en faveur du personnel « pour récompenser par une gratification les serviteurs qui consacrent leurs forces à l'asile pendant un certain nombre d'années ». Le montant de la rente est fixé selon les circonstances financières des bénéficiaires. En 1949, le Conseil fixe que le montant des retraites sera doublé et que, en cas de décès d'un

²²⁰ RA 1902

²²¹ RA 1906

²²² RA 1914

employé marié, le conjoint survivant percevra la moitié de la rente, sauf s'il se remarie. Il faut se rappeler que ce qui sera appelé le deuxième pilier de la protection sociale n'entrera en vigueur que plus de 30 ans plus tard. L'Espérance avait de l'avance !

21 janvier 1913 : création du fonds spécial destiné à accorder des gratifications et pensions de retraite aux employés. Ce fonds sera alimenté par des dons, legs et allocations de la caisse de l'asile. Dans le rapport annuel de 1912 sont publiés le règlement concernant ce fonds spécial et le règlement sur les gratifications et pensions en faveur du personnel.

Les salaires augmentent peu à peu et, en 1940, le Conseil décide de relever un peu les salaires, une fois encore pour témoigner sa confiance au personnel et mettre les salaires au niveau des autres établissements du pays. En 1946, on accorde les indispensables congés.

Le Comité et la direction cherchent par tous les moyens à stabiliser le personnel, car celui qui pourrait accomplir la mission que l'Espérance s'est donnée est rare. Il a été aménagé des appartements pour le personnel marié, mais on envisage la création d'un « foyer » hors des bâtiments des pensionnaires pour que le personnel puisse se retremper dans une ambiance paisible et y puiser les forces renouvelées pour le lendemain. Il en sera plusieurs fois question jusqu'à la modernisation de l'institution, en 1975 mais, ce « foyer » ne verra jamais le jour. Il est vrai que les conditions de travail avec les conventions collectives seront considérablement améliorées au regard de cette période des années 1940.

Généralisation à l'ensemble du personnel, en 1963, des mesures prises en faveur des éducateurs en 1962, à savoir : établissement d'un nouveau statut financier, traitements, assurances et rentes de retraites.

L'horaire de travail, qui était encore de 70 h par semaine en moyenne, est ramené à 56 h en 1966, et il sera encore réduit à 50 h en 1978. L'Espérance a adhéré à la convention collective AVOP, le 1^{er} juillet 1970, ce qui provoque un réajustement des salaires. Le droit aux vacances est de 7 à 8 semaines selon l'ancienneté pour les éducateurs. Depuis quelques mois, des discussions sont en cours pour essayer de descendre l'horaire à 45 h par semaine, mais, la situation financière du canton étant défavorable, nous ne savons pas si cela va aboutir. Seuls les éducateurs font encore ces 50 heures, car le reste du personnel travaille sur une base de 42,5 h, et les enseignants 27 heures en présence des enfants. Depuis 15 ans, nous avons vu de plus en plus de personnes souhaiter travailler à temps partiel. Et nous l'avons accepté car chacun s'accorde à reconnaître la difficulté du travail et la nécessité pour les accompagnants de se ressourcer.

Chapitre 10

L'Espérance, un lieu de convergences humaines

Lorsque l'on voyage au travers du temps, comme c'est le cas à l'occasion de ces 125 ans de l'Espérance, nous sommes remplis d'émotion en pensant à toutes ces vies qui ont peuplé son univers. Il y a une foule de personnes qui, de près ou de loin, se sont donné la main pour que l'Espérance existe, pour qu'elle remplisse la mission que le fondateur s'est donné et lui a donné : se mettre au service de la vie d'enfants atteints de déficience intellectuelle.

Qui a fait la vie de cette maison ?

J'ai identifié un certain nombre d'acteurs : les personnes handicapées, leurs familles, le personnel et la direction, les membres du Conseil, les parrains ou marraines des résidants et les bienfaiteurs, le village d'Étoy et les communes, les donateurs, les autorités, les amis, les visiteurs, les clients des ateliers, et il y en a certainement bien d'autres.

C'est d'abord et avant tout les 1 350 personnes handicapées qui ont bénéficié ou bénéficient encore de l'Espérance. Pendant de longues années ou de courts séjours, cette maison a été la leur. Elles y ont vécu bien des peines mais aussi bien des joies. Elles ont animé cette maison de leurs rires, de leurs pleurs, de leurs cris ou de leurs chants. Elles ont porté son histoire plus que quiconque. Je pense notamment à Alice, qui est entrée en 1913 et qui est encore avec nous aujourd'hui, ou encore à Anna ou Isabelle, et bien d'autres qui ont traversé une grande partie de cette histoire. Elles y ont travaillé et, si elles ont reçu beaucoup d'affection, elles en ont donné aussi beaucoup à leurs accompagnants, mais aussi à leurs compagnes ou compagnons de vie à l'Espérance.

C'est aussi leurs familles qui ont fait et participé à cette histoire. Les témoignages de reconnaissance sont innombrables à l'égard de l'institution. Leur vie avait basculé avec cette venue de l'enfant handicapé et là ils ont trouvé aide, soutien, compréhension et parfois consolation.

C'est le personnel de l'Espérance et les 6 directions successives. Ce personnel qui a dû faire face à une activité difficile pas toujours reconnue ni récompensée à sa juste valeur, mais qui a lui aussi souvent plus reçu qu'il n'a donné ou du moins qui a appris au contact des personnes handicapées, que ce soit les éducateurs, les enseignants, les maîtres d'atelier, les spécialistes ou le personnel de maison et administratif.

Quelques noms de membres du Conseil d'administration ou de fondation sont apparus çà et là dans le texte, mais ils furent nombreux à faire bénéficier l'Espérance de leurs compétences, de

leurs relations, de leurs connaissances. Pour chacun d'eux, c'était et c'est un véritable engagement vis-à-vis des enfants et des adultes handicapés. Certains d'entre eux (MM. Ferrier, Secretan, Raccaud...) vont donner des conférences sur l'Espérance à Genève, Lausanne, Rougemont, Moudon, Ballens Pampigny, Chateau-d'Œx, Morges, Coligny...

Il y a aussi, dans une histoire récente, l'apparition auprès des résidants de marraines et de parrains venant de Bâle ou de la région, qui donnent de leur temps et de leur argent pour apporter un peu de chaleur humaine aux personnes handicapées par un petit cadeau, une visite, une présence amicale. Les marraines de Bâle ont entrepris leur action en 1959 déjà et, avec une grande fidélité, elles assument le parrainage collectif d'une trentaine de résidants. Le groupe des marraines est passé de 15 à plus de 50 membres en 1989. Correspondance avec les filleuls, visite de ceux-ci trois fois par an, cadeaux personnalisés à Noël et lors de l'anniversaire, aide au financement de certains équipements collectifs comme des instruments de musique, soutien à la radio interne à l'Espérance : telles sont les principales actions des marraines de Bâle attendues et appréciées des résidants.

Dans le but d'offrir aux résidants un contact personnalisé et régulier, nous avons fait appel à des personnes bénévoles prêtes à s'engager dans une relation personnelle avec tel résidant. Là encore, nous avons reçu une trentaine de réponses favorables. Ce n'était pas simple de s'engager ainsi sans expérience avec des personnes mentalement handicapées, mais ce fut une découverte mutuelle et un apport formidable pour les résidants. Voici comment s'exprime un parrain : *« J'ai pu m'apercevoir que les résidants sont avides d'aimer ou d'estimer quelqu'un en dehors de leur sphère de tous les jours... De même, à chaque visite à l'institution, il suffit d'un échange de paroles, d'une poignée de mains, d'un sourire, pour lire immédiatement la joie sur le visage des autres résidants du groupe²²³. » « Nous ne manquons aucune occasion de passer les congés avec elle. C'est à travers elle que j'ai enfin trouvé un bon contact avec tous les handicapés mentaux, et que j'ai commencé à m'y intéresser de plus en plus et à apprécier leur simplicité et leur spontanéité²²⁴. »* Sans aucun doute, les personnes trouvent les unes et les autres quelque chose qui enrichit leur vie,

Le village d'Étoy, qui a apporté de nombreuses fois et de diverses façons son soutien à cette institution qui, depuis 125 ans, fait partie de son histoire et de l'histoire de bien des habitants. Ainsi, Auguste Buchet écrit en 1878 : *« Les habitants du village, entre autres, ont montré leur sympathie de toutes sortes de manières. Parfois on apportait un beau vase de fleurs soigné pour nous, ou bien des fruits, de l'argent, et jusqu'à des journées*

²²³ W.H.

²²⁴ A-M. M

gratuites, qui n'étaient pas les moins appréciées. » Nombre de familles ont des liens très forts avec l'Espérance, cela a commencé avec la famille Buchet, mais nombre de descendants ont perpétué cet engagement initial. C'est l'auberge qui accueille amicalement les résidants et leurs familles, ce sont les magasins ou la poste qui ont régulièrement la visite de tel ou tel résidant, qui est alors aidé avec patience pour ses achats. Les paroissiens viennent parfois au culte à l'Espérance, mais l'église du village accueille régulièrement les résidants.

Mais, à côté du village d'Étoy, bien des villages de la région ou du canton ont entretenu des liens et les manifestent encore aujourd'hui, peut-être en raison des personnes handicapées habitant ces communes et qui avaient ou ont trouvé asile à l'Espérance. Ainsi, en 1942, les dames des sociétés de couture de Denens, Colombier, Vufflens-le-Château ont confectionné chemises et chaussettes pour les pensionnaires. Autre exemple, en 1918 : *« À un moment de l'année, la provision de pommes de terre de nos asiles était épuisée. Angoissé par cette situation et ne pouvant obtenir de l'office cantonal du ravitaillement une nouvelle provision de ces précieux tubercules, M. Buchet eut l'occasion d'en parler avec un pasteur du canton. Celui-ci adressa un appel à ses paroissiens et à 2 ou 3 de ses collègues voisins, et ils eurent la joie de réunir promptement dans la Broye 1 172 kg de pommes de terre, et, qui plus est, elles furent envoyées gratuitement et franco de tous frais à l'adresse de l'asile en gare de Saint-Prex. »* C'est aussi, par exemple, de dons qui sont faits chaque année.

Les donateurs

Pour dire quelques mots des dons, il faut savoir qu'ils permettaient à des enfants indigents de recevoir l'enseignement et les soins dont ils avaient besoin. Par ailleurs, il arrivait que la pension payée par l'État ne couvrait pas la réalité des frais, et les dons, ainsi que les recettes des produits de l'Espérance, permettaient de combler ce qui manquait. Ces dons étaient vitaux pour un certain nombre d'enfants et permettaient à ceux qui étaient les plus démunis de bénéficier de ce qui n'aurait été le privilège que des plus riches.

Comme l'écrivait son fondateur, l'Espérance attendait de Celui qui incline les cœurs, les moyens qui lui permettraient d'accomplir cette œuvre. Auguste Buchet écrivait en février 1879 : « Depuis 7 années, le Seigneur a pourvu à nos besoins en nous envoyant toujours la somme nécessaire pour suppléer à ce que les pensions ne pouvaient fournir, en sorte que nous avons pu boucler nos comptes sans déficit. C'est ainsi que, sans avoir de ressources assurées d'avance, nous cheminons, comptant sur cette promesse : "Demandez et vous recevrez". » Et sa confiance a été récompensée, car si l'Espérance n'a jamais reçu de dons très importants, comme

certaines autres institutions, elle n'a cependant jamais manqué de l'essentiel. Il est même admirable de constater le nombre de dons qu'elle a reçus, soit en argent soit en nature, témoignant de la générosité de tant de personnes. Les dons étaient la plupart du temps de petits dons, avec quelquefois des dons plus importants. On donnait et on donne encore aujourd'hui 5, 10, 20 ou 50 francs. Ou bien on donnait une jupe, un gilet, des oranges ou des pommes de terre. Sans tous ces donateurs, bien des enfants n'auraient jamais pu être reçus à l'Espérance. Bien des pensionnaires ont ainsi pu être nourris et vêtus, ou encore instruits. Parfois, une personne s'offrait pour donner des conférences afin de mieux faire connaître les enfants handicapés.

Les autorités cantonales et fédérales

Les personnes handicapées avaient et ont des amis parmi les autorités, souvent sans le savoir. Car il est certain que bien des moyens ont été mis à disposition de l'Espérance par la volonté de ces personnes ayant des responsabilités politiques. Plusieurs députés ont poussé leur engagement jusqu'à faire partie du Conseil d'administration ou de fondation.

Il y a aussi les amis : pendant plusieurs années, la Société des amis de l'Espérance nommait le Conseil d'administration. Ces amis et bienfaiteurs contribuaient souvent de manière discrète à la marche de la maison.

De nos jours encore, il arrive que telle ou telle personne ou société vienne à l'Espérance afin d'offrir quelque chose aux personnes de l'institution. Nous avons reçu ainsi des jeux d'extérieur pour les enfants, des panneaux de basket ou de quoi équiper une salle de musique, ou encore un goûter offert pour la Saint-Nicolas. La variété des amis est aussi grande que celle de leurs actions.

L'Espérance, dans la mesure de ses possibilités, s'efforce de répondre à cette générosité en offrant aussi quelque chose en retour : elle met sa piscine, qui est petite mais couverte et chauffée, au service des écoles ou institutions de la région ou des parents qui viennent avec leurs petits enfants ou encore des habitants du village. Parfois, c'est une salle ou ses bus qu'elle met à disposition des habitants d'Étoy. Beaucoup de personnes ont ainsi l'occasion de faire connaissance avec des résidents de l'Espérance, que l'on peut croiser en venant à l'institution.

Ce sont aussi tous les visiteurs qui se sont succédé tout au long de ces années, venant du canton mais aussi des différentes régions de Suisse pour apporter un concours ou encore pour observer ce qui se faisait à l'Espérance, afin de s'en inspirer.

Auguste Buchet écrivait : « *Que nos amis viennent voir de leurs propres yeux ! Leurs visites nous seront toujours agréables et plus utiles que le rapport le plus circonstancié.* »

Les témoignages de ces visiteurs seront nombreux. Dès 1894, nous pouvons lire dans le rapport annuel : « *Ce qui frappe les visiteurs, c'est [à propos des enfants] leur air généralement gai et leurs témoignages de contentement.* »

Comme le disait le rapport de 1921 : « *Nous remercions tous ces visiteurs ; ils réjouissent nos malades et, nous le savons, plusieurs d'entre eux, gardant le souvenir de ce qu'ils ont vu dans nos asiles, deviendront peut-être de précieux amis.* » C'est ce que nous avons constaté et ce que nous espérons encore aujourd'hui. Les visiteurs sont souvent de bons ambassadeurs pour une meilleure connaissance des personnes souffrant de handicaps.

Ces dernières années, nous avons reçu des personnes venant d'Amérique latine, des pays de l'Europe de l'est mais aussi de France voisine. Elles sont venues s'instruire de nos méthodes et de nos organisations pour mettre en place dans leurs pays des structures d'éducation en faveur des personnes handicapées.

Ce sont aussi les clients des ateliers, ceux qui donnent du travail et ceux qui achètent des prestations ou des produits fabriqués. Ils ont depuis 30 ans une place essentielle pour permettre aux personnes handicapées d'être reconnues en tant que travailleurs, contribuant à leur valorisation et leur permettant de recevoir un petit salaire. Malgré la crise, beaucoup nous aident.

Lieu de convergences humaines, l'Espérance a fait se rencontrer des hommes et des femmes dont le cours de la vie a parfois profondément changé après cette rencontre. L'Espérance a fait œuvrer ensemble des personnes qui n'auraient jamais agi ensemble sans la présence des personnes handicapées. Elle a fait découvrir à certains leur vocation, elle a témoigné de manière vivante la foi en Dieu, qui lui a donné secours et protection. Pour beaucoup de personnes, sans aucun doute, cette œuvre, comme le souhaitait Auguste Buchet, glorifie Dieu. En tous cas, elle a questionné nombre de témoins sur leur vie, sur le sens de leur vie et sur la fragilité de l'humanité, mais aussi sur l'incroyable force de la vie.

Chapitre 11

L'Espérance, militante des valeurs fondamentales de la vie humaine

L'égoïsme et la recherche d'intérêts personnels illégitimes ne sont certainement pas absents à l'Espérance. Les personnes qui y vivent ou celles qui y déploient leur activité restent des êtres humains avec leurs faiblesses mais aussi leurs grandeurs. Je suis profondément convaincu qu'à l'Espérance l'amour l'emporte sur la haine, que la solidarité l'emporte sur l'égoïsme et la confiance sur la méfiance

Mon propos veut dépasser le cadre individuel pour regarder au travers de cette longue histoire les valeurs qui ont guidé cette institution. Elle a défendu et défend encore aujourd'hui les valeurs humaines fondamentales : le respect et la dignité de tout être humain, la nécessaire solidarité entre personnes.

Dans les écrits et dans les actes, ces valeurs ont été mises en évidence. À ceux qui disent : « *À quoi bon s'occuper de ces retardés ?* », Auguste Buchet répondait : « *En s'efforçant d'orner leur cœur et leur esprit de connaissances, nous les rendons supportables et nous adoucissons leur existence.* »

« *N'oublions pas que ces pauvres êtres sont parfaitement capables de souffrir de tout manque de soins, même lorsqu'ils ne sont pas assez développés pour exprimer leur joie et leur reconnaissance à celles qui se dévouent pour eux*²²⁵. »

Depuis les débuts de la fondation, les plus habiles aident les plus maladroits, ceux qui parlent se font les interprètes de ceux qui ne parlent pas : l'entraide est quotidienne à l'Espérance. Dans le rapport annuel de 1915, il est fait allusion à la guerre terrible qui sévit à quelques kilomètres des frontières, il y a des milliers de jeunes hommes qui perdent la vie et, dans un petit village de la côte vaudoise, des personnes s'efforcent de conserver la vie et la santé de pauvres « déshérités » et de faire briller un peu de soleil dans leur triste existence. « *Le contraste peut paraître à quelques uns ironique et décourageant ; disons-nous au contraire qu'en face des tueries épouvantables qui ensanglantent l'Europe, il est bon que des institutions semblables à la nôtre illustrent le prix et la valeur de la vie humaine, même incomplète.* »

La vie est sacrée

Dans le rapport annuel de l'Espérance en 1924, Henri Vermeil, en nommant Nietzsche, écrit : « *Ce savant germanique, trouvant le monde actuel trop peuplé, ne recule pas devant l'idée d'en éliminer les faibles, les êtres tarés, mal venus et qui font obstacle à la vie belle, les superflus, les inutiles, ceux qui sont à la charge de la société.* » Et il rappelle que dans la foi chrétienne, la vie est un don de Dieu, et d'ajouter : « *La vie est sacrée,*

²²⁵ RA 1906

elle ne nous appartient pas, ni la nôtre, ni celle des autres... Nous les aimons ces pauvres déshérités de la vie... Oui, nous les aimons tels qu'ils sont, avec leurs tares physiques, parfois si apparentes, avec leur intelligence rudimentaire, avec leur démarche saccadée, lourde, cabotense, leurs cris rauques ou gutturaux, avec leur gaucherie et leur manque de grâce et d'élégance. »

La dignité et le respect de l'homme, quel qu'il soit

Nous avons parfois tendance à idéaliser la situation du résident handicapé en regrettant qu'il n'ait plus sa place « d'idiot du village ». Il faut savoir que cette condition, apparemment favorable, n'était pas l'apanage de tous. *« Idiot et animal ont été longtemps synonymes ; aussi voit-on le pauvre idiot relégué même à l'étable, parce qu'on estime que la nourriture laissée par les bestiaux est pour lui un aliment suffisant. Jouet du village, couvert de boue, de fumier, nous l'avons vu maltraité comme on ne maltraiterait pas un animal. " C'est un idiot, il ne sent rien; voyez, il rit de tout" »*, cité par John Bost dans le rapport annuel de la Force de 1860, ou encore en 1857 : *« Quelques unes de nos idiotes n'avaient jamais vu la clarté du jour avant leur départ pour Bethesda. Abandonnées, reléguées dans une cave, dans une chambre privée d'air, n'ayant pour toute nourriture qu'une quantité insuffisante de pain sec, ces idiotes, issues d'un sang appauvri et vicié, nous sont arrivées dans un état que nous ne saurions et que dans certains cas nous ne devons pas décrire. »* Cela nous rappelle ce garçon qu'Auguste devait d'abord laver avant toute autre action à son arrivée à l'Espérance.

Un haut magistrat déclare, en 1927, à Charlotte Buchet : *« Je vous assure que c'est un puissant réconfort de penser que des personnes, une élite, possèdent un si grand idéal dans notre siècle de bas matérialisme. »* Eh oui, déjà ! Ils nous questionnent sur nos idéaux de vie, sur notre système de valeurs, sur le sens de la vie humaine. Et les circonstances ne manqueront pas de souligner les abominations commises par les hommes envers les plus démunis ou d'autres quand il n'y a plus de respect de la vie, de la vie humaine. Déjà en 1924, un juriste allemand proposait froidement d'introduire dans la législation un article de loi permettant d'achever certains incurables, les aliénés, les idiots.

Le pasteur Henri Vermeil rapporte l'épisode suivant en se référant au journal *La liberté* du 4 avril 1932 : *« À Moscou, la police fit une rafle, dans les rues de la capitale du pays des Soviets, de tous les enfants vagabonds qui traînaient sans domicile connu, et cela au nombre de 1 200 à 1 400 individus : on leur offrit d'abord un bon repas pour les apigéonner, car le plus grand nombre mourait de faim. Puis on les conduisit dans la campagne environnante, escortés de nombreux cavaliers. On les groupa à la lisière d'une forêt, comme si on voulait les photographier. Puis un commandement retentit soudain : les cavaliers s'écartèrent et des mitrailleuses dissimulées dans les taillis voisins entrèrent aussitôt en action, faisant un massacre épouvantable de ces*

pauvres enfants. » Parmi ces enfants, certains étaient infirmes, sourds-muets, aveugles ou idiots. Henri Vermeil poursuit en disant : « *Remercions Dieu de nous avoir fait vivre dans une patrie où de telles horreurs nous sont épargnées, où l'on prend soin de celui qui a faim, de celui qui est malade, de ceux qui souffrent, de ceux qui sont dans l'infortune. Puisse cette fleur divine de la pitié et de la charité chrétienne y fleurir longtemps encore !* »

Quel contraste avec ce qui se passe à l'Espérance où ces enfants sont soignés et éduqués ! Et bientôt ce sera les grandes exterminations ! La Suisse n'échappera pas à ces courants de pensée : en 1941, dans le canton de Vaud, des voix se sont élevées pour réclamer qu'on supprime les existences jugées inutiles pour cause de maladie incurable. Les théories eugénistes diffusées par les nazis trouvent des voix pour les diffuser et, encore en 1997, il n'en manque pas, hélas !

Les faibles pour confondre les forts

Et l'on reprend pour le compte de l'Espérance les écrits de l'apôtre Paul aux Corinthiens : « *Dieu a choisi les choses folles du monde pour confondre les sages, et les faibles pour confondre les fortes.* » « *Car, du point de vue humain, c'est bien une folie et une faiblesse que de prendre soin de ces êtres mentalement débiles, incapables de gagner leur vie, inadaptables à la vie moderne.* » Le P^r André Rey déclarait : « *L'être humain a progressé dans la mesure où la force a protégé la faiblesse ; la civilisation est née de cette tendance et ne peut évoluer que par elle. Toute atteinte à cette loi, quelle qu'elle soit, est une menace grave de régression... L'infirmes mental est une garantie de la sécurité dont tout être humain a besoin*²²⁶. » Cela a un certain retentissement, aujourd'hui il n'y a pas besoin d'être mentalement handicapé pour ne plus pouvoir gagner sa vie, et d'autre part les personnes handicapées ont montré qu'elles n'étaient pas aussi inadaptables qu'on le croyait et que certaines étaient parfois capables de gagner leur vie, au moins partiellement.

Donner un sens à la vie

Beaucoup pourraient rejoindre M. Monvert, directeur en 1957, quand il déclare : « *Nous avons donné à manger et vêtu, nous avons éduqué et recréé, enfin nous avons cherché à donner à notre vie ici un sens et une valeur, tout cela avec un bonheur inégal.* » Voilà d'une façon simple et concise ce que l'Espérance cherche à faire, mais aussi ce qu'elle permet : donner un sens à sa vie !

L'évolution des idées se fait toujours dans un sens ou dans l'autre, espérons que l'humanité progresse au travers de ces hésitations. Nous pouvons lire en 1960 : « *Dans le monde où nous vivons, chaque être, tout déshérité qu'il est, a sa place, a un rôle à jouer. C'est la grandeur de notre*

²²⁶ Bettschart W., RA 1967, p. 11

siècle de s'attaquer partout à la fois aux entraves politiques et raciales, sociales et économiques qui empêchent l'individu d'être pleinement homme. Dans cette lutte, il ne s'agit pas de libération seulement, il s'agit de permettre à l'individu de découvrir le rôle qu'il a à jouer, de devenir responsable et de trouver ainsi sa dignité », déclara Jean-Daniel Subilia. Ce dernier écrira encore en 1963 : « Le sens de l'essentiel, du vrai, du calme, la certitude que la vie a un sens, tout cela je l'ai trouvé à l'Espérance. »

Nous sommes témoins de bien des situations qui nous disent quelque chose des valeurs qui donnent un sens à leur vie. Dans un très beau texte, Jean Traber s'adressant à l'enfant handicapé déclare : *« Je crois en toi, en ta personne, je crois en celui que tu es. J'y crois même si tout en toi ne me convient pas. Pour moi, tu as de la valeur... C'est dans ma foi en toi et ta foi en moi que nous sommes devenus, toi et moi, des personnages significatifs, que le monde s'est revêtu de sens... Il y a en toi un plan de vie, un plan selon lequel tu peux te réaliser, et cela contre toutes apparences... Ensemble, allons à la recherche de ton plan de vie, mais aussi à la recherche du mien²²⁷. »*

Être sujet de sa vie

Le regard porté sur les personnes mentalement handicapées change désormais. *« Le devenir du débile profond est celui d'un homme, d'un être humain qui doit pouvoir se réaliser pleinement au cours de son existence, non en fonction de ce que sont les autres que l'on appelle normaux, mais de ce qu'il est, lui. »,* écrit le D^r Visier (Paris, 1964), ou on peut encore lire, la même année, du P^r Lafon : *« Nous avons encore beaucoup à apprendre et beaucoup à faire en la matière qui nous occupe aujourd'hui (la déficience mentale) : chacun peut y trouver sa gloire et y laisser son cœur, sans pour autant penser qu'il néglige les autres ; car rien ne prouve qu'à travers toutes les actions menées en faveur des débilés mentaux nous ne trouvions de meilleures solutions aux problèmes de la compréhension et de l'éducation de sujets que nous considérons comme normaux. »*

Une personne à part entière

« Ainsi s'élabore une société nouvelle dans laquelle on se penche avec affection, oui, la même affection qu'autrefois sur les êtres blessés ; où l'on découvre que la vie est plus forte, que la vie a un sens, que la valeur de l'être ne dépend pas d'un quotient intellectuel, mais d'un quotient moral et que le déficient mental a quelque chose à donner au monde normal où nous vivons²²⁸. »

L'être humain mentalement handicapé est l'égal de tout autre membre de la communauté humaine dont il fait partie de droit. Il doit être considéré comme un être total aux dimensions spirituelle, affective, intellectuelle, physique et sociale, et dont les déficits ne

²²⁷ Traber J., conférence du 8 mars 1994 à l'Association vaudoises des parents d'enfants handicapés

²²⁸ JD Subilia, RA 1963

sont qu'une facette de la personnalité. Il doit, comme les autres personnes, être considéré dans l'ensemble de ses liens aux personnes qui l'environnent. Il a droit au respect et à l'écoute, et des devoirs lui incombent dans la vie sociale. Aussi l'Espérance s'efforce-t-elle de lui fournir les moyens de vivre pleinement sa vie et de trouver sa place dans la société. Cette tâche ne peut être accomplie que par la sensibilisation de toute la communauté sociale de laquelle les personnes mentalement handicapées sont issues et dans laquelle elles doivent pouvoir vivre. L'action de l'Espérance se veut donc globale et sans se restreindre aux seuls résidents. Comme beaucoup d'autres, je crois que le degré d'évolution d'une société se mesure à sa capacité de vivre avec ses membres les plus démunis et à leur permettre d'acquérir les moyens qui leur sont nécessaires pour leur vie. Et cela demande une adaptation mutuelle des personnes handicapées et de la société, comme dans toute relation humaine.

Valent-ils la peine qu'on s'occupe d'eux ?

Le pasteur Bonnard écrit dans le rapport de 1925 : *« Il vaut la peine de se consacrer à ces malheureux, afin non seulement de pourvoir au soin de leur vie physique, mais encore de chercher à éveiller et à développer leurs facultés, et à leur donner le goût d'un travail utile... Quel bonheur de penser que, dans nos asiles et ailleurs, au souffle de l'amour chrétien, un épanouissement peut également se produire au sein des existences les plus disgraciées, et que, là aussi, des fleurs peuvent éclore et des récoltes germer²²⁹ ! »*

« Ceux qui consacrent leur vie à l'éducation de nos pensionnaires savent que leur travail n'est pas inutile. Ils donnent leur vie à des êtres qui, souvent, témoignent leur reconnaissance par leur affection et par leur application aux petits travaux journaliers, qui manifestent leur joie parce qu'ils sont un climat qui est celui de leurs infirmités et aussi celui de leur cœur. Ils aiment et souhaitent d'être aimés », déclare Louis Buchet en 1944.

Selon le D^r Ph. Gabbai, neuropsychiatre de la fondation John Bost : *« L'Espérance, cette démarche à la limite de l'absurde, qui consiste à croire, à vouloir, à penser qu'il est encore et toujours possible de faire un pas malgré tous les obstacles, toutes les fatalités, tous les échecs... Qu'il y a encore, et malgré tout, un lendemain à vivre, qu'il y a toujours une issue, une porte dans ce monde clos. »*

« Quand une personne grandit, quand elle est moins handicapée, quand elle est moins pauvre, c'est toute une communauté qui grandit, qui est moins handicapée et moins pauvre. » C'est ce que j'écrivais en 1988. Cela est et restera le credo de ma vie.

La vie continue... alors que la vie commande !

²²⁹ RA 1925, pp. 8 et 9

Étoy, le 7 juillet 1997